

Numéro spécial de l'Ajone.

“ Sillon de Bretagne ”

CONGRÈS RÉGIONAL
de SAINT-BRIEUC

Avril 1905.

1^{er} mille.

45, Rue Saint-Melaine, Rennes

L'AJONC

Organe du SILLON DE BRETAGNE

Administrateur de la Revue,
P. DUBOIS.

Secrétaire de Rédaction,
A. COUDRON.

Les abonnements partent de Janvier, Avril, Juillet, Octobre.

Un an 2 fr. 50. — Six mois : 1 fr. 50. — Un Numéro : 0 fr. 25

Etranger : 3 fr.

Parait le 15 de chaque mois.

On s'abonne, 45 rue Saint-Melaine, Rennes.

Service du SILLON DE BRETAGNE

Présidence.....	Michel EVEN.
Revue {	Administration..... Pierre DUBOIS.
	Rédaction..... Albert COUDRON.
Propagande.....	Adolphe RICHARD.
Secrétariat général.....	Louis FROGÉ.

Il existe aussi un *Service des salles de travail* qui se charge de fournir dans un délai de huit jours, à tous les membres des Cercles, tous les renseignements dont ils auraient besoin pour leurs études.

Envoyer toutes demandes à Jacques RUELLO, chef du *Service des salles de travail*.

COMPTE-RENDU STÉNOGRAPHIÉ

du

3^{ème} Congrès Régional

du « Sillon de Bretagne »

TENU LES 23, 24 ET 25 AVRIL 1905

A SAINT-BRIEUC

« Il faut aller au Vrai avec toute son âme. »

« Red é trezek ar Wirionez kerzet gant an ine a-bez. »

Se trouve au « Sillon Rennais »

45, rue Saint-Melaine, RENNES.

1905



64796

27h
608
2
com

Ce Compte-rendu contient :

Le Rapport du camarade H. HERRY, de Morlaix, sur les Habitations à bon marché en Bretagne ;

Le Rapport du camarade E. BÉREST, de Saint-Malo, sur les Logements insalubres en Bretagne ;

Le Rapport du camarade E. GAIGNOUX, de Saint-Brieuc, sur le Mouvement du « Sillon » en Bretagne, depuis août 1904 ;

Le Discours de MARC SANGNIER sur « Nos Raisons d'espérer »

Les clichés sont des reproductions de photographies prises au moment du Congrès par les camarades Charles GUIDON, de Guingamp et Emmanuel HUET, de Saint-Brieuc.



A la mémoire vénérée de
M. le Chanoine DUCHÊNE

Curé-Archiprêtre
de la Cathédrale de Saint-Brieuc

décédé à la veille du Congrès

le 20 avril 1905

Les Organismes du Congrès reconnaissants

DÉDIENT CE COMPTE-RENDU

« Mon enfant, il y a dix ans que je vous attendais. »

M. le Curé à notre camarade Michel EVEN, en juillet 1904.

« Il faut s'user jusqu'au bout pour le service du Bon Dieu et puis, partir bien vite. »

Paroles de M. le Curé.

**Diocèse de
Quimper & Léon**
Evêché de Quimper & Léon

Document numérisé en 2016

UN COUP D'ŒIL

Quand, au lendemain du Congrès de Saint-Malo, en août 1904, on décida que le prochain Congrès du *Sillon de Bretagne* se tiendrait à Saint-Brieuc, ce fut une surprise. Le *Sillon* existait à peine dans les Côtes-du-Nord. Saint-Brieuc venait seulement de voir éclore un Cercle d'études. N'y avait-il pas là de l'audace, même de la témérité ? Non, il y avait tout simplement une volonté bien arrêtée de susciter dans ce département où rien n'était fait, un mouvement d'ardentes sympathies pour une entreprise aussi merveilleusement que le *Sillon* adaptée au tempérament breton.

Et l'événement fit voir que ces espérances n'avaient pas été vaines. Grâce aux efforts de notre camarade Michel Even, les Cercles se multiplièrent de toutes parts ; l'amitié du *Sillon* réveilla pour les jeter dans le cœur du Christ Jésus de juvéniles énergies ; les regards se portèrent avec insistance sur tous ces coins de notre Bretagne où le socialisme anticlérical exerçait ses ravages, et l'on se mit à étudier les remèdes aux maux qui faisaient vivre socialisme et anticléricalisme.

Aussi, ce fut avec ardeur que, au lendemain du magnifique Congrès National du mois de Février 1905, on se mit à préparer le Congrès de Saint-Brieuc.

Des questionnaires très précis furent envoyés à tous les camarades ; on leur demanda des Rapports bien nourris de faits, d'observations personnelles, d'interviews intéressantes sur les *Habitations à bon marché*, les *Logements insalubres* et le *Développement* du *Sillon* en Bretagne. Pour couper court à certains bruits malveillants qui s'entêtaient à faire des

camarades du *Sillon* des révoltés et des condamnés, on envoya de tous côtés des exemplaires de la lettre écrite par le Cardinal Merry del Val à S. E. le Cardinal Richard, à l'occasion du Congrès National ; on sollicita et on obtint, avec tous les encouragements de M. le chanoine Duchêne, curé de la Cathédrale, la paternelle bénédiction de Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc, qui désigna M. le chanoine du Bois de la Villerabel pour être auprès du Congrès le représentant officiel de l'autorité diocésaine. Enfin Marc Sangnier promit, d'apporter au Congrès le concours de sa chaude et entraînante éloquence.

Le cercle Saint-Paul, de Saint-Brieuc, fut chargé de l'organisation matérielle.

Préparé par un Congrès cantonal très réussi, tenu à Guingamp, le congrès de Saint-Brieuc fut un succès. On comptait sur 4 ou 500 adhésions il y en eut 996. La conférence publique attira 4 à 5.000 personnes. Le Banquet réunit plus de 700 convives.

Et, résultat infiniment plus précieux et plus consolant, la parfaite orthodoxie du *Sillon* apparut aux yeux des plus prévenus. Nos camarades s'en retournèrent le cœur enthousiasmé d'une amitié plus ardente, l'âme toute pleine des plus précises aspirations et la volonté plus fermement que jamais décidée à réaliser le règne du Christ au sein de notre Démocratie naissante.

De ce succès, nous rendons grâce au Divin Semeur et à tous ceux qui furent, en cette occasion, ses auxiliaires.

Saint-Brieuc, Mai 1905.

PREMIÈRE JOURNÉE

On arrive.



MARC EST REÇU A LA GARE.

C'est le jour de Pâques. Le temps, assez froid les jours précédents, s'est radouci. Les trains de quatre heures amènent de Rennes, de Lorient, de Vannes, de Saint-Malo, de Brest les premiers congressistes. Marc met pied à terre sur la bonne terre de Saint-Brieuc. Il est en veste, en chapeau mou, le cou entouré d'un foulard noir. « C'est ça Marc ? » se demandent les camarades un peu surpris de cette simplicité. « Mais oui ! c'est lui. » On le regarde, on s'approche, on lui serre la main, on lui cause comme à un ami de vieille date. Et pendant qu'il s'en va, docilement, faire

les visites de circonstance, les groupes se dispersent à la recherche de leurs hôtels (1).

Cependant, dès le matin, dix *Jeunes Gardes* de Paris, sous le commandement de François, à peine débarqués, avaient distribué aux portes des églises des tracts, des brochures, des invitations à la conférence contradictoire... On avait tenu à la présence de la *Jeune Garde*, parce qu'on savait que ces âmes d'élite, tout entières dévouées au Christ, débordantes de l'amitié du *Sillon*, feraient autant pour la diffusion de nos idées et pour la Cause que les plus beaux Rapports et les conférences les plus éloquentes. Ceux qui les ont approchées savent si nous nous sommes trompés.

(1) Nous n'entrons dans aucun détail d'organisation ; mais nous sommes heureux d'annoncer qu'un tract va être publié par nos soins, où l'on donnera les plus complètes explications sur l'organisation du Congrès. Avis aux futurs organisateurs de Congrès. S'adresser au *Sillon* central.

Première Séance de travail.

A huit heures du soir, les congressistes pénètrent dans la salle du Gymnase municipal, transformée en salle de travail, grâce à la bienveillante autorisation de M. Servain, maire de Saint-Brieuc.



MEYER ET LA JEUNE GARDE.

Le Bureau prend place. M. le chanoine de la Villerabel, retenu à Rennes par la station du Carême qui finit, ne présidera que les réunions suivantes. Aux côtés de Marc Sangnier, tous ses amis de Paris : Georges Hoog, Charles d'Hellencourt, Hubert Aubert, Louis Meyer, Jean des Cognets, Y.-M. Fournis ; puis notre camarade Michel Even, Président du *Sillon Rennais*, Albert Coudron, Secrétaire de rédaction à l'*Ajanc* ; Louis Frogé, Secrétaire général du *Sillon de Bretagne* ; Charles Guidon, Bernard Chancerelle... A droite de l'estrade, la table de la Presse, les journalistes et le sténographe. Au fond de la salle, la « boutique » du *Service*

de Propagande, tenue par Adolphe Richard, de Rennes.

On est un peu plus de 500. Marc Sangnier, auquel tout à l'heure les camarades ont fait une ovation chaleureuse et prolongée, fait la prière et immédiatement ouvre la séance. Il prononce cette petite

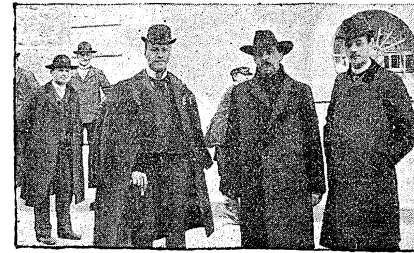
Allocution d'ouverture.

Mes chers camarades,

« C'est un devoir et c'est en même temps une joie pour moi que de commencer ce Congrès en remerciant la municipalité républicaine de Saint-Brieuc qui a bien voulu prêter cette salle aux jeunes démocrates du *Sillon* pour qu'ils y puissent tenir leur pacifique congrès. (*Applaudissements prolongés*). »

» Il faudra bientôt qu'on se rende compte que, dans les temps troublés que nous traversons, ceux qui ont confiance dans la démocratie, quelles que soient d'ailleurs leurs opinions religieuses, doivent regarder avec prédilection ceux qui trouvent dans la foi chrétienne la force de réaliser dans notre France la véritable Démocratie.

» C'est aussi pour moi un bonheur de constater les progrès merveilleux accomplis par le *Sillon* sur cette vieille terre de Bretagne. Sans doute vous êtes les gardiens de la foi séculaire et, par cela même, vous devez être les pionniers de toutes les réformes hardies, s'il est vrai que l'Eglise universelle, puisqu'elle domine tous les temps, doit trouver en elle les énergies nécessaires pour proposer un noble but à toutes les ardeurs de la société qui s'élance généreusement vers l'avenir.



H. AUBERT, MARC SANGNIER, G. HOOG.

» Et voilà pourquoi, camarades, nous comptons beaucoup sur les Bretons, à cause de leur ténacité, de leur endurance, de leur enthousiasme et de leur fidélité. (*Vifs applaudissements*).

» Il n'est peut-être pas de province où les idées du *Sillon* se soient plus rapidement enracinées que dans ce vieux sol ! Sans doute dans les pays méridionaux on trouve un enthousiasme plus extérieur, mais je crois avoir rencontré rarement des résolutions plus solidement enfoncées dans les cœurs et un amour plus persévérant dans l'âme. (*Très bien ! Très bien !*)

» Aussi, mes chers camarades, je suis heureux des succès remportés par le *Sillon* de Bretagne.

» Si nous n'étions pas au *Sillon*, nous ferions beaucoup de compliments à tous ceux de nos camarades qui ont été les pionniers dans l'accomplissement de cette tâche. Mais vous savez qu'au *Sillon* nous ne nous complimentons pas. Je n'aurais pas à me tourner bien loin sur cette estrade pour trouver des objets de félicitations bien méritées. Mais s'il est vrai que nous n'avons qu'une âme et qu'un cœur, c'est le *Sillon* qui s'applaudit en vous.

» Le *Sillon* n'appartient à personne en propre ; il appartient à chacun de nous. Il n'est pas de mouvement plus impersonnel que le *Sillon*. C'est Dieu qui l'a fait naître.

» Il n'en est pas de plus personnel également, s'il est vrai que chacun marque son œuvre du cachet de sa personnalité propre et de l'empreinte originale de son caractère.

» Et voilà pourquoi nous avons confiance dans ce mouvement qui ne vient pas seulement des hommes, mais que la douce Providence a préparé et fait éclore elle-même. (*Vifs applaudissements*).

» Ce ne sont pas les timidités des réactionnaires, ni les violences, ni les perfidies des révolutionnaires qui pourraient arrêter le *Sillon*. Il n'y a que nous qui puissions le tuer. (*Nouveaux applaudissements*).

» Je suis sûr que nous prendrons tous la résolution d'être à la hauteur de notre tâche.

» Et pour cela que faut-il ?

» Beaucoup d'intelligence ? Il faut simplement notre bonne volonté, mais il faut la donner tout entière.

» Eh bien, mes chers camarades, permettez-moi d'espérer que pas un de ceux qui assistent à cette réunion ne sera désormais un timide ou un hésitant. Vous serez résolu à être des apôtres de votre foi et vous prendrez la résolution inébranlable de montrer au monde que toutes les aspirations les meilleures et les rêves les plus purs de la démocratie contemporaine sont chimère et mensonge sans le Christ qui a permis de concevoir la démocratie et qui seul permettra de la réaliser dans l'amour et dans la paix. (*Applaudissements et bravos*).

» Je vous recommande maintenant, durant ces séances de travail, d'apporter non seulement l'enthousiasme inspiré par la bonté de la Cause que nous servons, mais aussi la réflexion de l'intelligence habituée à la lutte et aux discussions. Il ne faut pas que nous soyons des hommes timides, mais des hommes réfléchis.

» Un de nos amis va nous lire dans un instant un Rapport. Vous ne devez pas en être les auditeurs passifs, mais vous devrez discuter les termes mêmes de ce Rapport, de manière à ce que nous fassions ensemble ce soir un bon travail utile et pratique. Et de même aux séances de demain.

» Nous donnons la parole au camarade HERRY, de Morlaix, pour son Rapport sur les *Habitations à bon marché*, et nous prions les camarades de prêter toute leur attention à cette lecture, de manière à ce que la discussion puisse être féconde dans un instant. »

Le camarade HERRY, remercie les camarades des Cercles d'études des Rapports très intéressants qu'ils ont bien voulu lui envoyer, regrettant de n'avoir pu tenir compte comme il l'aurait désiré, de tous leurs documents, dont quelques-uns lui sont parvenus trop tard. Puis il donne lecture de son Rapport sur les *Habitations à bon marché*.



Les habitations à Bon Marché en Bretagne

Rapport présenté par le camarade HERRY, de Morlaix.

Chers Camarades,

Depuis une vingtaine d'années environ, l'anémie et la tuberculose multiplient leurs ravages en Europe et particulièrement dans notre pays. Les principaux congrès qui ont entrepris de rechercher un

remède efficace à cette véritable calamité ont préconisé différents moyens. Parmi ces derniers, l'habitation confortable et salubre occupe une des meilleures places ; aussi peut-on avancer, sans aucune crainte de se tromper, que c'est surtout pour répondre à cette nécessité maintes et maintes fois constatée, que les pouvoirs publics ont élaboré la loi du 30 novembre 1894 relative aux *Habitations à bon marché*.

Cette question des *Habitations à bon marché* a, dans toutes les nations civilisées, pris une place de plus en plus prépondérante et ce n'est certes pas sans raison. Dans notre pays, des personnalités très recommandables ont apporté à l'étude de cette intéressante question, l'appoint de leur intelligence

et de leur bonne volonté. Ainsi M. Georges Picot, un des principaux pionniers de la question, n'hésite pas à déclarer que le foyer attrayant peut très bien être l'origine de toutes les vertus. Son



LE CAMARADE HERRY, DE MORLAIX.

émule dans cette voie, M. Siegfried, déclare, lui aussi, que cette question « est la plus intéressante de toutes les questions sociales ». Et M. Jules Simon prétend que le logement hideux, est le « pourvoyeur de l'armée révolutionnaire, de l'armée des sans-famille et des sans-patrie ».

En règle générale, l'ouvrier, aussi bien d'ailleurs que le petit employé, n'est, le plus souvent, qu'un locataire vagabond, réduit, par suite de la modicité de son salaire, à l'impossibilité absolue d'acquérir, en un mot, de posséder un foyer domestique. Il doit donc, lui et sa famille, s'entasser dans des logements étroits, sans air et sans lumière, et qui, par cela même, ne remplissent aucune des conditions pourtant reconnues indispensables à leur hygiène et à celle de leur famille (1).

Dans de telles conditions, peut-on s'étonner outre mesure que de nombreux ouvriers désertent de temps en temps leurs taudis pour les plaisirs du cabaret ? Peut-on s'étonner de l'énorme progression de

(1). Voici, d'après les Rapports, les divers endroits où existent des *Habitations à bon marché* en Bretagne.

A BREST : Il y a des maisons bâties pour les employés des tramways, mais les employés ne peuvent devenir propriétaires. — L'initiative de M. l'abbé Gouhen a fait surgir de terre quatre habitations ouvrières individuelles. — A l'usine Coste, près Saint-Marc, les ouvriers ont bâti des maisonnettes avec jardin. — La Bourse du travail a fait construire près de Kérinou.

A LORIENT : Une Société, due à l'initiative de notre camarade Robic, a fait construire deux maisons.

A SAINT-MALO : Une Société. Terrains et loyers chers. Rez-de-chaussée, 200 francs ; étage, 180 francs.

A NANTES : Trois Sociétés, dont deux récentes. Résultats peu appréciables.

A SAINT-BRIEUC : Une Société coopérative ; fondateur, Fr. Guyon. Capital 35.000 fr. Actions de 100 francs. Dividende, 4 p. 100. Terrain acquis, 10 000 m. Maisons à 4 logements : loyer 150 fr. Maisons à 2 logements : loyer 170 fr. Maisons isolées. — Les locataires des deux premières catégories ne cherchent pas à devenir propriétaires. — Il y a aussi à Saint-Brieuc des bâtiments à bon marché pour locataires. Les prix de location vont de 3 à 12 fr. par mois. Les locataires, interrogés par nos camarades, bien qu'un peu à l'étroit, se déclarent satisfaits.

A RENNES : L'Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français a employé une partie de son capital à construire des maisons. Elle en possède une à Rennes. Valeur, 10.000 fr. Après 15 ans de versements (300 fr. par trimestre) le locataire devient propriétaire.

La Ruche Ouvrière Rennaise, société anonyme coopérative, fondée en 1902, au capital de 200.000 fr. Actions de 100 fr., libérables par fractions mensuelles de 0 fr. 25, après paiement du 10^e. A construit 7 maisons pour sociétaires locataires et des maisons pour simples locations : loyer 210 fr. ; consent des prêts hypothécaires. A institué des prix pour la bonne tenue de la maison et du ménage.

Pour plus amples renseignements sur la Ruche, voir l'Ajonc du 15 avril 1905.

la mortalité infantile, dans des logements où de terribles bacilles exercent leurs ravages, par suite de l'impossibilité où, trop souvent, l'on se trouve de les combattre avec efficacité ? Nul, en effet, n'ignore qu'une grande partie des maisons ouvrières, se trouvent dans un état de délabrement tel, qu'on peut sans aucune exagération prétendre que de pareilles demeures relèvent surtout de la pioche ou du feu.

Par une conséquence inévitable, l'action de l'habitation mauvaise s'étend sur la famille tout entière : elle la mine en éloignant le père, elle la brise en aigrissant la mère et en dispersant les enfants.

I. — Est-il bon de rendre l'ouvrier propriétaire ?

M. Siegfried a nettement défini le but à poursuivre : d'après lui, « l'idéal social serait, que chaque travailleur pût avoir sa maison séparée où, maître chez lui, il pourrait jouir de sa propriété, entourée de sa femme et de ses enfants ».

Pour lui, il n'y a donc pas de demi-mesure. Il pose nettement en principe qu'il faut absolument que l'ouvrier devienne propriétaire, en ce sens que l'amour de la propriété est inné au cœur de l'homme et c'est, en effet, s'abuser étrangement que de supposer un seul instant le contraire. Qui donc oserait soutenir que l'ouvrier n'est pas absolument libre de disposer du fruit de son travail, autrement dit de son salaire, au gré de ses désirs ? Si donc il a le droit d'en user comme bon lui semble, et si, en réduisant ses dépenses, il parvient à réaliser quelques économies, peut-on lui faire un crime de transformer ces économies en maison d'habitation, si toutefois l'ouvrier en éprouve le désir ? De ce fait, la maison ainsi acquise serait-elle ou non la propriété de l'artisan au même titre que la rémunération même de son travail ? Il me semble que poser la question c'est la résoudre. Or, qui ne voit que c'est précisément en cela que consiste le droit de propriété mobilière et immobilière. Aussi ceux qui rêvent de convertir la propriété privée en propriété collective, feraient aux ouvriers un mal incalculable : non seulement les ouvriers perdraient la libre disposition de leurs salaires, mais en outre, on leur enlèverait du même coup, toute possibilité d'agrandir leur patrimoine et d'améliorer leur situation. Or, qu'on le veuille ou non, l'homme est un être libre, il est le

maître absolu de ses actions (1); et, étant le maître absolu de ses actions, il a donc le droit de choisir les choses qu'il estime les plus aptes non seulement pour ce qui concerne le présent, mais encore pour ce qui concerne l'avenir.

Il demeure donc parfaitement établi que l'amour de la propriété est inné au cœur de l'homme et tous ceux qui, sans parti-pris, voudront bien étudier cette question n'hésiteront certes pas à reconnaître que c'est rendre aux travailleurs un service signalé que de leur fournir le moyen de devenir propriétaires de la maison où ils doivent passer leur existence, et dans laquelle ils se sentent vraiment chez eux.

Cet état de choses a également sa répercussion au point de vue moral : l'expérience a, en effet, démontré que l'ouvrier qui, librement, aura souscrit un engagement, fera tout ce qui est humainement possible pour faire honneur à sa parole. Il deviendra par cela même plus assidu à son travail, plus réservé dans ses dépenses, plus soigneux de la maison qu'il habite, puisqu'il a la certitude absolue que, dans un temps relativement rapproché, cet immeuble lui appartiendra et qu'il pourra en disposer au gré de ses désirs (2).

II. — Maisons individuelles. — Maisons pour plusieurs familles. — Maisons types.

Pour arriver à solutionner complètement le problème, il ne suffit pas de fournir à l'ouvrier un logement bien aéré et suffisamment vaste, il faut, en outre, que la maison soit autonome. En règle générale, nous ne nous sentons véritablement à notre aise, qu'autant que nous sommes assurés d'être vraiment chez nous; aussi les maisons où se rencontrent plusieurs propriétaires, auraient, du moins dans notre Bretagne, très peu de chance de trouver des adhérents.

Les maisons collectives, sont surtout propres à la location. Dans

(1) Nous réservons évidemment la question morale et nous ne nions nullement les exigences d'une solidarité bien entendue.

(2) A la question posée, s'il est bon de rendre l'ouvrier propriétaire tous les Cercles d'études consultés ont répondu oui. Citons seulement RENNES : « Oui, si l'ouvrier est jeune, économe, rangé. » — SAINT-SERVAN : « Oui, la propriété, c'est la liberté. » — PLOUVARA (C.-d.-N.) : « Oui, parce que l'ouvrier comprendra mieux le droit de propriété, parce que ce qu'il aura amassé à la sueur de son front lui sera plus cher que les millions que le fils du riche aura reçus par droit de succession, en dormant. » — BREST : « Les ouvriers acquéreurs et possesseurs se rendront indépendants des patrons. »

ce genre d'habitations, il faut constamment pratiquer un art relativement difficile, celui de la diplomatie. L'expérience a, en effet, maintes et maintes fois démontré, que les personnes les plus sociables manifestent dans certaines occasions leur mauvaise humeur. Ces petites brouilles proviennent généralement des enfants, qui de temps en temps, s'autorisent à essayer la vigueur de leurs biceps. Dans ces circonstances, les parents ont toujours un faible pour leurs chers petits, alors même que les torts seraient entièrement de leur côté.

Quelquefois aussi, ce sont les bourgeois qui se permettent d'oublier que le rôle de la femme sur cette terre, est d'être en toute circonstance un ange de paix et d'union, et qui, oubliant ce rôle, éprouvent le besoin, permettez-moi l'expression, de se dérouiller la langue. Dans ce second cas, tout comme dans le premier, on s'autorise très facilement à dépasser la mesure; de là, naissent des inimitiés qui, malheureusement, durent quelquefois longtemps.

Si, envisageant la question sous un autre angle, nous l'étudions au point de vue des réparations, nous ne tarderons pas à reconnaître qu'ici encore, il y a matière à d'interminables contestations, on discutera sur des *distinguos* et le seul résultat qui en découlera se manifestera par quelques paroles aigres-douces qui auront pour conséquence des froissements d'amour-propre.

Pour toutes ces raisons, j'estime que les maisons collectives ne seront jamais très goûtées des milieux ouvriers (1).

Toutefois, je dois reconnaître que ce genre d'habitations peut offrir des avantages très appréciables. Elles peuvent dans une certaine mesure améliorer la condition des travailleurs en leur offrant, à un prix très abordable, des logements sains, bien aérés, remplissant toutes les conditions indispensables à l'hygiène des familles, mais en règle générale, l'ouvrier manifestera toujours sa préférence marquée pour l'habitation où il sera le seul propriétaire.

Pour ce qui est des maisons-types, je suis d'avis d'accorder aux occupants la liberté la plus complète. Sur ce point, chacun a ses petites préférences, et vouloir envers et contre tout adopter un type unique, serait commettre une faute grave. Le nombre de pièces, sera également proportionné à l'importance de la famille; telle

(1) La plupart des Cercles d'études émettent un avis semblable, appuyé des mêmes motifs. RENNES signale en même temps la difficulté à laquelle on se heurte souvent : « L'idéal est la maison individuelle. Mais les salaires des ouvriers ne leur permettent pas l'acquisition d'une maison individuelle. »

famille se contentera de 3 pièces, telle autre, au contraire, aura besoin de 4, voire même de 5 pièces ; celui-ci préférera une cave, celui-là donnera sa préférence au grenier (1). Dans ces conditions, il est plus rationnel de laisser à chacun la liberté de choisir ce que bon lui semble.

Le Creusot vient d'installer de puissantes usines d'électricité dans le territoire de la petite commune de Champagne-sur-Seine, située à proximité de Fontainebleau et comptant à peine aujourd'hui 500 habitants. Il s'agit d'y amener et par suite d'y loger plusieurs milliers d'ouvriers. Une Société au capital social de 700.000 francs s'est formée dans ce but, la dépense prévue est estimée 4.300.000 francs. La Société se propose de répartir les constructions entre des maisons-blocs à logements collectifs et des pavillons isolés ou accolés, entourés de jardins de type très varié pour éviter l'ennui qu'engendra toujours l'uniformité.

Ce qu'il faut surtout réaliser, c'est donner aux occupants des appartements séparés pour les parents, pour les garçons et pour les filles, c'est avoir dans la maison des cabinets d'aisance bien aménagés et des débarras en quantité suffisante ; puis, pour couronner le tout, il faut absolument qu'un petit jardin entoure la maison. Ce jardin permettra au père de mieux aimer son intérieur, il y trouvera d'ailleurs une occupation attrayante qui le délassera de ses travaux habituels, le retiendra chez lui, tout en procurant à sa famille un supplément de ressources qui n'est pas à dédaigner.

Pour les enfants en bas âge, le jardin a également une grande utilité ; la maman pourra plus tranquillement vaquer aux différentes occupations de son intérieur lorsqu'elle aura la certitude que ses enfants sont en sécurité ; de son côté, elle l'utilisera pour sécher son linge, voire même pour pratiquer dans une certaine mesure l'élevage des poulets et des lapins (1).

(1) Le Cercle de DINARD donne ses préférences à « la maison individuelle avec jardinet entouré d'un petit mur, avec une cave, deux pièces au rez-de-chaussée, deux pièces au premier étage. »

(1) A SAINT-BRIEUC, la Société coopérative des Habitations à bon marché a réalisé plusieurs maisons-types. Les unes sont divisées en quatre parties, dont chacune comprend deux pièces au rez-de-chaussée, deux pièces au premier, un grenier auquel on accède par une échelle mobile. La maison est entourée de tous côtés d'un jardin également divisé en quatre parts où il y a place pour quelques légumes, des fleurs, une petite basse-cour, des cabinets d'aisance, une décharge.

D'autres maisons sont faites de deux parts, avec rez-de-chaussée et étage à deux pièces

Voilà, en résumé, ce que doit comporter une habitation ouvrière proprement dite.

III. — Intervention de l'État, des Départements, des Communes.

Par suite d'un concours de circonstances absolument en dehors de leur volonté, certains industriels se sont trouvés dans l'absolue nécessité de loger leurs ouvriers et employés ; par exemple, lorsque l'exploitation se trouvait dans un pays désert.

Toutefois, pour réaliser ce désir, il faut une grande mise de fonds ; en supposant que le patron puisse faire la première avance, il ne peut cependant accepter de la faire à titre gracieux et voilà pourquoi certains industriels ont cherché à rendre leurs ouvriers propriétaires de leurs maisons en la leur vendant par annuités.

En général, les ouvriers français sont logés dans de bonnes conditions et leurs habitations ne laissent rien à désirer quand elles dépendent des grandes usines : mais il faut également reconnaître qu'il n'en est pas de même quand les industriels n'ont pas à s'occuper du logement de leurs ouvriers, comme c'est le cas dans toutes les villes. De ce fait, il arrive que l'exploitation des logements ouvriers est abandonnée à la spéculation qui, nul ne l'ignore, n'a qu'un seul but, à savoir : tirer le plus possible d'intérêts des capitaux qu'elle engage dans les différentes opérations qu'elle entreprend. Cet état de choses a pour conséquence inévitable de placer les familles ouvrières relativement nombreuses, dans une situation très souvent pénible, par suite de cette dureté de cœur manifestée par certains propriétaires qui ne veulent louer leurs immeubles qu'à des ménages sans enfants. Tout en reconnaissant à ces propriétaires toute liberté d'agir ainsi, en ce sens que, dans notre législation actuelle, charbonnier est maître chez lui, il n'en est pas moins vrai qu'une telle conduite n'est pas exempte de critiques très justifiées.

Certaines âmes généreuses ont répondu à cet égoïsme et dans

chacun, grenier et jardin. L'escalier qui conduit aux étages est commun aux deux familles, ce qui est gênant.

Enfin d'autres maisons sont isolées et construites sur données des locataires.

Les ouvriers se félicitent surtout d'avoir échappé aux appartements urbains, très chers, et d'avoir trouvé pour eux et leurs enfants le grand air et la pure lumière.

une certaine mesure ont transformé cet état de choses, en faisant bâtir de vastes maisons dans lesquelles les familles nombreuses sont assurées de trouver un logement approprié à leurs besoins à des prix défiant toute concurrence. Un prêtre du clergé de Paris, avait réussi à bâtir plusieurs de ces immeubles, dans lesquels il n'admettait comme locataires que des ménages ouvriers ayant au moins 4 enfants.

Combien il serait à désirer que ces personnes aient de nombreux imitateurs, car il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour reconnaître que les familles nombreuses se trouvent dans une situation sociale relativement inférieure à celle qu'occupe dans la société toute famille qui ne compte que 2 enfants au plus! De ce fait, par suite de la multiplicité de leurs charges, elles ne peuvent que très difficilement faire partie des Sociétés d'habitations. C'est donc accomplir une œuvre sociale de première importance, que de leur permettre dans une certaine mesure, de jouir, au point de vue du logement, d'une aisance relative.

Le Conseil supérieur des *Habitations à bon marché* a présenté en mars 1904 à M. le Président de la République son rapport annuel, mentionnant les différentes opérations effectuées pendant l'année 1903.

D'après ce document, le nombre de Sociétés régulièrement approuvées au 31 décembre 1902, était de 65.

En 1903, 16 nouvelles Sociétés ont obtenu l'approbation. En outre, 8 autres sont en voie de formation. Les 16 Sociétés approuvées en 1903 comprennent 4 Sociétés anonymes et 12 Sociétés coopératives. Depuis quelques années, un mouvement se dessine nettement en faveur de la forme coopérative.

En ce moment, il y a en France 109 Sociétés d'Habitations. Dans ce nombre sont comprises 5 Sociétés dissoutes, et celles dont la situation n'est pas définitivement régularisée.

Ces 109 Sociétés se décomposent comme suit :

Sociétés coopératives...	56
Sociétés anonymes....	51
Sociétés civiles.....	2

Comme je vous l'ai dit précédemment un certain mouvement se manifeste en faveur de la forme coopérative.

Pour 18 Sociétés coopératives seulement formées de 1894 à 1899, il s'en est formé 38 de 1900 à 1903.

Les Sociétés anonymes, dans le même temps, sont tombées de 32 à 19.

Ces chiffres montrent que la forme anonyme, très nettement prédominante au début, est aujourd'hui largement dépassée par la coopérative.

IV. — Avantages de la Société coopérative.

Au point de vue essentiellement démocratique, la Société coopérative possède sur la Société anonyme certains avantages très appréciables. Dans la Société anonyme, en effet, la direction est uniquement réservée aux capitalistes; seuls, ces derniers ont voix au chapitre, soit qu'ils gèrent eux-mêmes leur Société, soit qu'ils nomment un comptable qu'ils chargent de cette gestion. (1)

Dans ce genre de Société, les ouvriers n'ont, en aucune façon, le droit de s'immiscer dans ladite gestion. Leur situation vis-à-vis de la Société consiste uniquement à payer la totalité des sommes pour lesquelles ils se sont engagés.

Au point de vue démocratique, ils se trouvent donc dans une situation d'infériorité nettement marquée en ce sens que, de nos jours, l'ouvrier ne laisse pour ainsi dire passer aucune occasion pour manifester son désir d'apporter aux différentes questions qui l'intéressent sa part de bonne volonté.

La Société coopérative a précisément comblé cette lacune en permettant aux ouvriers de s'initier aux différentes opérations de la Société, voire même en leur laissant la pleine liberté de la gérer au gré de leurs désirs. De cette façon, les capitalistes qui ont apporté à la formation de la Société le double appoint de leurs capitaux et de leurs conseils ont, dans une certaine mesure, réalisé dans un petit rayon la véritable démocratie qui consiste à permettre à chaque individu d'apporter à la cause commune l'appoint de ses différentes facultés. Cette manière d'opérer a, en outre, un autre avantage également appréciable qui consiste à diminuer la distance qui sépare les différentes classes de la société. Au bout

(1). La plupart des *Cercles* consultés se prononcent en faveur des coopératives. Cependant les camarades de GUINGAMP penchent pour la société anonyme. Ceux de DINARD pensent « que la société anonyme aurait plus de chances de réussir ». Ceux de RENNES aussi se déclarent partisans de la société anonyme : « Il faut aller, disent-ils, chercher l'argent où il se trouve ».

de quelque temps, une certaine camaraderie ne tarde pas à se manifester entre les administrateurs à quelque condition sociale qu'ils appartiennent; se connaissant mieux, ils s'apprécient davantage et dans une même communauté d'idées et de sentiment, ils travaillent à diminuer ce préjugé idiot qui pose en principe que les diverses classes de la société sont et doivent demeurer ennemies nées l'une de l'autre; alors que en réalité les différentes classes doivent, au contraire, se prêter un mutuel appui à seule fin de réaliser ce précepte divin qui nous ordonne de nous aimer les uns les autres.

La Société coopérative peut, en outre, être considérée comme une véritable Caisse d'épargne.

De nombreux ouvriers pourraient, par l'entremise de la Société coopérative d'habitations, réaliser dans un temps déterminé, un petit capital, grâce à des cotisations mensuelles relativement minimales qu'ils s'engageraient à payer.

Supposons, par exemple, un ménage ouvrier qui a réalisé une petite économie de 1.000 francs, avec ce petit capital, il lui sera possible de souscrire 10 actions de 100 francs, c'est-à-dire 1.000 francs à la Société coopérative d'habitations, puisqu'on a la faculté de libérer ses actions au dixième; ensuite, moyennant un versement mensuel de 2 fr. 50 payable pendant 20 ans, ce ménage aura réussi à réaliser un capital de 1.000 francs.

Ceux qui pourraient trouver trop considérable le versement de 2 fr. 50 par mois pourraient se contenter de ne souscrire que la moitié, c'est-à-dire 5 actions, ce qui représente un versement mensuel de 1 fr. 25, et s'il s'en trouvait qui considèrent ce versement encore trop considérable, ils peuvent malgré tout, faire partie de la Société en souscrivant une action de 100 francs moyennant un premier versement de 10 francs et une cotisation mensuelle de 0 fr. 25. (1)

Comme vous le voyez, tous sans exception peuvent faire partie de la Société coopérative et apporter à cette œuvre essentiellement ouvrière l'appoint de leur bonne volonté (2).

(1) Voir l'Ajone du 15 avril 1905 : La Ruche ouvrière rennaise.

(2) Nos camarades pensent, en général, qu'il faut laisser libre jeu à l'initiative privée dans ces entreprises de constructions à bon marché. S'ils acceptent ou désirent même l'intervention de l'Etat, ils entendent que l'Etat se borne à encourager les Sociétés par des subventions et, s'il le faut, par des lois, mais sans se faire lui-même entrepreneur.

Pour ce qui se rapporte à la législation, voici ce que disait le fondateur de la Société

V. — Les vœux.

Chers camarades, j'ai fini. Je ne crois pas, en effet, devoir m'étendre davantage à seule fin de laisser à la discussion qui va suivre le soin de préciser quelques détails sur lesquels j'ai nécessairement dû passer très rapidement. Toutefois, avant de terminer, je voudrais pouvoir exprimer quelques vœux. Dans une certaine mesure, ces vœux seront très probablement identiques à ceux qu'exprimera demain le camarade Bérest lorsqu'il aura l'honneur de traiter

la Morlaisienne, M. Laurent, architecte, dans une conférence qu'il fit à l'Hôtel-de-Ville de Morlaix, le 22 octobre 1905 :

« Je vous ai dit qu'une loi du 30 novembre 1894 avait accordé certains avantages aux Habitations ouvrières et aux Sociétés qui s'en occupent. Ces avantages ont été précisés dans le règlement d'administration publique du 21 septembre 1895 et dans la loi complémentaire du 31 mars 1896.

Les avantages inhérents aux habitations elles-mêmes sont les uns civils, les autres fiscaux.

D'après les articles 815, 826 et 827 du Code civil, nul ne peut être contraint de rester dans l'indivision. Il en résulte qu'une maison qui représenterait, en grande partie, la fortune d'une famille devrait après la mort de son propriétaire être divisée entre les héritiers, ce qui en nécessite la vente. Cette vente est même obligatoire et doit se faire par justice quand il y a des héritiers mineurs. Cela, vous le savez, entraîne des frais énormes qui absorbent presque entièrement la valeur des petits immeubles, les héritiers se trouvent ruinés au profit du fisc.

La loi de 1894 a dérogé à ces principes du code civil en faveur des Habitations à bon marché.

Elle décide :

1^o — Que si le défunt laisse des descendants, la maison pourra rester indivise entre eux pendant 5 ans. Ce délai est porté à dix ans s'il y a des mineurs parmi les descendants. Et, s'il y a un consentement unanime des héritiers, il peut continuer aussi longtemps qu'il y a des mineurs.

2^o — Que si le défunt ne laisse pas de descendant, l'indivision pourra être maintenue pendant 5 ans à la demande et en faveur de l'époux survivant, s'il est propriétaire de la maison pour moitié et s'il l'habite au moment du décès.

La loi de 1894 favorise donc le conjoint, les enfants, les mineurs. L'indivision est prononcée presque sans frais et sans formalités par le juge de paix après avis du conseil de famille.

Mais, direz-vous, il arrive un jour où l'indivision cesse et on n'a fait autre chose qu'ajourner l'échéance fatale qui doit marquer la ruine de la famille.

Eh bien, non ! messieurs, on n'a pas seulement ajourné la vente et la ruine, on les a évitées. Le propriétaire peut, par testament, indiquer celui de ses héritiers qui, de préférence, pourra reprendre la maison sur estimation.

S'il n'y a pas de testament, le conjoint survivant et co-propriétaire aura la préférence. S'il n'y a pas de conjoint survivant qui soit co-propriétaire et s'il y a plusieurs héritiers qui veuillent reprendre la maison familiale, la majorité décide.

S'il n'y a pas de majorité, il est procédé par voie de tirage au sort. Comme vous le voyez, les dispositions de la loi de 1894 sont une véritable révolution

devant vous des *Logements insalubres*. Nos deux sujets sont pour ainsi dire cousins-germains. De ce fait, par une conséquence inévitable, la même conclusion s'impose.

Le premier de ces vœux, aurait trait à la désinfection des locaux. Il serait à désirer que, au cas où un ouvrier non encore propriétaire viendrait à quitter une habitation à bon marché, ou à mourir, on procédât à la désinfection des locaux, sans oublier la literie et

ans notre code civil en faveur des habitations modestes, elles écartent de la famille la menace d'une liquidation ruineuse, elles assurent la transmission de l'immeuble avec le minimum de frais et de formalités.

Passons aux avantages fiscaux établis en faveur des habitations à bon marché par la loi de 1894.

Nous trouvons d'abord l'exemption, pendant 5 ans, de l'impôt des portes et fenêtres et de l'impôt foncier. Cette exemption équivaut à peu près au 1/10 de loyer, soit pour cinq ans à une demi-année de loyer.

Nous trouvons ensuite non plus une exemption fiscale, mais une facilité pour le paiement des droits de mutations ; cet avantage est peu important, je ne l'indique que pour mémoire, car il ne concerne pas les Sociétés coopératives qui n'ont pas de droit de mutation à payer.

Le dernier avantage consiste dans la faculté donnée à l'acquéreur de contracter à la Caisse nationale d'assurances en cas de décès, une assurance garantissant à sa famille la propriété de sa maison, s'il vient à mourir avant d'en avoir achevé le paiement.

Toutes les faveurs que je viens d'énumérer ne sont accordées par la loi qu'aux *Habitations à bon marché* et ne sont considérées comme telles que les maisons qui remplissent les conditions suivantes :

1° Etre destinées à des personnes qui ne sont déjà propriétaires d'aucune autre maison ; 2° ne servir qu'à leur habitation et à celle de leur famille à l'exclusion de tout commerce ; 3° ne pas dépasser une valeur locative variable avec le chiffre de la population.

La loi ne s'est pas bornée à favoriser les Habitations à bon marché, elle leur octroie en outre :

Exemption de la taxe de main-morte ; exemption de la patente ; exemption de l'impôt sur le revenu attribué aux actions, lorsque ces actions sont nominatives et ne dépassent pas 2.000 francs ; dispense du timbre et enregistrement gratuit des actes de constitution et de dissolution de la Société.

Enfin les lois du 30 novembre 1894 et 20 juillet 1895 ont accordé à ces Sociétés des facilités d'emprunt :

Sont autorisés à prêter aux Sociétés d'Habitations à bon marché :

1° Les hospices et bureaux de bienfaisance jusqu'à concurrence du 1/5 de leur patrimoine ; 2° les Caisses d'épargne, jusqu'à concurrence du 1/5 de leur fortune personnelle et de la totalité du revenu de cette fortune ; 3° la Caisse des dépôts et consignations, jusqu'à concurrence du 1/5 de sa réserve.

Pour bénéficier de ces divers avantages, exemption d'impôts et facilités d'emprunt, les Sociétés doivent remplir les conditions suivantes :

1° N'avoir pour but de leurs opérations que les maisons faisant l'objet de la loi du

les vêtements du défunt, lorsque ce dernier aura succombé à la suite d'une maladie contagieuse.

Dans ce vœu, je réponds à un désir également manifesté par les camarades du Cercle d'études des Carmes à Brest.

Il serait à désirer aussi que les municipalités prélèvent sur leurs budgets annuels, la dépense nécessaire pour l'installation et l'entretien d'appareils de désinfection. Une équipe d'ouvriers serait spécialement attachée à ce service.

Toutefois, pour obtenir sur ce point un résultat efficace, il serait indispensable que les frais nécessités par cette désinfection, soient entièrement à la charge des budgets municipaux, ou tout au moins que cette désinfection soit gratuite pour les ouvriers.

Avant de formuler le second vœu, je voudrais vous rappeler les paroles prononcées en 1885, par le cardinal Manning, à la Commission qui avait été chargée d'étudier la question du logement des pauvres à Londres.

Le Cardinal faisait remarquer que la question du logement des pauvres est très grave et touche par plus d'un côté aux devoirs de l'Etat et à la bonne conduite de l'individu. Sans un foyer fixe, sain et agréable, il est très difficile, disait-il, que la société domestique se maintienne. Mais citons :

« La maison est la citadelle de la famille. Un homme sans foyer

30 novembre 1894 ; 2° limiter à 4 0/0 leurs dividendes annuels ; 3° être approuvées par le Ministre du Commerce.

Vous me demanderez de suite, messieurs, si cette approbation est certaine et si elle ne nécessitera pas en tout cas de trop longues formalités.

Je tiens à vous rassurer à cet égard.

En effet, une circulaire ministérielle toute récente (elle date du 23 juillet 1904), recommande aux sociétés une forme de statut-type et les informe que « si leurs statuts sont identiquement conformes au modèle ministériel, ils pourront être l'objet d'une approbation immédiate. »

Ces différents avantages ne sont peut-être pas aussi importants qu'on eût pu le désirer. Toutefois, il faut reconnaître qu'ils ont néanmoins marqué un progrès et donné un sérieux essor à la construction des maisons ouvrières. Espérons que le législateur trouvera un jour le loisir de revenir sur cette question et d'étudier les nouvelles dispositions que réclament les économistes.

Nous apprenons au dernier moment, fin mai 1905, que la question des *Habitations à bon marché* est revenue devant le Sénat. M. Strauss, rapporteur, estimant que trop peu d'efforts avaient été faits pour donner aux ouvriers des logements salubres, propose au nom de la Commission une loi nouvelle tendant à compléter la loi de 1894.

est un homme insouciant. A Londres, on trouve des exemples de misère épouvantable. Des familles entières vivent dans une seule salle, parfois plusieurs familles grouillent ensemble dans la même pièce, chacune dans son coin. Est-ce tolérable ?

Manquer d'espace, manquer d'air ; ne pas mieux respirer au dehors qu'au dedans, par la négligence du service des voiries et de l'écoulement des eaux ; n'avoir qu'une chambre comme dortoir, séchoir, atelier, cuisine ; être exposé dans ces réduits à toutes sortes d'affections : chroniques lymphatisme, scrofule, chlorose, que sais-je ? et aux maladies aiguës les plus graves : petite vérole, fièvre typhoïde, etc... ; vivre dans une promiscuité déplorable, ou dans le contact d'un monde interlope ou encore dans le voisinage de cabarets borgnes avec tous les vices qui en résultent : naissances illégitimes, alcoolisme, engloutissement de l'épargne ; dépérir dans ces bouges au moral comme au physique, alors que, non loin de là, les richesses s'accumulent et que les capitaux s'entassent par monceaux, par montagnes, au profit de quelques classes ou de quelques individus : est-ce un état de choses qui puisse continuer indéfiniment ?

Non, je le déclare, sur des bases pareilles, une société ne peut pas tenir debout. *Le foyer étant la base de toute constitution sociale, nous sommes en droit de conclure qu'un minimum de salaire équitable sous-entend l'entretien d'un modeste intérieur. »*

Ces paroles du Cardinal concernant l'ouvrier anglais, ne pourraient-elles pas dans une certaine mesure être également appliquées à bon nombre d'ouvriers de notre pays ? Ce serait vous faire une injure par trop grossière que de supposer un seul instant que vous puissiez ignorer qu'en France, de nombreux ouvriers reçoivent comme rémunération de leur travail, un véritable salaire de famine, et ne recevant que tout juste le nécessaire pour ne pas mourir de faim, il est bien difficile à ces pauvres malheureux d'arriver à réaliser une petite économie qui leur permette de suivre dans la voie des réformes sociales, leurs camarades plus favorisés et d'apporter leur petit appoint aux différentes œuvres de mutualité et de coopération qui se fondent journellement dans notre pays.

Voici donc mon second vœu :

Il serait à désirer que l'État nommât une Commission qui mettrait à l'étude l'établissement d'une base nouvelle du contrat de travail et l'élaboration d'un code de travail, à seule fin que les différentes classes de travailleurs reçoivent une rémunération qui leur permette de participer de leurs deniers aux différentes

œuvres sociales, particulièrement à la fondation de Sociétés Coopératives d'Habitations à bon marché.

Je voudrais enfin formuler un troisième vœu en faveur de la Société coopérative de construction des Habitations à bon marché.

Ce système, en effet, paraît le mieux approprié aux besoins précis de notre époque.

Sans exagération aucune, on peut avancer qu'une grande faute a été commise par la presque unanimité des novateurs modernes ; tous ils n'ont eu qu'un seul but : prêcher des droits, laissant complètement de côté la question des devoirs.

Cette manière d'opérer s'explique très facilement. Prêcher des devoirs a toujours été et sera toujours un procédé absolument antipathique aux novateurs.

Il me semble que la Société coopérative peut, dans une certaine mesure, réparer cette lacune et, pour mon compte personnel, je suis pleinement convaincu que ce genre de société contribuera, dans un temps relativement rapproché, à réaliser la véritable démocratie, c'est-à-dire cette organisation sociale où seront portées à leur maximum la conscience et la responsabilité civiques de chacun.

Je formulerais donc ce troisième vœu :

Il serait à désirer que, pour répondre aux aspirations démocratiques de notre temps, la construction des Habitations à bon marché fût partout confiée à des Sociétés coopératives.

H. HERRY, de Morlaix.



DISCUSSION SUR LES HABITATIONS A BON MARCHÉ

MARC SANGNIER. — Camarades, nous allons travailler ensemble. C'est un peu difficile, parce que nous sommes très nombreux, mais nous ferons nos efforts pour arriver à ce que le travail soit très utile. Nous allons donc discuter ce *Rapport* qui est extrêmement sérieux et bien documenté.

Le camarade Herry attend les objections. (*Mouvement d'attention*). Précisons bien les questions et procédons avec ordre.

1^o Est-ce utile de faire des habitations ouvrières ?

2^o Comment faut-il faire les habitations ouvrières ? Y a-t-il intérêt à avoir des sociétés coopératives ? Notre camarade s'est étendu sur ce sujet et a indiqué que ce sont les sociétés coopératives qui dominent. Est-ce un bien ?

3^o Comment, pratiquement, peut-on travailler à multiplier les habitations ouvrières en Bretagne ?

Un CAMARADE. — Les ouvriers ne tiennent pas aux habitations à bon marché parce que ces habitations les immobilisent et les contraignent de subir les exigences des patrons.

L'abbé GOUCHEN, de Brest. — A Brest, les ouvriers sont fixés près de l'arsenal et ont le désir d'y rester, à cause des avantages qu'ils y trouvent.

HERRY. — Cette crainte à laquelle faisait tout-à-l'heure allusion un des camarades, n'est pas fondée. La loi de 1894 a prévu toutes les difficultés qui pouvaient surgir sur ce point. Les ouvriers éprouvent-ils le besoin de quitter leur bien, la Société leur remboursera, non tout-à-fait le total de la somme versée, mais les 5/6 de la somme. La perte n'est donc pas bien grande pour l'ouvrier.

MARC SANGNIER. — Les socialistes, en effet, prétendent que les habitations à bon marché immobilisent les ouvriers. Les socialistes sont opposés à la propriété privée donnée aux ouvriers, parce que, disent-ils, c'est une manière d'en faire des capitalistes (1). Ils ne veulent

pas que les travailleurs possèdent. Plus de la moitié des syndicats ouvriers sont opposés au droit de propriété.

Voilà l'argument dans toute sa force. C'est ce que le socialiste Fournière, professeur à l'Ecole Polytechnique, disait à l'abbé Lemire : « Vous voulez donner aux ouvriers quelques pots de fleurs et une parcelle de jardin pour les détourner des grands efforts de rénovation et de révolution sociales qu'il faut faire aboutir ».

Telle est l'objection socialiste dans toute sa force. L'idée des habitations ouvrières est une idée nettement opposée au socialisme révolutionnaire, parce qu'elle donne à l'ouvrier l'espoir de posséder une propriété personnelle, une maison, un coin de terre. Par conséquent, cela l'enracine, lui donne le tempérament conservateur.

Nous demandons aux camarades : Cela est-il faux ? Jusqu'à quel point cela va-t-il empêcher l'ouvrier d'élaborer des réformes plus larges ? Y a-t-il intérêt à ce que l'ouvrier possède sa maison, ou vaut-il mieux qu'il en soit simplement le locataire ?

Un CAMARADE. — Les socialistes sont 9 fois sur 10 partisans des habitations ouvrières.

L'abbé GOUCHEN. — Les socialistes font eux-mêmes faire des maisons.

ROBIC. — En tout cas, grâce aux habitations ouvrières, on aura la paix pendant quelque temps.

MARC SANGNIER. — Ainsi donc si l'ouvrier possède sa maison, ou s'il travaille surtout dans le but de la posséder, il sera petit à petit détaché du mouvement révolutionnaire. Et comme actuellement le socialisme révolutionnaire se trouve être en fait un mouvement irrégulier, en le détachant du socialisme révolutionnaire, nous le détachons du mouvement anticlérical, et nous travaillons pour l'Eglise et la foi catholique, cela peut être vrai.

Mais je demanderais à nos amis d'examiner la question au point de vue social proprement dit, et non plus au point de vue de l'opportunité politique et religieuse des habitations ouvrières.

Beaucoup de gens, en effet, tiennent des raisonnements analogues pour les coopératives et disent : « Les petits commerçants votent bien ». Par conséquent, il ne faut pas développer les coopératives qui gêneraient les petits commerçants. Il faut défendre le petit commerce contre le socialisme.

C'est un argument, mais sans aucune valeur au point de vue social. Examinons donc la chose au point de vue proprement social. Y a-t-il

(1) On lit dans l'*Eclair* du 30 mai 1905 :

La séance d'hier, au Sénat, s'est ouverte par la discussion d'une proposition de loi tendant à compléter la loi de 1894 sur les Habitations à bon marché.

M. Strauss, rapporteur, estime que trop peu d'efforts ont été faits pour donner des logements salubres aux ouvriers.

Il montre les résultats des modifications apportées à la loi de 1894 ; en favorisant la constructions de maisons individuelles, elles permettront à l'ouvrier d'être logé chez lui, de devenir propriétaire.

— C'est la condamnation du collectivisme, s'écrie M. Riou.

— C'est la diffusion de la propriété individuelle, rectifie M. Strauss.

Ce qui ne détruit en rien, d'ailleurs, la juste réflexion de M. Riou.

intérêt à ce que l'ouvrier possède sa maison, soit enraciné dans un coin du sol et à ce que le paysan possède sa terre ?

L'ouvrier, avec le salariat actuel, n'est pas possesseur de l'usine. Donc, l'ouvrier salarié d'une usine peut se voir forcé de quitter l'usine parce que le patron le renvoie ou il peut aussi trouver une usine meilleure. Dans ces conditions, y a-t-il inconvénient à ce que le salarié soit propriétaire d'une maison située à côté de l'usine, parce que cette maison le fixerait nécessairement à l'endroit où il travaillait ? Ou bien pense-t-on qu'il faut rendre l'ouvrier propriétaire quand même ?

L'abbé GOUCHEN. — Je réponds qu'il y a des inconvénients qu'on n'évitera jamais. Il faut attacher l'ouvrier au sol le plus possible et le garder des vagabondages incessants. Je dis que la maison une fois acquise aide à la reconstitution de la famille.

ROBIC. — L'intérêt de l'ouvrier en général est différent de celui de l'ouvrier en tant que personnalité civile. Au point de vue civil, l'ouvrier propriétaire de la maison ou en train de le devenir, est dans une condition bien supérieure. Ce n'est pas douteux. Mais au point de vue de l'ouvrier en général, il est incontestable que certains ouvriers n'entre-ron jamais dans la combinaison.

Il y a beaucoup d'ouvriers qui savent qu'ils resteront sur place. Il en est ainsi non seulement de l'ouvrier des arsenaux, mais de certaines industries, comme l'industrie de la chaussure à Fougères, où une certaine quantité d'ouvriers savent qu'ils ne quitteront pas.

De plus, ils savent que leur condition ne leur permet de vivre qu'à Fougères, à Rennes, etc.

Il s'agit donc de sociétés ouvrières s'adressant à un public restreint, et il n'y a pas lieu d'attacher une importance extraordinaire à l'argument : « Vous allez rendre l'ouvrier vassal de sa maison et de sa propriété. »

Un CAMARADE. — La question peut se poser d'une façon différente. Un ouvrier qui aura une maison à lui, aura plus de mal à s'engager dans une lutte que pourra soutenir le syndicat, que s'il est simple locataire. Car cette lutte pourrait l'amener à changer d'usine.

ROBIC. — Si les ouvriers sont propriétaires d'un immeuble dans une localité où les syndicats sont composés de membres propriétaires dans le pays, le syndicat sera inattaquable, et si le capital n'était pas assez résistant pour s'opposer aux revendications des ouvriers, les ouvriers seraient maîtres de la situation. L'argument ne paraît donc pas solide.

Un CAMARADE, de Fougères. — L'argument des socialistes n'est pas fondé. A Fougères, on l'a dit, les ouvriers ne quittent pas la ville. Il est donc utile pour eux d'être propriétaires et l'argument socialiste ne vaut rien dans ce cas. Car si l'ouvrier n'est pas rendu propriétaire, qu'ont fait pour lui les socialistes ? Ils n'ont pu, en effet, empêcher la dépréciation des salaires.

MARC SANGNIER. — Dans la plupart des villes, le salaire tend à augmenter.

Le CAMARADE de Fougères. — Pas à Fougères.

HODEBERT. — L'individu tend à la propriété. Si un individu gagne un salaire suffisant pour lui permettre d'acheter une propriété, d'entrer dans une Société de construction à bon marché, il arrivera à payer la somme nécessaire et deviendra propriétaire. Ce sera ainsi un malheureux tiré de peine. Or nous devons tendre à donner à l'ouvrier le plus de bonheur possible. De plus cela obligera l'ouvrier à l'épargne.

MARC SANGNIER. — La perspective de posséder une maison rendra l'ouvrier économe. Cela contribuera à le moraliser. Voilà l'argument.

Quelqu'un demande-t-il la parole ?

Un CAMARADE. — Un ouvrier paie dans une ville un logement au deuxième étage, comprenant deux pièces, 150 francs. Au contraire, dans une habitation ouvrière, il paiera plus cher la location de cette maison. Il n'a donc aucun avantage à devenir propriétaire.

HERRY. — A Lorient, on a essayé d'obvier à cette difficulté et on a résolu d'y donner les logements à des prix avantageux. A Morlaix, nous avons bâti des maisons à quatre pièces. Ces maisons sont payées à raison de 300 francs par an. Il y a 180 francs de location. Une maison de quatre pièces se fait avec 4.000 francs. Si l'on veut faire quelque chose de passable, c'est-à-dire avoir quatre pièces dans la maison, il faut absolument dépenser 4.000 francs, terrain compris.

A Morlaix, nous avons eu 5.000 mètres carrés pour 1 franc le mètre carré. L'Etat a autorisé, par une lettre au Préfet, les établissements publics à vendre une partie de leurs biens et à les vendre à des prix très bas. L'hôpital de Morlaix a vendu à la Société des Habitations à bon marché un champ de 5.000 mètres à 1 franc le mètre carré. Ailleurs, cela peut se produire.

BÉREST, de Saint-Malo. — Le loyer des habitations ouvrières est d'environ 180 francs.

J'ai reçu plusieurs renseignements sur le loyer des logements insalubres. Dans les maisons particulières, le loyer revient en Bretagne à 120, 130, 140 francs, ce qui représente le dixième du salaire.

Donc, en Bretagne, les logements, dont les ouvriers ne sont pas propriétaires, sont à meilleur marché que les logements ouvriers.

M^e SALMON, de Rennes. — Il y a deux raisons qui n'ont pas été données en faveur des habitations ouvrières. La première, c'est que dans les villes où il n'existe pas de Société d'Habitations ouvrières, certains ouvriers, qui ont une petite avance, ont décidé d'acheter une maison, et n'ayant personne pour les aider, ils sont arrivés souvent à des désastres. Ainsi à Rennes, avant l'établissement de la Société d'Habitations ouvrières, nous avons vu un certain nombre de cas de ce genre. Des ouvriers qui avaient mis leurs économies dans une maison sont expropriés complètement de leur maison par suite de maladies au bout de quelques années. Les Sociétés d'Habitations ouvrières remédient à cet inconvénient absolument grave.

Il y a une deuxième raison. Les Sociétés ne sont pas obligées de se borner à bâtir des maisons pour les ouvriers qui veulent devenir propriétaires. Elles bâtiront aussi des maisons à locataires, même des maisons isolées. Elles peuvent ainsi créer des maisons hygiéniques et les donner à un prix modéré. Ainsi la *Ruche Rennaise* vient de bâtir des maisons destinées à des locataires.

Un CAMARADE. — Il y aurait peut-être une troisième raison. C'est que contrairement à ce que disaient les socialistes par la bouche de Marc... (*Bruit et rires. Oh! Oh!*)

MARC SANGNIER, *riant*. — Je n'ai fait que résumer les arguments des socialistes. Ce n'est pas moi qui dis cela.

Le CAMARADE, *continuant*. — Contrairement aux affirmations socialistes, les Habitations à bon marché, bien loin de diminuer la force de résistance de l'ouvrier vis-à-vis du patron, l'augmentent pour l'ouvrier qui est propriétaire, lorsqu'il est fixé au sol auprès de l'usine. Il est vrai que pendant la période où il n'aura pas encore acquis sa maison, il se trouvera dans un état d'impuissance et d'infériorité. Mais du jour où il sera propriétaire, s'il est vrai qu'il hésitera à s'engager dans une grève, dans une discussion avec le patron pour une cause futile, il pourra pousser la résistance plus loin quand ce sera pour une cause vitale. Il aura derrière lui sa maison qu'il ne pourra quitter et ce sera une force dans la bataille.

HODEBERT. — Il me semble que là où il y a une seule usine occupant des ouvriers de même profession, la propriété est un obstacle. Il est alors l'esclave du patron. Au contraire, dans une ville où il y a de nombreuses industries, il est très facile à l'ouvrier d'être propriétaire.

M. DESGRÈES DU LOU, *avec une certaine impatience*. — Il me semble que la question n'est pas très claire et que la lucidité manque dans tout cela. Qu'est-ce que cette discussion qui a lieu depuis quelques instants? Beaucoup d'autres questions se posent. Faut-il faire ou ne pas faire des maisons à bon marché?

MARC SANGNIER. — Donnez votre avis. Dites sur quoi vous voulez une indication précise.

M. DESGRÈES DU LOU. — Il serait nécessaire que la question fût bien posée. Jusqu'à présent vous n'avez pas conclu.

GEORGES HOOG. — Les conclusions ont l'habitude de suivre les discussions.

L'abbé GOUCHEN. — Partout les ouvriers qui le peuvent demandent à bâtir des maisons ouvrières : ces maisons l'assagissent et le font réfléchir. De plus, ils ne sont pas liés à la maison, ils peuvent s'en aller. Enfin, puisque tous demandent des maisons, c'est qu'elles sont bonnes.

HERRY. — L'expérience montre que les ouvriers peuvent rarement devenir propriétaires sans l'intermédiaire des Sociétés d'Habitations. Il

faut 20 ans à un ouvrier pour amasser 3.000 francs. Mais ce n'est pas à 50 ans qu'il fera bâtir des maisons. A cet âge, on préfère conserver son capital et on ne tient pas à devenir propriétaire.

L'abbé GOUCHEN. — Le meilleur juge dans la question, c'est l'ouvrier lui-même. S'il désire être propriétaire, c'est pour de bonnes raisons. Il a autant que personne le souci de ses intérêts.

Un CAMARADE, de Redon. — Dans les centres où il y a plusieurs usines de même espèce, il y a toutes sortes de raisons pour constituer des Sociétés d'Habitations à bon marché. Dans les autres, il vaudrait peut-être mieux ne pas construire de maisons à bon marché, parce que l'ouvrier serait trop l'esclave du patron.

L'abbé GOUCHEN. — Il me semble que quand l'ouvrier aura été fixé au sol, sera résolu le problème qui vise le maintien de l'industrie, à savoir la présence sur les lieux des ouvriers nécessaires à cette industrie. De plus, les ouvriers groupés par les maisons ouvrières feront une coopérative de production pour échapper à la mainmise du patron.

Un CAMARADE. — Les enfants seront alors déterminés à embrasser la profession de leurs pères.

MARC SANGNIER. — On ne supprimera pas tous les inconvénients.

Un CAMARADE. — Il n'y a pas de règle générale à ce sujet. Il faut étudier la situation de l'ouvrier dans chaque localité et agir au mieux de ses intérêts.

Un autre CAMARADE. — Il est dangereux de rendre l'ouvrier propriétaire dans une ville où il n'y a qu'une seule usine, parce que l'usine peut fermer ses portes à la suite d'une catastrophe, et que l'ouvrier se verra obligé de rester sans salaire avec sa maison.

Un CAMARADE. — La majorité des ouvriers ne sont pas voyageurs, mais fixes. On s'est beaucoup trop attardé sur la question des ouvriers voyageurs.

M. DESGRÈES DU LOU. — Je suis troublé par la discussion qui vient de se produire. (*On rit.*) Mais oui! J'avais jusqu'à présent cru que la question de savoir si l'ouvrier doit être mis à même par certains moyens d'arriver à devenir propriétaire, était une question tranchée d'avance. La propriété est un droit. Il s'agit de savoir si on va faciliter aux ouvriers, qui veulent être propriétaires, les moyens de le devenir. Il s'agit de savoir si le *Congrès*, dans la plénitude de son indépendance (*on rit encore*), doit décider que les Sociétés d'Habitations ouvrières à bon marché sont une bonne chose, parce qu'elles mettent à la disposition des ouvriers certains moyens qui leur permettent de louer une maison et de devenir peu à peu propriétaires. Voilà la question. Je prétends que cette question étant ainsi posée, on doit y répondre par l'affirmative.

On doit dire : la propriété en soi est une chose bonne ; elle a toutes sortes d'avantages. Elle attache l'homme au sol ; elle donne à celui

qui est propriétaire certaines habitudes d'économie, de stabilité ; elle donne au foyer une assiette. Le Congrès va-t-il se déclarer hostile à la propriété ouvrière, parce que l'ouvrier sera moins libre, en certains cas, dans sa résistance au patron ? Je trouve insensé que la question puisse se poser dans un Congrès comme celui-ci. (*Mouvements divers. Rumeurs. Rires. Exclamations.*)

ROBIC. — L'argument de M. Desgrées du Loû est celui-ci. La propriété est un droit. Donc, il faut favoriser les habitations ouvrières. Mais, pourrait-on dire, ne rien faire, ou se mettre en chômage, c'est aussi un droit ! Serait-il bon en vertu de ce droit que certaines Sociétés favorisent le chômage chez l'ouvrier ? (*On rit.*)

MARC SANGNIER. — Voici la question qui se posait : Est-il bon de développer un mouvement dans le sens des Habitations ouvrières possédées par les ouvriers ? Les arguments *pour* sont les suivants : Il est bon d'habituer l'ouvrier à la propriété, parce que la propriété développe en lui des sentiments d'ordre, une certaine honnêteté et, comme le disait le camarade Robic, un certain instinct de conservation sociale opposé aux idées révolutionnaires. D'autre part, il est bon que l'ouvrier ait un logement, de sorte que la famille puisse se développer.

Voici les arguments *contre*. Le patron aura plus de prise sur l'ouvrier le jour où celui-ci aura une maison, parce que l'ouvrier ne voudra pas aussi facilement quitter l'atelier où il travaille. Dans le cas où il n'y aurait qu'une seule usine, il serait plus sous la main du patron.

Autre argument. Cela coûtera beaucoup plus cher. L'ouvrier sera forcé de s'imposer certaines privations plus fortes et pourrait ainsi ne pas avoir un salaire suffisant pour vivre avec sa famille.

D'autres camarades ont dit que cela dépendait des cas et qu'il n'y a aucune règle.

Un autre a dit : Dans le cas où il y a plusieurs usines, on pourra faire des maisons ouvrières, autrement non.

M. Desgrées du Loû a dit enfin (*Rires*), qu'il était inconvenant de poser la question.

L'abbé GOUCHEN. — L'ouvrier craint souvent d'entreprendre la construction d'une habitation, parce qu'il est difficile dans nos villes de trouver du terrain. A Brest, les terrains coûtent 25 francs le mètre carré. Voici ce que nous allons faire. La Société des Jardins ouvriers qui s'est fondée à Brest, a acheté un grand terrain au prix de 8.000 francs.

Dans ce terrain, il y a deux zones, dont l'une est assujettie aux servitudes militaires. On ne peut y bâtir qu'avec des matériaux légers. Dans l'autre, on peut bâtir en maçonnerie.

La Société des Jardins ouvriers possède là 4 maisons. Les fondations de 2 autres sont sorties de terre. Il y a deux types. Les unes sont du type Jumelet. Nous avons donné le terrain à 1 franc le mètre carré, et nous avons pris là-dessus nos frais. Les ouvriers ont bâti eux-mêmes.

Quatre jeunes ouvriers, dont 2 du Cercle d'études de Brest, après avoir totalisé leurs économies, se trouvant posséder chacun 2.000 francs, ont acheté le terrain sur lequel ils ont bâti une maison, dont le tracé a été fait par eux. Un ingénieur civil de la ville leur a donné ses conseils.

Un inconvénient pouvait se présenter. On a vendu à ces ouvriers du terrain à 1 franc le mètre carré. N'allaient-ils pas faire bâtir des maisons casernes et se faire des rentes ? Nous avons pris nos précautions. Le terrain est vendu avec cette stipulation que la Société des Jardins ouvriers se réserve le droit de préemption.

Si les loyers que paient les ouvriers en ville, étaient capitalisés, ils suffiraient en dix ou quinze ans à payer des maisons très saines. A Brest, dans les quartiers les plus tristes, la moindre chambre se paie 70, 80 et 110 fr. et l'on s'y trouve entassé. Dans de meilleurs quartiers, il faut la payer 200 à 220 fr. En quinze ans, les loyers totalisés auraient payé la maison bâtie.

HERRY. — Dans les grands centres, on veut faire surtout des Sociétés anonymes. Les capitalistes n'ont aucune confiance dans les ouvriers. Mais dans les petites villes, tout le monde se connaît dans une société. Les capitalistes qui peuvent aider la Société, peuvent être assurés que les ouvriers feront leur possible pour payer. Dans les grandes villes, ce n'est pas cela. Voilà la grande difficulté. Seules, les petites villes ont intérêt à former des sociétés coopératives. Dans les grandes villes elles seront en majorité anonymes.

ROBIC. — Un mot avant d'aborder cette question. Avez-vous des difficultés d'administration pour la comptabilité ?

HERRY. — Non. Nous avons un architecte très compétent qui travaille à titre gratuit.

Un CAMARADE. — A qui incombe le soin des réparations, quand elles deviennent nécessaires ?

HERRY. — Les petites réparations sont à la charge des propriétaires qui s'y engagent. Les grosses réparations sont à la charge de la Société. Toutes les Sociétés ont un fond de réserve pour les grosses réparations.

D'ailleurs, on peut avoir tous les renseignements désirables sur ces questions à la *Société française des Habitations à bon marché*, à Paris, rue Lavoisier, 4.

Un CAMARADE. — N'y aurait-il pas lieu de diminuer le prix de location de la maison et de laisser à la charge de l'ouvrier les grosses réparations ?

HERRY. — Je suis de votre avis. Mais il est bien difficile avec 1 1/2 p. 100 de faire face à toutes les dépenses. Une Société a une foule de dépenses, entre autres celles du papier timbré qui est très cher. A Morlaix on a payé 315 fr. de papier timbré.

A ce moment, la discussion s'embrouille un peu. D'ailleurs, on est fatigué et il se fait tard. Il est onze heures.

MARC SANGNIER propose de renvoyer la discussion sur la nature des Sociétés à bon marché à la séance du lendemain. Il en est ainsi décidé. Nous donnons de suite la fin de cette intéressante discussion.

L'abbé GOUCHEN. — Le camarade HERRY nous a signalé hier les Sociétés anonymes qui n'ont pas notre sympathie et les Sociétés coopératives pour lesquelles nous avons manifesté nos préférences. Je voudrais faire remarquer que nous ne pouvons essayer de rendre tous les ouvriers propriétaires. Mais il faut s'adresser autant que possible aux jeunes gens qui entrent en ménage. Or, il y a peut-être un autre moyen à proposer pour les rendre propriétaires d'une habitation. S'ils ont les sommes suffisantes, cela va de soi, ils se procurent le terrain. Sinon, les Syndicats, qui constituent un patrimoine collectif, peuvent employer les bénéfices à l'acquisition du terrain. Ils auront meilleur marché en achetant en grande quantité.

D'autre part, comme je le disais, les ouvriers peuvent être tentés au bout de quelque temps de faire une spéculation et de revendre le terrain. Ce serait la ruine de l'œuvre. Pour éviter ce danger, on s'est réservé le



DEVANT LE GYMNASSE MUNICIPAL.

droit d'acheter au prix de vente. La propriété des ouvriers n'en est pas diminuée. Ils peuvent la transmettre par héritage à leur famille. Mais ils ne peuvent pas la revendre au détriment de la Société. C'est là une précaution utile.

Si quelques camarades désirent être plus complètement renseignés à ce sujet, je me mets à leur disposition. Nous pourrions leur offrir des plans de maisons.

HERRY. — Je demande à préciser un point. A Morlaix, nous avons une Société coopérative. Cette Société a paré, dans une certaine mesure

au danger signalé par l'abbé Gouchen. Quand un ouvrier veut vendre sa maison, la Société a le droit de l'acheter au prix qu'elle a coûté et elle a droit de préemption. La loi de 1894 a un article particulier à ce sujet, quand elle parle de sous-locations de maisons.

L'abbé GOUCHEN. — Pour parler simplement des acquisitions de terrain, voici un cas qui se présente souvent. Les ouvriers ont quelques économies, mais pas suffisantes pour bâtir une maison. S'il n'y a pas de Société coopérative, ils ont un autre moyen ; c'est de fonder pour l'occasion une caisse Raiffeissen. Ainsi ils trouveront aisément la somme relativement minime qui leur sera nécessaire pour ces constructions. Le prêt est hypothécaire.

ROBIC. — Les caisses Raiffeissen ne permettent pas de rembourser par annuités.

L'abbé GOUCHEN. — Pardon, et au bout de quelques années, le prix du loyer aura ainsi éteint la dette. La somme consacrée à l'amortissement n'équivaut pas celle qui est affectée tous les ans au loyer.

HERRY. — On prête à 2 p. 100. La Caisse des dépôts et consignations donne à 3 p. 100.

ROBIC. — La Société parvient-elle à nouer les deux bouts ?

L'abbé GOUCHEN. — Oui. Nous avons vendu le terrain plus cher qu'il nous a coûté.

MARC SANGNIER. — Alors c'est simplement une œuvre philanthropique.

L'abbé GOUCHEN. — En donnant au prix coûtant, elle réussirait à faire ses affaires.

MARC SANGNIER. — Les résultats obtenus à Brest perdent un peu de leur valeur probante.

L'abbé GOUCHEN. — Nous avons fait les habitations ouvrières sur les jardins ouvriers.

MARC SANGNIER. — Pour Brest c'est excellent. Mais au point de vue de la valeur probante de l'exemple, cela ne peut se généraliser partout. Personne n'a plus d'explications à demander ?

Me BIENVENUE, avocat à Saint-Brieuc. — Camarades, je n'avais pas l'honneur d'assister à votre réunion hier soir. Ici il existe aussi une Société d'habitations ouvrières qui donne d'excellents résultats.

Me BIENVENUE donne ensuite des renseignements sur le fonctionnement de l'œuvre des Habitations ouvrières à Saint-Brieuc et sur les différents types de maisons construites. (Voir les notes pages 12 et 16.)

Il conclut par cette aimable invitation :

Ceux d'entre vous qui veulent se rendre compte de ce que l'on peut faire avec les Sociétés Coopératives n'ont qu'à venir voir les résultats obtenus ici.

J'ai à côté de moi le constructeur, M. Courtois, qui voudra bien vous conduire. Je suis heureux de saluer le président du *Sillon*, MARC SANGNIER, que j'ai eu le plaisir d'applaudir il y a un an.

MARC SANGNIER. — Je vous remercie de l'aimable proposition que vous nous faites. Nos amis se feront un plaisir d'y accéder.

ROBIC à M^e Bienvenue. — Est-ce que vous rendez l'assurance obligatoire ?

M^e BIENVENUE. — Non. L'assurance est à prime mixte. En cas de mort, l'ouvrier devient propriétaire immédiatement. Plusieurs maisons ont été acquises par les locataires qui les occupaient depuis des années. Trois ouvriers sont devenus propriétaires de leur maison.

ROBIC. — Vous faites les grosses réparations ?

M^e BIENVENUE. — Les réparations d'entretien restent à la charge des locataires.

La discussion est terminée.

MARC SANGNIER lit les vœux proposés par le Rapporteur et les camarades et les met aux voix :

Premier vœu :

Le Congrès, considérant que les raisons nombreuses en faveur des Habitations ouvrières étant d'ordre général et fondées sur le droit naturel, et les raisons opposées, en petit nombre, étant d'ordre particulier, estime qu'il faut encourager la formation des Sociétés d'Habitations à bon marché.

Deuxième vœu :

Le Congrès, considérant que la Société coopérative, en général, peut contribuer à la réalisation de la véritable démocratie, c'est-à-dire au développement de la conscience et de la responsabilité civiques des coopérateurs, désire que la construction des Habitations à bon marché soit confiée partout à des Sociétés coopératives.

Troisième vœu :

Le Congrès, considérant qu'un salaire insuffisant ne permet pas actuellement à l'ouvrier de participer de ses deniers à la fondation d'œuvres sociales et spécialement à la création de Sociétés coopératives d'Habitations à bon marché, émet le vœu qu'une Commission, instituée par l'Etat, mette à l'étude l'élaboration d'un code du travail où l'on établirait les bases d'un nouveau contrat du travail, et d'une nouvelle réglementation du salaire.

Ces trois vœux sont adoptés par le Congrès.

DEUXIÈME JOURNÉE

La Messe du Congrès.

Dès huit heures, l'église cathédrale est envahie par la foule de nos camarades qui se massent dans la nef du centre.

Au chœur, dans les stalles, ont pris place des prêtres et des chanoines, auxquels nous tenons à témoigner publiquement notre gratitude. Ce témoignage de sympathie nous est allé droit au cœur.

Sur les dalles du chœur, nos camarades de la *Jeune Garde* en costume.

M. le chanoine du Bois de la Villerabel, Vicaire général honoraire du diocèse de Saint-Brieuc, délégué officiel de Mgr Fallières auprès du Congrès, voulut bien lui-même dire la messe. Après l'Evangile, il monta en chaire. Nous ne cachons pas que nous attendions ce moment avec une certaine impatience. Nous savions sans doute que le mouvement du *Sillon*, encouragé à Rome, ne pouvait qu'être béni par Monseigneur l'Evêque de St-Brieuc : dans une lettre à notre camarade Michel Even, Mgr Fallières avait bien voulu avec une bienveillance très marquée, nous en donner l'assurance formelle. Il nous avait dit en effet : « *Les encouragements que le suprême Pasteur Pie X, glorieusement régnant, a donnés à votre œuvre lorsqu'il vous disait il y a quelques mois : Nous vous aimons et désormais chacun de vous pourra Nous considérer non pas seulement comme un Père, mais comme un Ami, nous inclinent à recevoir favorablement votre demande et à vous accorder notre paternelle bénédiction* ». Et même Monseigneur n'avait-il pas ajouté : « *Nous avons toujours encouragé sans exclusion toutes les initiatives approuvées par la Sainte Eglise, parce que, se développant sous le contrôle de la hiérarchie divinement constituée par Notre Seigneur Jésus-Christ, elles sont préservées contre les périls de l'esprit de parti.* »

Mais pourtant, il nous tardait d'entendre une voix autorisée nous redire publiquement les bénédictions et les encouragements de Monseigneur. Grande fut donc notre joie, grande aussi, paraît-il, fut la

surprise de certains, d'entendre M. le Chanoine de la Villerabel, dans une éloquente improvisation, nous dire que Monseigneur l'Evêque nous prenait sous sa protection parce que nous étions ses fils, qu'il attendait de nous de grandes choses pour la réconciliation de notre démocratie avec le Catholicisme.

Et lorsque, évoquant, avec l'Evangile, le souvenir des deux disciples d'Emmaüs, dont le cœur se trouvait brûlant d'amour au moment où leur parlait le divin Inconnu, et dont les yeux s'ouvrirent à la fraction du pain, M. le Chanoine de la Villerabel nous rappela que notre premier devoir, pour réussir dans notre entreprise, était d'aimer le Christ Jésus, de nous complaire en des entretiens où nous parlerions de Lui, de nourrir notre âme de sa chair sacrée, afin d'y faire croître cet amour plus fort que la haine, d'y faire naître cette préoccupation de l'intérêt général qui tue l'égoïsme ; — à ce moment-là, il nous sembla sentir le Divin Ami Lui-même, nous redire au cœur tout ce qu'il nous avait dit déjà, et comprendre mieux que jamais le vide des efforts de ceux qui ne vont pas jusqu'à cette source vive, jusqu'à cette fournaise ardente de charité, chercher l'eau qui rafraîchit et la flamme qui embrase...

La Messe continue cependant. Nos âmes, toutes pleines de douces et fortes pensées s'épanchent dans le chant du *Magnificat* et du *Credo* sous les voûtes séculaires de la vénérable basilique, qui avaient vu s'écouler tant de générations si fermement et si loyalement catholiques. Une génération nouvelle ne se levait-elle pas, en ce début du *xx^e* siècle, catholique avant tout et soucieuse plus que quiconque autour d'elle, de travailler à refaire une société avide de bonheur, de justice et d'amour, mais désorganisée par l'athéisme, l'anarchie et la haine ? Et cette génération venait, à son tour, recevoir, dans une étreinte, le baiser du Christ qui est la Vérité, la Justice et l'Amour.

Dans la chapelle du Très Saint-Sacrement, après la messe, nos camarades se pressent nombreux à la Sainte Table. Une fois de plus, ils redisent au Maître adoré qu'ils l'aiment et qu'ils veulent, par leurs efforts, Le faire aimer autour d'eux. C'est le commencement d'un colloque qui doit se continuer au fond des cœurs durant ces deux journées du Congrès...

Nos camarades savent la douceur de cet acte divin qu'est la Communion. Ils savent aussi le bonheur qu'ils éprouvent à parler entre eux du Christ, des tristesses et des difficultés du présent, des espérances et des certitudes d'un avenir plus proche qu'on ne pense. Jamais ils n'oublieront les moments délicieux où ils se redisaient entre eux ces choses, en se rendant à leurs séances de travail, à la réunion publique, au banquet. Et ce sera là un des plus doux souvenirs du Congrès.

Deuxième Séance de travail.

Vers neuf heures, l'immense salle du Gymnase municipal se remplit. Nos camarades sont assis sur des chaises, ou sur des bancs, ou debout en très grand nombre. Hier soir, nous étions 500. Ce matin, nous sommes 800 et plus.

Les congressistes, en effet, continuent d'affluer. Les trains du matin en avait amené. De tous les pays voisins, des groupes de jeunes étaient

accourus, désireux de voir à l'œuvre le *Sillon*, d'assister aux séances de travail, d'entendre MARC SANGNIER. Un irrésistible mouvement de curiosité attire toutes ces âmes ardentes et l'on sent que la curiosité se transforme vite en sympathie, en admiration et chez quelques-uns en enthousiasme...



LA JEUNE GARDE A LA MER

Au fond de la salle, à la grande

joie du camarade Richard, les brochures, les tracts, les *Comptes-rendus* du Congrès National de Février dernier, les *Sillons*, les *Ajoncs*, les *Poésies* et les *Chants* de la *Jeune Garde* s'enlèvent avec rapidité, ainsi que à la porte du Gymnase. les épis cravatés de rouge du *Sillon* et les cartes d'entrée à la Conférence publique du soir...

M. le chanoine de la Villerabel, est, ce matin, et il sera, ce soir, aux côtés de Marc Sangnier.

Après la prière, la séance commence.

On finit la discussion commencée la veille sur les *Habitations à bon marché*. Nous avons donné déjà la fin de cette discussion.

Puis on aborde la seconde question proposée au travail de nos camarades : les *Logements insalubres* en Bretagne. La parole est donnée au camarade E. Bérest, de Saint-Malo.

Les Logements insalubres en Bretagne.

Rapport présenté par le camarade BÉREST, de Saint-Malo.

Mes Chers Camarades,

J.-J. Rousseau a dit quelque part que *l'hygiène est moins une science qu'une vertu*.

Le mot n'est que partiellement exact : elle est une vertu, il est vrai, cette vertu qui suppose mille qualités de travail, de propreté, d'ordre, de tempérance ; mais elle est aussi une science : la science des soins et précautions à prendre pour conserver la santé et préserver des maladies. Elle formule des règles précises, raisonnées dont, au dire des hygiénistes, on ne saurait s'écarter sans courir le risque d'altérer profondément la santé, et de porter ainsi un grave préjudice aux individus et à la Société.

Ces hygiénistes sont gens fort exigeants : il n'est aucun détail de notre vie, si minime soit-il, qu'ils n'aient la prétention de régenter ; et peut-être poussent-ils, jusqu'à une excessive minutie le soin de nos santés. Que de personnes vous tiendront ce langage : « Je me trouve dans telle ou telle condition absolument contraire aux prescriptions des médecins, et je ne m'en trouve pas plus mal. J'ai négligé telle prescription que l'on me disait indispensable, que m'en est-il arrivé de fâcheux ? » Et elles semblent dire vrai : peut-être la Providence le permet-elle pour éviter de trop folles prétentions d'orgueil aux hygiénistes, plus souvent il se trouve qu'un danger contre lequel ils préconisent certains remèdes se trouve écarté par des conditions d'autre part éminemment salubres ; mais il faut bien leur accorder qu'un minimum de précautions est indispensable et que l'absence de ce minimum constitue un danger pour la santé publique : corps et âmes en souffrent.

Travailler à assurer à l'ouvrier des logements salubres, propres,

agréables, ce n'est pas comme l'a très justement remarqué le docteur Rochard (1) enseigner à la classe laborieuse « le culte de l'argent, ni le goût des jouissances matérielles », mais c'est au contraire lui inspirer « le goût du travail et celui de la famille. »

Il y a longtemps que Jules Simon a fait la lugubre description du « logement hideux, pourvoyeur de cabaret », où se prennent les habitudes de paresse et de débauche. Comment l'ouvrier fatigué par une pénible journée, se plairait-il à passer sa soirée dans une chambre sans air, humide et froide au milieu d'enfants rendus malingres, souffreteux, maussades par les conditions déplorables d'une habitation défectueuse ? Comment la femme prendrait-elle goût à tenir son intérieur propre et agréable, quand elle pourra se dire que quoi qu'elle fasse, le plancher et les murs seront toujours noirs et tristes ? Comment garçons et filles, entassés dans une même pièce ne prendront-ils pas de bonne heure l'habitude de s'échapper du taudis familial pour aller faire dans la rue l'apprentissage de tous les vices ? Il n'est pas besoin que nous insistions davantage sur ce point : la morale, l'esprit chrétien, la famille et la société ont tout à gagner à ce que l'ouvrier aime son *chez soi*, qu'il s'y plaise, qu'il ait le souci de s'y retrouver le plus possible avec les siens, qu'il s'y attache et qu'il y apporte toutes les améliorations que ses ressources lui permettront.

L'étude sommaire des règles de l'hygiène et de la façon dont elles sont généralement observées en Bretagne fera l'objet de la première partie de ce Rapport. Une seconde partie aura trait à cette vertu hygiénique qui est la propreté ; une troisième sera une digression en dehors de l'hygiène proprement dite, dans la question du loyer des maisons ouvrières ; enfin, en quatrième et dernier lieu, nous chercherons ce qu'ont fait et ce que doivent faire l'Etat et les particuliers pour améliorer les conditions hygiéniques des logements ouvriers.

I. — Hygiène.

La santé est le premier élément de bonheur ici-bas, et les trois grands ennemis de la santé dans nos maisons sont : l'humidité, l'absence d'air et de soleil, la présence des immondices.

Chacun connaît l'impression de froid glacial et pénétrant que l'u-

(1) Cf. *Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1887.

midité produits sur nous ; de plus la science nous enseigne que l'humidité est éminemment favorable au développement d'un grand nombre de microbes nuisibles. Une maison humide est une habitation insalubre, et l'humidité peut provenir soit du sol, soit du fait de la construction, soit du manque d'air.

Une maison construite sur un terrain vaseux, marécageux, à moins de précautions et de travaux de dessèchement, sera bien vite envahie par l'humidité qui pénètre dans les murs et se répand dans les appartements. Ajoutons que bien souvent de ces terrains s'échappent des germes de maladie : fièvres typhoïdes, tuberculose, paludisme, etc., surtout pendant les travaux de terrassement.



LE CAMARADE E. BÉREST, DE SAINT-MALO.

Même dans un terrain sec, il est malsain de loger dans les sous-sols, c'est-à-dire dans des chambres dont la partie supérieure seule est au-dessus du sol, le reste se trouvant à un niveau inférieur. Les caves également ne doivent pas être habitées à cause de l'humidité qui s'y accumule ; on ne peut même

pas, disent les hygiénistes, approuver leur utilisation comme cuisines, buanderies, etc. où l'on séjourne habituellement.

La même raison rend malsaine une habitation dont les plâtres ne sont pas secs, et comme, dans la maçonnerie dont sont faits les murs, il entre un grand volume d'eau (200 litres par mètre cube), il faut attendre, avant de crépir ou d'enduire, que cette masse liquide soit évaporée afin qu'elle ne devienne pas une source de perpétuelle humidité.

Dans plusieurs villes on nous signale, et nous avons remarqué le fait à *Saint-Malo*, la fâcheuse méthode de faire sécher le linge dans l'appartement où l'on couche. — Les logements ouvriers des villes

ont moins à craindre l'humidité que les logements agricoles ; cependant à *Saint-Brieuc* et *Lorient* le manque de pentes dans les quartiers ouvriers produit des foyers d'infection où stagnent les eaux ménagères. A *Lorient*, les alentours des pompes de ces quartiers sont dans le plus grand état de malpropreté. — Dans la campagne bretonne, l'absence presque générale de fosses à purin transforme les cours de nos fermes en canaux putrides, il s'y forme des sortes de rigoles appelées « douves », remplies de purin, et d'un voisinage très malsain (*Plouvara*) ; à *Langoat*, par les grandes pluies certaines cours sans écoulement facile sont inondées ; de même à *Lannilis*, où, le terrain très uni ne favorise pas l'écoulement des purins qui stagnent, s'évaporent à la porte des habitations, quelquefois s'y infiltrent à travers le sol ou même débordent par dessus le seuil. A *Plérin*, un marais stagnant, situé près d'une pompe a occasionné dans le bourg de nombreux cas de fièvre typhoïde. Dans le même village, une maison située près d'un marais transmet à ses habitants des cas de fièvre paludéenne. A *Langoat*, une habitation, dont une partie est en contre bas du sol et située dans un véritable marécage, a, de l'avis général, la triste réputation de servir d'hôpital aux familles qui s'y succèdent.

Le second ennemi de l'hygiène dans un logement est, avons-nous dit, l'absence d'air et de soleil. Avec lui le bon soleil apporte dans une chambre la lumière et la gaieté, la chaleur et la santé. Une maison qui n'a pas largement sa part de soleil est toujours humide et devient vite insalubre. Dans notre région la meilleure orientation est N.-O., S.-E. ou N.-E., S.-O.

Dans les villes, cette condition est souvent difficile à réaliser, mais l'important est que le soleil pénètre, et il ne peut le faire que si la maison a des ouvertures sur la rue, et si cette rue n'est pas trop étroite, ou les maisons trop hautes. Pour que tous les étages reçoivent bien leur part des bienfaisants rayons du soleil, il faudrait que la largeur des rues fût égale à la hauteur des maisons. Combien rarement dans nos villes cette condition est réalisée !

Il ne devrait jamais, disent les hygiénistes, y avoir plus de trois étages à une maison. La statistique nous apprend que les quatrième et cinquième étages sont ceux où la mortalité est la plus élevée ; dans les sous-sols elle est un peu plus faible. Mais ceci ne prouve pas du tout que l'habitation des sous-sols soit préférable à celle des combles : la mortalité est plus grande dans ces derniers parce que les habitants en sont plus pauvres et moins bien partagés à tous

égards que ceux des sous-sols, généralement habités par des boutiquiers ou débitants possédant une aisance relative.

Plus importante encore que la question d'exposition est la question d'aération. Il faut à l'homme environ 50 mètres cubes d'air neuf par heure. L'air est vicié par l'expiration qui produit de l'acide carbonique, par les fonctions cutanées, par les mille poussières en suspension dans l'atmosphère, parmi lesquelles il y en a de microbiennes, enfin par les immondices qui exhalent des gaz délétères. Il faut donc renouveler l'air fréquemment par de larges ouvertures, portes et fenêtres, mettant les appartements en communication avec l'air extérieur et donner à ces appartements des dimensions suffisantes (25 mètres cubes par habitant). Beaucoup de gens croient à l'influence néfaste des courants d'air ; ils ont raison s'il s'agit de ces minces filets qui n'atteignent qu'une partie du corps et sont particulièrement intolérables, mais ils ont tort de craindre les grands déplacements atmosphériques qui s'opèrent d'une fenêtre à l'autre, sans vitesse excessive, en raison même de la largeur de ces fenêtres. D'ailleurs la formule : « Pour qu'il y ait assez d'air il faut qu'il y en ait de trop », nous paraît toujours constituer une indication générale parfaitement fondée et qu'il est bon d'avoir présente à l'esprit (1).

Nos cultivateurs ouvrent très rarement, quelques-uns jamais, leurs fenêtres, nous disent nos camarades de *Plouvara* ; ces fenêtres sont du reste fort mal conditionnées, et, dans les anciennes maisons, on ne peut ouvrir que deux petites vitres placées près du plafond. —

A *Langoat*, à *Lannilis*, les vieilles habitations ne comportent souvent qu'un rez-de-chaussée, pièce unique longue parfois d'une quinzaine de mètres. Le cubage d'air y serait suffisant si on n'y entassait des meubles énormes : bahuts à blé, armoires, lits-clos.

Généralement ces meubles, tous massifs, sont alignés des deux côtés de la salle, ne laissant au milieu qu'un passage étroit, souvent obscur. Une seule fenêtre éclaire ces logements et l'air n'y pénètre que par une porte donnant sur la cour. Plus encore qu'à la campagne, les logements ouvriers de nos villes souffrent du manque de soleil et d'air. Dans les rues du Pélicot, des Orbettes, etc., à *Saint-Malo*, de nombreux logements sont, à ce point de vue, dans une situation pitoyable ; cependant, sans doute

grâce à l'air de la mer, les maladies y sont rares. A *Brest*, certaines familles d'ouvriers pauvres logent dans de véritables caves, où on ne peut entrer sans être pris à la gorge par la mauvaise odeur qui y règne.

A *Saint-Brieuc*, dans la rue de Gouët, existent des logements d'à peine 20 mètres carrés, éclairés par une lucarne donnant sur une cour intérieure. Sur la place du Lin et dans la rue Fardel, la situation est plus triste encore : certaines maisons où logent 4, 5 et 6 personnes n'ont qu'un cube d'air de 50 à 60 mètres cubes et pour toute ouverture une lucarne et une porte sur cour. Les logements ayant fenêtres sur la rue sont d'un loyer trop élevé inaccessible aux toutes petites bourses. Dans les villes précitées et de même à *Morlaix* et *Guingamp*, la grande cause du manque d'air dans les logements est le nombre élevé des membres de la famille, la moyenne en Bretagne est de 4 à 5 personnes. En général, la famille ne possède qu'une chambre, mais dans beaucoup de cas, même quand le logement se compose de 2 pièces, l'une d'elles seule sert de chambre à coucher. Nos camarades de *Lorient* citent le cas de 7 personnes couchant dans une pièce de 20 mètres carrés. A *Saint-Brieuc*, dans les taudis dont nous avons déjà parlé, 5 et 6 personnes s'entassent pour passer la nuit couchées non sur des lits, mais sur des planches avec, pour couvertures, de vieux effets ou toutes autres défroques. Quelquefois des familles nombreuses, dont les grands enfants commencent à gagner, pourraient ambitionner une demeure plus grande, plus saine, mais souvent hélas ! elles s'attirent cette réponse du propriétaire, réponse sur laquelle nous ne voulons pas insister : « Vous avez trop d'enfants ». Nos camarades de *Saint-Servan* nous rapportent les paroles d'une bonne dame, propriétaire de logements habités par des ouvriers, qui s'étonnait de l'accroissement imprévoyant des familles ouvrières.

A la campagne, c'est surtout la nuit que l'insalubrité provient de la surhabitation ; ici également père et mère, garçons et filles, souvent même les domestiques, couchent dans la même chambre. Les lits, spéciaux à notre campagne bretonne, et semblables aux lits étagés des navires s'appellent lits-clos, et, nous dit un camarade de *Lannilis* : « Rien de plus clos que ces lits-clos ; au-dessus » un ciel de lit, couvercle hermétique ; d'un côté il y a bien des » panneaux mobiles et quelquefois ajourés, mais la nuit les panneaux rejoignent et les rideaux achèvent d'intercepter le peu

(1) Cf. *Nouveaux éléments d'hygiène*, Docteur E. Arnoult, Paris.

» d'air qui passerait à travers les boiseries sculptées : c'est le sarcophage. Chez les pauvres, le dormeur allongé là, peut encore respirer ; mais chez les *huppés* on entasse jusqu'au ciel de lit, couvertures et matelas, c'est là un luxe et une coquetterie, mais au-dessus il ne reste que la place de s'étendre. » Telle est la force de la routine que même dans les constructions modernes, nos campagnards persistent à coucher au rez-de-chaussée dans leurs lits-clos. A *Dol*, il existe encore une fabrique de ces sortes de lits (1).

La pratique de loger à la campagne des animaux dans le même corps de bâtiment que la famille tend, en Bretagne, à disparaître ; cependant, certains cas isolés se présentent dans les Côtes-du-Nord et nos camarades de *Brest* nous signalent des faits de ce genre dans le Finistère.

(1) A ce réquisitoire contre les lits-clos, nous aurons la loyauté d'opposer la lettre suivante que nous envoie l'un de nos amis, M. l'abbé Caric, premier chapelain de Sainte-Anne :

« Si j'avais eu cependant le bonheur qu'ont eu tant d'autres de prendre part aux travaux du Congrès, je me serais permis de demander la parole pour protester contre une phrase du Rapport sur les Habitations Ouvrières. Sous prétexte d'hygiène, le Rapporteur a regretté — d'après le dire des journaux, — que, à la campagne, on trouve encore des lits-clos.

» Pour ma part je m'élève contre ce regret, et je fais des vœux pour que jamais on ne les voie disparaître.

» Je ne vois pas ce que l'hygiène aurait à reprocher aux lits-clos, mais je vois trop bien ce que la décence et la moralité perdraient à leur disparition.

» Il suffit d'avoir visité attentivement un *intérieur breton* pour savoir que entre un lit de ce genre et le plancher le moins élevé, il y a de 30 à 50 centimètres de jour, en sorte que l'air peut circuler très librement. Ajoutons que toute la partie antérieure du lit est une claire-voie complètement et finement ajourée, et si l'on avait à se plaindre de quelque chose, ce serait d'un fort *courant d'air* plutôt que du manque d'air. Que le médecin appelé à ausculter un malade, que le prêtre appelé à l'administrer, trouvent ces lits peu commodes, je l'accorde... mais une question qui doit nous intéresser aussi un peu, c'est la question de moralité. Or il est un fait malheureusement trop certain, c'est que dans nos fermes bretonnes il n'y a le plus souvent qu'un seul appartement qui sert à la fois de cuisine, de salle à manger et de dortoir dans lequel couchent le père, la mère, les enfants et les domestiques des deux sexes. Or voyez-vous d'ici les graves inconvénients de cette promiscuité lorsque l'on n'aura plus dans nos campagnes que des lits que les Bretons appellent *Mod Kér*, à la mode de la ville.

» Avec nos lits-clos au contraire, chacun ayant sa petite cellule bien fermée, et bien aérée quand même, est complètement chez soi, et la salle commune est transformée pour la nuit en un dortoir de trappistes.

» Faisons donc des vœux pour que nos lits-clos aient de longs jours encore, et si les antiquaires nous les enlèvent, demandons au nom de la moralité, — une vertu qui fut toujours bretonne, — qu'on les remplace par d'autres qui leur ressemblent. »

Le troisième cas d'insalubrité que nous allons étudier est la présence des immondices. Par le seul fait de la vie et des habitudes des individus, les groupes humains donnent lieu à la production de déchets, de résidus tendant naturellement à s'accumuler et à souiller progressivement le milieu habité. Disséminés ou amassés dans les demeures ou à proximité, ces immondices exhalent des germes putrides, lesquels par simple contact, ou par les aliments, par l'eau de boisson, ou même par l'air peuvent être des sources de maladies. Ils devront être éloignés le plus complètement et le plus rapidement possible loin des habitations. Il ne rentre pas dans notre cadre d'étudier les divers systèmes d'évacuation des immondices, spécialement dans les villes. Bornons-nous à constater que tous les Rapports que nous avons reçus sont unanimes à exprimer des doléances à ce sujet. En beaucoup de villes, les cabinets d'aisance sont de véritables foyers d'infection ; dans certaines même, et habituellement dans les campagnes ils font totalement défaut, ce qui amène au bout de peu de temps autour des habitations une contamination du sol, qui peut devenir dangereuse. Nous avons déjà parlé de ces cours de campagne sans fosse à purin et devenant de véritables dépôts d'ordures et d'immondices. Citons, avant de terminer cette première partie, un cas de véritable empoisonnement dû à l'imprévoyance et à l'absence totale des premiers éléments d'hygiène. A *Lannilis*, aux environs de Morlaix, travaillent cent ou deux cents potiers qui comme enduit à vernir usent de plomb. Ils fondent ce plomb dans la maison d'habitation et sur le foyer même où se préparent les aliments. Les vapeurs de plomb finissent par tout contaminer et déterminent chez les potiers, avec un état habituel d'intoxication qui vicie et crétinise la race, des accidents fréquents et mortels. Les chiens et les chats eux-mêmes sont frappés et finissent par des cas très curieux de folie (1).

II. — Propreté.

Dans la question de la salubrité du logement, la propreté joue un rôle capital. Sans elle les fonctions organiques s'accomplissent mal ; et si la saleté n'est par elle-même la cause directe d'aucune maladie, elle les favorise toutes en débilitant. L'éducation populaire

(1) D'après le Rapport des Camarades de Morlaix.

n'est pas assez faite sur ce point, les camarades de *Saint-Brieuc* et de *Morlaix* l'ont fait très justement remarquer ; et ils ont préconisé la création des écoles ménagères qui dans certains pays (Belgique, Suisse) donnent de si bons résultats. On y apprendrait aux mères et aux jeunes filles que le vrai luxe de la vie, celui qui est sain et qui rend heureux, c'est le luxe du mobilier reluisant de propreté, du plancher fréquemment lavé à grande eau, du linge bien blanc, de la table bien mise où le repas, adroitement préparé, flatte la vue autant que le goût.

Les soins du nettoyage s'imposent plus particulièrement dans les cas où il y a eu dans un logement des maladies contagieuses, la tuberculose par exemple. Nous dirons tout à l'heure que la loi du 15 février 1902 exige la désinfection ; mais il s'en faut, nous disent les Rapports de nos camarades, que cette prescription soit partout observée. Elle l'est souvent dans les grands centres : à *Brest*, un service public de désinfection se fait gratuitement pour les logements dont le loyer, est inférieur à 150 francs, et pour un prix assez réduit (5 francs) pour les logements de 150 à 220 francs. De même, à *Saint-Malo*, la municipalité fait désinfecter les logements ouvriers gratuitement. A *Morlaix*, on se sert de l'appareil de l'hospice (prix : 10 fr.) Par contre, le Rapport de *Lorient* nous apprend « qu'après une longue maladie, le budget de la famille ouvrière ne fournit plus les moyens de désinfecter. » *Guingamp*, *Saint-Servan*, *Lannilis*, *Plouvray*, nous signalent le même fait. Dans cette dernière localité, le camarade rapporteur a même vu répandre sur le sol, l'eau ou le vinaigre qui avait servi aux ablutions de personnes atteintes de fièvre typhoïde. Dans les campagnes, il est presque inouï qu'un local ait été désinfecté ; tout au plus passe-t-on un lait de chaux sur les murs, ordinairement on se contente de laver les linges ayant servi au malade.

La tuberculose est une de ces maladies contagieuses contre lesquelles prendre des précautions s'impose ; n'est-elle pas un de nos plus terribles fléaux, puisqu'elle fait annuellement à elle seule 150.000 victimes en France ? Elle se propage par la promiscuité dans les taudis urbains, par le contact journalier des membres de la même famille, par les crachats répandus à terre. Se transmet-elle par le local lui-même aux habitants se succédant dans une même maison ? D'éminents hygiénistes nous l'affirment et ils signalent la présence, surtout dans les grandes villes de France,

de véritables foyers tuberculeux. En ce qui concerne la Bretagne, les Rapports de nos camarades sont muets sur ce point (1).

Dans un récent article sur *le Casier sanitaire de Paris* (2), M. André Lefèvre constate que pendant l'intervalle de onze années du 1^{er} janvier 1894 au 31 décembre 1904, 820 maisons insalubres ont donné 11.500 morts tuberculeux, soit 14 chacune. Il donne à ces foyers d'infection le nom d'*abcès tuberculeux de Paris*. Cherchant les remèdes à cet état de choses, M. Lefèvre préconise une réforme législative, classant légalement la tuberculose parmi les maladies contagieuses dont la déclaration est obligatoire.

III. — Loyer.

Laissant un moment de côté la question salubrité, le plan de ce Rapport nous fait étudier en 3^e lieu la question du loyer.

Disons de suite que les habitants de certains des logements cités à *Saint-Brieuc* et surtout *Saint-Malo* sont incapables de payer aucun loyer au propriétaire. Peut-être celui-ci est-il assez consciencieux pour ne vouloir retirer aucun gain d'un logement qui à la vérité n'en est pas un.

Une petite chambre d'ouvriers se paye à *Morlaix* 40 ou 50 francs, à *Saint-Brieuc*, 60 à 80. Dans ces deux villes ainsi qu'à *Brest*, *Lorient*, *Saint-Malo*, le loyer d'un logement ouvrier varie de 60 à 70 francs jusqu'à 120, 130 et 150. Pour ces derniers prix, l'ouvrier économe peut habiter un logement salubre de deux ou trois chambres. Quelquefois le propriétaire abusant de la rareté des logements, plus souvent du grand nombre des enfants, majore ces prix, et rend le loyer inaccessible aux petites bourses ouvrières. Le salaire d'un ouvrier en Bretagne est ordinairement de 3 fr. à 3 fr. 50 par jour ; il devra en consacrer à son loyer un peu plus du dixième. Un ouvrier économe et bien secondé par une bonne ménagère, peut donc, s'il ne survient ni chômage, ni maladie, loger sa famille dans une maison confortable. — Nos camarades de *Morlaix* ajoutent aux gains de certains ouvriers le salaire, 600 ou 700 francs, que

(1) Ce silence s'explique : la question n'avait pas été nettement posée à nos camarades. Mais la discussion a mis en lumière la désolante vérité sur ce sujet. Nous prions nos lecteurs de s'y reporter.

(2) Cf. le *Journal* du 19 avril 1905.

gagne annuellement leur femme à l'usine ou à la manufacture des tabacs. Mais, nous disent nos camarades, il ne faudrait pas croire que ce travail soit toujours une source de profits pour la famille. La femme, employée toute la journée, ne peut s'occuper de son intérieur, la vie de famille en souffre et l'ouvrier déserte bientôt son logis que le manque de soins rend vite inhabitable.

Que rapportent les logements au propriétaire ? il est assez difficile de l'estimer. A *Brest*, paraît-il, ce rapport est de 10 0/0 ; à *Lorient* de 7 0/0 ; à *Dinard*, où cependant les loyers sont très élevés, ce rapport aussi de 7 à 8 0/0. A *Saint-Malo* une enquête nous donne comme moyenne du rapport des logements d'ouvriers 6 à 7 0/0. Est-ce exagéré ? Nous ne le croyons pas. Nous ne pouvons nous attendre à trouver des philanthropes chez tous les propriétaires ; du reste, bien des Sociétés d'Habitations à bon marché, louant, il est vrai, des logements bien conditionnés et très salubres, versent à leurs actionnaires des intérêts de 6, 7 et même 8 0/0.

Dans les bourgs, le prix du loyer est relativement élevé, comme à *Langoat*, *Saint-Méloir*, *Cancale*. Les locataires sont d'ordinaire de petits commerçants ou des familles de marins qui font la grande pêche à Terre-Neuve ou en Islande. Tout comme à la ville, le loyer représente environ le 10^e de leur salaire, tandis qu'il ne rapporte pas plus de 3 % à 5 % au propriétaire : (*Plouvara*, *Lannilis*).

A la campagne, dans la détermination du taux des fermages, on ne tient guère compte de ce que sont les bâtiments d'habitation, mais seulement de la superficie et du rendement des terres. Il est donc difficile de déterminer un prix de loyer. Nos camarades de *Lannilis* trouvent injustes les propriétaires qui, lorsqu'ils font de nouvelles constructions, augmentent le prix du fermage de 5 % de la somme qu'ils y ont consacrée. Nous avons peine à partager leur indignation : 5 % est un taux raisonnable, et nous croyons que le fermier soucieux de sa santé et de celle de sa famille pourra facilement économiser sur ses dépenses de cabaret et autres, inutiles, de quoi faire face à ce léger surcroît de fermage, grâce auquel il pourra jouir d'un logement propre et bien construit.

Car, certes, l'ouvrier peut économiser, et plus que lui le cultivateur et surtout le marin. Mais trop de nos Bretons sont atteints de cette terrible maladie, pire que la tuberculose, et que les autres maladies contagieuses qui en sont souvent la conséquence ;

trop de nos familles souffrent de ce fléau qui désole notre campagne et nos villes maritimes ; nous avons nommé l'alcoolisme.

Voilà la grande cause du peu d'économies de nos ouvriers. On se plaint de la dureté du propriétaire, on ne trouve pas le salaire suffisant pour payer le loyer d'un logement habitable, et sans compter, sans se soucier de sa valeur, le gain de la quinzaine, du mois est jeté sur la table d'un cabaret. Nous parlons aujourd'hui de logements insalubres. Eh bien ! les voilà les logements insalubres que l'on devrait citer les premiers ! Ces cabarets que dans nos bourgs, dans nos villes surtout, on rencontre à chaque pas, et où l'ouvrier, le marin de Bretagne perd avec sa santé, son courage, l'amour de sa famille, l'amour de son foyer.

IV. — Améliorations à apporter aux logements insalubres.

L'État a évidemment le droit d'intervenir en faveur de l'hygiène publique soit pour édicter des précautions générales propres à prévenir ou à enrayer les maladies, soit pour faire des travaux d'assainissement auxquels les ressources des particuliers ne sauraient faire face. Cette question est aujourd'hui régie en France par la loi du 15 février 1902 dont nous analyserons les dispositions essentielles.

Dans toutes les communes, le maire a le devoir d'édicter sous forme d'arrêté un règlement sanitaire. Il y indiquera « les précautions à prendre pour prévenir ou faire cesser les maladies transmissibles ». Il y édictera « les prescriptions destinées à assurer la salubrité des maisons, logements loués en garni, etc. », et notamment les prescriptions relatives à l'alimentation en eau potable ou à l'évacuation des matières usées (Art. 1.) L'article 2 soumet ce règlement à l'approbation du préfet qui lui-même, en vertu de l'article 3, peut prendre des mesures en cas d'épidémie.

Dans tous les cas de maladies transmissibles, maladies dont la liste est dressée par décret présidentiel (Art. 4), les municipalités, dans les villes de plus de 20.000 habitants, ailleurs, le service d'hygiène départemental, ont le devoir de désinfecter les objets pouvant servir de véhicules à la contagion, ceux-là spécialement qui ont servi aux malades (Art. 7).

Dans les agglomérations de 20.000 habitants et au-dessus, les

immeubles sont l'objet d'une réglementation particulière : aucune habitation ne peut être construite sans un permis du maire constatant que, dans le projet qui lui a été soumis, « les conditions de salubrité prescrites par le règlement sanitaire prévu à l'art. 1, sont observées » (Art. 11) ; et ce, sous peine d'une amende de 16 à 500 francs. Le maire doit statuer dans les 20 jours et on peut en appeler de sa sentence au préfet. Dans ces mêmes municipalités importantes, il est institué (Art. 19) sous le nom de bureau d'hygiène, un service municipal chargé, sous l'autorité du maire, d'appliquer la loi. Le préfet a de même auprès de lui, un Conseil d'Hygiène départemental qu'il préside, et qui est aidé, dans chaque circonscription, par une Commission sanitaire ayant à sa tête le sous-préfet (Art. 20). Le maire, ou à son défaut le sous-préfet, peuvent, après avis de ces Comités, décider que tel immeuble, bâti ou non, est dangereux pour la santé publique, qu'il y sera fait des travaux d'assainissement, ou, s'il s'agit d'une habitation, qu'elle sera abandonnée. Enfin, il est constitué un Comité consultatif d'Hygiène publique de France comprenant 45 membres, et qui doit nécessairement être consulté en certains cas, notamment pour les travaux d'assainissement ou d'adduction d'eau d'alimentation dans les villes de plus de 5.000 habitants.

Telles sont les dispositions essentielles de cette loi de 1902. Qu'elle réalise un progrès, la chose est incontestable ; mais il faut bien avouer qu'elle reste lettre morte dans un trop grand nombre de ses prescriptions et la cause principale en est que l'opinion publique n'est pas suffisamment éclairée à leur endroit, elle n'en comprend pas la portée, l'utilité, et les pouvoirs publics capitulent devant l'opinion publique (1). De plus, elle n'est pas parfaite. Comme le fait très justement remarquer M. Féron-Vrau, à qui on doit une intéressante étude sur « la réforme des habitations ouvrières à Lille » (2), elle favorise beaucoup la construction mais elle

(1) *Bulletin de la Société des Habitations à Bon Marché*, 1903, p. 109 et suivantes.

(2) Nous serait-il permis de demander ici si les administrés ont le droit de saisir les *Bureaux d'Hygiène* de certaines réclamations, d'exiger leur fonctionnement, d'être mis au courant des résultats obtenus ? Un de nos camarades d'une grande ville de Bretagne, ayant sollicité, pour son *Rapport*, certains renseignements pratiques sur le fonctionnement de la *Commission d'Hygiène* municipale, on lui répondit qu'il lui fallait rédiger sa demande sur papier timbré, qu'on l'examinerait, qu'on ne pouvait rien lui dire en attendant... Bref, on l'envoyait poliment promener. Est-ce bien démocratique ?

néglige la réforme des logements insalubres, tâche cependant la plus nécessaire et la plus difficile. Les articles 12 et 18 prévoient sans doute l'intervention des municipalités et du préfet pour ordonner des améliorations ou même interdire l'habitation de certaines maisons ; mais elle ne fait rien pour y empêcher l'encombrement et la promiscuité ; et la constitution de commissions de logements insalubres est une mesure insuffisante, étant donné la façon si défectueuse dont certaines de ces commissions s'acquittent de leurs fonctions.

Des perfectionnements pourraient donc être apportés dans la législation : en attendant que faire ?

Construire des maisons neuves ? Là où on le peut c'est très bien, la réforme est radicale ; mais elle est dispendieuse et impossible dans beaucoup de cas. Mais pour les anciennes constructions ? « Faut-il, se demande M. Féron-Vrau, chercher à s'en rendre acquéreurs ? Ce serait un procédé long, incertain, coûteux... Faut-il seulement les louer et en disposer assez longtemps pour couvrir les frais de réparation ? C'est une voie bien peu sûre et qui en définitive ne mène qu'à des dépenses au profit des propriétaires.... Faut-il attendre des temps meilleurs avant de demander un appui mieux éclairé à la législation ? » Il vaut mieux encore, répond-il, que les propriétaires « s'inspirent de l'enseignement chrétien sur l'emploi des richesses » et s'appliquent eux-mêmes, au prix de quelques sacrifices, à la transformation de leurs vieux immeubles.

C'est là le rôle de l'initiative privée : des Sociétés peuvent se former pour venir en aide aux propriétaires dans ce travail de réforme ; telle la Société de Sainte Marie-Madeleine, fondée à Lille dans ce but.

Un autre moyen sera la propagande individuelle auprès des familles ouvrières elles-mêmes pour leur faire prendre des habitudes d'hygiène et de propreté. Signalons à ce sujet une heureuse initiative due aux conférences de Saint-Vincent de Paul et qui en certains endroits, Roubaix par exemple, a donné d'excellents résultats. Sur des pancartes de 42 centimètres sur 33, elles ont transcrit quelques principes d'hygiène. Elles disent qu'un logement salubre doit être bien aéré, bien éclairé, spacieux ; elles recommandent, au lieu de l'alcool qui tue, une nourriture frugale et saine ; elles enseignent les soins de propreté corporelle, donnent aux parents des conseils sur l'éducation de leurs enfants, etc... Et ces tableaux dont les titres et les mots importants sont mis bien en évidence seront suspendus au mur dans la pièce où se tient la famille, et tous les liront et les reliront.

Les confrères les commenteront fréquemment au cours de leurs visites ; ils en feront comprendre la portée, ils en montreront l'utilité, et avec cette douce et pénétrante force de persuasion que donne la charité et l'amour du pauvre, ils introduiront dans tous les foyers des habitudes d'hygiène et de propreté dont les corps et les âmes éprouveront les bienfaisants effets.

N'y a-t-il pas là pour nous tous, Camarades, un exemple ? Tout à l'heure nous formulerons des vœux. Nous demanderons que dans nos mœurs, dans nos institutions sociales, dans nos lois, on se préoccupe davantage des logements insalubres où s'étiolent tant de malheureux. Mais, pour beaucoup d'entre nous, travailler immédiatement à la réalisation de ces vœux n'est pas facile. N'y a-t-il pas pour chacun quelque chose de plus immédiatement pratique dans cet ordre d'idée ?.....

Un soir, il y a de cela un peu plus de 70 ans, des jeunes gens étaient réunis discutant de graves problèmes religieux : les uns attaquaient notre foi, d'autres la défendaient, tous étaient également passionnés et affamés de vérité. Au sortir de cette séance particulièrement orageuse, l'un d'eux, il s'appelait Frédéric Ozanam, réunit quelques amis et leur dit : « Restons sur la brèche pour » faire face aux attaques. Mais n'éprouvez-vous pas comme moi le » désir d'avoir en dehors de cette conférence militante une réunion » composée toute d'amis chrétiens et toute consacrée aux choses de » la charité ? »

Je vous répète cette parole Camarades, : elle fut autrefois féconde, car d'elle sont sorties les conférences de Saint-Vincent de Paul ; puisse-t-elle l'être aujourd'hui encore ! Nos réunions des Cercles d'études ont certes une immense importance, elles éclairent nos intelligences et fortifient nos convictions. Mais le *Sillon* nous demande plus encore. Descendons, nous aussi, dans le champ des œuvres de zèle. Appliquons-nous à faire le bien, même sous cette forme, si modeste en apparence, si féconde peut-être, à ceux qui sont nos frères. Et si la tâche est rude, quelquefois bien ingrate, ne serons-nous pas fortifiés et encouragés par cette parole du Maître : « En vérité, je vous le dis, toutes les fois que vous aurez fait ces choses au plus petit d'entre mes frères, c'est à Moi que vous les avez faites. »

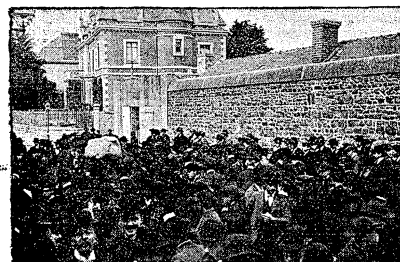
E. BÉREST, de Saint-Malo.

DISCUSSION SUR LES LOGEMENTS INSALUBRES

La discussion du second *Rapport* fut très courte. Sur le désir du rapporteur lui-même, la parole fut offerte aux congressistes après chacun des points essentiels du *Rapport*. On discuta donc successivement sur l'hygiène, sur la propreté, sur les loyers....

Nous donnons toute la discussion d'un seul trait.

L'Abbé GOUCHEN. — A Brest, le quartier Kéravel compte toujours des cas de fièvre typhoïde dus, pour la plupart, à cette cause. Les couloirs qui séparent les différentes maisons n'ont pas plus d'un mètre de largeur. A certains endroits, au N° 45 de la rue Kéravel par exemple, la maison est bâtie contre les rochers. Les cabinets y sont à la hauteur du premier étage et les immondices tombent à travers les escaliers jusqu'à la rue.



UNE SORTIE D'UNE SÉANCE DE TRAVAIL.

Au N° 69 de la rue de la Mairie à Brest, au fond de la cour au deuxième étage, un malade nommé Rouet est mort il y a deux ans de la tuberculose contractée dans le local. Il était parfaitement constitué ainsi que sa femme et son enfant. A côté de ce malade, il y avait une femme bien portante qui le soignait avec beaucoup de sollicitude, elle venait d'habiter le local et nous l'avons enterrée il y a huit mois. Elle a gagné la tuberculose dans cette cham-

bre où Rouet l'avait attrapée. N'est-ce pas instructif ?

Dans cette maison, il n'y a ni allée ni escalier. Et il y en a comme cela 500 dans la ville. A Brest, un tiers des malades pauvres meurt de la tuberculose. C'est la maladie la plus répandue dans le pays.

L'Abbé SÉVELLEC, de Pleyben. — Dans les campagnes la tuberculose se propage d'une façon désastreuse. Pour ma part, j'ai vu 7 malades sur 10 atteints de la tuberculose. Or l'on ne prend aucun soin pour

en empêcher la propagation. Les ouvriers ne veulent pas faire désinfecter leur literie, parce qu'ils craignent qu'elle ne soit détériorée. Les Instituts populaires devraient faire des conférences publiques à ce sujet.

BOUET, de Cholet. — On parle de la propreté des appartements, mais tant que la femme sera à l'atelier, il est impossible que les appartements soient propres.

L'Abbé DE LESQUEN, de Saint-Malo. — Y a-t-il des appartements transmettant d'une façon certaine la tuberculose ? L'abbé Gouchen a parlé de personnes qui ont gagné la tuberculose en soignant un malade. Le fait est-il certain ?

L'Abbé GOUCHEN. — Oui, c'est l'avis du médecin qui voyait le malade.

Le Docteur MÉHEUST, de Lorient. — La tuberculose est si répandue en Bretagne que les contacts tuberculeux sont très fréquents pour chaque individu.

Pour ne pas effrayer le malade, la plupart du temps on ne lui dit pas qu'il est tuberculeux. Il continue à cracher partout et communique la maladie à son entourage. Il est donc difficile de savoir si une maison peut communiquer la tuberculose. Mais, étant donnée la difficulté de désinfecter les matelas, une seule personne peut contaminer toute la famille.

HERRY. — Dans les milieux ouvriers il y a beaucoup de tuberculeux. La maladie se propage souvent par suite du manque d'air.

Dans certaines industries, il est matériellement impossible de donner une ventilation convenable. A Morlaix, les trois quarts des femmes sont tuberculeuses. Les enfants y naissent pour ainsi dire tuberculeux. Le docteur Bodin a prétendu que l'état de tuberculose à Morlaix venait particulièrement de la manufacture des tabacs.

BOUET. — Dans les filatures de lin, dans le Nord, par exemple, c'est la poussière qui est l'agent de propagation de la tuberculose.

La ventilation est indispensable. Les appareils nécessaires coûtent malheureusement fort chers et quand un industriel se trouve en face d'une forte dépense, il recule et préfère fermer son usine.

Le Docteur MÉHEUST. — Je réponds au reproche fait par le camarade Rapporteur aux *Cercles d'études* de ne pas lui avoir signalé les cas de tuberculose et de ne lui avoir pas dit si la tuberculose régnait en Bretagne. Il nous a demandé : « Connaissez-vous des maisons qui transmettent la tuberculose ? » Il aurait dû demander : « La tuberculose est-elle répandue dans le pays ? » Nous aurions pu alors répondre quelque chose.

Plusieurs camarades font remarquer qu'une étude sur la tuberculose serait très intéressante et qu'on pourrait en faire l'objet d'un prochain Congrès.

On passe ensuite à la discussion et au vote des vœux très nombreux et très intéressants proposés par le Rapporteur et les congressistes.

MARC SANGNIER. — Voici un premier vœu que l'on propose aux votes du Congrès : *Le Congrès émet le vœu que la législation s'occupe non seulement, comme elle l'a surtout fait jusqu'ici, des constructions nouvelles, mais encore de l'amélioration des anciennes.*

Ce premier vœu est mis aux voix.

Le Docteur MÉHEUST, de Lorient. — La plupart des logements insalubres sont dans de telles conditions qu'il est impossible de les rendre salubres. Il faudrait plutôt les mettre à bas.

L'Abbé GOUCHEN. — Je suis tout à fait de l'avis du docteur Méheust. Il est des maisons qui relèvent de la pioche, qu'il faut démolir et non améliorer.

HERRY. — Sera-t-il jamais possible de contraindre un propriétaire à démolir ou même à réparer sa maison ?

LAURENT. — Alors que l'on ajoute au vœu proposé les mots suivants : *Chaque fois que cela est possible.*

Le premier vœu est adopté avec l'addition du camarade Laurent.

MARC SANGNIER. — Voici un deuxième vœu, proposé par l'abbé Gouchen, du cercle Saint-Louis, de Brest : *Le Congrès propose que dans chaque ville il se fonde une Ligue des Locataires qui contraindra les municipalités à instituer et à faire fonctionner les Commissions d'hygiène prévues par la loi.* Les Commissions devront visiter les logements ouvriers, obliger les propriétaires à les désinfecter et dans certains cas en faire interdire la location.

L'Abbé GOUCHEN. — Pour appuyer ce vœu, je citerai le fait suivant. A Brest, un propriétaire vient de céder aux réclamations de locataires qui menaçaient de faire intervenir la municipalité.

Le second vœu est adopté à l'unanimité, moins deux voix.

MARC SANGNIER. Troisième vœu, proposé par le Rapporteur : *Le Congrès émet le vœu qu'en Bretagne se créent des Sociétés destinées à venir en aide aux propriétaires chrétiens soucieux d'améliorer les logements des locataires ouvriers.*

Le Docteur MÉHEUST. — Je demande la suppression du mot « chrétiens ». Quel sera, en effet, le critérium pour reconnaître qu'un propriétaire est chrétien ?

ROBIC. — Je crois aussi que cet adjectif est de trop. Pourquoi vouloir convertir un tas de gens qui ne demandent pas du tout à être convertis ?

Le Congrès approuve ces déclarations. Le Rapporteur consent à la suppression du mot « chrétiens ». Le troisième vœu est adopté après suppression du mot « chrétiens », à l'unanimité moins trois voix.

MARC SANGNIER. — Quatrième vœu, proposé par l'abbé Séché, de Brest : *Le Congrès émet le vœu que les Patronages de jeunes filles prennent l'initiative de créer des écoles ménagères destinées à former les jeunes filles aux habitudes de propreté trop souvent insuffisantes dans les foyers ouvriers.*

Le quatrième vœu est adopté à l'unanimité.

MARC SANGNIER. — Cinquième vœu : *Le Congrès émet le vœu que les camarades du Sillon développent leur propagande individuelle en faveur des mesures d'hygiène et de propreté, aptes à inculquer aux familles ouvrières, agricoles et maritimes, l'amour du foyer et une plus grande compréhension de l'esprit de famille.*

Le cinquième vœu est adopté à l'unanimité.

MARC SANGNIER. — Sixième vœu, proposé par les camarades de Pleyben : *Le Congrès, considérant que la propagation de la tuberculose dans les campagnes vient de l'ignorance des règles les plus élémentaires de l'hygiène, émet le vœu que les Instituts populaires fassent des conférences publiques sur ce sujet.*

Le sixième vœu est adopté à l'unanimité.

MARC SANGNIER. — Enfin un dernier vœu : *Le Congrès émet le vœu que les municipalités interdisent à la campagne de déposer le fumier ou de creuser des fosses à purin à proximité des puits.*

Le Docteur MÉHEUST. — Ce que les municipalités devraient imposer, c'est la cimentation des fosses à purin. Qu'on ajoute ces mots : « *et qu'elles obligent à cimenter les fosses à purin* ».

Ce dernier vœu est adopté, avec l'addition, à l'unanimité.

Sur la proposition des camarades de Lorient, on vote des remerciements aux camarades HERRY et BÉREST pour leurs remarquables Rapports et un triple ban à leur honneur.

Les dépêches.

MARC SANGNIER. — Nous avons reçu ce matin quelques dépêches de nos amis. Voici d'abord celle de S. CYPRIEN (Dordogne) :

« *Succès au Congrès. Courage au Sillon. A vous de cœur. Séminaristes sillonistes de Périgueux. (Vifs applaudissements).* »

A cette occasion, chers camarades, je vous propose d'acclamer l'évêque de Périgueux, Mgr DELAMAIRE, qui a bien voulu que nous le considérions comme un « camarade du Sillon ». Il a notre insigne accroché à sa lampe de travail, de manière à l'avoir tous les jours sous les yeux. (Acclamations, salve d'applaudissements.)

MARC SANGNIER. — Autre dépêche de Nantes :

« *Camarades nantais envoient salut fraternel aux Congressistes, RICORDEL.* » (Applaudissements).

Télégramme des camarades de la JEUNE GARDE de l'Yonne :

« *Sillon de l'Yonne célèbre joyeusement anniversaire conférence Laroche, envoient aux camarades congressistes l'expression de leurs sentiments fraternels dans la Cause.* » (Applaudissements, cris : *Vive la Jeune Garde.*)

Dépêche de BOTREL :

« *Aimons-nous, aidons-nous. A Marc Sangnier, à tous les camarades sillonistes réunis dans la chère ville de Saint-Brieuc si accueillante, si ouverte à toutes les idées généreuses, salut fraternel de leur ami profondément dévoué, BOTREL.* » (Applaudissements).

MARC SANGNIER. — Maintenant, chers camarades, c'est un devoir pour moi de remercier M. le Chanoine d'avoir bien voulu assister à ces réunions très populaires et très démocratiques. Il a pu se rendre compte qu'il y est accueilli non seulement avec respect, mais avec affection et reconnaissance.

Ces paroles sont accueillies par les applaudissements unanimes des Congressistes. On revit un instant la douce et réconfortante cérémonie de ce matin. On se souvient des encouragements reçus et de la bonté de Monseigneur. L'on se prend à vouloir entendre une seconde fois la chaude éloquence de M. de la Villerabel.

On n'attend pas longtemps. M. de la Villerabel se lève. Les applaudissements ont cessé ; un silence profond interrompu seulement par les acclamations ; les bravos et les applaudissements recueillent les importantes déclarations que voici.

Allocution de M. le Chanoine de la Villerabel.

Mes chers amis,

Le Congrès qui est ici assemblé, est une preuve manifeste de la très grande vitalité des œuvres de jeunesse dans ce pays ; car il s'y trouve beaucoup de représentants du diocèse de Saint-Brieuc. Il y a un an seulement il eût été plus difficile, car les œuvres de jeunesse n'avaient pas encore pris l'élan que nous avons constaté depuis.

On a commencé d'abord chez nous par des Patronages. Ces Patronages se sont multipliés sur tous les points du diocèse et grâce à ce mouvement qui a été patronné par Monseigneur et dont le plus actif promoteur a été M. l'abbé Ribault, nous avons vu partout fleurir des institutions qui groupaient les jeunes gens et les assemblaient dans un but chrétien et une union fraternelle. Mais ces Patronages ne suffisaient pas évidemment pour remplir la mission d'apostolat qui incombe aux jeunes. Et alors peu à peu s'est développée au sein de ces groupes une série de Cercles d'études.

Le Cercle d'études est la manière la plus pratique pour les jeunes

gens de mettre en commun leurs pensées et de se faire du bien les uns aux autres, en s'en faisant à eux-mêmes.

Dans ces Cercles d'études nous trouvons non seulement des adolescents mais des jeunes gens et même des hommes, si bien que l'année dernière au Congrès de Quintin, on vit, en outre des membres des Patronages, et des délégués de tous les groupes de jeunes. Il y avait des représentants du *Sillon* il y avait des représentants de la *Jeunesse Française*; mais il y avait aussi beaucoup de jeunes gens qui n'étaient pas embrigadés, qui n'avaient pas de groupe déterminé. Cela montre suffisamment le mouvement général qui entraîne les jeunes gens en France à l'heure actuelle. Ils cherchent leur voie.

Depuis l'année dernière nous avons vu une magnifique efflorescence de Cercles d'études. Ils se sont développés de tous les côtés, et je dois même dire qu'il y a une grande émulation entre deux œuvres qui sont sœurs dans l'Eglise catholique, pour arriver à fonder dans le plus grand nombre de paroisses possible des groupes de jeunes gens. C'est ainsi que le pays se couvre de ces groupements. A l'heure actuelle, ils sont très nombreux et nous croyons à la nécessité de former des Congrès comme celui qui se réunit à l'heure actuelle, précisément parce qu'il y a eu un développement rapide de ces œuvres.

Voici donc le moment opportun, le moment providentiel; je veux dire, mes chers amis du *Sillon*, que c'est l'heure du travail pour répandre de tous côtés vos Cercles d'études.

Voici l'heure de les former dans le plus grand nombre de paroisses possible; parcequ'il y a un souffle qui passe en ce moment; et vous savez que la grâce a ses heures et que l'Esprit-Saint choisit à son gré ses divines opportunités.

Voici donc le moment d'arriver à constituer partout des groupes de *Jeunes* qui sont une force si puissante au service de la Cause de la Sainte Eglise catholique et au service de la vérité, en même temps qu'au service du peuple auquel nous appartenons, de ce peuple de France qui a tant besoin de réorganisation sociale et de régénération religieuse.

Aussi, le *Sillon* a sa place marquée dans l'Eglise catholique et spécialement dans notre diocèse de Saint-Brieuc. Mgr Fallières qui m'a délégué près de vous pour le représenter, est absolument décidé à patronner le *Sillon*, à le protéger et à lui permettre de réaliser son plan d'organisation chrétienne et démocratique.

D'abord parce qu'il est évêque, parce qu'il est pasteur et que vous qui appartenez au diocèse de Saint-Brieuc vous êtes ses enfants, ses fils spirituels. Il est votre père et voit avec bonheur le développement de votre activité. (*Applaudissements prolongés*).

D'autre part, il est aussi large pour les opinions libres que ferme sur les principes au point de vue social vous avez des opinions bien déterminées, vous avez des idées démocratiques. Ces opinions vous en avez la conviction profonde en vous et vous croyez, vous êtes

persuadés que par cette foi démocratique vous arriverez à servir l'Eglise. Vous croyez également que vous ne serez vraiment des démocrates utiles à votre pays de France qu'à la condition d'être en même temps de véritables catholiques, c'est-à-dire d'avoir au cœur la charité du Christ. (*Applaudissements*).

Vous avez droit à cette opinion libre et puisqu'elle est chez vous une conviction sincère, Mgr Fallières, suivant l'exemple du Souverain Pontife Pie X, vous laisse pleine et entière liberté d'action, du moment que vous n'allez pas contre les doctrines professées par l'Eglise catholique. L'Eglise n'intervient pas en effet dans les questions de détail pour absorber l'action des fidèles; elle est extrêmement large; elle ne demande qu'une chose, c'est que l'orthodoxie soit fidèlement respectée. (*Applaudissements*).

Que désire l'Eglise et que désireront le Pape et Mgr Fallières, qui entre absolument dans ses vues? Ils désirent simplement que vous multipliez des œuvres qui peuvent servir au bien général. Vous les produirez ouvertement; vous chercherez également les plus faciles pour les faire prospérer; et quand il y aura besoin d'une action commune, cela s'est



M. LE CHANOINE DE LA VILLERABEL

vu et cela peut se présenter de nouveau, dans ce diocèse ou un autre que celui de Saint-Brieuc, vous savez parfaitement que les fils spirituels de l'évêque, et par conséquent dépendant de son autorité, vous suivrez son impulsion et vous viendrez à son appel pour manifester votre foi. Vous y répondrez immédiatement (*Applaudissements*).

Il y a en effet, mes chers amis, un point bien important que nous devons fixer d'une façon très nette. Nous devons avoir une grande fermeté dans la doctrine, une très grande largeur d'idées en face des opinions, un grand esprit de tolérance dans toutes les questions libres. Vous avez vos convictions, d'autres peuvent en avoir de différentes et vous ne prétendez pas avoir le monopole de la vérité dans les questions sociales. Ce monopole n'appartient à personne; mais étant convaincus que l'opinion que vous professez est la plus utile à la France, vous la défendez franchement, vous donnez au service de cette opinion toute votre activité, toute votre initiative, tout votre dévouement. Tout en étudiant, tout en déployant votre activité par l'action, vous évitez de condamner ceux qui travaillent à côté de vous. (*Bravos*).

Remarquez-le bien : chez les Catholiques, il y a beaucoup de divisions, et il y en a nécessairement, parce que beaucoup discutent comme des gens décidés à suivre leurs opinions avec autant d'absolutisme que si elles étaient des dogmes.

Vous avez adopté le meilleur système. Vous êtes ici tous des amis du *Sillon* ayant le même mouvement d'idées, le même courant d'esprit, la même méthode et en même temps des liens de fraternité. Vous pouvez utilement discuter, tandis qu'avec un congrès mêlé, vous ne feriez que des discussions inutiles dans cette ville, parce que vous perdriez votre temps à des luttes de tendances qui aboutiraient fatalement à des personnalités et à des vivacités. Vous discutez sans dogmatiser, laissant aux autres le droit d'en faire autant.

Que chacun suive son opinion, que chacun la développe, que chacun la fasse prévaloir en lui donnant la forme la plus pratique, cela est désirable. (*Applaudissements*).

Comment réaliser l'union ? Aboutissons par l'obéissance à l'unité dans l'action, de sorte que les Catholiques se retrouvent unis dans la foi, unis dans la pratique, bien que divisés dans la théorie sur les questions libres.

Chers amis, lorsque la hiérarchie, lorsque l'évêque donne une impulsion, tous les Catholiques de bonne volonté se trouvent prêts ; personne ne dit non. Et pourtant ils se divisaient tout à l'heure. Mais la force de l'autorité a tout uni.

L'évêque a parlé. Tous arrivent. De même quand le pape parle, il y a unanimité du mouvement catholique ; c'est ce qui en fait la force à l'heure actuelle. Nos adversaires raisonnent comme si nous étions à la fin du 18^e siècle. Nous sommes au commencement du 20^e. Jamais l'autorité n'a été plus clairement démontrée. Que désirons-nous ? Un commandement. A ce commandement, nous marcherons tous. Ainsi se fera l'unité dans l'action.

Mes chers amis, ce congrès sera donc extrêmement précieux, ce congrès sera extrêmement fécond ; parce qu'il va faire mieux connaître chez nous l'œuvre du *Sillon* qui est essentiellement apostolique. Catholiques d'abord, vous avez en outre des idées sociales démocratiques ; vous avez même des idées politiques bien déterminées ; mais vous êtes avant tout fils de l'Eglise. Oui, vous devez être Catholiques dans le travail social, comme dans le travail politique, c'est-à-dire que vous devez apporter dans vos études, dans vos œuvres, dans vos travaux, cet esprit de charité, cet esprit intérieur qui est la force même du Catholicisme et comme le ferment et comme la sève de toutes les organisations sociales de tous les temps ; vous devez faire passer l'esprit de Jésus-Christ, le souffle évangélique dans la pensée contemporaine.

Lorsque l'Eglise s'est trouvée en face des Barbares, lorsqu'elle s'est rencontrée avec la force brutale des siècles de fer, comment a-t-elle

agi ? Elle a prêché ce qu'elle prêche à l'heure actuelle. Elle a cherché non point à réformer son temps socialement de fond en comble ; elle n'a pas voulu faire de révolutions, mais elle a introduit dans les institutions naissantes de la féodalité, cet esprit chrétien par lequel s'est formée cette chevalerie qui n'avait plus qu'à subsister pendant des siècles.

A l'heure actuelle nous sommes dans des temps absolument différents ; nous appartenons à une époque démocratique. Que prétend l'Eglise ? Elle prétend rendre possible, rendre prospère la démocratie, comme elle a rendu prospères l'aristocratie et la féodalité du moyen-âge.

Votre force est dans la pratique fervente de la Religion Catholique. Vous ne pouvez pas être des Chrétiens superficiels, vous n'auriez pas le droit d'être du *Sillon*. (*Bravos*).

Il est donc indispensable que vous inspirant de l'Evangile, l'étudiant parfaitement et le méditant sérieusement, vous apportiez partout l'esprit de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Et que non seulement vous ayez cet esprit, mais que vous puisiez à la source féconde du sacrement d'amour qui est l'Eucharistie, que vous ayez en vous une force chrétienne, une force de charité qui vous rende capable de sacrifices. Tout est là.

Mes chers amis, je suis profondément convaincu de cette antithèse absolue du Christianisme et de l'égoïsme. Nous pouvons mettre d'un côté l'égoïsme et de l'autre le Christianisme en les opposant l'un à l'autre et nous aurons la vérité. Quiconque ne s'inspire pas de l'Evangile arrive naturellement à l'égoïsme.

Tout au plus quelques individualités généreuses peuvent surnager au-dessus de la masse ; mais elles ne seront pénétrées du véritable esprit de charité que sous l'influence de Jésus-Christ. (*Applaudissements*).

Dans vos groupes, vous vous efforcerez de maintenir en vous l'esprit chrétien ; dans vos réunions vous parlerez de Jésus-Christ ; vous vous excitez mutuellement à une foi profonde, à une foi convaincue et agissante. Et alors grâce à cet effort mutuel, grâce à cette fermeté que vous apporterez, vous serez une grande nouveauté. Ce qui a manqué à notre temps, ce sont des Chrétiens supérieurs. Vous étudierez les questions de l'époque non pas avec un esprit étroit, mais avec un esprit évangélique et absolument indépendant de toutes les questions de parti et de tous les préjugés de milieux. (*Applaudissements*). Vous serez à même de trouver la solution de tous les grands problèmes qui vous préoccupent, et je dis qu'avec cette foi active et pratique vous serez les bons ouvriers de l'Eglise qui marche, l'Evangile en main, vers un meilleur avenir et qui apporte à notre société malade plus de justice et plus de charité. (*Bravos prolongés. Applaudissements*).

Ces paroles de M. le Chanoine de la Villerebel ont précisé, aux yeux de tous les Congressistes les relations du *Sillon*, avec l'autorité religieuse.

Le Président du *Sillon* se lève à son tour. On sent que définitivement la glace est brisée. MARC nous redit les sincères et profondes convictions catholiques du *Sillon*, son respect de la discipline et de la hiérarchie, ses ardentes aspirations démocratiques... Il nous semble l'entendre encore.

Allocution de Marc Sangnier.

MARC SANGNIER. — Nous remercions Monsieur le Chanoine des paroles si éloquentes qu'il vient de prononcer et qui correspondent si merveilleusement à nos sentiments intimes. Et certes, ce sera un réconfort et une joie pour nous, alors que nous nous élançons vers l'avenir avec toutes les exubérances d'un tempérament que plusieurs pourraient accuser d'intempérance, que de sentir que nous sommes si puissamment encouragés, et par ceux-là mêmes qui représentent officiellement l'Eglise de Dieu. (*Vifs applaudissements*).

Les paroles que nous avons entendues retentir à Rome et que notre vénérable ami le Cardinal archevêque de Paris nous a réitérées il y a quelques semaines en l'Eglise Saint Sulpice, vous avez voulu les redire à votre tour, Monsieur le Chanoine, avec la double autorité qui provient de la délégation que vous avez reçue de l'évêque de Saint-Brieuc, et qui provient aussi de votre grande valeur et de l'amitié que vous avez bien voulu nous témoigner. (*Applaudissements*).

Quant à nous, nous tenons à répéter ici qu'avant toute autre chose nous sommes des Catholiques (*Bravos*), acceptant non seulement les dogmes, acceptant non seulement une morale, mais une discipline et une hiérarchie. (*Vives approbations*).

Si nous réclamons partout la sainte liberté des enfants de Dieu, cette liberté ne peut être maintenue que par l'obéissance à la hiérarchie officielle de l'Eglise.

On parle de parti catholique, d'unité catholique. Il n'y a pas d'autre parti catholique, il n'y a pas d'autre unité catholique possible, que celle qui consiste à se trouver toujours réunis pour la défense de la religion, sous la direction du pape, des évêques et des curés. (*Bravos*). Et lorsque Dieu nous a donné le bienfait d'une telle unité, comment irions-nous rabaisser cette unité large, au nom de laquelle le Christ disait : « Je veux que vous soyez un comme je suis un avec mon Père » ?

Comment irions-nous rabaisser cette divine unité catholique à n'être plus que la mauvaïse, éphémère et chancelante unité d'un parti maintenu par des ambitions et des rêves de politiciens ? (*Bravos*).

Voilà pourquoi notre amour de l'indépendance sur le terrain des

réalités sociales et économiques s'allie si merveilleusement avec notre respect de l'autorité religieuse du pape et des évêques, — respect qui ne rélègue pas cette autorité sur le terrain général de je ne sais quel système inaccessible à la vie quotidienne des nations, mais qui lui fait un devoir d'indiquer aux peuples quelles sont les lois éternelles de la justice sociale. Car nous ne sommes pas partisans de ceux qui considèrent que l'Eglise est faite seulement pour assurer le salut individuel

des hommes, mais nous pensons qu'elle doit réaliser le salut social des nations. (*Acclamations*).

Maintenant, camarades, nous croyons, et c'est là une opinion personnelle au *Sillon*, opinion à laquelle on voulait faire allusion, nous croyons que l'Eglise de Dieu ne sera jamais si bien servie et si aimée que le jour où nous aurons développé dans la France plus de conscience et plus de responsabilité civiles, que le jour où nous aurons



MARC, H. AUBERT, B. CHANCERELLE.

créé une organisation sociale nouvelle, répondant aux besoins les plus profonds de ce XX^e siècle qui commence.

Et voilà pourquoi notre effort démocratique s'allie si bien à notre effort d'apostolat chrétien.

De même qu'autrefois les barons servaient l'Eglise en faisant de la féodalité cette merveille de dévouement apostolique et chrétien, qu'on a appelé la Chevalerie, de même, nous aussi, nous voulons apporter à l'Eglise, au pape, aux évêques, toutes les âmes neuves de la démocratie française qui ne pourra être créée que le jour où elle aura retrouvé le CHRIST et où le CHRIST l'aura baisée au front comme pour l'animer et la ressusciter. (*Salve d'applaudissements*).

Donc, fidélité absolue, inviolable, à l'Eglise catholique, obéissance à sa hiérarchie, union toutes les fois qu'il s'agira de défendre l'inté-

grité de la foi chrétienne. Et nous avons montré dans d'autres pays, et plus particulièrement dans la vieille Vendée que, tout républicains passionnés que nous étions, nous ne dédaignons pas de parler sous la présidence de M. de Baudry d'Asson. Quand il s'agira de la liberté religieuse en France, nous nous réunirons avec tous ceux qui défendront le catholicisme, car nous sommes catholiques avant tout, et quand il s'agira de défendre le CHRIST, les églises, les prêtres et les religieux, nous travaillerons sous la direction de l'autorité légitime que Dieu a développée dans le monde pour cela. (*Bravos et approbations*).

Mais en même temps nous garderons fixés dans nos cœurs les rêves de la démocratie et nous continuerons à lever nos yeux vers l'avenir qui n'est pas si triste que certains peuvent le croire. Car ce n'est pas dans la vie publique, ni au Palais-Bourbon, ni au Sénat, qu'on peut découvrir l'aube qui blanchit l'horizon. C'est dans nos cœurs que l'avenir commence à exister déjà. L'avenir est toujours en germe au fond des âmes et c'est de là qu'il s'échappe et transforme le monde.

Nous croyons que la démocratie est une réalité. En même temps, nous la vivons non seulement en nous, mais dans nos groupes du *Sillon*. Le jour où cette démocratie sera assez forte pour s'imposer à l'Eglise, soyez convaincus que le pape ne demandera pas mieux que de la sacrer, comme il le fit du temps des rois en France, qui lui apportaient moins pourtant que les âmes et les cœurs des fidèles qui feront la démocratie en France. (*Oui, oui. Bravo !*)

L'Eglise attend ce jour avec bonheur. Il me souvient d'avoir parlé de tout cela au cardinal Merry del Val. Il avait l'air un peu sceptique et disait qu'il faudrait peut-être beaucoup d'années pour que la République démocratique soit chrétienne en France. Mais j'étais certain que la meilleure manière de dissiper ses doutes, c'était de montrer, non des paroles, mais des faits, non des espérances, mais des réalités. Aussi bien, camarades, que toute notre foi fasse un effort pour réaliser la démocratie en France ; car il est vrai que nous ne tenons à avoir une démocratie que parce qu'elle développe les énergies chrétiennes en chacun de nous, et que, par conséquent, elle nous donne des âmes plus larges et plus capables de recevoir dignement Jésus-Christ. (*Applaudissements*).

J'en ai dit trop : mais pas assez toutefois pour remercier M. le Chanoine des paroles qu'il a prononcées. Je suis certain qu'il n'aime pas beaucoup les compliments. La meilleure manière de montrer que nous l'avons compris, c'est de travailler avec plus d'énergie que jamais à développer le *Sillon*, pour arriver, grâce à l'énergie de notre action, à la généreuse conquête de la démocratie française que nous voulons rendre à Jésus-Christ, son Maître. (*Applaudissements répétés. On fait une ovation au Président du Sillon*).

Troisième Séance de travail

Le Gymnase est comble. On est bien douze cents, debout, serrés, entassés les uns sur les autres. Nos camarades ont tout envahi. Au-dessus de l'estrade où s'est constitué le Bureau, la tribune regorge d'auditeurs. Quelques-uns même, escaladant un échafaudage de poutres, vont se jucher près du plafond : peut-être avaient-ils quelque arrière-pensée, puisque l'un d'eux, dans un instant, prétendra qu'il est assez haut placé, pour qu'on lui donne raison...



LA JEUNE GARDE VEND « AL LAN ».

Et puis, c'est une animation extraordinaire. On se dit que les cartes pour la séance publique se vendent par centaines. On annonce des contradicteurs. Le Docteur Boyer n'y serait pas, sans doute, mais il aurait invité un homme de talent à le remplacer... Les nouveaux venus veulent voir MARC. Ils lui ont fait tout à l'heure une ovation encore plus enthousiaste que celle de ce matin...

Au fond de la salle, les arrivants pénètrent toujours, pendant que de sa voix forte, M. le chanoine de la Villerabel dit la prière.

Le silence peu à peu se fait. On va parler du *Sillon*. Inutile de dire que cette séance était impatiemment attendue de tous. Qu'était devenu le *Sillon* depuis six mois ? Quels fruits avait-il portés ? Qu'allait-on se dire de l'amitié du *Sillon*, de l'amour du CHRIST, des aspirations du temps présent ?... Les questions se pressaient, curieuses, dans tous les esprits. On se promettait deux heures de douce intimité.

Devant l'immense auditoire, la séance est ouverte et la parole est donnée au camarade Gaignoux, de Saint-Brieuc.

Le Mouvement du « Sillon » en Bretagne

Rapport présenté par le camarade GAIGNOUX, de Saint-Brieuc.

CAMARADES,

Je vais dans ce *Rapport* exposer d'une façon aussi claire que possible le mouvement du *Sillon* en Bretagne depuis Août 1904. Jusqu'à présent, nous avons travaillé les uns et les autres dans nos diverses localités, sans jeter un regard d'ensemble sur les tentatives faites par le *Sillon* tout autour de nous. Depuis plus d'un an la graine est jetée à pleine main. Voyons un peu, cela ne saurait nous être interdit, si la moisson a germé.

I. — La vie des Cercles d'Études.

Parlons tout d'abord des réunions des Cercles d'études. Ces réunions sont-elles fréquentes ? De la plupart des *Rapports* il ressort que nos camarades se rassemblent une fois par semaine, ou même seulement une fois tous les 15 jours. Ne pourrait-on pas se réunir plus souvent ? Sans doute, je reconnaitrai de fort bonne grâce qu'à la campagne ce n'est guère possible. Les camarades éparpillés parfois à plusieurs kilomètres de distance ne peuvent aisément se rencontrer, surtout quand ils sont de garde. Mais dans les villes ? On pourrait, donc il faudrait se voir plus souvent. C'est du reste ce qu'ont fait les camarades de *Saint-Malo* et de *Saint-Brieuc* qui ont installé des permanences où ils se voient et se causent presque tous les jours. (1) Une permanence, ça n'implique pas nécessairement,

(1) A SAINT-BRIEUC, nos camarades se réunissent quatre fois la semaine à 8 heures du soir. Le lundi soir, il y a réunion générale et cercle d'études. Le mercredi, on lit le *Sillon* et l'*Ajone*, on cause de quelques objections faites au catholicisme. Le jeudi, on lit, dans les

comme on serait tenté de le croire, un vaste local et puisque l'été approche, je ne vois pas pourquoi le soir venu, les Sillonnistes ne s'en iraient pas le long des routes par petits groupés. Les Cercles d'études ambulants produiraient de tout aussi bons fruits que les autres, et au lieu de rester chacun chez soi, les camarades verraient leur amitié se resserrer davantage dans ces promenades du soir. Voir notre amitié se resserrer, n'est-ce pas là le but vers lequel nous devons tendre ? Nous venons sans doute au *Sillon* pour nous instruire, mais nous y venons surtout pour mieux aimer le CHRIST et la Démocratie, pour nous former à être de bons chrétiens et de bons démocrates, afin de pouvoir un jour dire aux autres : Soyez-le !

Toutefois, si nos camarades ne se voient pas assez souvent, il faut reconnaître qu'ils sont très assidus aux réunions qu'ils tiennent. Les membres, et ils ne sont pas en général très nombreux, car au *Sillon* la qualité prime le nombre, sont presque toujours au complet. Ils prennent au sérieux leur rôle de travailleurs. D'ailleurs, le recrutement ne s'est pas fait au hasard ; il y a même des endroits, à *Guingamp* notamment, où l'on trouve organisé une sorte d'apprentissage à la vie du *Sillon*, et les camarades de *Lannilis* estiment avec raison qu'il faut commencer par former d'abord un noyau bien solide. Et sans doute, il serait mauvais de pousser les choses à l'extrême, mais nous ne devons pas cependant introduire dans nos Cercles d'études des gens qui ne nous paraissent pas susceptibles d'acquérir l'esprit du *Sillon* : ce seraient de véritables fruits secs ; ils ne seraient bons qu'à ralentir notre mouvement et à nous mettre à tout propos des bâtons dans les roues. Le *Sillon* n'est pas un grenier où viennent s'amonceler des adhésions, un local où des jeunes gens s'exercent à faire des conférences, c'est une vie essentiellement active, qui demande de laborieux travailleurs et non des paresseux plus ou moins sympathiques à nos idées. Je ne dis pas qu'il faut abandonner du premier coup ces « paresseux sympathiques » ; mais il ne faut en aucun cas les introduire dès le premier jour au Cercle d'études. Ils s'en retourneraient tout au moins ahuris, n'étant pas, et cela se comprend très bien, aussi

journaux locaux ou parisiens, l'*Univers* (quand MARC y écrit), le *Mutualiste*, la *Justice Sociale*, la *Tribune Ouvrière*, quelques articles intéressants que l'on s'explique. Le vendredi, il y a une petite séance de projections et les 1^{ers} vendredis du mois, une adoration devant le Très-Saint Sacrement exposé.

A SAINT-MALO, nos camarades se réunissent tous les soirs à la Permanence, soit pour y travailler dans la salle de travail, soit pour y causer dans la salle commune.

formés au Catholicisme et à la Démocratie que les camarades qui, depuis un an, deux ans peut-être, travaillent à la réalisation de notre idéal.

C'est sur les commençants qu'il faut exercer une action individuelle. On connaît déjà le camarade ; on tâche d'être plus intime avec lui ; en de petites causeries familières, à l'atelier, dans la rue, en promenade, on lui fait comprendre l'esprit du *Sillon*, on lui explique



LE CAMARADE GAIGNOUX, DE SAINT-BRIEUC.

combien noble est le but où l'on rend, avec quelle ardeur d'autres déjà ont mis la main à la char- tue. Et sans doute, ce n'est pas toujours agréable d'aller soi-même au Vrai avec toute son âme et d'y entraîner les autres ; mais comme le disait notre camarade des Cognets, où serait le mérite s'il suffisait de « se laisser glisser sur le fond de sa culotte le long d'une pente sans cailloux » ? Les efforts que nous aurons faits pour faire goûter le *Sillon*, seront d'ailleurs couronnés de succès : le camarade sollicité, éclairé, entraîné par la vérité entrevue, voudra, lui aussi, être du *Sillon* ; d'un geste fraternel nous l'attire- rons sur notre poitrine, et tous les deux désormais nous marche-

rons invincibles dans le chemin de la vérité.

Vous voyez donc, camarades, qu'on n'est pas du *Sillon* du jour au lendemain et qu'il faut peiner quotidiennement pour en être. Aussi, pour nous aider dans ce dur labeur, avons-nous à nos côtés un conseiller de Cercle. Le rôle de conseiller me semble fort bien défini par nos amis de *Plouguernevel* : diriger en laissant le plus d'initiative possible. Il appartient au président, dans nos réunions, et vous savez que chacun chez nous préside à son tour, de diriger la discussion, de ne pas la laisser dévier, de donner et d'ôter la parole suivant le cas. Le conseiller, lui, a pour mission de veiller à la parfaite orthodoxie des idées : fonction éminemment délicate et complexe ! Aussi, la plupart du temps, nos conseillers sont

des prêtres. Si nous revendiquons notre indépendance dans les ques- tions sociales et politiques, nous sommes les premiers à considérer le prêtre comme l'interprète autorisé de l'Évangile, dont nous voulons nourrir nos âmes. Rempli de l'amour du CHRIST, comment ne pourrait-il pas, mieux que tout autre, nous pousser à la réalisation chaque jour plus complète de notre idéal de Démocratie catholique ?

II. — Le Travail des Cercles d'Études.

Les sujets étudiés ont été divers et nombreux : les uns sont religieux, les autres sociaux ; mais je crois que d'ordinaire les sujets généraux tiennent trop de place, et cela au plus grand détriment des sujets locaux. Et il me semble qu'il serait bon quelquefois, au lieu de parler du Catholicisme en général, de se demander où il en est dans la région que l'on habite ; au lieu de traiter des différentes objections faites à la Religion, de parler de celles que l'on a entendues ou qu'a exposées le journal sectaire de l'endroit ; au lieu de disserter sur la triste situation des ouvriers en général, de faire connaître, d'une façon nette, la misère des ouvriers de la région.

Quelques camarades semblent avoir compris cette nécessité, et je citerai notamment ceux de *Treguier* qui ont étudié l'amélioration possible du sort des pêcheurs bretons. Mais je crois qu'il sont peu nombreux encore ceux qui se sont engagés dans cette voie. Rien d'étonnant après cela que l'on trouve ordinairement dans les esprits de nos camarades certaines vues d'ensemble sur telle ou telle question, mais sans détails précis ; il ne leur reste de leurs recherches qu'une conception générale parfois très vague, une sorte d'impression.

Pourtant je dois le dire, la lecture des différents *Rapports* qui me sont parvenus m'a révélé des résultats forts appréciables, mais dans un tout autre ordre d'idées. En prenant part à la discussion d'une façon à la fois cordiale et animée, les camarades ont vu se dissiper la timidité presque instinctive qui régnait dans leurs relations et une amitié plus intime, à large envergure, l'a remplacée. Au *Sillon*, en effet, toutes les paroles de nos camarades sont bien accueillies, et l'on ne verra jamais chez nous un ouvrier bégayer en rougissant quelques paroles, pour se retirer silencieux dans son coin, effarouché des regards qui pèsent sur lui. Parce que nous sommes de vrais amis, tous, nous écoutons avec plaisir tous ceux qui parlent. S'il en

est encore parmi nous qui par timidité, par scrupule, parce qu'ils ont peur de mal s'exprimer, ne veulent souffler mot ; ceux-là ne sont pas encore tout-à-fait du *Sillon*. Ils doutent de leurs camarades ; ils ne savent pas qu'entre amis, on ne se moque pas les uns des autres ; on aime, au contraire, à s'entendre parler.

Et maintenant, une question se pose dont l'importance m'apparaît très grande. Lorsqu'il vous arrive, camarades, d'étudier un sujet, la conclusion est-elle toujours bien imprégnée d'esprit vraiment démocratique ? La plupart des Cercles d'études le prétendent ; ils mettent même à l'affirmer une telle ardeur qu'ils semblent avoir peur de mériter l'épithète de mauvais démocrates. Pourtant, quand on y réfléchit, on se prend à douter non de la sincérité, mais de l'exactitude d'une réponse aussi unanime. Sans que nous y fassions nous-mêmes attention, les conclusions de nos travaux ne sont peut-être pas toujours aussi nettement démocratiques que nous voulons bien le dire. Il y a même un camarade qui a fait à ce propos et très naïvement, un aveu charmant. Après avoir énuméré les nombreux travaux de son Cercle d'études, il ajoute : « Il y en a un dont la conclusion fut vraiment démocratique ». Mais alors... et les autres ? Les autres n'étaient donc pas démocratiques ? J'insiste beaucoup sur l'esprit de nos discussions et de nos études. Il faut que ce soit un esprit nettement démocratique. A l'exemple de nos camarades Nantais, considérons toujours le sujet à un point de vue *Sillon*, non pour acquérir des idées éparses sur telle ou telle matière, mais pour préciser sur la question étudiée, notre idéal démocratique et catholique.

III. — Comment on est du « Sillon ».

Mais pour qu'il en soit ainsi, il y a une condition *sine qua non* que les camarades doivent remplir ; il faut qu'ils aient en eux l'esprit du *Sillon*, et qu'ils s'y perfectionnent sans cesse. Or, cet esprit ne s'acquiert pas du jour au lendemain, plus particulièrement dans notre Bretagne, où, semble-t-il, plus que partout ailleurs peut-être en France, la foi est intimement liée, beaucoup trop même, à des choses anciennes, caduques, qui doivent disparaître, toutes respectables qu'elles sont. N'est-il pas vrai que dans notre pays, beaucoup sont catholiques parce que conservateurs, tandis que notre esprit à nous, est tout imprégné de catholicisme, sans doute, mais aussi d'aspirations démocratiques ?

Cette première difficulté écartée, il en surgit une autre : sommes-

nous sûrs d'avoir cet esprit démocratique et à quel signe le reconnaître ? Je dois le dire, beaucoup de nos camarades ont su distinguer l'époque où ils n'étaient encore que sympathiques au *Sillon* de celle où ils en ont eu vraiment l'esprit.

Quant aux moyens employés pour l'acquérir, ils varient avec les individus. Beaucoup aimaient déjà le *Sillon* sans le connaître, un camarade est venu, a tâché de mieux le leur faire comprendre, et tout amicalement en a fait pénétrer l'esprit jusqu'au cœur. Etre du *Sillon* est souvent aussi une vraie question de générosité. Voir le but et les tendances du *Sillon*, être assuré que là est la grande route qui mène au Vrai, et dire : « Je suis du *Sillon* », c'est presque faire un acte d'héroïsme, car c'est consacrer à la Cause toute sa vie. (1) Ai-je besoin de vous dire tout ce que fait pour provoquer cette donation, l'amitié sincère, dévouée d'un camarade déjà saisi par la Vérité et devenu apôtre ?

Du jour où l'on s'est donné vraiment, il faut avoir soin de nourrir son âme de la lecture du *Sillon* et de l'*Ajonc*. On ne saurait trop insister sur la nécessité de ces lectures. Je ne comprendrais pas, étant donné qu'un homme ne peut vivre sans manger, qu'il y ait des Cercles d'études où on ne lirait pas le *Sillon* et l'*Ajonc*. Il ne s'agit pas seulement, remarquez-le bien, d'être abonné à ces Revues, il faut les lire et d'une façon intelligente. C'est, je le constate avec plaisir, ce que font nos camarades de *Saint-Malo* : « Nous lisons tous individuellement le *Sillon* et l'*Ajonc*, disent-ils, et lorsqu'un article nous a intéressés, nous le faisons suivre d'une discussion où

(1) Il y a de nos camarades qui savent bien ce que c'est que *se donner*. Nous en avons mille témoignages. Qu'on nous permette de citer seulement ces quelques lignes d'un étudiant à peine sorti du Collège et saisi par le *Sillon* : « Maintenant je ne peux pas vouloir quitter le *Sillon*. Il y a une espèce de nostalgie qui m'y ramène malgré moi. Et cependant, vous savez, ce n'est pas gai d'être du *Sillon* ! Depuis que j'en suis, je sens sur mes épaules une responsabilité écrasante et exigeante et je ne puis pas m'en débarrasser, car je ne puis pas redevenir inconscient d'un tas de choses.

» Oh ! non, ce n'est pas amusant d'être *Silloniste*. Tenez, hier soir, par exemple, la ville était en fête ; les gens circulaient dans les rues en toilette, allant au théâtre ou ailleurs, et moi j'ai dû refuser les invitations qui m'ont été faites par ma famille, par mes amis, pour m'en aller, comme un sauvage, au Cercle d'études.

» Eh bien ! Non, non ! tout aujourd'hui je vais essayer de briser la chaîne que le CHRIST et le *Sillon* m'ont attachée, je vais la secouer comme un beau diable et puis... demain, je me sentirai encore plus *Sillon* qu'auparavant ! »

Avouons que notre jeune homme manque d'enthousiasme. Dame ! ça lui viendrait. Combien de nos camarades ont fait la même expérience !...

l'on échange des idées ». C'est aussi ce que nous faisons à *Saint-Brieuc*, et c'est ce qui se fait à *Plouguernevel*, à *Tréguier* et ailleurs encore. Mais, très malheureusement, il n'en est pas ainsi partout, et les camarades de *Morlaix* m'avouent que la lecture en commun du *Sillon* et de l'*Ajonc* ne se pratique pas. Ils ont la franchise de le reconnaître, j'espère qu'ils vont s'y mettre.

D'autre part, il faut éviter de parcourir chaque article en acceptant son contenu sans le comprendre. Nous ne sommes pas des moutons de Panurge, et nous ne devons pas crier tous ensemble à tue-tête : c'est vrai ! c'est beau ! c'est bien ! alors que le passage en question n'a peut-être pour nous qu'un sens très obscur. Après avoir réfléchi, si on ne trouve pas, on s'adresse au camarade voisin, on lui demande une explication et à deux, à trois, à quatre, tous ensemble, on cherche et on discute pour savoir quel est le vrai sens.

IV. — L'Amitié du « Sillon ».

Parlons maintenant, camarades, de cette douce chose qu'est pour nous l'amitié du *Sillon*. Bien volontiers, je fais mienne cette déclaration de nos camarades de *Saint-Malo* : « Nous ne croyons pas qu'un Cercle du *Sillon* où cette amitié n'existerait pas d'une façon profonde puisse subsister longtemps ». C'est là une vérité qu'il faut bien nous mettre dans la tête, car son importance est capitale.

Gardons-nous tout d'abord de faire de cette amitié une camaraderie tout extérieure. Serait-il vrai que, trop souvent, dans quelques Cercles, on a fait cette confusion ? « Notre amitié n'est pas assez chaude », nous disent nos camarades du Cercle Notre-Dame, de *Rennes*. Nous-mêmes à *Saint-Brieuc*, ne nous sommes-nous pas contentés longtemps d'une camaraderie trop superficielle ? « Nous sommes tous unis par une amitié qui n'est pas encore celle de vrais Sillonnistes », déclarent nos camarades de *Saint-Servan*. Ceux de *Morlaix* font le même aveu, mais ils ajoutent tout aussitôt qu'ils sont « trop gênés par les multiples obligations de la vie de Patronage ». Il faut bien se garder, en effet, de mettre sous la coupe d'un Patronage notre amitié du *Sillon*, si large et si débordante. (1)

(1) Ceci soit dit sans aucune intention désobligeante pour les Patronages. Le Cercle d'études peut fonctionner au sein d'un Patronage, c'est bien évident ; mais il faut qu'il ait sa vie propre, un esprit bien caractérisé. Il doit être vraiment, pour les

Et d'ailleurs, camarades, n'est-ce pas notre amitié qui nous caractérise ? A elle seule ne suffirait-elle pas pour nous distinguer ? Nous travaillons côte à côte, dans un même labeur, pour un même « Idéal ». Quand nous sommes lassés, quand nous nous disons : c'est trop dur, à côté de nous, il est un ami qui nous comprend, et nous console. Nous creusons notre sillon ensemble, ensemble nous prions, ensemble nous souffrons, ensemble nous aimons le CHRIST.

Ah ! chers camarades, le CHRIST, le cœur du CHRIST, voilà bien, n'est-il pas vrai, la source divine de notre amitié ! Il nous plaît de nous parler du CHRIST les uns aux autres, de nous dire que nous l'aimons et comment nous pourrions faire pour le mieux aimer. Faut-il vous rappeler ces heures délicieuses, passées, la nuit, au pied du Très-Saint Sacrement ? Qui de vous n'en a goûté les charmes ? Quelques-uns, paraît-il, avaient été tentés de traiter ces adorations nocturnes d'exagérations mystiques. Nous autres à *Saint-Brieuc*, nous avons hésité longtemps, mais nos préjugés sont tombés dès le premier essai. Comment, en effet, ne pas désirer avec le CHRIST un tel cœur à cœur ? Aussi, je comprends fort bien ces paroles des camarades Malouins : « A notre gré nous n'avons pas assez d'adorations nocturnes ». Nos camarades Rennais n'en font-ils pas qui durent de dix heures du soir à deux heures du matin ?

Ces adorations nous donnent comme un regain d'énergie et d'amitié, en nous faisant réfléchir sur ce que nous avons déjà fait et sur ce qui nous reste à faire encore pour hâter l'avènement du CHRIST dans notre démocratie.

V. — La situation du « Sillon » en Bretagne.

Mais revenons des ces hauteurs et examinons la situation du *Sillon* dans les diverses localités de notre Bretagne où il est apparu. Généra-

meilleurs et les plus ardents, une école de formation sociale, et, au *Sillon*, de formation démocratique. En faire un objet de luxe, ou le réduire à n'être qu'une doublure du Patronage, c'est le dénaturer.

D'ailleurs, les Directeurs de Patronage le savent aussi bien, le savent mieux que nous. Beaucoup d'entre eux « ont commencé à comprendre que le Patronage n'était pas un but, mais un moyen, et qu'ils devaient orienter vers la pleine activité civique les jeunes hommes qu'ils s'étaient donné pour première mission de former et d'élever chrétiennement ». MARC SANGNIER dans *l'Univers* du 6 avril 1905.

Le Président du *Sillon*, au même endroit, écrit ces lignes auxquelles il n'est guère possible de ne pas applaudir :

« Alors que la bataille réclame partout des soldats armés, les catholiques n'ont pas le droit de maintenir indéfiniment les jeunes recrus dans l'attente éternelle, parfois même amollissante des trop longues veillées d'armes. »

lement on connaît encore peu le *Sillon*, et dans ses débuts il passe à peu près inaperçu au milieu de la population indifférente. Mais dès que nos camarades se montrent un peu formés, les approbations et les attaques pleuvent un peu de tous les côtés ! C'est particulièrement ce qui se produit à *Nantes*, à *Rennes*, à *Brest* et à *Dinan*. Le *Sillon*, déjà grand garçon dans ces localités, s'attire généralement, avec les sympathies de la population ouvrière, de nombreux coups portés de droite et de gauche. Des ennemis éclairés commencent à avoir peur. C'est ainsi qu'à *Saint-Malo*, l'Union Laïque s'est formée spécialement dans le but de combattre le *Sillon*, et qu'à *Saint-Brieuc* où une dizaine à peine de nos camarades assistaient à une conférence antireligieuse, nous fûmes immédiatement quintuplés par le journal socialiste révolutionnaire de notre localité.

Cependant le *Sillon* s'est fait connaître d'une façon très favorable à *Morlaix*, où la fête sillonniste organisée par les camarades de là-bas a produit une forte impression, et le congrès de *Guingamp* a eu sous ce rapport des résultats vraiment merveilleux.

Il est des Cercles d'études dont la situation est toute spéciale, je veux parler des Cercles de collège, composés de quelques jeunes gens qui comprennent que le catholicisme ne consiste pas seulement à aller, à l'heure réglementaire, faire à la chapelle divers exercices de piété. Ce sont pour nous d'admirables pépinières où croît rapidement la graine du *Sillon*. Et dans ces Cercles où l'on commence d'abord par se former d'une façon sérieuse, existe véritablement « ce petit quelque chose » que les vrais Sillonnistes possèdent tous (1). Tels de ces cercles voient se créer immédiate-

(1) Nos camarades, au collège, sont vraiment des privilégiés. Toujours ensemble, par nécessité, ils peuvent mieux se connaître, mieux s'aimer et toutes sortes de facilités les rapprochent du Maître adoré. C'est ce que comprenait bien ce camarade étudiant, perdu dans sa ville d'Université, quand il écrivait, non sans quelque regret de n'être plus au collège, en parlant des *Sillonnistes* collégiens :

« Être obligé d'assister chaque matin à la messe, pouvoir communier souvent, pouvoir prier sans dérangement, puisque tout cela est dans le règlement : par conséquent vivre sans cesse cœur à cœur avec le Maître, se sentir près de Lui, c'est le ciel ici-bas : c'est le *Sillon*.

» Et puis s'aimer dans la Cause et puiser dans cette amitié féconde la force pour faire le bien, c'est idéal ! Et surtout, pouvoir se donner ! Car ce n'est pas toujours si facile, on n'en a pas toujours l'occasion ».

Et notre étudiant ajoutait cette délicieuse boutade, bien *Sillon* :

« Oh ! je ne suis pas jaloux ! Puisque des camarades du *Sillon* sont heureux, je le suis bien plus qu'eux, tout autant pour le moins. »

ment en leur faveur un mouvement de sympathie qui se communique à travers le collège tout entier. *Plouguernevel*, *Guingamp*, *Tréguier* sont de ce nombre.

Mais ne pensez pas, camarades, qu'il en soit toujours ainsi. Croyez-vous par exemple que dans un Collège où « le dédain pour tout ce qui est peuple, et la haine pour le régime établi est de tradition », où l'on définit le *Sillon* « une réunion de voyous », croyez-vous qu'il faille vraiment aimer la Cause pour être « Sillonniste » dans ces collèges-là ? Il paraît qu'il y a de ces collèges-là... Disons de suite que ce n'est pas dans les Côtes-du-Nord.

VI. — De la diffusion du « *Sillon* ».

A qui les Cercles doivent-ils leur existence ? Comment s'y est-on pris pour les créer ? Il est bien évident qu'on ne s'y est pas pris partout de la même façon. Une des créations les plus originales est assurément celle du Cercle de *Saint-Malo*. Une ou deux personnes ayant lu dans l'*Ouest-Eclair* qu'une grande société de jeunes gens, dont le but était la défense du catholicisme, venait de se fonder à *Saint-Malo*, se rendirent aux locaux de la nouvelle société et n'y trouvèrent personne. Survint un brave curé qui leur parla de questions sociales. Un rendez-vous fut fixé. Peu à peu les camarades devinrent plus nombreux, l'idée du *Sillon* qu'ils ne connaissaient pas au premier abord se précisa et le Cercle fut fondé.

D'autres Cercles ont eu une origine toute différente. Des jeunes gens qui faisaient partie de divers Patronages ont senti qu'il leur fallait quelque chose de plus. Peu à peu, au sein du Patronage, ils ont fondé un Cercle d'études qui a grandi lentement et qui possède maintenant l'esprit du *Sillon*, bien que, par suite des circonstances mêmes, il soit resté trop attaché au Patronage d'où il est sorti. C'est ainsi que se sont développés les Cercles de *Morlaix*, *Guingamp* et *Brest*.

Parfois aussi des personnes connaissant parfaitement le *Sillon* se sont dit qu'il fallait créer autour d'elles un mouvement dans le sens du *Sillon* : après avoir travaillé longtemps, elles sont arrivées à constituer un Cercle d'études. C'est le cas de *Saint-Brieuc*, par exemple.

Mais je ne puis m'empêcher de signaler le cas très spécial de *Lannilis* où suivant l'expression même du prêtre qui l'a fondé, le *Sillon* a été considéré comme « un moyen d'arracher le clergé à une

apathie due à la conscience qu'il prend de la caducité des formes actuelles de son apostolat » (1). Le mouvement du *Sillon*, ajoute-t-il, est « merveilleusement approprié aux besoins même du clergé ». Et après cela, on viendra dire que le *Sillon* empêche les vocations ecclésiastiques !... (2)

Et ainsi, peu à peu, nos idées se sont répandues. Des camarades tout d'abord sympathiques à notre mouvement y sont entrés pour de bon, et leur cœur débordant d'amour ont fondé d'autres Cercles du *Sillon*. C'est ainsi que les Sillonnistes malouins ont fondé les Cercles de *Dinard* et *Saint-Méloir-des-Andes* et que ceux de *Saint-Servan* ont fondé les Cercles de *Fougères* et *Pleudihen*. Je n'entreprendrai pas l'énumération des Cercles créés par *Rennes* : elle serait trop longue ; mais je ne serais pas bon camarade si au nom de la plupart de nos amis des Côtes-du-Nord et d'ailleurs, je ne remerciais pas notre aimé Président du *Sillon de Bretagne*, Michel Even, d'être venu nous inculquer l'esprit du *Sillon* dans toute sa pureté avec un dévouement auquel notre amitié se plaît à rendre hommage. De leur côté, les camarades briochins ont répandu le *Sillon* dans les campagnes à *Tréguier*, *Plérin* et *Plouvara* et de concert avec ceux de *Guingamp*, ils ont entrepris des tournées hebdomadaires dans la région de *Châtaudren*. Au bout du Finistère, le Cercle Saint-Louis de *Brest* a semé la bonne graine à *Saint-Pierre-Quilbignon*, à *Lannilis*, à *Recouvrance* et ailleurs encore. Les camarades morlaisiens ont poussé vaillamment une pointe jusqu'à *Châteaulin*.

Evidemment, dans ces visites, nous tâchons de faire connaître la Cause et de la faire aimer ; nous y allons franchement et comme le disait un camarade brestois, à la bonne franquette, sans faire de manières. Pas de longs discours : nous ne sommes pas des orateurs, mais des camarades qui s'aiment et qui tout autour d'eux, par des causeries, veulent faire aimer le CHRIST et la Démocratie. Nous

(1) On comprend bien notre pensée et la pensée du fondateur du cercle de *Lannilis*. Nous ne blâmons personne. Nous constatons l'influence diminuée du prêtre et les secours vraiment efficaces que lui offre le *Sillon*, en créant à ses côtés un instrument très précieux de pénétration catholique. Il nous semble bien que, en ce sens, le mouvement du *Sillon*, ainsi que nous l'écrivait un ancien Directeur de Séminaire tout à fait au courant des œuvres sociales, est un « mouvement providentiel ».

(2) Ce propos n'a pas été inventé pour la circonstance. Il est authentique. Mais nous savons bien que dans notre Bretagne, l'opinion contraire a prévalu partout où le *Sillon* a pu se faire connaître sous son vrai jour.

savons que pour être du *Sillon*, il suffit de deux choses : être assez intelligent pour comprendre notre mouvement, et ce n'est pas difficile ; mais surtout avoir assez de cœur et de volonté pour aller jusqu'au bout.

VII. — Relations des Cercles entre eux.

La plupart des Cercles d'études des Côtes-du-Nord ont été plusieurs fois visités par notre camarade Michel Even. Il n'en a pas été de même des départements voisins, et cela se comprend, car Michel Even a préféré organiser tout d'abord sérieusement le *Sillon* dans une région avant de passer aux autres, et maintenant que les Côtes-du-Nord sont entrées dans le mouvement, il continuera par le Morbihan où il ne va pas tarder, je crois, à faire des tournées. Ces visites ont eu lieu généralement depuis le mois de juillet 1904 et se sont répétées plusieurs fois. D'ailleurs, elles ont porté des fruits considérables et dans notre région briochine, les camarades qui, tout d'abord n'y attachaient guère d'importance, peut-être parce qu'ils avaient peur de souffrir en allant à la vérité avec toute leur âme, ont fini, il y a quelque temps, à la suite d'un voyage de Michel parmi eux à se donner tout entiers coûte que coûte au *Sillon* pour toujours.

Quant aux visites que se font entre eux les camarades des diverses localités, elles ont été en général assez rares. Et c'est un tort, car l'on n'a pas le sentiment de travailler tous ensemble pour la Cause lorsqu'on n'entretient pas ensemble de relations. Toutefois étant donné leur rapprochement, je crois que les camarades de *Saint Malo*, *Saint-Servan*, et même *Dinan* se voient assez souvent, et au mois de février dernier le Cercle Saint-Louis de *Brest* a visité *Pleyben* et *Lannilis*. Il faudrait autant que possible qu'il en soit ainsi partout. Sans doute ce n'est pas toujours chose facile ; mais quand la distance empêche de fréquentes visites, il faudrait au moins dans ce cas que les camarades entretiennent une correspondance assez suivie avec tous les Cercles de la région, ce qui maintiendrait entre nous, avec une chaude amitié, une activité constante.

Il est à remarquer cependant que la plupart des groupes principaux dans les Côtes-du-Nord ont eu à cœur de visiter le plus fréquemment possible les Cercles qu'ils avaient fondés. Ils ont compris avec raison qu'on n'insufflé pas en un jour l'esprit du *Sillon*, et que, parce que l'on a causé une fois ou deux à quelques

jeunes gens de notre mouvement, ils n'y sont pas entrés pour cela. Fonder un Cercle d'études vraiment du *Sillon* est en effet une œuvre de longue haleine, et il faut parfois plusieurs mois pour la réaliser.

Quant aux petits Congrès locaux que nous avons eus, ils sont au nombre de trois. Le premier a eu lieu à *Dinan* avant le Congrès de Paris, les deux autres à *Guingamp* et à *Nantes* il n'y a pas un mois. Tous trois d'ailleurs, ont été fort bien réussis et notamment celui de *Guingamp*, qui n'a pas réuni moins de 250 à 300 personnes. Quant aux résultats, je crois qu'ils ont été excellents. Le *Sillon*, dans ces Congrès, s'est affirmé sous son vrai jour et il a tenu à faire cesser toute équivoque à son sujet en précisant son caractère social, nettement démocratique et nettement catholique. Beaucoup de personnes venues pour savoir ce qu'était le *Sillon*, ou pour mettre au clair certaines idées en ont emporté un ardent amour pour la Cause. Ces Congrès sont d'ailleurs fort utiles également aux Sillonnistes qui constatent, en la vivant, l'amitié du *Sillon* et y retrempe véritablement leurs cœurs.

Il est bien établi, du reste, et tous les camarades le savent déjà, que ces trois Congrès locaux ont été organisés uniquement par le *Sillon*.

VIII. — Pénétration.

L'action du *Sillon*, vous ne l'ignorez pas, camarades, doit s'exercer sur le milieu où il vit. Le *Sillon* est éminemment un mouvement de pénétration et de conquête : ne l'oublions jamais. Il ne faut pas sans doute vouloir pénétrer et conquérir avant de nous être transformés et formés nous-mêmes, car nous risquerions de n'aboutir à rien, de nous décourager aussi. Notre mouvement de pénétration doit être assez lent pour commencer, si nous voulons qu'il dure et soit efficace.

Je distinguerais volontiers dans notre effort de pénétration deux façons de faire. Ou bien nos camarades organisent des réunions, des conférences où ils invitent à parler des amis du *Sillon* ; ou bien ils paient de leur propre personne. Notre dessein est évidemment d'être nous-mêmes les ouvriers de notre œuvre ; mais il serait puéril, en attendant, de négliger les ressources de nos amis qui veulent bien se mettre à notre disposition.

C'est ce qu'ont fort bien compris nos camarades de *Rennes* en organisant dans leur ville un *Institut Populaire*. Il n'était guère

possible à nos camarades d'espérer un public très nombreux ni surtout de donner à l'I. P. qu'ils voulaient, l'allure des I. P. de Paris ou de l'Est. Ils résolurent donc de faire donner des conférences publiques et non contradictoires, des cours. Les auditeurs auraient la faculté de demander, après la conférence, à l'orateur, toutes les explications qu'ils voudraient. De cette façon, les conférences ne risqueraient pas de dégénérer en parlottes dénuées d'intérêt et les auditeurs curieux auraient le moyen de satisfaire autant qu'ils le voudraient, leur légitime curiosité. Tout le monde serait admis sur présentation d'une carte. Le prix de la carte serait de 1 fr. pour l'année.

L'I. P. de Rennes ouvrit donc ses portes en décembre 1904 et les conférences s'y succédèrent jusqu'au mois d'avril. M. l'abbé Le Coiffier, aumônier militaire, parla du *Repos hebdomadaire*. M. Jordan, maître de conférences, M. Ch. Bodin, professeur d'Economie politique, donnèrent une série de conférences, le premier sur l'*Inquisition*, le second sur l'*Art dans la démocratie*. M. Arthur, professeur de Droit constitutionnel, entretint les auditeurs de l'I. P., des *Rapports de l'Eglise et de l'Etat*, et M. l'abbé Delahaye, professeur d'histoire à Saint-Vincent de Rennes exposa, en plusieurs réunions, les *Origines de la Réforme en France*.

Nos camarades de Rennes ne sont pas mécontents de l'essai. Espérons que leur I. P. tiendra bon et pourra sous peu servir de modèle à tous les I. P. futurs de notre Bretagne.

Nous nous souvenons tous en Bretagne de la conférence publique et contradictoire organisée par l'*Union laïque* de Saint-Malo où notre ami Desgrées du Loû réfuta si magistralement les théories de l'orateur anticlérical, M. Guichard, celui-là même qui, au Congrès du mois d'août 1904, avait porté la contradiction contre MARC SANGNIER dans cette même ville de Saint-Malo.

Vers la même époque, une œuvre de *Jeunesse laïque*, fondée sous l'inspiration du *Réveil des Côtes-du-Nord*, commençait une tournée dans le département par une conférence publique et contradictoire à Plaine-Haute. Qui ne connaît Plaine-Haute depuis quelque temps ? C'était en septembre. Les camarades de Saint-Brieuc étaient à peine formés, mais ils relevèrent le défi et se rendirent, quelques-uns, à la contradiction. Ils y furent bien accueillis et purent faire entendre quelques paroles de paix et de tolérance. Nous n'en citons qu'une seule qui fut comme une révélation pour quelques-uns de nos adversaires, en même temps qu'un objet de scandale pour certains.

catholiques : « Un anticlérical peut fort bien, *s'il est de bonne foi*, être sauvé » (1).

A *Morlaix*, le *Sillon* a organisé depuis août dernier, dans la grande salle du Patronage Saint-Martin, un certain nombre de conférences toujours publiques et toujours ouvertes aux contradicteurs. Ces conférences ont attiré de 5 à 600 auditeurs. Celle de Le Hire sur le *Sillon* fut écoutée de plus de mille personnes. MARC SANGNIER, M. l'abbé Vicaire, Daniel Le Hire et le camarade Herry y parlèrent tour à tour sur la *Vie démocratique*, les *Jardins ouvriers*, le *Sillon*, le *Contrat de travail*, la *Divinité de Jésus-Christ*.

Chaque mois, à *Lorient*, le cercle Saint-Louis donne des conférences à 150 hommes, et notre camarade V. Robic se dépense dans tous les environs, à Vannes, Quimperlé, Ploërmel, Josselin, Hennebont, Le Port-Louis et Quiberon, où il se fit un jour, avec son ami G. Méheust, rouer de coups et de procès-verbaux.

Faut-il parler de *Brest*? Tout le monde ne sait-il pas que nos camarades, dans ce bout du monde, ont organisé des « soirées de famille », tout comme un I. P.? On y donne des conférences, on y récite et on y chante les poésies du *Sillon*, on y joue *Amour et Sacrifice*, on y fait comprendre aux familles « que leurs fils ne sont pas seulement dans un joli local pour être à l'abri, mais qu'ils se donnent pour travailler à une Cause ». N'est-il pas vrai que le *Sillon* doit refaire l'art parce qu'il essaie de refaire la Société?... Voici encore une idée de nos camarades de *Brest* : ils

(1) A la suite de cette conférence, une série d'articles très intéressants furent échangés entre le *Réveil* et la *Croix des Côtes-du-Nord*, sur la possibilité du salut des âmes de bonne foi. Voici le début de l'article de E. Le Breton qui provoqua cette discussion :

« Je conserve précieusement le numéro de la *Croix des Côtes-du-Nord* du dimanche 25 septembre. Pourquoi? Ses directeurs y font dire ou y laissent dire « qu'il suffit d'être de bonne foi pour être sauvé », fût-on anticlérical, et qu'« il y a des honnêtes gens dans tous les partis ».

« Paroles nouvelles! Paroles hardies! L'Église officielle ne les a jamais prononcées, l'officieuse *Croix* s'était toujours refusée à y souscrire...

« En vérité ces paroles ne sont pas quelconques. Serait-ce aller trop loin que d'y voir la pénétration de l'esprit critique dans les rangs des gens d'Église? »

Ce n'est pas l'esprit critique qui nous manque à nous catholiques, nous le savons bien, mais le courage de l'exercer. Et ce qui manque à nos adversaires, c'est souvent l'occasion de constater que l'Église ne refuse aucune discussion. Pourquoi donc aurions-nous si peur de la leur fournir? Si la discussion est de bonne foi, elle est utile de part et d'autre. Dans le cas contraire, les masques tombent et c'est autant de gagné. La Vérité n'a rien à craindre.

ont de temps à autre avec la *Jeunesse syndicaliste* des controverses amicales où, de part et d'autre, on apprend à se mieux connaître et à se causer sans violence. Bien mieux, pendant l'heure du repos, ils invitent leurs camarades à la discussion, lisent le *Sillon*, l'*Almanach du Sillon* et l'*Ajonc*. Ils attirent ainsi autour d'eux 50 à 60 ouvriers. « Nous fondons, disent-ils, les plus grandes espérances sur ce contact avec les adversaires. Déjà des indifférents sont venus à nous spontanément. Et même des adversaires d'autrefois, sont maintenant dans nos rangs ».

IX. — Les Œuvres du « Sillon ».

Enfin, camarades, je passe à la création des œuvres économiques et sociales. Nous n'avons pas créé grand' chose encore : les Cercles d'études sont trop récents pour en avoir eu le désir. Ce ne sont encore pour la plupart que des bébés, et ils ne tiennent tout seuls sur leurs jambes que depuis peu ; ils ont préféré généralement se bien former, et bien acquérir l'esprit du *Sillon* avant de fonder quoi que ce soit. Signalons toutefois quelques exceptions. Le *Sillon Nantais* a créé une coopérative de consommation, où il s'efforce de faire pénétrer l'esprit démocratique. A *Morlaix*, un camarade a pris l'initiative d'un Syndicat dont il a été nommé trésorier ; et récemment il a créé une Coopérative de production dont il a été nommé président. M. l'abbé Vicaire a fondé une œuvre de Jardins ouvriers qu'il a rendue populaire même chez les adversaires.

Mais cependant, si la grande partie de nos camarades n'ont pas encore imité ces exemples, ils font cependant partie d'œuvres économiques et sociales. A *Morlaix* encore, les Sociétés coopératives, de secours mutuels, et les Jardins ouvriers comptent parmi leurs membres un grand nombre de nos camarades. A *Saint-Malo*, plusieurs sont entrés dans les bureaux de diverses Sociétés, et le *Sillon* à *Lorient* a pris une part importante dans la formation des Syndicats indépendants de l'Arsenal. La même vitalité se manifeste à la campagne : à *Lannilis*, à *Pleyben* et notamment à *Plouvara*, près *Saint-Brieuc*, nos camarades ont réussi à créer des Assurances mutuelles contre la mortalité du bétail. Comme on le voit donc les Sillonnistes bretons ne restent pas inactifs ; si on

ne parle pas encore d'eux, c'est qu'avant de lutter, ils veulent prendre des forces (1).

Gare aux ennemis de la Démocratie et du Catholicisme quand ils donneront!...

Emile GAGNIOUX, de *Saint-Brieuc*.

(1) Ceci soit dit pour les impatientes. Une transformation sociale ne s'accomplit pas en un jour. Il y faut le temps. Que nos camarades ne se laissent donc pas démonter par ce reproche *qu'ils ne font rien*. Qu'ils travaillent ferme à leur formation personnelle, vidant leurs âmes de l'égoïsme et du laisser-aller, pour y mettre avec une conscience toujours plus vive de leurs responsabilités sociales, les forces invincibles que le CHRIST est venu apporter au monde. Cela pourra sembler à certains de l'individualisme. C'en est tout le contraire. Écoutez encore MARC SANGNIER :

« Qui donc pourra remettre sur son axe la société ? Qui sera assez fort pour soulever le poids écrasant des désorganisations sociales ? Qui acceptera ce rude labeur de dénoncer le désordre et de le briser ? C'est l'individu. Et voilà en quel sens nous avons bien le droit de commencer par dire : Par l'individu pour la société.

» Ainsi, ce sont des *individualités fortes* qui travailleront à réformer harmonieusement la société, et c'est la société dans la mesure même où elle sera réformée, qui facilitera aux individualités faibles l'accession à la véritable vie civique. » *Univers* du 15 juin 1905.



DISCUSSION SUR LE MOUVEMENT DU « SILLON » EN BRETAGNE

MARC SANGNIER. — Nous allons avoir une discussion des plus intéressantes. La plupart des camarades savent ce qu'est le *Sillon*. Ils ont résolu d'y donner leur vie tout entière ; quelques autres ont des réticences et des timidités. C'est le moment de nous poser toutes les objections. Je vous supplie donc de ne pas garder une seule difficulté sans l'exposer. Il est de la plus haute importance que vous ne sortiez d'ici qu'avec des idées claires et précises sur notre mouvement.

Le *Sillon* est très attaqué. A *Limoges* par exemple, l'un des motifs de la grève a été les idées de notre ami Sautour du *Sillon Limousin*. Les grévistes ont dû finir par avouer qu'ils n'avaient rien à lui reprocher au point de vue professionnel. C'est le *Sillon* seul que l'on voulait attendre dans la personne de notre camarade. Mais si du côté des anticléricaux nous avons des adversaires farouches, du côté des catholiques réactionnaires nous subissons aussi des attaques d'autant plus pénibles, que notre plus cher désir serait d'être en paix et union avec tous les catholiques désireux de travailler au bien de l'Eglise, alors même qu'ils seraient placés sur un terrain différent du nôtre.

Vous les savez, l'union se fait dans l'amour et la charité du CHRIST.

Il y a deux manières de faire l'union. Il y a celle qui consiste à ne rien dire et à prendre des airs doux. Nous n'en voulons pas. Nous préférons celle qui garde les différences, mais qui exclut l'équivoque. Donc exposez toutes les obscurités que vous pouvez avoir et que personne ne s'en aille sans avoir acquis des notions absolument claires.

Dès lors, une fois sortis de cette assemblée, tous les camarades pourront répondre lorsqu'on attaquera le *Sillon*, quel que soit le côté d'où partent les attaques.

Un CAMARADE, de Brest. — Le Rapporteur a laissé entendre que nous avions peur de passer pour des mystiques. S'il a été renseigné par un *ami* brestois, ce n'est certes pas par un *Silloniste*. Si nous n'étions pas des mystiques, nous n'aurions pas la force de répondre à nos adversaires comme nous le faisons.

GAGNIOUX. — Je suis heureux de la rectification et j'en prends bonne note.

Un CAMARADE. — Peut-on faire partie de la Fédération républicaine progressiste, en étant du *Sillon*.

MARC SANGNIER. — La question est très facile à résoudre. On peut faire partie de toutes les organisations politiques possibles et imaginables, tout en faisant partie du *Sillon*.

Seulement, et il faut bien le remarquer, le *Sillon* ne fait pas de politique actuellement. Peut-être dans cinquante ans en ferons-nous, et même avant. Mais quand nous en ferons, nous le crierons sur tous les toits. (*Applaudissements*).

Nous sommes démocrates, nous avons un esprit républicain très accentué. Nous voulons faire en France la République démocratique ; pour faire cette République démocratique, nous avons besoin de l'esprit du CHRIST. On a besoin de l'esprit du CHRIST pour toutes les organisations sociales et politiques. La monarchie française n'a pu être belle, et n'a pu travailler à faire la France forte, que parce qu'elle était parfaitement imprégnée de l'esprit chrétien.

La féodalité n'a pu sortir des ténèbres de la barbarie, que parce qu'elle a fait appel à la charité du CHRIST. De même, la démocratie ne pourra rien faire que par le CHRIST, d'une façon plus spéciale encore. Car une monarchie peut être puissante même en dehors du CHRIST ; mais il n'y a pas eu de démocratie véritable avant le Christ, tandis qu'il y a eu des monarchies. La démocratie, plus qu'aucune autre forme sociale, réclame Jésus-Christ.

Cela étant, comme nous constatons que la majorité des Français n'a pas les mêmes conceptions sociales, morales et religieuses que nous ; comme, hélas ! la plupart des hommes ne sont plus chrétiens en France, ou ne le sont que de nom ; comme beaucoup de catholiques ne se rendent pas bien compte que la force du CHRIST pourrait arriver à réaliser dans notre pays une véritable démocratie ; nous avons une œuvre qui s'impose à nous et qui est d'atteindre les intelligences et de transformer les cœurs. Or, nous ne pouvons faire cela qu'en ne faisant pas de politique.

Quand un candidat vient se présenter devant les électeurs, il ne leur dit pas : « Citoyens, vous pensez cela. Je pense le contraire. C'est moi qui ai raison. Donc votez pour moi ». S'il tenait ce langage, il n'aurait pas beaucoup de voix.

Or, comme nous voulons transformer le pays, ce que nous devons donc faire, c'est atteindre les âmes de nos compatriotes, les gagner une à une et acquérir cette confiance des milieux populaires, sans laquelle la démocratie est impossible.

Comment gagner la confiance du peuple sinon en montrant ce que le peuple chrétien est capable de faire ? Ce n'est pas par des paroles qu'on persuade des incrédules, mais par des actes.

Donc, nous ne faisons pas actuellement de politique. Nous préparons l'avenir par un double travail de formation chrétienne et démocratique.

Mais comme on nous attaque au point de vue religieux ; comme des sectaires, les francs-maçons, déshonorent la France, aujourd'hui dénoncent le Concordat et peut-être demain vont fermer nos églises et mettre les curés en prison ; nous n'avons pas le droit de nous désintéresser du présent sous prétexte que nous préparons l'avenir. (*Bravos*).

Un devoir impérieux nous oblige donc à nous servir des armes qui nous sont offertes. Nos amis doivent voter et choisir le candidat qui correspond le mieux à leurs aspirations chrétiennes et au désir de sauvegarder l'existence de l'Eglise en France. Actuellement on n'a pas l'embarras du choix. Dans la plupart des circonscriptions notre choix est tout tracé d'avance.

Ce n'est pas, en effet, la République qui est combattue *actuellement*, mais le christianisme. Par conséquent *actuellement* il est du devoir de tout républicain catholique de voter pour un catholique, fût-il même monarchiste, contre un anticlérical, un franc-maçon ou un républicain qui se proposerait de détruire la religion catholique en France. (*Bravos*).

Mais si personne ne cherchait plus à attaquer le catholicisme, si la Religion était complètement hors de cause, puisse ce jour bientôt venir ! si l'Eglise se trouvait au-dessus de toutes les discordes civiles, et si le débat était uniquement un débat politique, tous les républicains voteraient ensemble, même pour des candidats qui ne seraient pas catholiques pratiquants. Car alors ce ne serait plus la liberté de l'Eglise qui serait en jeu, mais la forme du gouvernement. Ces explications répondent suffisamment à la question, et montrent que chaque camarade est libre d'entrer dans la ligue politique qu'il juge la plus opportune.

De même les camarades qui se sont donnés au travail de formation populaire du *Sillon*, ont le devoir de ne pas se mêler à la politique militante et de ne pas se porter comme candidat aux élections, à moins de pouvoir garder complètement leur indépendance de Sillonnistes. Ainsi on m'a proposé lors du renouvellement de la Chambre des députés, un certain nombre de circonscriptions. On m'en a proposé jusqu'à 29, sur lesquelles il y en avait 4 ou 5 de bonnes.

Je me suis rendu à cet avis qu'il était ridicule que le *Sillon* se mêlât à la politique militante, alors qu'il n'avait pas acquis dans le pays une influence suffisante pour que ses idées démocratiques puissent gagner l'ensemble de la nation.

La politique n'est pas en effet un but, un résultat, mais un moyen. Nous voudrions que la politique fût l'épanouissement des aspirations populaires et par conséquent nous devons développer ces aspirations.

Donc les Sillonnistes doivent voter. C'est un devoir de conscience et ils doivent faire passer les intérêts de l'Eglise avant les intérêts politiques, quels qu'ils soient.

Mais qu'ils n'engagent pas le *Sillon* dans un mouvement politique.

Dans chaque ville c'est aux camarades à voir, s'ils peuvent se mêler à la politique militante, et jusqu'à quel point ils peuvent le faire.

Donc je crois qu'on peut répondre ainsi à la question :

Le *Sillon* ne fait pas de politique, mais un jour il peut se trouver amené à entrer sur un terrain politique, mais sur le terrain d'une politique tellement renouvelée, tellement peu semblable à ce qu'est la politique actuelle que personne n'y comprendra plus rien et qu'on continuera à dire que nous ne faisons pas de politique. (*Rires et applaudissements*).

L'abbé LAISÉ. — Je m'occupe du Cercle *Notre-Dame*, à Rennes, depuis 18 mois. J'ai fait une petite expérience.

Les jeunes gens travaillent peu et considèrent le travail comme une corvée et cela vient naturellement de ce que le groupe n'a pas l'esprit du *Sillon*.

Mais dans le groupe il n'y a que quelques Sillonnistes. J'invite tous les prêtres, qui veulent faire des Cercles d'études, à choisir leurs membres. Que ceux-ci viennent pleins de bonne volonté, et non pour faire du théâtre. Plusieurs ne sont venus au Cercle d'études que dans ce but, ils empêchent tous les autres de travailler sérieusement. Les trois ou quatre seulement qui veulent travailler, ne peuvent pas grand' chose et n'ont pas grande influence sur les autres.

C'est pour cela que j'avais mis à la fin du Rapport du groupe *Notre-Dame* que ces quelques Sillonnistes du groupe caressaient l'intention de fonder à côté du grand groupe (ils sont une vingtaine, et quelque peu théâtraux) un groupe à part, où ils acquerront l'esprit du *Sillon* et se feront une âme commune, de manière à avoir une action sociale dans le milieu rennais.

On a dit également dans le Rapport général qu'à Rennes le *Sillon* est grand garçon et est très connu dans les milieux ouvriers rennais. Ce n'est pas exact. Les ouvriers ne viennent pas suffisamment au *Sillon* à Rennes. La faute, à qui est-elle ? C'est aux membres du *Sillon* eux-mêmes. Il ne font pas sentir suffisamment leur action auprès des camarades ouvriers...

A ce moment, la séance est interrompue pour permettre aux camarades de la *Jeune Garde* et à quelques autres de quitter la salle afin de se rendre à l'Usine où se tiendra dans un instant la conférence publique et contradictoire. Nos camarades vont organiser le service d'ordre sous le commandement de François.

L'abbé LAISÉ. — Le *Sillon Rennais* n'a pas d'influence dans les milieux ouvriers.

Michel EVEN. — Je le constate comme vous, M. l'abbé, mais est-ce notre faute ? Vous savez bien que non...

On a nommé le Cercle d'études *Notre-Dame de Rennes*. J'ai la douleur de constater que ce Cercle d'études, seulement rattaché au *Sillon Rennais*, jouit d'un tempérament particulier et n'a pas l'esprit du

Sillon, à part une ou deux individualités. Lorsque le *Sillon Rennais* a été divisé en plusieurs groupes, nous avons demandé à nos camarades ouvriers de venir au même cercle que les étudiants. Ils ont refusé disant qu'ils feraient ensemble de meilleure besogne. Eh bien ! on n'a rien fait du tout. A plusieurs reprises, lorsque nous sommes allés pour faire des conférences, pour passer quelques instants avec nos camarades, l'on nous a fait grise mine. Et même il y a quelque temps un membre a déclaré en pleine séance que la lecture du *Sillon* était rasante. Je me dispense de commentaires.

D'autre part, le *Sillon Rennais* se recrute dans un milieu très particulier. Il est composé presque exclusivement d'étudiants. Nous sommes mis au ban de la société bien pensante de Rennes et des jeunes gens de la ville même ont été boudés ou même absolument empêchés. Nous nous recrutons donc exclusivement parmi les jeunes gens venus du dehors. Or qui donc pourrait avoir de l'influence dans les milieux ouvriers, sinon les jeunes ouvriers eux-mêmes ? Il est donc exact de dire que nous autres étudiants nous n'avons aucune influence dans les milieux ouvriers. Mais je le répète, la faute n'en est pas à nous.

HODEBERT. — Les étudiants sont un peu bruyants et n'aiment pas les ouvriers rennais qui sont calmes comme la plupart des jeunes gens bretons. Ceux-ci, par atavisme, ont la haine du milieu étudiant, et nos meilleurs camarades ouvriers ne nous voient, semble-t-il qu'avec déplaisir. Ils n'ont jamais avec nous l'union et l'amitié qui doivent unir les Sillonnistes. Dans plusieurs groupements nous avons essayé de faire l'union. Cela a été impossible. L'abbé Laisé qui vient se faire l'accusateur de son Cercle a essayé aussi de faire la conciliation entre les deux milieux. Il n'a pas davantage réussi. L'étudiant et l'ouvrier à Rennes ne s'entendent pas. Il semble que du côté des étudiants nous avons fait toutes les avances et nous n'avons pas été heureux.

Michel EVEN. — Je m'empresse d'ailleurs de dire que dans le Cercle visé, il y a d'excellentes exceptions, mais elles sont rares.

HODEBERT. — C'est pourquoi le *Sillon Rennais* n'a pas d'influence sur les masses ouvrières.

DARRET. — Cela tient à une autre cause. Les ouvriers rennais qui pourraient faire partie du *Sillon* sont groupés dans des Patronages. Or les Directeurs de ces Patronages, soit parti pris, soit inconscience, les tiennent absolument renfermés chez eux.

Ils leur défendent presque, par leur manière d'agir, de venir au *Sillon*, de sorte que les étudiants, qui, par leur éducation, leurs occupations personnelles, sont déjà séparés des ouvriers, se voient encore arrêtés dans leur action par les directeurs de Patronage.

L'abbé LAISÉ. — D'autre part, dans les vieux groupements on ne fait pas pénétrer facilement l'esprit du *Sillon*. Il vaut mieux avoir des âmes neuves et on fait une œuvre plus sûre. C'est pour cela que nous ne pouvons changer l'esprit du groupe *Notre-Dame*. J'ai essayé

d'agir sur les plus petits et de faire étudier le *Sillon*. Ils s'y sont mis, ils lisent les revues le *Sillon* et l'*Ajonc*. C'est maintenant un mouvement général qui les entraîne tous.

Michel EVEN. — Je résume la discussion de tout à l'heure en disant que Rennes ne peut pas être pris comme exemple, justement à cause de son milieu d'étudiants étrangers à la ville et toujours prêts à la quitter.

UN CAMARADE. — Cette opposition des directeurs de Patronage n'existe pas dans le *Finistère* où ils encouragent les jeunes gens à être du *Sillon*.

L'abbé GOUCHEN. — Dans les Patronages on fait du théâtre et on en fait le plus souvent possible. Le théâtre ne nuit pas au *Sillon*. Les représentations ne sont même pas assez nombreuses pour absorber les heures de nos jeunes gens. On peut fort bien allier l'œuvre du *Sillon* et les représentations théâtrales nécessaires dans un Patronage comme moyen de recrutement. N'attaquons donc pas les Patronages auxquels le *Sillon* doit beaucoup jusqu'ici (1).

Michel EVEN. — D'accord, nous constatons seulement que dans certaines villes en Bretagne, les directeurs de Patronage entravent énormément notre recrutement.

L'abbé GOUCHEN. — Aussi nous demandons qu'on ne généralise pas.

Je désirerais attirer l'attention des camarades sur le mouvement de pénétration du *Sillon*. Il faut que le *Sillon* entre en relation avec ceux que nous appelons nos adversaires et qui seront demain nos amis les plus dévoués peut-être.

Pour préparer cette œuvre de pénétration du *Sillon* dans des milieux qu'on ignore, il faut connaître ces milieux. Ainsi, quand dans une localité il y a un journal anticlérical qui est lu, qui forme la mentalité des ouvriers, il faut que dans nos Cercles d'études nous lisions ce journal. Dans nos Cercles d'études de *Brest*, nous devons une grande reconnaissance à l'*Avenir Brestois*. Nous lisons l'*Avenir Brestois* et lorsqu'il y a dans ce journal une objection nouvelle ou un fait erroné contre la Religion et l'Eglise, nous le réfutons. De sorte que nos camarades, se présentant à l'atelier, ne répondent pas à des objections qu'on ne fait pas, qu'on ne leur fera jamais peut-être, mais aux objections qu'on a faites la veille et qu'on fera demain.

Un des meilleurs moyens de se documenter, c'est encore de demander au commencement de chaque réunion, aux camarades, quelle est l'idée agitée autour d'eux, en bien ou en mal.

GAIGNOUX. — Il ne suffit pas, en effet, d'exposer les objections générales. Dans les localités, le lecteur des journaux socialistes-anticléricaux ne dira pas : « Il y a telle objection que l'on pourrait faire contre

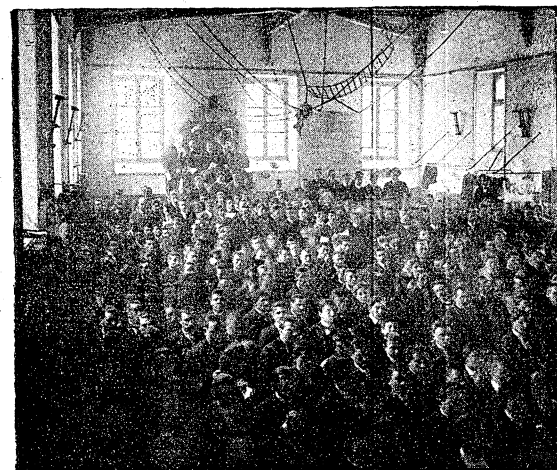
(1) Ces camarades auront lu sans doute l'article si fortement pensé de MARC SANGNIER sur le *Théâtre au Patronage*, dans l'*Univers* du 6 avril 1905.

la religion », mais il fera lui-même telle ou telle objection particulière qu'il aura lue dans son journal.

Il ne faut pas seulement une préparation générale, mais une préparation spéciale pour être à même de répondre aux objections du journal.

MARC SANGNIER. — Sans doute, mais nous voulons aussi que vous soyez prémunis, au *Sillon*, contre les objections générales qui se posent.

L'abbé GOUCHEN. — Un certain état d'esprit existe chez plusieurs de mes confrères ; ils ne sont que des catéchumènes et des Sillonnistes de l'antichambre. Ils ont peur de la franchise de l'orientation démocratique du *Sillon*. Beaucoup n'osent pas aller jusqu'au bout. Ils sont retenus par des personnes de leur famille, par des nécessités de milieu, et quelques-uns hésitent. Je demande à MARC de dire qu'il n'a pas peur de la démocratie.



UN SÉANCE DE TRAVAIL AU GYMNASÉ.

Il faut aussi que nous disions que le Patronage peut être le collaborateur le plus précieux du *Sillon*. Nous ne sommes pas des ennemis de la tradition, mais nous n'avons pas peur de l'avenir.

UN CAMARADE, de *Pleyben*. — L'autre jour une objection générale m'a été faite au sujet du *Sillon*. J'avais affaire à une personnalité

marquante de Bretagne, que je ne citerai pas. Le *Sillon*, disait-il, c'est MARC SANGNIER. Quand il aura disparu, le *Sillon* sera mort.

MARC SANGNIER. — Nous ne sommes pas en carême et le « *Memento quia pulvis es* » n'est pas tout-à-fait de saison le jour de la Résurrection. Mais je ne demande pas mieux que de répondre à cette question, qui me met personnellement en cause et qui me rappelle avec beaucoup de vigueur et d'apreté mes fins dernières. (*Rires*).

Il faut croire que j'ai l'air pas mal ramolli et décrépît, (*Rires*), car toutes les fois qu'on parle du *Sillon* on pense à mes fins dernières.

S'il y a un mouvement au monde qui soit né spontanément dans l'âme d'une foule de jeunes Français, c'est le *Sillon*.

Le *Sillon* s'est développé pendant de très longs mois en dehors de toute organisation. Il n'était autre chose qu'un appel providentiel entraînant des énergies jeunes et passionnées pour l'avenir de la démocratie française.

Je n'ai pas la prétention de croire que c'est moi qui ai fondé le *Sillon*. Si c'était moi, il ne m'intéresserait pas. Personne ne l'a créé, mais c'est Dieu qui l'a fondé en développant dans le cœur de nos amis d'inlassables ardeurs.

Les idées dont nous parlons au *Sillon*, vous les caressez, parce qu'elles sont bien vraiment les vôtres, parce que vous avez les mêmes ardeurs, les mêmes rêves. Nous tuons les conventions, le respect humain, nous purifions notre âme, et alors Dieu pénètre en elle pour l'éclairer et l'échauffer. Voilà pourquoi le *Sillon* ne peut pas mourir.

Sa forme peut changer.

Autrefois le *Sillon* consistait en un Cercle d'études à Stanislas, puis, à l'Ecole Polytechnique, en des conférences, en des lectures de l'Evangile, etc. Peu importe que nous ayons de multiples Cercles d'études, des Instituts populaires dans toutes les villes, des œuvres sociales, des habitations ouvrières, des mutualités, des coopératives. Ce qui fait le *Sillon*, c'est cette confiance dans le peuple de France, c'est cette certitude que si nous nous laissons faire par Dieu, nous pourrions arriver à transformer le pays et à donner un sens, une discipline, une réalité aux idées démocratiques qui torturent l'âme contemporaine.

Ce n'est pas MARC SANGNIER qui a fait cela. Vous concevez que le *Sillon* comme organisation est peu de chose et que le *Sillon* comme vie est tout. Il n'y a pas de contingence humaine qui puisse briser ce qui provient de l'action de Dieu sur les hommes.

Aussi est-il facile de répondre à ces critiques qui attachent tant d'importance à ma vie. Je ne mérite ni cet honneur ni cette indignité. Le *Sillon* n'ayant pas été fondé par moi, vivra sans moi. Et je demande seulement qu'on me donne le temps comme au plus humble des camarades. Car nous sommes tous égaux devant la tâche, et qui a tout donné, ne peut donner davantage : Dieu ne demande pas autre chose.

Le *Sillon* est vraiment l'effort d'une génération, et c'est pour cela qu'il se recrute surtout parmi les générations nouvelles. Le *Sillon* correspond aux besoins d'une génération neuve. Il n'y a que quelques rares individus parmi les hommes d'âge et d'expérience qui viennent à nous.

L'abbé SÉVELLEC, de Pleyben. — Tout ce que MARC vient de dire, nous le savions, parce que nous le sentions. Du reste les objections faites par les catholiques réactionnaires, régionalistes à outrance, ont toutes la même valeur. S'ils font ces objections, c'est parce qu'ils ne nous connaissent pas. S'ils sentaient ce que nous sentons en nous, ils ne diraient pas que quand MARC SANGNIER sera mort le *Sillon* aura disparu.

Mais on nous fait une autre objection : au *Sillon*, dit-on, vous êtes internationalistes.

Je demande au Rapporteur d'y répondre.

Le Rapporteur, quelque peu effrayé du problème, laisse la parole au Président du *Sillon*, qui seul, d'ailleurs, était à même de préciser les idées du *Sillon* sur ce sujet délicat.

MARC SANGNIER. — C'est encore la même objection. Pour me tuer on accuse d'internationalisme le *Sillon*.

Je répète donc qu'il n'y a pas de mouvement plus spontané que celui du *Sillon*. Ce sont au contraire les mouvements politiques, tels que celui de l'Action Libérale Populaire, qui ne durent que tant que vit l'homme qui les a réunis sous sa main.

Prenez par exemple les grands empires. L'empire de Charlemagne était composé de peuples très variés, de tempéraments divers, d'intérêts divers. Charlemagne mort, tout cela craquait. Pourquoi les pays comme la France ont-ils continué à vivre après la mort de ceux qu'ils avaient à leur tête ? Il y avait des éléments homogènes qui ont continué à subsister sans se soucier du sort de ceux qui avaient incarné un instant aux yeux de l'Europe les destinées du pays. Le mouvement homogène continue à cause de son homogénéité. Dans la mesure où le *Sillon* sera homogène, il ne risquera rien, lorsque ceux qui ont été à sa tête viendront à disparaître.

Venons maintenant à l'internationalisme.

Le *Sillon* n'est pas du tout internationaliste. Mais nous considérons que ce qui est immuable, divin, ce qui doit dominer tout le reste, c'est Dieu. Il est de tous les temps, de tous les lieux, de toutes les civilisations.

De plus, nous considérons que les hommes ont besoin de s'associer pour vivre, que la famille est la première association de droit naturel, la cellule primitive de la vie.

Par conséquent, la famille est de droit naturel et la première société. Puis les familles s'unissent entre elles et forment des cités, des Etats, des patries. Donc, ce qui est éternel ce sont les agglomérations de fa-

millés. Mais la forme que revêtent ces agglomérations varie suivant les siècles. Tantôt toutes les terres civilisées se trouvent réunies sous un même empire; tantôt, comme au moyen-âge, à cette grande époque de foi, les nations constituent comme une sorte de fédération présidée par la puissance spirituelle la plus élevée, c'est-à-dire le pape, délégué par le consentement unanime des nations et placé à leur tête avec une sorte de juridiction temporelle. Ce qui prouve le bon vouloir des nations qui voulaient s'en remettre au pape comme arbitre international. Tantôt les nations se concrétisent dans leurs frontières et forment des peuples homogènes et très centralisés.

Ce que nous disons, c'est que, quelles que soient les modifications que la patrie territoriale peut être appelée à subir, il y aura toujours une patrie, de sorte que les hommes auront toujours d'autres intérêts à défendre, d'autres intérêts à sauvegarder, que leurs intérêts personnels et même que leurs intérêts de castes et de clans, que les hommes seront groupés autour d'un drapeau qui représentera non seulement des terres, les clochers des églises, mais qui représentera tout un idéal moral, social, qu'il s'agira de sauvegarder et de défendre.

Voilà comment au *Sillon* nous ne sommes pas internationalistes, mais nous sommes patriotes. (*Applaudissements*).

Mais ce que nous n'acceptons pas, c'est la conception de patrie, qui est celle des néo-monarchistes, des néo-positivistes et des athées. J'ai nommé l'école de Maurras et de Vaugeois, pour laquelle le catholicisme est une élégance française, dont la perte appauvrirait le patrimoine de la France. La patrie, disent-ils, c'est là le but. Tous les hommes doivent faire passer la patrie avant leurs préférences religieuses, avant leurs préférences sociales.

Et ils répètent : catholique, juif, protestant, ce sont les petits noms. Mais le nom de famille, c'est Français. Autrement dit, nous devons faire passer le caractère de Français avant notre caractère de catholique. C'est ce que disait récemment, en Bretagne, le préfet de je ne sais plus quel département breton, le *Finistère* je crois, au moment où les paysans du pays de Léon se réunissaient à l'occasion des expulsions de religieuses. Ils lui répondirent qu'ils étaient catholiques avant tout. Et c'est, camarades, ce que nous disons aussi. Si nous aimons passionnément la France, c'est parce que nous croyons que nous avons besoin de la France pour réaliser plus de justice, et plus de probité morale dans le monde. Si la France n'était pas un instrument pour la vérité et la justice, nous n'aimerions pas la France. De même que si la famille n'était pas un instrument pour le service de la patrie et de Dieu, nous n'aimerions plus notre famille. (*Applaudissements*).

Voilà la hiérarchie des affections. Cela c'est adorer Dieu. Tout homme qui ne peut tenir le même langage, n'adore pas Dieu, et celui-là n'est pas catholique.

Je suis étonné que l'expression d'une si évidente vérité ait soulevé

dans certains milieux, une tempête de protestations. Mais ce ne sont pas les idées que nous émettons, qui excitent ces protestations, c'est le désir qu'on a de nous trouver en faute.

Si j'ai fait un article : *Une idole*, c'était pour dire que ceux qui veulent faire passer la Patrie avant le CHRIST et Dieu, en font une idole, et blasphèment Dieu et la Patrie, dont on doit faire un instrument pour la gloire du CHRIST, (*Applaudissements*).

Les applaudissements n'avaient pas cessé qu'on entendait une voix demander la parole. Elle semblait venir du plafond, c'était le camarade Coloec qui s'était juché à des hauteurs invraisemblables. Revenant à la question de la disparition de MARC, il ne trouvait rien de mieux que de comparer le *Sillon* à l'Eglise et le Président du *Sillon* au Souverain Pontife.

COLOEC, de *Lanrodec*. — Saint Pierre a eu des successeurs jusqu'à nos jours, j'espère que notre camarade MARC en aura aussi jusqu'à la fin des temps.

On juge de la surprise joyeuse des Congressistes. Pendant quelques instants, ce sont des applaudissements, des acclamations, de francs éclats de rire. De tous côtés, on félicite MARC de la comparaison. MARC est le plus surpris de tous. La joie bruyante de l'assemblée l'a visiblement gagné.

MARC SANGNIER. — Des paroles tombées de si haut ne peuvent pas évidemment laisser que de me conférer une très haute dignité. C'est avec une satisfaction évidente et quelque émotion que je me vois l'objet d'une comparaison aussi flatteuse, qui assimile mon passage éphémère sur la terre à celui des Souverains Pontifes.

COLOEC. — Je suis le plus haut placé pour juger. (*Tempête de rires*).

MARC SANGNIER. — Je crois que le spectacle de l'hilarité que provoque cette objection sera communicatif et que les personnes qui en feront une semblable, provoqueront un fou rire. Par conséquent, je demande des objections plus sérieuses. Il y a encore dix minutes.

DOUET. — On a dit que si on introduisait le *Sillon* dans les Petits Séminaires et dans les établissements ecclésiastiques d'instruction, on détruirait les vocations.

GAIGNOUX. — Si le mouvement du *Sillon* est providentiel, il ne doit pas empêcher les vocations ecclésiastiques.

MARC SANGNIER. — Cette objection n'est pas sérieuse. Car, quel est le but du *Sillon*? C'est de rapprocher le CHRIST de l'âme de nos amis, c'est de leur permettre de vivre quotidiennement leur foi, c'est de les mettre à même d'entrer en contact intime avec Jésus. Comment voulez-vous qu'une semblable action puisse détourner du sacerdoce les âmes de nos camarades? Comment pourrait-on en concevoir une qui soit plus capable de développer en eux le sens de l'apostolat et l'amour de Jésus-Christ? Le sacerdoce est en quelque façon, une vocation qui doit apparaître à nos amis du *Sillon* comme la plus belle de toutes, comme la plus providentielle et la plus souhaitable. Voilà pourquoi nous avons toujours réclamé l'amitié, l'affection et la collaboration des prêtres et

je suis heureux de voir dans cette salle tant de prêtres pour leur dire que nous aurons besoin d'eux. Ce seront des camarades comme les autres sans doute, mais ils seront quelque chose de plus. Par suite de l'intimité constante qu'ils entretiennent avec Jésus-Christ, et du caractère sacré dont ils sont revêtus, résultera pour eux la possibilité de nous donner le CHRIST. Et vous savez bien sans doute, que la plupart de nos amis ont été marqués, dans leur intelligence, d'une influence sacerdotale.

Les prêtres ne se soucient pas assez de ce travail lent de formation des âmes. Il y a des prêtres qui se disent : « Si je n'ai pas fait de Caisses Rurales, de Syndicats, etc., je n'ai rien fait pour le mouvement démocratique ». Ils se trompent. Le prêtre qui aurait formé une seule âme de jeune homme, eût-il employé à cela dix ou quinze ans, n'aurait pas perdu son temps. Car nous avons besoin de cette formation lente que ni les conseils, ni les bienfaits ne peuvent jamais remplacer. Les prêtres doivent donc prodiguer leurs soins aux jeunes gens qui viennent à eux.

Voilà pourquoi le *Sillon* est merveilleusement fait pour développer les vocations ecclésiastiques.

On a de même dit que le *Sillon* détournait les jeunes gens du mariage. On nous reproche les choses les plus contradictoires. L'apparition de ces contradictions tendrait à faire croire que nous avons parfaitement raison. Aussi je vous assure que la meilleure manière de lutter contre ces objections, n'est pas seulement de montrer à ceux qui nous critiquent qu'ils ont tort, mais c'est de nous rendre tellement bons, tellement charitables, qu'ils finiront par croire que nous sommes dans le vrai.

M. le Chanoine de la VILLERABEL. — Ce qu'il y a bien de caractéristique dans le *Sillon*, c'est que le *Sillon* appelle à l'apostolat actif tous les chrétiens. C'est la vérité primitive. L'Eglise ne s'est fondée que par l'apostolat laïque. Si les prêtres seuls, les apôtres seuls et les prêtres consacrés par eux avaient enseigné la vérité, le monde romain n'eût pas été converti en grande partie dès la fin du I^{er} siècle.

On a trop conçu le monde chrétien comme composé de deux éléments bien distincts, le prêtre qui enseigne, le peuple qui est enseigné. Mais il n'y a pas un seul camarade parmi nous qui ne doive enseigner. (*Applaudissements*).

Il est inadmissible que nous soyons toujours passifs ; nous avons été créés pour l'action. Et par conséquent ce qu'il y a de bon, ce qu'il y a d'excellent, de très nouveau dans le *Sillon*, c'est qu'il ramène à la conception primitive. Le chrétien doit être un homme d'apostolat et répandre autour de lui la vérité. Ce qu'il y a de bon au *Sillon*, c'est qu'il tend aussi à faire cet apostolat.

C'est dans les réunions où vous fortifiez votre foi, où vous augmentez l'ardeur de votre charité, que vous êtes dans l'esprit nouveau et ancien,



MARC SANGNIER

dans le véritable esprit primitif de l'Eglise, l'esprit de l'Evangile, l'esprit de Notre Seigneur Jésus-Christ. (*Applaudissements*).

Par conséquent, il n'y a pas à craindre les objections qui sont faites contre le *Sillon*. En réalité les laïques qui entrent dans le *Sillon* prennent l'esprit sacerdotal, c'est-à-dire l'esprit évangélique, par conséquent ils ne sont pas éloignés du sacerdoce.

Au contraire ils s'en rapprochent davantage tous les jours.

Un CAMARADE, de Guingamp. — On dit que le *Sillon* est une utopie.

MARC SANGNIER. — Nous prouverons que le *Sillon* est plus vrai que toutes les réalités matérielles.



La Réunion publique

Pourquoi cette réunion.

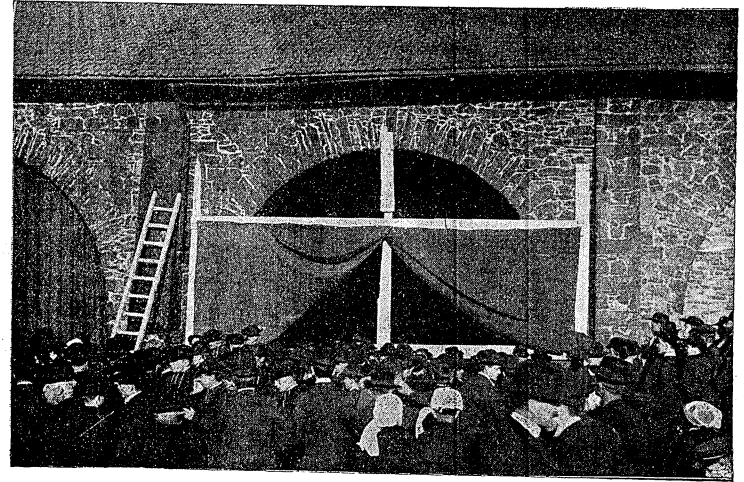
Eh bien ! oui, nous avons fait de la réclame autour de cette réunion. On nous l'a reproché. Pourquoi ? Était-ce le plaisir de faire du bruit qui nous poussait ou la vanité de produire un orateur renommé ? Rien de cela. Le bien ne fait pas de bruit, nous dit-on. Vraiment ! Mais l'apparition du Maître divin dans l'humanité, la prédication des Apôtres, les transformations sociales dues au zèle dévorant d'un saint François d'Assise, d'un B. Bernardin de Feltre, d'un saint Vincent de Paul, toute cette lente et longue action de l'Eglise au sein des peuples, tout cela avait donc passé inaperçu aux yeux des hommes ?

Assez et trop longtemps, pendant que leurs ennemis accaparaient par les audaces d'une publicité habilement étudiée l'attention des foules, les catholiques se sont terrés. On en était venu à les traiter d'êtres ignorants et peureux, incapables de défendre leurs dogmes mourants, inaptés à refaire quoi que ce soit dans une société désorganisée, impuissants à comprendre les aspirations démocratiques de leur temps, bons tout au plus à susciter aux progrès modernes une opposition systématique et stupide. Des « réactionnaires » et des « éteignoirs », pour parler l'argot des journaux, voilà ce qu'on avait réussi à faire d'eux. Et le peuple s'habitua à voir dans le catholicisme son grand ennemi.

Le *Sillon*, dès ses débuts s'était mis résolument à briser les barrières où les catholiques s'étaient laissés parquer, et à visage découvert, par le pays tout entier, il s'était présenté à tous ces bruyants partisans des progrès modernes, à tous ces amis de la démocratie, à tous ces promoteurs de lumière et de libérations, et il leur avait dit : « Vous prétendez que le catholicisme est l'ennemi né de tous les progrès, de toutes les lumières, de tous les affranchissements, qu'il est une école d'esclavage et de veulerie, qu'il déteste la vie, qu'il gâche l'existence humaine ici-bas. Eh bien ! voici ce qu'enseigne le catholicisme, voici ce qu'il fait croire, ce qu'il fait aimer, ce qu'il fait espérer. Nous vous mettons au défi d'opposer à cette foi, à cet amour, à ces espérances aucune raison fondée. Vous continuerez à débiter vos mensonges, à

attiser les haines, à ravager les âmes, à désorganiser la société. Mais vous ne construirez rien. Sans le CHRIST, la société ne sera pas rebâtie, les aspirations démocratiques du peuple ne seront jamais satisfaites ».

Ce langage hardi fit réfléchir les adversaires de bonne foi. Les autres, perdant leur calme, et jetant le masque, répondirent par des coups,



LA PORTE D'ENTRÉE DE LA SALLE A L'USINE..

des cris, des mensonges, et par un redoublement de haine furieuse.

Ce que le *Sillon* avait fait ailleurs, pourquoi n'essaierait-il pas de le faire dans notre pays de Bretagne où des journaux s'acharnaient depuis des années à populariser toutes les sottises et toutes les calomnies anticléricales ? C'est ce que nous nous étions dit. Le département des Côtes-du-Nord ne manquait pas de socialistes, de voltairiens, d'esprits dégagés, à ce qu'ils disaient, des superstitions d'un passé ténébreux. A quelques-uns d'entre eux nos camarades firent donc parvenir l'invitation suivante :

Monsieur

Les camarades du Cercle Saint-Paul, du *Sillon*, ont l'honneur de vous inviter personnellement à la conférence publique et contradictoire que fera Marc Sangnier lundi prochain, le 24 courant, à 4 heures précises de l'après-midi, aux anciennes Forges et Aciéries de Bretagne, derrière la Gare.

Ils osent espérer, Monsieur, que vous vous ferez un plaisir de répondre à leur invitation.

La liberté de parole est assurée à tous les contradicteurs.

Pour les camarades du Cercle Saint-Paul.

Signature d'un camarade.

D'autres de nos adversaires, à Saint-Brieuc et à Guingamp, furent invités par une délégation de nos camarades.

Des affiches furent apposées dans toutes les grandes villes et les bourgs de Bretagne et l'on distribua plusieurs milliers de tracts. On annonçait que MARC SANGNIER devait parler sur *Nos Raisons d'Espérer*.

On ne pouvait donc ignorer la conférence, ni son caractère contradictoire. Nous allons voir ce qu'il en advint.

Les préparatifs.

Nous avions cherché longtemps, sans le trouver, un local assez vaste pour contenir l'immense auditoire qu'attirerait, sans doute, la présence de MARC SANGNIER et nous avions finalement jeté les yeux sur les anciennes Aciéries de Bretagne. M. Meunier, le propriétaire, de la meilleure grâce du monde, voulut bien nous permettre d'aménager hâtivement une partie de l'immense hall, et nous eûmes enfin à offrir à l'orateur et à ses auditeurs un espace couvert qui pouvait contenir 4 à 5.000 personnes.

Qu'il nous soit ici permis d'offrir tous nos remerciements à M. Meunier et d'exprimer en même temps le vœu que la ville de Saint-Brieuc soit dotée bientôt d'une salle pour les réunions de ce genre.

La *Jeune Garde* était arrivée aux Aciéries vers trois heures, au moment où entraient les premiers auditeurs. Quand nos camarades se présentèrent à leur tour, ils parvinrent à peine à pénétrer sous le hall. On eut tous les maux du monde à organiser un service d'ordre et l'on fut contraint de laisser sur la route plus de 700 personnes qui n'auraient pas trouvé place à l'intérieur. Jamais, on n'avait vu pareille affluence. Et pourtant, c'était la fête de Cesson et il y avait à Loudéac les premières courses de la saison.

L'auditoire était en grande majorité composé d'hommes, de jeunes gens et de prêtres. On avait admis les dames.

La conférence.

Tout-à-coup, paraît MARC SANGNIER. Au milieu des applaudissements et des acclamations enthousiastes de l'assemblée, l'orateur réussit à gagner l'estrade.

Le Bureau est constitué de trois de nos camarades : Charles d'Hellencourt, Secrétaire général du *Sillon*, président ; Victor Robic, de Lorient et Charles Guidon, de Guingamp, assesseurs.

Charles d'Hellencourt demande le silence, déclare la séance ouverte, et, tout aussitôt, sans aucune présentation, donne la parole à MARC SANGNIER.

Toute cette foule se tait et la parole de MARC, nette, chaude, vibrante se fait entendre (1).

(1) Il est bien vrai que le discours que l'on va lire ainsi que toutes les allocutions et toutes les déclarations de MARC SANGNIER, insérées dans ce compte-rendu, ont été sténographiées. Notre ami nous prie cependant de déclarer, et nous le faisons ici une fois pour toutes, qu'il ne saurait prendre la responsabilité des interprétations fantaisistes que l'on a faites ou que l'on pourrait faire de ses paroles. Il se réserve de fournir, en temps utile, toutes les rectifications nécessaires.



NOS RAISONS D'ESPÉRER

Conférence de MARC SANGNIER, Président du Sillon.

Vraiment, camarades, je ne saurais regretter le sujet que j'ai choisi ce soir. En présence d'une telle assemblée, d'une si magnifique réunion publique, je sens bien que ce sont des paroles d'espérance qu'il me faut prononcer, et je n'aurai du reste, quant à moi, le courage d'en articuler aucune autre.

Sans doute, nous traversons aujourd'hui une crise douloureuse et ceux qui aiment vraiment la France, à quelque parti et quelque opinion politique qu'ils appartiennent, sont certes intimement angoissés par nos discordes civiles.

Mais je voudrais essayer de vous démontrer, camarades, que c'est par la raison même que l'on aborde le débat actuel sur les questions fondamentales, et sur les problèmes les plus profonds de la conscience nationale, que nous avons le droit et le devoir d'espérer (*Bravos*), parce qu'en somme, nous n'avons qu'un véritable ennemi, c'est l'indifférence et l'apathie nationales.

Chaque fois qu'une question est nettement posée, chaque fois que l'on combat en jetant les masques et à visage découvert, nous sommes sûrs de la victoire. Car nous avons confiance dans la vérité, et nous savons bien que personne au monde ne pourra faire ni que nous ayons peur, ni que nous ayons tort. (*Bravos*).

Aujourd'hui, sans doute, on n'essaie plus de s'amuser aux lenteurs d'une impossible neutralité. On ne dit plus que l'on attaque les catholiques parce qu'ils veulent imposer leurs

doctrines aux foules ; on se contente de répéter que l'on veut que la République professe d'autres doctrines. Et ceux qui gouvernent aujourd'hui le pays ne craignent plus d'affirmer que la République ce n'est pas le gouvernement de tous, que la République ce n'est pas la cité largement ouverte à toutes les bonnes volontés, mais que c'est une coterie au pouvoir, que c'est une doctrine d'Etat imposée par les sectaires et les jacobins, mais que c'est la Franc-Maçonnerie dominant le pays, essayant petit à petit de s'infiltrer dans l'Université, dans les écoles, dans l'armée, partout, si bien que la République, aux mains des sectaires qui veulent l'exploiter, est une véritable prisonnière dont ils se disent les défenseurs, mais dont ils ne méritent que le nom de géoliers. (*Applaudissements*).

Ce que nous demandons.

Quant à nous, nous ne sommes pas contrariés de cette lutte. Nous voulons, au contraire, que la situation soit bien nettement marquée. Car cela nous permet de faire voir aux foules trompées et abusées, que les rêves de la Démocratie qu'elles portent au cœur, ne peuvent pas être réalisés en dehors de l'action de Celui sans lequel la Démocratie n'aurait pas pu être conçue, c'est-à-dire, en dehors de l'action du CHRIST qui a le premier proclamé et réalisé la Fraternité. (*Bravos*).

Or, vous le savez, on prend acte aujourd'hui de la résistance de trop de catholiques français à la Démocratie pour affirmer que la Démocratie n'est possible que si on commence par détruire l'Eglise de Dieu. Vous savez que c'est là l'argument qui traîne dans les réunions publiques et qu'on va probablement dans un instant reprendre à cette tribune, et on nous répétera encore que les catholiques sont les amis d'un pouvoir tyrannique, qu'ils ont, à travers l'histoire du monde, laissé la trace sanglante de leur oppression, et que l'esprit humain ne peut se libérer de ce joug, qu'en commençant par briser les fers de cette servitude intellec-

tuelle et morale qui est la mère de toutes les autres, c'est-à-dire du joug de l'Eglise romaine.

Eh bien, camarades, nous demandons qu'on regarde sans parti-pris les choses. Nous demandons qu'on étudie le catholicisme, non d'après les exemples de quelques catholiques qui n'ont pas compris la doctrine et nous ont présenté de la religion des exemplaires faussés, mais, au contraire, d'après les enseignements traditionnels de l'Eglise et d'après les exemples de ceux qui sont les témoins authentiques de la doctrine, c'est-à-dire les saints que l'Eglise a portés sur ses autels, les saints que l'Eglise vénère, alors même que les fidèles se sentent trop souvent, hélas ! impuissants à imiter et à propager leurs exemples. Si bien que nous avons aujourd'hui, non pas à juger les catholiques de France, mais à juger le catholicisme, non pas à dire que tel catholique a été indigne de sa tâche, que tel prêtre, tel évêque, tel pape s'est fait remarquer dans le récit que le moyen-âge nous a légué des hontes et des turpitudes qui déshonorent le monde. Non, ce qu'il faudrait nous montrer, c'est que la doctrine catholique n'est pas une doctrine démocratique ; ce qu'il faudrait nous montrer, c'est que la Fraternité que le CHRIST est venu apporter au monde, n'est pas le ferment même de toutes les justes revendications sociales et de toutes les saines et équitables révoltes de l'âme humaine devant les misères imméritées du peuple que Léon XIII a flétries dans son Encyclique aux yeux de l'humanité. (*Bravos*).

Les aspirations contemporaines.

Que voulons-nous donc, camarades ? et pourquoi avons-nous raison d'espérer ? Ce que nous voulons, c'est mettre au service des aspirations contemporaines la force sociale du Christianisme.

Quelles aspirations contemporaines ? Est-ce le désir de nivellement intellectuel et moral qui rabaisserait toute supériorité et confinerait tout le monde dans la plus hideuse

et la plus mesquine médiocrité ? Non certes. Nous savons trop que ceux qui méprisent les supériorités ne les méprisent que parce qu'ils ne se sentent pas capables de les égaler. Cette uniformité, nous n'en voulons pas, parce qu'elle est contraire à la nature et contraire à la justice, s'il est vrai que chacun doit à tous tout ce que Dieu lui a donné, et que celui qui possède davantage doit donner davantage à son pays et à l'humanité tout entière. (*Bravos*). Est-ce encore cette aspiration contemporaine qui pousse les foules à se dégager de toute loi intellectuelle et morale, et à réclamer je ne sais quelle libre-pensée qui consisterait à avoir le droit de penser contre la raison et de juger contre le bon sens ? Nous n'en voulons pas de cette libre-pensée boiteuse et imbécile. Mais ce que nous réclamons, c'est la pensée libre, c'est-à-dire en particulier le droit pour l'esprit humain de montrer qu'il y a des vérités qu'il croit révélées à sa raison par la lumière naturelle, ou à sa foi, par la lumière surnaturelle ; la pensée libre, c'est-à-dire le droit de penser tout ce qui est vrai, d'aimer tout ce qui est juste, c'est-à-dire le droit de proclamer que Jésus-Christ est la Vérité et l'Amour. (*Bravos*).

Les aspirations contemporaines, mais n'allez pas croire que les sectaires qui veulent nous opprimer en aient le monopole !

Et si nous pénétrons très avant dans l'âme contemporaine, nous découvrirons quoi ? D'abord un grand désir de réformes immédiates, parce qu'il y a des hommes qui souffrent, qui n'ont pas assez de pain pour vivre et nourrir leurs enfants, parce qu'il y a des ménages ouvriers que les exigences de l'industrie divisent, jetant la femme dans un atelier, le mari dans un autre et les enfants dans un troisième, parce que le logement est tellement insalubre, que la vie s'y étiole, et que ce n'est pas la peine que Dieu multiplie les races humaines, si les turpitudes et les hontes des civilisations qui se disent avancées, détruisent et étouffent cette multiplication même des êtres par la bonté de Dieu. (*Bravos*).

Il y a, dis-je, évidemment, dans l'âme du peuple de

France, un désir de réformes immédiates, de législation sociale. Mais il y a plus encore ; et ici je me sépare de ces sociologues qui affirment que le peuple veut seulement des remèdes à ses maux. Ici je me sépare de ceux qui disent : les ouvriers veulent seulement mieux manger, mieux dormir et avoir un salaire supérieur.

Non, ce n'est pas vrai. Ils veulent autre chose. Dans leurs égarements mêmes, nous voyons la possibilité d'une grande œuvre insoupçonnée. Est-ce que il y a quelques jours encore, nous ne constatons pas que la pauvre foule, égarée par les révolutionnaires de Limoges, faisait une grève qui jetait sur le pavé les femmes et les enfants ? Et cela, non pas pour avoir une augmentation de salaire, ils ne réclamaient pas un sou, mais simplement, par je ne sais quel besoin d'indépendance et de liberté civiques. (1)

Sans doute, je n'approuve pas leurs actes, je sais qu'ils furent criminels, mais je constate que ceux qui disent que le peuple ne demande qu'une augmentation de salaire, et que les ouvriers réclament simplement du pain et un peu de beurre sur leur pain, sont dans l'erreur la plus profonde. Qu'est-ce que veut donc l'âme nationale ?

Elle veut avoir assez de conscience, de force, de clarté matérielle et morale, pour que le peuple de France dirige lui-même ses affaires...

Mes paroles ont trop d'écho. (2) J'espère qu'elles en auront bien plus dans vos cœurs. (*Cris : Oui ! Oui !*) Je ne sais où je dois me placer pour ne pas entendre deux fois ma propre voix. Comme je crois dire la vérité et que ceux qui disent l'erreur la répètent très souvent, après tout je suis assez heureux que cet écho me rende à moi-même l'expression de ma propre pensée. (*On rit*).

(1) Et dire qu'on a pris ce passage du discours de MARC pour une approbation des grèves sanglantes de Limoges !

(2) MARC s'était arrêté un instant. Dans cette usine hâtivement aménagée en salle de réunion publique et d'une acoustique détestable, sa voix lui revenait comme un écho. De là cette réflexion.

Nous disions donc que ce que désirait aujourd'hui le peuple français, c'était d'en arriver à s'occuper lui-même de ses propres affaires ; c'était de développer en lui assez de conscience pour qu'il ait le droit d'être responsable de la chose publique.

Autrefois on se contentait de dire : moi je tâche de gagner mon pain, moi je serai un brave homme, j'élèverai bien ma famille, les affaires de l'usine cela regarde uniquement le patron ; les affaires du pays, cela regarde uniquement le roi.

Voilà ce qu'on disait autrefois, voilà ce qu'on ne dit plus et même et surtout chez nos adversaires. Et c'est pourquoi nous avons raison d'espérer.

C'est parce qu'ils marchent en dehors du catholicisme que, dans les désirs de nos adversaires, il n'y a qu'utopie et mensonge. Car tout ce que veut le peuple de France n'est qu'un rêve impuissant si l'on n'infuse dans l'âme du xx^e siècle ce ferment régénérateur que seul le CHRIST est venu apporter au monde. (*Bravos*).

Sans le Christ pas de démocratie.

Et comment cela ? Mais la chose est simple. S'occuper des affaires nationales, s'occuper dans l'usine de l'industrie, conjointement avec le patron, et même peut-être un jour si la science prolétarienne est suffisamment exercée pour cela, remplacer le patron, s'affranchir de sa tutelle comme les enfants, lorsqu'ils deviennent des hommes, s'affranchissent petit à petit de la tutelle des parents ou du précepteur : voilà des rêves qui ne peuvent pas se réaliser hélas ! par les seules forces humaines. Et pourquoi ? Parce que nous voyons sans cesse en conflit l'intérêt privé et l'intérêt général ; parce que nous voyons les ouvriers s'attacher non pas à défendre l'intérêt du pays, mais à défendre les intérêts de leur industrie, de leur atelier, quelquefois même au détriment de la classe ouvrière tout entière.

D'ailleurs pourquoi se sacrifieraient-ils aux autres ? Pourquoi se solidariserait-ils avec les autres classes sociales dont les intérêts immédiats ne se confondent pas avec les leurs ? Aucune philosophie positiviste et athée ni aucune raison matérialiste ne pourraient jamais nous le dire. Si, au contraire, nous faisons intervenir une force qui identifie l'intérêt général et l'intérêt particulier, une force qui pousse chaque homme, pour réaliser pleinement sa mission, à se sacrifier au bien d'autrui, une force qui fait que chacun ne sera satisfait que lorsque la justice régnera non seulement pour lui et les siens, mais encore pour tous les hommes, alors, si je trouve cette force, du même coup j'aurai trouvé le ferment qui ne réalisera pas la Démocratie comme sous l'effet d'une baguette magique, mais qui permettra petit à petit de s'approcher d'une organisation sociale meilleure et plus fraternelle, qui mettra chaque homme à même de mieux comprendre et de mieux se dévouer au bien général de l'humanité.

Où est cette force ? je le demande à nos contradicteurs. Est-elle dans la science ? Non, parce que la science est le privilège de quelques-uns, parce que la science appartient aux savants, et que les autres ne font qu'en recevoir les résultats sans en pénétrer les méthodes. La science, mais que nous apprend-elle ? Que les hommes luttent les uns contre les autres, que les hommes sont poussés par les lois invincibles de la sélection naturelle et de la concurrence vitale, une sorte de grand combat qui permet aux puissants de dominer et de se perfectionner par l'écrasement même des plus faibles. Voilà ce que nous apprend la science positiviste et athée. Elle ne nous apprend pas autre chose.

Eh-bien, où trouverons-nous cette force, nous, catholiques du *Sillon* ? Nous la trouvons dans le CHRIST, parce que le CHRIST qui est l'expression la plus haute de l'intérêt général est aussi l'expression la plus étroite et la plus précise de l'intérêt particulier. Quand nous nous dévouons au bien de nos frères, quand nous sacrifions notre intérêt propre à

l'intérêt général, nous travaillons pour Jésus-Christ, et en travaillant pour Jésus-Christ, nous nous élevons vers cet état meilleur et vers cette félicité dont nous ne bénéficierons pas pleinement ici-bas, mais dont nous jouirons perpétuellement dans l'autre monde. (*Bravos*).

Telle est notre doctrine catholique. Ce sont les exemples qu'ont donnés les saints, depuis saint Vincent de Paul qui ramassait les enfants abandonnés, jusqu'à saint François d'Assise qui promenait à travers l'Ombrie l'extase de sa passion et la ferveur de sa charité apostolique.

On nous objectera peut-être que les catholiques ne donnent pas tous les jours de si beaux exemples ? Je le sais comme vous.

Mais parce qu'on doit reconnaître que le catholicisme est bien, pour ceux qui croient, la force attendue, la force nécessaire, nous avons le droit, nous autres, de relever la tête en face des rêves et des aspirations populaires, et nous pouvons dire à tous les socialistes trompés, à tous ces anarchistes angoissés par la haine et par de vagues et impuissants désirs d'amour, nous pouvons leur dire :

Camarades, vous suivez de mauvais bergers, mais vous avez des rêves qui ne seront jamais satisfaits que par Jésus-Christ. Vous êtes affamés de ce pain que Jésus-Christ a donné au monde et partagé avec ses disciples pour qu'ils continuent à le distribuer jusqu'à la fin des siècles. Vous avez besoin de cette eau vive qu'il a donnée à la femme de Samarie. Vous avez besoin de Jésus-Christ ; quand vous êtes accablés, votre cœur soupire après Lui, c'est Lui à qui vous élevez des autels. (*Applaudissements prolongés.*)

Voilà pourquoi, nous espérons, parce qu'en vérité le problème actuel a sa solution dans le christianisme.

Et, en somme, il est providentiel que la question ait été ainsi posée. Si les hommes se fussent contentés de quelques petites réformes sociales ; si quelques bonnes lois d'assurances, de retraites obligatoires, de mutualités, eussent pu contenter leur soif de réformes et de revendications, alors nous

aurions pu, tristes et désabusés, voir avec angoisse la déchristianisation du pays de France. Car le poids lourd de tous les intérêts, de tous les appétits, de toutes les convoitises eût étouffé, pendant de fort longues années, et peut-être pour des siècles même, cette force idéaliste qui est dans l'âme humaine et à laquelle Dieu fait appel pour soulever le cœur des foules jusqu'à Lui.

Mais les crimes mêmes, les excès, les vices de notre siècle sont encore heureux, en quelque sorte, s'il est vrai qu'ils posent à chaque instant le problème religieux, s'il est vrai qu'il n'est pas une discussion à la Chambre des députés ou ailleurs qui ne soit, par quelque côté, un débat théologique ; que partout, dans les ateliers, les bureaux, les usines et les casernes même, toutes les fois qu'on veut discuter, on discute sur la question religieuse.

Et comme elles étaient belles et vraiment prophétiques, ces paroles du CHRIST lorsqu'Il disait qu'Il serait un objet de contradiction et que c'est autour de Lui que se livreraient les grandes batailles de l'avenir.

Camarades, je crois que tous les catholiques de l'heure présente doivent sentir leurs cœurs puissamment épris d'espérance, à moins qu'ils ne soient assez lâches pour préférer la paix et l'inaction à la guerre, à la lutte et bientôt à la victoire. (*Bravos. Salve d'applaudissements*).

Il n'est pas jusqu'à ces luttes autour du Concordat qui ne permettent pas de dénier à l'Eglise catholique, à travers combien d'embûches et de périlleuses difficultés, la puissance morale dont elle a besoin pour triompher.

N'est-il pas vrai, camarades, et je m'adresse particulièrement aux prêtres que je vois si nombreux dans cette réunion publique et qui font si courageusement acte de citoyens français, n'est-il pas vrai que vous ne regrettez pas les faveurs du Pouvoir données avec ce sourire plein de pitié et de dérision, les faveurs d'un Pouvoir qui n'ayant plus foi dans votre mission divine, vous considérait comme bons tout au plus à engourdir les révoltes de l'âme popu-

laire, et à jeter sur elle, comme un suaire, quelques prières sorties de la bouche, mais ne pénétrant plus jusqu'au cœur ?

N'est-il pas vrai que ce que vous réclamez, c'est le droit de lutter, de parler, de prier, de souffrir pour Jésus-Christ, et que peu vous importe qu'on vous fasse mourir de faim (1), si on vous laisse le droit de mourir du moins pour Jésus-Christ. (*Salve d'applaudissements*).

Donc nous n'avons pas à avoir peur.

Il y a quelque chose qu'on ne peut pas faire. C'est empêcher que la question ne soit posée, c'est empêcher qu'il n'y ait qu'une seule solution, la solution chrétienne.

Les difficultés.

Mais c'est ici, camarades, que commencent pour nous les difficultés. C'est ici que nous trouvons des ennemis à droite comme à gauche. Les uns ne veulent pas comprendre que la religion catholique étant universelle dans le temps comme dans l'espace, ne peut rester inféodée à aucun parti politique et qu'elle doit les dominer tous de toute sa sublime hauteur.

(1) On a voulu voir dans ces paroles de MARC SANGNIER une approbation donnée à la rupture du Concordat dont la Chambre des députés s'occupait alors depuis deux mois. Qu'on relise attentivement ce passage et l'on n'y verra rien de semblable.

Le lendemain même de ce discours, l'*Ouest-Eclair* relevait cette fausse interprétation donnée par la *Dépêche de Brest*. Nos lecteurs trouveront dans le *Sillon* du 25 mai la pensée très précise de MARC sur cette question. Citons seulement les déclarations que voici. Il s'agit du procédé mis en œuvre pour hâter la rupture :

« Je n'insisterai pas sur l'étrangeté du procédé. C'est une véritable déclaration de guerre à l'Eglise. N'est-ce donc pas déclarer la guerre au Pape que de retirer de Rome notre ambassadeur, que de dénoncer le traité qui unissait la France au Vatican ? Quant à la suppression du budget des cultes, sa légitimité est difficile à défendre, puisque ce budget a toujours été consacré par les hommes de la Révolution qui l'ont établi, comme la rente des anciens biens d'Eglise, qui n'avaient jamais appartenu à l'Etat.

« Nous ne sommes pas inquiets sur le sort de l'Eglise de France. La persécution ranimera son ardeur, la rajeunira, la vivifiera...

« Ce n'est ni en essayant d'affamer l'Eglise, ni en tentant de l'enchaîner par des lois de police, qu'on arrêtera jamais la vie qui monte. Pas plus que le catholicisme officiel de la Restauration n'a pu ramener le peuple à la foi, l'irrégion de nos gouvernants ne saura contenir la force neuve d'une jeune et ardente Démocratie qui trouve un point d'appui dans l'Evangile et sa discipline interne dans le catholicisme. »

Les autres, les ennemis de gauche, s'indignent contre nous avec une violence topique. Il ont peur que nous ne dessillions les yeux de nos adversaires qui seront nos amis de demain, et que nous leur montrions que les rêves démocratiques sont, en vérité, des rêves chrétiens. C'est parce que les adversaires de droite comme les adversaires de gauche s'entendent à maintenir le combat sur un mauvais terrain que, depuis trente ans, les catholiques de France sont si cruellement piétinés par leurs ennemis, alors que jamais on n'a eu plus besoin du catholicisme en France qu'à l'heure actuelle.

Et ils continuent au moment même où l'heure de la persécution violente a peut-être déjà sonné, si bien qu'il y a deux blocs en France : d'un côté, le bloc de toutes les réactions, de toutes les défaillances, de toutes les timidités, de toutes les pauvretés démocratiques et des richesses conservatrices ; de l'autre côté, le bloc de toutes les violences, mais de tous les idéalismes, de toutes les généreuses folies réformatrices, de toutes les ardeurs de la poussée révolutionnaire. Alors la foule des petits et des humbles, instinctivement, suit la voix des mauvais pasteurs du peuple, et s'en va aux abîmes, bercée par la folle et trompeuse éloquence de ces rhéteurs qui ont la bouche pleine d'harmonie chrétienne et le cœur plein de haine païenne.

Il est facile de comprendre ce que je dis, mais plus difficile de tirer la leçon de ces vérités une fois comprises et senties.

Qu'est-ce que nous demandons donc ? C'est que les Catholiques français ne soient pas toujours à l'arrière-garde comme un poids mort, qu'ils ne soient pas toujours, comme le disait si puissamment Montalembert « *une révolution en retard* ». (*Applaudissements prolongés.*)

Il est certain, que ces désirs populaires, que nous faisons nôtres, pour arriver à émanciper le prolétariat et lui donner le droit d'être le maître de ses propres affaires, ce sont des conceptions et des aspirations que le christianisme n'a pas le droit de nous imposer puisqu'il est de tous les temps et de

tous les pays, mais qu'il rend possibles en développant assez de responsabilité pour que le rêve devienne une réalité. (*Bravos.*)

Donc, et je m'adresse ici aux catholiques qui sont en très grand nombre dans cette enceinte, sachez bien que le catholicisme n'est pas une renonciation, n'est pas simplement une tradition, mais une vérité vivante, que le CHRIST n'est pas un Dieu endormi au fond de quelque ciel, mais qu'Il veut vivre dans l'âme de chacun de nous, car Il a dit : « Le royaume de Dieu est au-dedans de vous. »

Voilà pourquoi il faut que vous fassiez régner la justice partout ; sans cela vous ne méritez pas le nom de chrétien et de catholique. Trop souvent, beaucoup d'hommes se figurent qu'être catholique, c'est voter pour les *gens bien pensants*, c'est-à-dire contre le ministère ; mais que leur conduite privée, leurs exemples, leur cœur peuvent être absolument païens et qu'ils sont catholiques du moment qu'ils sont contre les Francs-Maçons.

Camarades, il n'en est rien. Sans doute les catholiques luttent avec énergie contre la Franc-Maçonnerie, mais le catholicisme n'est pas une doctrine négative, c'est une doctrine positive, c'est une doctrine de bonté et d'amour. Celui qui n'aime pas son frère comme lui-même, n'a pas le droit de dire qu'il adore Dieu, car le CHRIST a dit : partout où un de vos frères souffrira, c'est Moi qui serai là. Si vous n'aimez pas ce frère, et si vous ne vous efforcez pas de réaliser plus de justice sociale à l'usine, à l'atelier, partout, vous n'êtes pas chrétiens, vous n'êtes pas mes disciples, et je ne vous reconnaitrai pas au jour du jugement.

Pourquoi, camarades, ces vérités si simples et si élémentaires, sont-elles si mal comprises de tant de catholiques ? Pourquoi les catholiques comprennent-ils beaucoup mieux, le langage violent que parfois on leur tient, et pourquoi, leurs âmes ont-elles, de coutume, beaucoup plus vibré aux cris de : A bas les vendus, à bas les traîtres, qu'aux cris de : Vive la vérité, vive la justice, vive le magnifique

travail qui émancipe les âmes, révolutionne les cœurs et domine le monde ? Pourquoi ? Je ne sais pas.

Le Catholicisme, religion sociale.

C'est une triste constatation. Et si le catholicisme n'a pas en France toute l'influence sociale qu'il serait appelé à exercer, n'est-ce pas parce que, dans la plupart des cas, les catholiques se contentent de signes extérieurs ou même de pratiques personnelles, mais ne se rendent pas compte de la portée sociale de leur religion.

Le catholicisme n'est pas comme le protestantisme, une religion individualiste, faite seulement pour assurer le salut personnel de ses adeptes. Le catholicisme est une religion qui s'occupe des rapports des hommes entre eux, et qui jette les principes de son universelle morale sociale sur toutes les époques, qui les introduit au cœur même de toutes les civilisations pour les réformer, les discipliner, et féconder le germe de justice qui se trouve inclus dans chaque société qui s'épanouit.

Sans doute, le but que nous nous proposons au *Sillon* c'est de nous servir de la force que le catholicisme a déposée en nous, pour réaliser les aspirations de l'âme contemporaine.

Donc, nous avons le devoir de sentir, de comprendre, de pénétrer les aspirations de l'âme contemporaine, de sentir, de comprendre et de pénétrer l'action de la grâce divine qui agit chaque jour sur nos cœurs.

Et ne croyez pas que vous aurez suffisamment rempli votre devoir, quand vous vous serez contentés de protester contre les maux des temps présents, quand vous aurez été conspuer le ministère et le commissaire de police lors des expulsions de religieuses, quand vous aurez chanté quelques cantiques de protestation sur le passage des troupes venant expulser des femmes coupables seulement d'avoir trop aimé leur prochain d'une manière qui ne plaisait pas au Gouvernement.

Cela ne suffit pas. Entendez-le. Il ne suffit pas de dire :

ceux qui nous oppriment sont des bandits. Car il y a quelque chose de plus lamentable encore que l'audace de ceux qui nous persécutent, c'est de voir une nation qui supporte une telle persécution sans révolte. (*Applaudissements*).

Cette nation comment l'atteindre ? Par une action personnelle de chacun de vous sur ceux que vous pouvez atteindre. Sans cela, nous avons perdu notre temps, sans cela, le titre de ma conférence est faux et nous n'avons plus de raisons d'espérer. Tout dépend de vous et quand je vois cette immense assemblée je me dis : que va faire chacun de mes auditeurs ? Va-t-il rentrer chez lui, se contentant de dire : C'est une parole intéressante bien catholique peut-être, ou pas assez littéraire, ou bien encore trop littéraire, etc... Souvent, un même discours encourt des reproches singulièrement contradictoires. (*Rires*).

Si vous ne dites que cela, nous aurions perdu tout notre temps, vous et moi. Si, au contraire, vous dites : aujourd'hui je me rends exactement compte que l'avenir m'appartient. L'influence que j'ai sur un ami, mes parents, mes camarades d'atelier, de bureau, de caserne, je la dois à Dieu et à mon pays. La Démocratie ne sera pas décrétée par une assemblée, pas même imposée par l'encyclique d'un pape, ou le mandement d'un évêque, mais elle sera réalisée lentement par l'effort de chacun de nous.

Si vous vous dites cela et que vous vous mettez franchement en route vers l'avenir, nous n'aurons pas perdu notre temps ; et cette foule que vous représentez ne sera pas je ne sais quoi d'amorphe et d'hésitant, un troupeau humain, mais une armée en bataille marchant vers l'avenir, et que ni les ruses des sectaires, ni les persécutions des révolutionnaires ne pourront arrêter, car on ne peut rien contre une idée ; quand une idée est ébranlée par Dieu, rien ne peut la briser dans sa route. (*Salve d'applaudissements*).

Nous pourrions, camarades, en reprenant en détail tous les problèmes de l'heure présente, les problèmes philosophiques, scientifiques, les questions économiques aussi, nous

rendre compte que les idées subversives du XVIII^e et du XIX^e siècle se sont si opportunément contrecarrées et brisées les unes les autres, que le catholicisme apparaît aujourd'hui comme la seule puissance humaine, je dis humaine, car je m'adresse non seulement aux croyants, mais aux adversaires eux-mêmes, qui restent encore debout.

Vous savez que l'esprit positiviste qui a succédé aux différents manuels imbus de l'esprit de J.-J. Rousseau, et que les découvertes du XIX^e siècle qui ont accru dans de notables proportions le domaine de la science, ont abouti à ne plus faire de la société moderne qu'un assemblage de lois sociales de concomitance, et que les données qualitatives, rejetées et oubliées, ont été transformées en données quantitatives.

Si bien qu'il ne demeure que l'Église qui apparaît comme un fait intellectuel et moral vivant, puisque c'est la seule société qui, dépourvue de toute puissance militaire, sans canons, sans fusils, sans soldats, sans commissaires de police, arrive cependant à dominer et à discipliner des milliers et des milliers d'âmes humaines qui sont solidement unies les unes aux autres et fondues en une unité merveilleuse malgré les distinctions de races, d'intérêts de classes, de pays et de nationalités. Il n'y a pas de force plus homogène, plus permanente dans les persécutions que la force de l'Église catholique et romaine. (*Bravos*).

De même au point de vue social. Mais là, hélas ! l'apathie de tant de catholiques français rend ma démonstration plus difficile.

Je crois que si nous envisageons toute l'histoire de l'Église, et surtout si nous jugeons son action sur toute la surface du globe, il serait facile de démontrer que toutes les solutions sociales les plus généreuses ont été non pas imposées par l'Église, comme un parti politique impose sa solution, mais préparées et rendues possibles par le travail intérieur de l'Évangile sur les âmes.

Nous pourrions démontrer que même à l'époque actuelle,

les catholiques allemands, et jusqu'à un certain point les catholiques belges, encore qu'ils n'aient pas le même tempérament que nous, ont donné au monde l'exemple d'un travail social consciencieux, et d'une besogne utile réalisée par des gens braves et hardis.

Quant à ce qui est de la France, je dois avouer que beaucoup de catholiques français se sont engourdis dans leurs regrets et n'ont pas bien compris que la meilleure manière d'être traditionalistes, c'était de marcher vers l'avenir, parce que la tradition, c'est quelque chose qui se transmet, comme un flambeau que les générations se passent de main en main. Le progrès n'est autre chose que la tradition en marche. Les catholiques ne l'ayant pas compris se sont engourdis dans leurs regrets, dans la contemplation stérile d'un idéal disparu, et ils ont laissé à d'autres le soin de pousser les peuples vers l'avenir, à travers des cahots, des brisements et de sanglantes aventures.

Une génération neuve.

On doit reprendre courage. Je crois, quant à moi, qu'une génération neuve et hardie monte à l'assaut là-bas, et qu'elle ne se laissera arrêter ni par les timidités de droite, ni par les violences de gauche, et que rien ne l'empêchera d'être hardiment démocrate et passionnément chrétienne et catholique. (*Applaudissements*).

Cette génération, c'est la nôtre, et l'œuvre que je viens de vous décrire, c'est l'œuvre du *Sillon*, avec ses Cercles d'études et ses Instituts populaires, qui préparent les cadres de la grande armée de conquête.

Elle commence déjà à ramasser dans ses batailles, les bonnes volontés que les réunions publiques et les conférences de toute espèce lui permettent d'atteindre et de pénétrer.

Puis, par des œuvres économiques, nous pourrions commencer à réaliser comme les premiers noyaux de la société future, ou plus exactement à poser les pierres d'attente sur

lesquelles on commencera bientôt à bâtir la société fraternelle que nous rêvons. Car les mutualités, les syndicats, ce ne sont pas seulement des remèdes aux maux présents, mais un commencement de transformation sociale.

N'est-il pas vrai, que toutes les sociétés évoluent sans cesse et que, comme des vagues qui se succèdent les unes les autres, elles font monter la marée des choses humaines ?

De même que la féodalité succéda au travail de l'empire romain, de même que la monarchie absolue brisa les résistances de la féodalité et constitua la patrie française, de même, après le grand travail de destruction des époques douloureuses et troublées qui se succédèrent et prolongèrent la révolution à travers l'histoire de France, nous croyons bien que quelque chose de nouveau doit se bâtir, et ce n'est pas sur les plans anciens que la France sera faite. Mais ce que nous croyons aussi, c'est que ceux qui aiment les souvenirs politiques de la France doivent être avec nous, et que l'amour même et le respect de leurs pères les poussent à aller au *Sillon* ; car si on veut respecter les aïeux, il faut faire non ce qu'ils ont fait, mais ce qu'ils auraient fait, s'ils avaient vécu à notre époque. (*Applaudissements*).

Voilà, camarades, pourquoi nous voulons espérer. Je dis, nous voulons, car vous sentez bien que la meilleure preuve que nous avons raison d'espérer, c'est encore que nous nous sentons le courage d'espérer. Avant d'être une récompense, l'espérance est un devoir. Et pourquoi ? Mais parce que si l'on espère, on n'a plus le droit de dire : il n'y a rien à faire. On n'a plus le droit de s'asseoir tranquillement au coin du feu, dans la compagnie lamentable du journal gémissant qui s'attendrit « sur les maux des temps présents ». On n'a plus le droit de dire : tout est si déplorable qu'un honnête homme ne peut se mêler au monde des méchants et qu'il doit rester chez lui.

Si l'on veut espérer, on a le devoir de sortir de chez soi, de faire partager aux autres son espérance et de crier bien haut : la France sera ce que nous la ferons ; de dire aux

sectaires : vous avez tort ; de dire aux anticléricaux : nous sommes catholiques et nous pensons aussi librement que vous ; de dire aux tièdes et aux hésitants : ne demeurez pas ainsi endormis, n'usez pas votre jeunesse dans des plaisirs stupides et coupables, vous devez rester purs pour rester forts, chastes pour être conquérants, pour gagner la patrie à Jésus-Christ qui a besoin de la France pour sauver le monde, ainsi que nous le croyons. (*Bravos*).

Notre patriotisme n'est pas fait seulement d'un amour pour un peu de terre, ni même du souvenir attendri des aïeux endormis sous la vieille église qui les veille, notre amour de la patrie est fait d'autre chose encore. La France est pour nous le champion de la justice et de la vérité. Nous croyons, que Jésus-Christ peut encore avoir besoin de son soldat. De même qu'il a besoin de notre collaboration pour notre salut, il a besoin de la collaboration de la France, pour faire le salut du monde. (*Bravos et applaudissements*).

Voilà donc la responsabilité qui nous incombe, si nous voulons espérer. Ce n'est pas une petite chose que d'espérer, ni pour nous, camarades du *Sillon*, ni pour les honnêtes gens auxquels nous demandons l'aumône d'un peu de confiance. Ils n'ont plus le droit de hausser les épaules, lorsqu'ils nous voient traverser les rues avec les refrains du *Sillon*, car s'ils veulent espérer, il faut qu'ils aient confiance en nous.

Ce n'est pas une chose facile pour vous, Mesdames, qui devez détruire ce qu'il y a de trop faible et de trop débile dans votre tendresse d'épouses, de mères et de sœurs, et qui devez suivre la grande parole du poète : « *Tu pousses par le bras l'homme : il se lève armé* ». (*Bravos*).

Voilà comment l'espérance est une vertu. Et voilà pourquoi, Nos raisons d'espérer, cela veut dire : Nos raisons de nous dévouer, les raisons que nous avons de nous imposer, à côté de la besogne quotidienne nécessaire pour gagner notre pain de chaque jour, une autre besogne pour gagner le pain de la France.

Je vous le demande : camarades, n'ai-je pas raison de

vous tenir ce langage ? Est-ce que vous voulez que notre nation soit toujours comme une malade qui se traîne ridicule devant les autres nations de l'Europe qui haussent les épaules et s'amuse de la décrépitude dans laquelle elles la voient ? Est-ce que cela peut durer longtemps ? Est-ce qu'il vous suffit de ces articles de tête des journaux et de ces discours éloquentes de députés qui protestent à la Chambre, avec toute leur éloquence contre les maux des temps présents ?

Vous ne voulez pas être des résignés.

Si vous vous résignez à souffrir et à supporter les persécutions pour la France, vous ne voulez pas vous résigner à ce que la France soit déshonorée devant l'Europe, et à ce que tant d'âmes ignorent la religion de notre Dieu et n'aiment pas cette eau vive qui peut seule satisfaire les âmes assoiffées de justice et d'idéal, (*Applaudissements*).

Ne pas garder sa vie pour soi.

Si vous croyez que j'ai eu raison de tenir un semblable langage, alors marchez avec nous.

Ce n'est pas un discours académique que je fais. Je suis venu mendier vos cœurs et vos âmes, vous demander de marcher avec nous. Il n'y a pas de discours plus intéressé que le mien. Mais je ne vous demande pas les subsides de votre bourse, les applaudissements de vos mains. Je vous demande votre cœur, votre cœur et votre vie.

Vous le savez, camarades, on a coutume de donner des applaudissements, de l'argent, mais sa vie on ne la donne pas, on garde sa vie pour soi. Ce que je vous demande au nom de la France et au nom de l'avenir qui vous appelle, c'est de donner à la Cause votre vie tout entière. N'est-ce pas bien français, après tout ?

Nos jeunes camarades aiment mieux tout donner que de donner seulement quelque chose. Et vous savez que l'amplitude même, la totalité du don, le rend plus facile, s'il est vrai que donner beaucoup et garder quelque chose pour soi, ce n'est pas

assez et que si Jésus-Christ est tout Amour et toute Vérité, nous nous devons tout entiers à Lui, parce qu'Il ne regarde pas à l'intelligence, mais à la bonne volonté. Paix aux gens de bonne volonté ! C'est donc avec de la bonne volonté que nous sauverons la France.

Regardez comme l'expérience nous montre le bien-fondé de nos espérances. Il y a trois ans le *Sillon* était à peine connu dans votre généreuse province de Bretagne. Ce n'était qu'une rumeur qui passait sur les lèvres de quelques prêtres qui aimaient à célébrer le dévouement de certains jeunes gens inconnus, qui dans les classes de l'Ecole Polytechnique, se murmuraient entre eux les doux noms du CHRIST et de la Mère du Rédempteur.

Puis, quelques camarades dans les séminaires et collèges et quelques-unes des villes de Bretagne commencèrent à se réunir, et l'année dernière, ils étaient une centaine de congressistes à peine, venus pour travailler en mettant en commun leurs efforts, communier à cette *âme commune* du *Sillon* qui nous est si chère.

Regardez, comme en un an, le travail a multiplié partout cette race nouvelle du *Sillon* : cette foule est venue aujourd'hui, non pour applaudir un orateur fameux, non pour se réjouir de cadences savantes, de phrases complexes, mais simplement, pour participer à cette explosion de vie des jeunes. Regardez comme cette foule si nombreuse semble attentive à mes paroles et comprend ce que je dis. Elles réconfortent merveilleusement les cœurs hésitants et tièdes, qui se trouveraient peut-être çà et là encore dans cette armée d'amis et de soldats conquérants.

Camarades, songez que vous avez des amis dans toute la France. Il y a quelques jours, à Bordeaux, nous sommes arrivés à faire entendre les mêmes vérités à un auditoire composé en bonne partie de socialistes anticléricaux qui n'ont pas trouvé d'autre moyen de répondre que d'user de violences pour nous empêcher de répliquer à nos contradicteurs.

Dans l'Est, dans le Midi, partout, des bonnes volontés toutes semblables se lèvent, si bien que le mouvement du *Sillon* est à la fois le plus unitif des mouvements, un mouvement homogène, puisque les âmes sont semblables, qu'elles sont attirées par le même idéal, et le plus varié de tous les mouvements, puisque cette unité permet toutes les modifications et toutes les adaptations provinciales les plus diversifiées, suivant les tempéraments des provinces où il s'étend.

C'est dans ce mouvement que nous vous demandons, camarades, de travailler avec nous. Si vous avez confiance dans l'avenir du pays et de la démocratie française, si vous n'êtes pas de ces désabusés capables seulement de jeter la pierre à toute espérance, soyez des nôtres, d'où que vous veniez : anticléricaux, qui se sont aperçus que dans leurs rêves de fraternité universelle, il y a sans qu'ils le sachent Jésus-Christ, réactionnaires, conservateurs, monarchistes, trouvant dans leur fidélité même aux gloires passées, quelque stimulant pour préparer les gloires de l'avenir ; les uns comme les autres, venez avec nous. Vous sentez bien que le *Sillon* est large pour toutes les bonnes volontés. Il demande seulement l'unanimité des désirs et des aspirations, la conformité des rêves à l'idéal entrevu et la bonne volonté complète et entière.

Mes chers camarades, j'en ai dit assez pour vous faire comprendre ce que nous voulons.

Mais je dis que le *Sillon* étant une vie, on ne le comprendra tout à fait que lorsqu'on y aura vécu. Le *Sillon* ne peut se décrire savamment et se transcrire par une formule, ni économique, ni algébrique. Il demande à être connu essentiellement, et pratiqué.

Il faut nous changer nous-mêmes, afin de changer les autres. Nous n'arriverons à nous posséder pleinement, que dans la mesure où nous serons résolus à nous dépenser pour les autres.

La meilleure manière de faire notre salut, c'est de faire le salut de nos frères. La meilleure manière d'aimer Dieu, c'est d'aimer le prochain comme nous-mêmes.

C'est sur cette vérité très élémentaire et si facilement accessible à tous les cœurs chrétiens que se fonde l'action du *Sillon*. Aspiration résolument démocratique, compréhension des besoins du temps présent d'une part ; christianisme, catholicisme intégral, ardent désir de vivre notre foi, de vivre quotidiennement notre CHRIST d'autre part : voilà les deux conditions du *Sillon*, les éléments qui constituent l'activité de nos camarades.

Cet idéal est bien beau et nous ne nous y sommes pas toujours peut-être suffisamment conformés dans notre vie privée. Emportons la résolution d'être de meilleurs sillonnistes. Emportons la résolution de nous donner plus complètement encore, et alors nous n'aurons pas perdu notre temps.

Dans les réunions du *Sillon*, la conférence même n'est pas le principal. C'est après seulement que commence la vraie conférence.

Lacordaire a dit : « Souvent une âme seule est un immense auditoire. » Et il avait bien raison. Mais que d'immenses auditoires, si chacune de vos âmes en constitue un à elle seule, et que de conférences vont avoir lieu dans un instant dans l'intimité de chacun de vous ! Alors ce ne sera plus une bouche humaine qui parlera, ce sera Dieu qui vous sollicitera de travailler pour Lui. Ce sera Celui qui est tout puissant et qui pourrait se passer de nous, mais qui veut que notre liberté humaine collabore à son œuvre divine, parce qu'Il ne veut pas sauver les hommes et les peuples malgré eux. Les anticléricaux ont tort, quand ils disent que notre doctrine est une doctrine de paresse et d'inaction, parce que l'omnipotence de Dieu dispense de l'effort. Nous devons donc être les collaborateurs de Dieu.

J'ai confiance dans les résultats de cette conférence entre votre âme et Dieu, et dans le succès de cette réunion. Et je

suis certain que si vous le voulez, vous pouvez sauver la patrie. Et puisque vous le voulez, vous sauverez la patrie. (*Triple salve d'applaudissements. Cris : Vive le Sillon ! Vive MARC SANGNIER !*)

Quand ont cessé les applaudissements et les acclamations, le Président se lève, et d'une voix nette, demande s'il y a des contradicteurs dans l'assemblée.

On attend quelques instants. Personne ne s'avance. On a vu pourtant, perdus dans la foule, tels anticléricaux de marque. Pourquoi donc se font-ils si petits ? « Jamais on ne s'aventurerait à contredire devant cette foule d'exaltés, disait l'un d'eux, on n'en sortirait pas avec ses os entiers. — « On ne se produit pas après un orateur comme ça », pensait un autre. — « Ça ne sert à rien », assurait un troisième. Ces réflexions et autres semblables, recueillies par nos camarades, sont typiques. Ces beaux parleurs sont insolents et bravaches dans leurs clubs et leurs journaux. Dès qu'on leur offre l'occasion de mettre leurs arguments en pleine lumière, de défendre leurs affirmations calomnieuses à l'adresse du catholicisme, ils deviennent muets comme des poissons.

Nous savons bien que les conférences contradictoires ne convertissent guère les gens (1). Mais qui donc a provoqué les catholiques ? Qui leur a reproché de cacher leur doctrine, de ne pas affronter la discussion publique, d'avoir peur ? Ceux là mêmes qui refusent maintenant de

(1) Nous ne voulons pas nier cependant l'utilité de ces conférences. Encore moins nous défendons-nous du reproche d'user à l'égard de nos adversaires d'une trop large tolérance. Voici, d'ailleurs, sur ces deux points, la pensée d'un Evêque :

» On vous a parfois reproché, Messieurs (mais ce n'est pas moi qui voudrais souscrire à ce reproche) l'ampleur de votre tolérance vis à vis de doctrines qui ne sont pas les vôtres ou d'hommes qui ne marchent pas sous votre bannière. J'estime avec vous, Messieurs, que votre tolérance n'est pas seulement charité : elle est sagesse. Laissez aux doctrines contraires toute liberté de se produire dans vos pacifiques tournois. Vous y cueillerez au passage ce qui est bon : ce sera un gain ; vous y frapperez au vol, par une réfutation alerte et sans réplique, ce qu'il y aura d'erroné : ce sera un autre gain. Quant aux hommes, ne les traitez jamais en ennemis ; n'ériges pas en système le doute sur la sincérité de vos contradicteurs, et songez quelquefois que pour être assises sur des bases ruineuses, leur conviction et leur hostilité trouvent peut-être leur explication (je ne dis pas leur justification) dans le spectacle d'abus trop véritables, dans la constatation d'injustices sociales trop réelles sur lesquelles nous n'avons pas le droit de fermer les yeux, et dont nous avons le devoir de chercher le remède ». Mgr FOUCAULT, *Allocution prononcée au Congrès d'Epinal du Sillon, 23 mai 1904.*

Voir aussi l'*Amanach du Sillon* de 1905, p. 80 : *A quoi servent les réunions publiques.*

les contredire. Où donc est la bonne foi de ces adversaires ? où sont leurs convictions ? où, leur courage ?

Nous comprenons que tous ne puissent pas répondre à MARC SANGNIER. Mais alors, qu'on avoue que les catholiques ne sont pas tous des imbéciles et que le catholicisme est défendable.

Quant à la violence, nos adversaires savent bien que si parfois nos camarades du *Sillon* en ont été les victimes, jamais, pour leur part, ils n'en ont usé. Ils mettent leur point d'honneur à écouter un adversaire sérieux, et à ne triompher de lui que par la force de la vérité...

Toutes ces choses se chuchotaient dans l'auditoire, quand une voix s'éleva soudain : « Nous sommes heureux de constater que l'orateur n'a point d'adversaires. Il n'a devant lui que quatre mille admirateurs. »

MARC eût préféré dix contradicteurs... Il ne peut s'empêcher de solliciter lui-même la contradiction.

Je suis touché et étonné tout à la fois de cette unanimité ; et je dois vous avouer que j'ai bien peur qu'il ne se cache parmi toute cette foule, quelques esprits encore inquiets et catholiques de cœur, non encore ramenés à la grande unité morale du *Sillon*. Aussi je vous demande comme une grâce et comme un service personnel, qui que vous soyez, de droite ou de gauche, catholique monarchiste, ou anticlérical sectaire, de venir loyalement poser vos questions et vos objections sur ce que vous nous reprochez, ou sur ce que vous voudrez. Nous sommes ici dans l'intimité. (*Rires*). Que voulez-vous, on ne mesure pas l'intimité d'une réunion au petit nombre. Car il y a dès réunions de deux personnes, qui ne sont pas du tout intimes. (*Rires*). Il y a, au contraire des réunions de 3000 personnes qui le sont beaucoup.

Quoi qu'il en soit, je supplierai les camarades hésitants et non tout à fait gagnés, d'avoir le courage de venir très aimablement nous poser leurs objections, qui peuvent être répétées un peu partout.

Même silence que plus haut. On attend des contradicteurs qui ne se présentent pas. L'assemblée, très calme, semble les appeler, les inviter à se montrer. C'est en vain. MARC insiste une dernière fois :

C'est un exemple que certains milieux anticléricaux feraient bien d'imiter. Je crois que si quelques catholiques voulaient prendre la parole au milieu de 3000 anarchistes

ou socialistes, ils ne seraient pas accueillis avec la courtoisie que nous sommes sûrs d'assurer à nos contradicteurs. Mais c'est une joie, n'est-il pas vrai, que d'entendre des objections et c'est une joie que d'y répondre avec cette courtoisie et cette charité que les chrétiens ont le devoir de témoigner en toute occasion ? Si donc, vous avez quelques questions à poser, — non pas même des objections, — des éclaircissements à demander, nous vous prions de ne pas les garder pour vous et de nous faire l'amitié de nous les communiquer.

Ce dernier appel si pressant, si affectueux, reste sans écho.

Le Président commence la lecture de l'ordre du jour suivant : 3000 personnes... De tous côtés, on crie : 4000, 4000. Le Président reprend :

4000 personnes réunies à l'usine Meunier, à Saint-Brieuc, après avoir entendu exposer les raisons d'espérer des jeunes catholiques démocrates du Sillon, affirment leur confiance en ses doctrines et ses méthodes pour réaliser la vraie démocratie.

L'ordre du jour, mis aux voix, est voté à l'unanimité. A la contre-épreuve, aucune main ne se lève

Le président déclare la séance levée.

Après la Conférence.

La foule s'écoule lentement pendant que nos camarades entonnent la *Marseillaise* et font à MARC une ovation prolongée.

On a beaucoup reproché aux *Sillonnistes* d'avoir chanté la *Marseillaise*. Et cela se comprend. Ce chant évoque en certaines âmes de douloureux souvenirs sur cette terre de Bretagne... Ces souvenirs et ces douleurs, nous le savons, sont infiniment respectables et nul plus que nous ne les respecte, nous l'affirmons. Mais, vraiment, ce chant n'est-il pas devenu, depuis de longues années, le chant national ? Et le chanter, qu'est-ce faire autre chose, aujourd'hui, qu'affirmer son adhésion, non certes à la tyrannie jacobine sous laquelle gémit la France, mais à la forme républicaine d'un gouvernement qui serait largement tolérant pour toutes les libertés ? Cela est si vrai que tous les oppresseurs de conscience, tous les jacobins, tous les sectaires, l'ont répudié pour l'*Internationale* et le *Ça ira*.

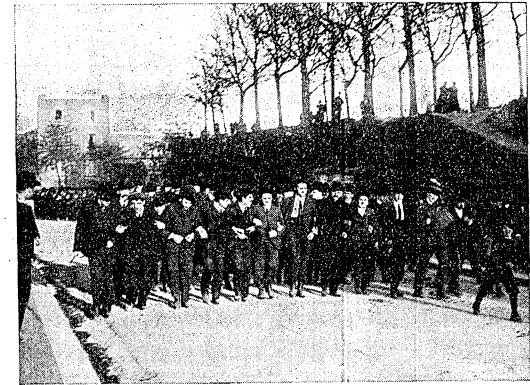
La *Marseillaise* est désormais, à leurs yeux, un chant réactionnaire.

Il reste, à nos yeux, et tout simplement, le chant qui revendique nos libertés les plus chères.

A peine dans la rue, en un instant, nos camarades se forment en un immense monôme, monôme pacifique s'il en fût. Il est conduit par MARC. On y chante le refrain connu : « *V'là le Sillon. V'là le Sillon qui passe...* », le chant de la *Jeune Garde*, la *Marseillaise*.

Et ainsi l'on arrive devant le Patronage Saint-Joseph, boulevard Charner. C'est là que doit avoir lieu le grand banquet démocratique.

Nos camarades font une dernière ovation à MARC et le monôme se disloque.



VERS LA SALLE DU BANQUET.



Le Banquet Démocratique

L'intérêt d'un banquet.

Un Congrès, surtout un Congrès du *Sillon*, ne se conçoit pas sans un banquet ; et si le Congrès est démocratique, il est de toute convenance que le banquet le soit aussi. Donc, ce soir là, nous devions avoir un banquet démocratique.

Mais enfin, ils sont enragés, ces *Sillonnistes*, avec leur démocratie ! Un banquet est un banquet. Qu'est-ce que la démocratie vient faire là-dedans ?

Dame ! qui sait ? Il y a des banquets, très chers, où règne, en maître, dans toute sa raideur, le Protocole. Dans un banquet démocratique, très bon marché — le nôtre fut à deux francs — le Protocole est réduit au minimum. On apprécie par dessus tout de se trouver les uns à côté des autres, pour se causer d'autre chose que de la pluie et du beau temps, pour apprendre à se mieux connaître et à se mieux aimer, pour échanger des idées point banales sur les exigences d'une démocratie bien comprise, les efforts qu'elle exige, le temps qu'elle mettra à se réaliser, les espérances et les craintes que font naître les entreprises contraires, vouées à l'impuissance.

Mais pourquoi prêcher à des convertis ou à des endurcis ? Disons, pour tout dire en un mot, que nos camarades goûtent fort ces réunions intimes, surtout à cause des toasts impatiemment attendus, qui sont le meilleur du *Menu*.

Ce soir là donc, au nombre de 717 exactement, ils envahirent la salle du Patronage Saint-Joseph, gracieusement mise à leur disposition par Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc. Ils eussent été plus nombreux encore si la place l'eût permis et si les fourneaux de Mme Le Goff s'y fussent prêtés. Mais il y a des limites à tout, même à la capacité des fourneaux et au nombre des servants. Saint-Brieuc n'avait jamais vu pareille affluence à un banquet.

Dans la salle du haut, la salle des fêtes, sur la scène, se tiennent, pressés les uns sur les autres, les invités, autour de MARC. Au fond de la scène, un grand Christ blanc se détache, avec, des deux côtés, de petites gerbes d'épis noués par un ruban rouge. Sur le devant de la



MICHEL EVEN

Président du *Sillon de Bretagne*.

scène, deux bouquets de bruyères et d'ajoncs, offerts par les camarades de Pleyben l'un à Mgr Fallières, l'autre au Président du *Sillon* ; en lettres d'or se détachent sur le flot qui les enserre ces mots : « Il faut aller au vrai avec toute son âme. » — « Red è trezek ar wirionez kerzet gant an ine a-bez. » (1)

Le reste de la salle est magnifiquement orné de faisceaux de drapeaux tricolores et de banderolles où des mains délicates ont tracé les devises aimées du *Sillon*.



A L'ENTRÉE DU PATRONAGE.

Cette salle pouvait contenir à peine la moitié des convives. L'autre moitié fut invitée à trouver place dans la salle du bas et même sous le hangar où l'on avait, en hâte, dressé des tables rustiques, tout à côté des fourneaux de Mme Le Goff. Le protocole n'ayant pas fixé à l'avance les places de chacun, il fallut faire appel à l'esprit d'abnégation de nos camarades pour les décider à ne pas jouir tous du plaisir de dîner dans la salle où dînait MARC. L'appel fut entendu. Quelques-uns même de nos camarades profitèrent avec empressement de cette occasion de faire passer leur « intérêt particulier » après « l'intérêt général » du bon ordre. Qu'ils reçoivent ici nos compliments.

(1) L'un de ces flots servit à nouer un bouquet d'épis que nos camarades de St-Brieuc déposèrent quelques jours plus tard, sur l'humble croix de bois qui marquait au cimetière l'endroit où repose M. le Chanoine Duchêne.

Les Toasts.

Le service, parfaitement organisé, se fait rapidement : le banquet est servi à point, grâce au savoir-faire des servants et à l'habileté de Mme Le Goff, que tous s'accordent à féliciter.

Mais voici le moment le plus intéressant de la soirée, le moment des toasts. Un premier essaim de camarades, plus pressés que les autres, désertent en hâte leurs tables et viennent s'abattre dans la salle haute, au moment où Emmanuel Huet, de Saint-Brieuc, commence la série des toasts par une adresse à MARC. C'est demain la saint Marc. On y a songé. On souhaite sa fête au Président du *Sillon*.

MON CHER MARC,

En outre du bonheur que nous avons eu de voir ce Congrès entièrement réussi et couronné d'un réel succès, il nous est encore donné ce soir d'éprouver une autre joie, plus intime, il est vrai, mais aussi intense. En effet, c'est demain que se célèbre la saint Marc, et nous sommes heureux de pouvoir t'offrir nos vœux les plus chers et les plus fraternels à l'occasion de cet anniversaire. Puisse cet amour de la Cause dont tu nous as aujourd'hui plus profondément imprégnés, remplir à ce point nos âmes qu'elles débordent tout naturellement vers ceux qui travaillent avec nous et qui n'ont pas encore le bonheur de partager notre foi et nos espérances.

Nous savons que tu aimes nominalement chacun d'entre nous, le plus petit, le plus humble, le plus ignoré ; ce sera donc une joie bien douce pour nous demain que de te rendre un peu en prières ce que tu nous donnes chaque jour en affection.

J'ai voulu te dire tout simplement que nous t'aimions parce que c'est toi qui incarnes davantage l'idéal que nous avons entrevu et que nous essayons de réaliser.

Je me suis fait l'interprète de tous, et nos camarades excuseront cette témérité que tu as fait naître dans l'âme d'un Sillonniste qui t'aime avec tout son cœur. »

Ces paroles dites, Emmanuel Huet remet à MARC, qui l'embrasse affectueusement, un superbe bouquet de bruyère et de fleurs de Bretagne. Des applaudissements et des acclamations disent à MARC que tous s'unissent de cœur aux vœux que le plus jeune d'entre eux vient de formuler.

Puis la série des toasts commence. La parole est donnée à notre camarade Michel EVEN.

Michel EVEN. — Mes chers camarades, vous le savez, j'aurais beaucoup de choses à vous dire aujourd'hui : — c'est pour moi un grand jour de bonheur qui me console de toutes les tristesses et de toute la peine que je me suis donnée pour développer le *Sillon* dans notre Bretagne.

Mais hélas ! j'ai surtout un devoir pénible à remplir. Je dois saluer ici la mémoire de quelqu'un que je cherche en vain parmi nous et qui m'était cher et qui ne doit pas l'être moins aux camarades du *Sillon* de Bretagne. J'ai nommé Monsieur le Chanoine Duchêne, curé de la Cathédrale de Saint-Brieuc. (*Applaudissements*). Lorsqu'il y a quelques mois, pour la première fois, je parlais pour les Côtes-du-Nord, très hésitant, mais voulant à tout prix faire quelque chose pour notre cher *Sillon*, je vins frapper à la porte de cette maison hospitalière qu'est la Cure de la Cathédrale, je trouvai M. le Chanoine Duchêne dans sa chambre et les premiers mots qu'il me dit furent ceux-ci : « Voilà dix ans que je vous attends ». (*Vifs applaudissements*). Et quand je revins de mon voyage, reçu définitivement comme enfant de la maison, Monsieur le Chanoine Duchêne me dit ces paroles qui resteront profondément gravées dans mon cœur :

« Je suis un véritable *camarade* du *Sillon* et je désire que vous me considériez comme tel. Ma maison sera la vôtre et ma table sera la vôtre. »

Mes chers Camarades, il avait le grand désir de prononcer une allocution à la messe du Congrès ; il nous aurait dit particulièrement combien il était heureux de voir le *Sillon* se développer si promptement en Bretagne. Dieu ne lui a pas donné cette suprême consolation. Que son nom soit béni ! Il y a deux mois, terrassé par une cruelle maladie, celui que nous pleurons me dit : « Je ne pourrai pas être à votre grand Congrès. Je voudrais cependant demander à Dieu une dernière grâce, car je sens que c'est la fin. Je veux voir MARC « votre Marc ». Et la semaine dernière c'était la fin. Il se sentait partir et il disait : « Que la sainte volonté de Dieu soit faite. J'offre tout pour le *Sillon*. Mais je voudrais voir MARC ». Dieu ne l'a pas permis et jeudi dernier il rendait son âme au Seigneur Jésus ; il prononça comme dans un dernier rêve les paroles dont vous devez toujours vous souvenir et qui sont comme une prière. Il n'était déjà plus de la terre. Et voici, mes chers Camarades, ce qu'il disait encore : « ... Le Congrès, les jeunes gens, le *Sillon*, l'Evangile, les fils de Zébédée ». Et nous croyons qu'il pensait à l'allocution qu'il aurait voulu vous prononcer. A l'exemple du Maître, auquel il avait consacré toute sa vie, il nous a aimés jusqu'au dernier moment. Je désire que vous ayez toujours son souvenir dans votre cœur et que quelques-uns d'entre nous aient sa devise : « Il faut s'user jusqu'au bout pour le service du bon Dieu, et puis partir bien vite ». (*Longs applaudissements*).

A ce moment, d'autres camarades qui se trouvaient dans la salle du bas et sous le hangar envahissent la salle du haut. On n'a pas pris le temps de boire le champagne. On n'en a cure. Ce qu'on veut, c'est entendre les toasts, c'est voir MARC. On se masse sur les bancs, entre les tables. On envahit la scène où se trouvent les invités. Le plancher pourra-t-il porter cette masse humaine ? M. Desgrées du Loû a vu le danger, et... sérieusement il s'adresse à l'assistance.

M. DESGRÉES DU LOU. — J'ai une communication extrêmement grave à vous faire. Vous êtes invités à ne pas frapper du pied et à garder l'immobilité la plus complète, parce que ce plancher ne peut pas supporter indéfiniment une charge telle que la vôtre... bien qu'on ait dit que l'esprit ne pèse pas. (*On rit*).

La parole a été donnée, il y a un instant, à M. le Curé de Guingamp. Je vous prie de vouloir faire le silence le plus complet.

M. le chanoine LE GOFF, curé de Guingamp. — Je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte d'exprimer mon admiration pour le *Sillon* et pour MARC SANGNIER, dont j'ai fait aujourd'hui la connaissance. De réputation, je le connais depuis longtemps, et depuis longtemps aussi je partage ses sentiments et ses convictions. C'est une âme d'apôtre qui a reçu en don des qualités éminentes et qui s'en sert pour exposer la vérité qu'il connaît et aime, et pour faire le bien à tous sans exception, à ses amis et à ses ennemis, à ses adversaires comme à ceux qui lui sont dévoués. Il est tout disposé à se faire le martyr de la Cause qu'il prêche. (*Bravos*).

Il n'est pas de ces hommes qui disent qu'il y a trop à faire. Il y a beaucoup à faire, sans doute, mais il se rappelle qu'à chaque jour suffit sa peine et que nous ne sommes pas tenus de vaincre, mais seulement de combattre.

Il nous a enthousiasmés, il nous a fait du bien. Plusieurs de ceux qui sont venus l'écouter lui disaient cette parole d'un malheureux de l'Évangile à Notre Seigneur : « Ne m'abandonnez pas, je veux aller avec vous ». Certes, tous nous le suivrons dans son activité, dans l'imitation de son zèle et de son dévouement. Mais il me semble que comme Notre Seigneur, MARC leur répond : « Vous ne me suivrez pas. Que chacun de vous se souvienne de ce qu'il a vu, de ce qu'il a entendu, afin que l'on puisse dire : Tous ceux qui auront eu l'écho de ce congrès seront dans l'admiration ». Nous autres, non seulement nous admirons, mais nous sommes dans la plus profonde reconnaissance.

Merci à MARC ! Vive MARC SANGNIER ! Vive Pie X qui aime le *Sillon* ! Vive le *Sillon* à jamais ! (*Vifs applaudissements*).

M. DESGRÉES DU LOU. — La parole est à M. le chanoine Ollivier, Supérieur du Petit Séminaire de Plouguernevel, recteur de l'Université de Cornouailles.

M. le chanoine OLLIVIER. — Chers amis, je ne m'attendais pas à prendre la parole ce soir, mais invité par MARC SANGNIER, je ne puis pas le lui refuser. Lui refuser quelque chose, ce serait, je crois, non seulement une inconvenance, mais une injustice. (*Bravos*).

Ce soir, je suis, je crois, le seul ici présent, des supérieurs de collèges visités par notre cher camarade Michel EVEN. Je crois pouvoir exprimer ainsi, avec ma pensée, celle de mes confrères, en disant que depuis que les Cercles d'études du *Sillon* sont constitués dans nos maisons, nous avons constaté chez nos élèves un changement considé-

rable dans l'esprit. Il y a plus de conscience dans leurs actes et il n'y a plus besoin de punitions.

Quelqu'un a dit que le *Sillon* pouvait nuire aux vocations sacerdotales. Cette proposition est tout à fait inexacte et je tiens à m'inscrire en faux contre elle.

Tout ce qui fait davantage connaître et aimer Notre-Seigneur, tout ce qui est de nature à conformer davantage la vie du jeune homme à l'esprit et à la volonté du CHRIST, ne peut éloigner en aucune façon de la vocation sacerdotale. (*Bravos*).

Nous avons à nous occuper aussi de ceux qui n'iront pas au Grand Séminaire. Je disais à l'instant à l'un de mes voisins : « Quelle différence entre l'éducation qu'on donne aux jeunes gens aujourd'hui et celle que nous avons reçue sur les bancs du collège ! » Les nécessités n'étaient pas les mêmes, les temps sont changés. On peut dire que nous sommes acculés à une guerre inexorable. M. le Curé de Guingamp nous disait tout de suite : « Nous n'aurons peut-être pas la victoire, Dieu ne l'exige pas. Nous bataillons et Dieu fera le reste ».

Je remercierai aussi MARC SANGNIER des belles paroles qu'il a prononcées. De sa conférence il résultera le plus grand bien dans le pays.

C'est une chose certaine, qu'entendre un laïque, qu'entendre un ancien élève de l'école polytechnique parler, je ne dis pas comme un prêtre, mais mieux que la plupart des prêtres, est une prédication vivante. Quand nous parlons, on dit : « C'est son métier. Il est prêtre pour cela ». Mais quand on voit un homme, devant qui s'ouvrait la plus magnifique carrière, un homme qui n'avait point besoin de se préoccuper de l'avenir, puisqu'il avait la fortune et le talent, se dépenser comme un apôtre, c'est une autre prédication et une prédication bien plus éloquente que la nôtre. Je m'imagine, mes chers camarades, que la paroles des premiers apôtres, de nos premiers saints, ressemblait de très près à cela. Oui, les Saints qui sont venus de Grande-Brètagne et sont descendus sur la terre d'Armor étaient des Sillonnistes. Ils ont semé la bonne semence dans la terre de Bretagne. Pendant longtemps elle s'est développée au soleil de Dieu. De temps en temps l'ennemi est venu durant la nuit y semer la zizanie. Mais alors Dieu suscita des Sillonnistes. Ce fut d'abord Michel Le Nobletz, puis le père Maunoir ; aujourd'hui ils s'appellent MARC SANGNIER, Michel EVEN. (*Tonnerre d'applaudissements*).

M. DESGRÉES DU LOU. — La parole est au camarade V. Robic, de Lorient.

V. ROBIC. — Il n'y a rien d'aussi vexant que d'assister à un banquet du *Sillon*, où des camarades comme Desgrées du Lou profitent de la moindre occasion pour vous donner la parole quand on n'en veut pas, alors qu'ils ne vous la donnent pas quand on la veut. (*Rires*).

Nous avons assez parlé. Les paroles décisives ont été dites aujourd'hui.

d'hui. Je veux seulement porter un toast à ceux qui suivent de loin ce que nous faisons ici, aux absents qui pensent à nous. Tout le *Sillon* de Bretagne n'est pas rassemblé autour de nous. Il y a là-bas des camarades qui n'ont pas pu venir et qui vivent de notre vie. Ils travaillent à creuser leur *Sillon* et n'ont pas trouvé les fleurs que nous avons trouvées à Saint-Brieuc. Ces camarades nous attendent pour savoir ce que nous avons vu et ce que nous avons entendu. Je vous demande de porter un toast fraternel aux absents. (*Applaudissements*).

M. DESGRÉES DU LOU. — La parole est au camarade E. Gaignoux, de Saint-Brieuc.

GAIGNOUX. — Si quelqu'un a été pincé par un toast, c'est bien moi, ce soir. Mais le *Sillon* est si riche et si fécond qu'il me vient tout de suite une petite idée. Je vais boire à la charrue du *Sillon*, à cette charrue que nous voulons faire pénétrer dans le sol de Bretagne pour transformer ses landes en un champ fertile. Il paraît que notre sol est granitique et rocailleux. Il ne serait pas difficile de s'en convaincre en voyant les lourdes pierres antidémocratiques et antisociales que notre pauvre charrue est obligée de soulever parfois. Mais, par bonheur, elle a à sa tête un agriculteur qui a fait ses preuves. Je veux parler de Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même. Aidé ainsi par la puissance divine, nous allons dans notre champ pour y creuser notre sillon et nous y semons des grains d'amour.

Les sceptiques et les indifférents s'étonnent et se raillent de ce labeur qu'ils jugent vain et inutile. Mais leur surprise grandira encore quand, dans quelques années, les épis aux grains lourds et dorés couvriront la plaine que nous aurons fécondée de nos sueurs. Quand nous serons las, nous tomberons. Mais ce sera au fond du sillon que nous aurons creusé. (*Applaudissements répétés*).

M. DESGRÉES DU LOU. — La parole est au camarade Guidon, de Guingamp.

Le camarade GUIDON. — Camarades, si nos cœurs ce soir exultent d'allégresse, en voyant quel triomphe pour la *Cause* a été ce Congrès, nous ne devons pas oublier qu'il n'est que le résultat et le couronnement des efforts qui l'ont préparé. Je boirai donc aux congrès locaux.

Loin de moi la pensée de les comparer à la grandiose manifestation d'aujourd'hui, mais nous ne devons pas oublier qu'ils sont souvent les seuls possibles, et qu'ils sont toujours fructueux. Je voudrais les voir se développer de plus en plus en Bretagne. Nous n'avons pas toujours un « Marc » à notre disposition, tandis que nous pouvons toujours réunir quelques groupes voisins, pour travailler en commun, échanger nos vues et développer en nous l'esprit du *Sillon*. Dernièrement un congrès local s'est tenu à Guingamp. Les résultats ont déjà surpassé l'attente des plus optimistes. Des cercles nombreux se sont fondés à la campagne autour de nous et tous tendent de plus en plus à posséder entièrement notre esprit. Bien plus, notre action n'a pas été limitée par

les cadres étroits d'un département ou d'une province. il paraît même qu'elle a traversé les mers, puisque on nous annonce la fondation prochaine d'un cercle d'études à Dakar, œuvre d'un congressiste de Guingamp. (*Rires et applaudissements*).

M. DESGRÉES DU LOU. — La parole est au camarade Rouyer, de Brest.

Le camarade ROUYER. — Pourquoi me donne-t-on la parole ? Je ne suis qu'un petit sillonniste. Il faut que je porte un toast, mais à qui le porterai-je ?

Je souhaite de tout cœur que les camarades de Bretagne prennent contact avec leurs adversaires. C'est à eux que je lève mon verre. Car, camarades, si nous travaillons dans nos Cercles d'études, il nous faut aussi penser aux autres. Il y a des camarades adversaires qui, quelquefois, en sortant des réunions publiques et contradictoires, nous disent en nous pressant la main : « Eh bien, mon vieux, nous serons des vôtres bientôt ».

Je vois que dans le *Sillon* il y a des *gosses* (*hilarité*) et des *costeaux*. J'ai entendu notre ami MARC, puis des camarades qui sont bien *trappus*, tandis que nous autres à Brest, nous sommes tous de petits *ouvierriers* du port, comme on me le souffle dans le coin. Nous faisons ce que nous pouvons. Nous croyons que nous devons commencer très jeunes, parce qu'on ne commence jamais assez tôt. Mais nous comptons aussi dans nos Cercles d'études, des camarades qui déjà n'ont plus de *resson sur le caillou*. C'est vraiment chic de voir dans les réunions intimes, ces vieux gosses-là auprès des petits. Quelquefois les petits dament le pion aux gros.

Je souhaite donc que les fruits de ce Congrès, qui a été très *bat*, se fassent sentir et que les absents ne soient pas oubliés.

Quand on arrivera à Brest, ça va être roulant. On viendra nous chercher à la gare et on nous demandera toutes sortes de détails. Nous dirons : c'était épatant. (*Hilarité*).

C'est peut-être un peu long. (*Cris : non non*).

Vous êtes tous très contents des petits Brestoï. C'est un encouragement. Je vois là-bas applaudir à tout rompre, sans cesser de fumer sa pipe, le camarade sergent de la *Jeune Garde*.

À Brest, il n'y a guère de jeunes gardes. On en voudrait pourtant, non pas seulement pour le bérêt qui a l'air un peu *giron*, mais surtout afin de pouvoir prouver de plus en plus notre affection et notre dévouement à cette Cause trop belle et trop sublime pour que je puisse trouver le mot juste pour la caractériser.

Je remercie les camarades de Paris, et surtout les Batignolais qui aiment tant les petits Bretons et les petits Brestoï. (*Acclamations. Un triple ban est exécuté en l'honneur du camarade Rouyer*).

M. DESGRÉES DU LOU. — La parole est au camarade Chanterelle, de Nantes.

Le camarade CHANCERELLE. — Je ne m'attendais pas à prendre la parole ce soir, et parmi ceux qui ont parlé et ceux qui parleront, je ne trouve vraiment pas de place pour un petit jeune garde de Bretagne, dont toute l'éloquence consiste dans le silence qu'il s'impose et qu'il impose aux autres.

Mais puisqu'on m'a donné la parole, je porte un toast au Congrès de Saint-Brieuc. Notre Congrès a été comme la continuation, la transcription vivante des fêtes liturgiques de la semaine sainte que vous venez de passer. Le *Sillon*, c'est la restauration du CHRIST en France dans les cœurs, dans les intelligences, dans les individus et dans la société. (*Applaudissements*).

Eh bien, camarades, il me semble qu'à l'heure actuelle le CHRIST se réveille dans beaucoup d'âmes en Bretagne, et ce ne sera pas la pierre que les égoïstes ont mise devant son tombeau, qui empêchera le CHRIST de surgir en Bretagne et en France.

Camarades, vous voyez ce CHRIST qui est là dominant notre salle : c'est toute la Bretagne qui est derrière. (*Bravos prolongés*).

M. DESGRÈES DU LOU. — La parole est à l'abbé GOASDOUÉ, de Guingamp, pour porter un toast dans la vieille langue de nos pères. (*Applaudissements*).

L'abbé GOASDOUÉ, conseiller du Cercle Charles de Blois à Guingamp. — « Mignoned, boudet aman aleiz, deut à peb lec'h, evit toman o calono, ha kemer nerz da c'hadan ar vad en ho Breiz-Izel; n'ankoet ket penoz en ho douaro meignec eo stard awejo tremen an alar. Mes Breiz hag a deus pelso roet d'ar Franz he gwellan martoloded hag he gwellan zoudarded a rei ive d'ar *Sillon* he gwellan zoudarded. Rag en ho gwazio, Breiziz, a zo c'hoas goad kristen.

Ra vewo Breiz ! Ra vewo Franz (1) !

M. DESGRÈES DU LOU. — La parole est au camarade Frogé, de Rennes.

Le camarade FROGÉ, du *Sillon Rennais*. — Mes chers camarades, moi non plus je ne savais pas que j'allais prendre la parole.

On a dit tout à l'heure que l'on souhaitait voir les camarades de Bretagne prendre contact avec leurs adversaires. Je voudrais insister sur ce point qui me paraît important, parce qu'il se présente partout. Mais pour prendre contact fructueusement avec nos adversaires, il nous faut avoir quelque chose en nous. Si nous voulons rendre le CHRIST à la France, comme disait Chancerelle, le faire vivre autour de

(1) Camarades, venus ici en si grand nombre de partout, pour réchauffer vos cœurs et pour acquérir la force de semer le bien en Bretagne, rappelez-vous qu'il est parfois dur de faire pénétrer le soc dans nos terres rocailleuses. Mais la Bretagne qui a fourni à la France ses meilleurs marins et ses meilleurs soldats doit aussi au *Sillon* ses meilleurs défenseurs, car dans nos veines, Bretons, coule encore un sang chrétien.

Vive la Bretagne ! Vive la France !

nous, il faut que nous ayons le CHRIST en nous, que nous soyons d'abord à lui. Je boirai, par conséquent, à la formation individuelle, à la formation catholique de chacun d'entre nous ; que nous soyons pénétrés du CHRIST par la fréquentation des sacrements et la communion. Le Maître présent en nous nous bénira et fera fructifier notre moisson.

M. DESGRÈES DU LOU. — La parole est donnée à M. le chanoine de la Villerabel.

M. le chanoine DE LA VILLERABEL. — Mes chers amis, j'ai une mission bien douce à remplir.

Ici M. le chanoine de la Villerabel lit la dépêche suivante que lui ont fait tenir quelques séminaristes :

Quelques séminaristes de Saint-Brieuc sont heureux d'offrir à MARC SANGNIER l'expression de leurs vœux les plus sincères à l'occasion de sa fête et prient Dieu de le bénir et de féconder son *Sillon*. (*Bravos*)

Puis, M. de la Villerabel continue :

Nous avons à porter la santé de notre vénéré évêque de Saint-Brieuc qui a béni ce Congrès, qui l'a vu se réunir avec joie et qui désire votre prospérité et votre développement. A Monseigneur l'évêque de Saint-Brieuc ! (*Bravos*). Au souverain Pontife PIE X, glorieusement régnant (cris : *vive Pie X*) qui a étudié le *Sillon* avec son sens pratique, son jugement supérieur et a porté la sentence ! (*Salves d'applaudissements*).

Gloire à PIE X, gloire au *Sillon*, et maintenant, puisque vous aspirez à de nombreuses conquêtes et que vous avez du vent dans les voiles, laissez-vous aller au souffle de Dieu. (*Vifs applaudissements*).

M. DESGRÈES DU LOU. — La parole est au camarade François, lieutenant de la Jeune Garde.

Le camarade FRANÇOIS, lieutenant de la Jeune Garde de Paris. — Mes chers camarades, c'est avec une grande joie que nous avons reçu à Paris l'invitation. Certes, nous ne méritions pas l'honneur de venir au milieu de vous. Il y en avait d'autres qui étaient mieux qualifiés que nous pour cela et qui malheureusement n'ont pu l'accepter, je veux dire le camarade Lestrat et le jeune garde Colas.

Mes chers camarades, mon rôle, ou plutôt le rôle du jeune garde, comme vous le savez tous, est d'assurer l'ordre dans les réunions publiques. A ce propos, nous en avons eu une cette après-midi, et vous êtes tous témoins qu'elle a remarquablement réussi. Mais ce n'est pas grâce aux Jeunes Gardes ; la Jeune Garde, les camarades de Paris, c'est peu. Pardon... avec Chancerelle, c'est beaucoup.

Grâce à qui donc ? A vous tous qui avez bien voulu prêter votre concours pour assurer le service d'ordre, et êtes restés à votre poste durant toute la conférence, quoique vous n'y entendiez pas très bien la parole de MARC. (*Protestations*).

La Jeune Garde a aussi un rôle de propagande. Le dimanche, par exemple, qu'il pleuve, qu'il fasse un temps abominable, peu importe,

à la porte des églises, les Jeunes Gardes vendent la revue le *Sillon*, les tracts rouges ou blancs, l'almanach, les revues régionales, par exemple, en Bretagne, l'*Ajonc*. Le Jeune Garde ne vient pas là comme un simple camelot pour avoir un bénéfice, mais il y vient parce que apôtre, parce que ce sont ses idées qu'il répand, qu'il fait connaître.

Il est vrai que la revue est un peu chère, mais il y a toujours des types assez *costeux* pour la payer 40 centimes.

Mes chers camarades, le rôle de Jeune Garde comme vous le voyez est assez gros. Mais il n'est pas trop chargé pour les camarades de Bretagne. Vous l'avez suffisamment prouvé aujourd'hui. Quand on dit aux camarades de Bretagne de rester à tel endroit, ils y restent, parce qu'ils sont du *Sillon* et qu'ils ont l'esprit et l'âme de la Jeune Garde. (*Applaudissements*).

En terminant je boirai à ce Congrès qui a été pour nous autres Parisiens, un réconfort. Jamais l'amitié du *Sillon* ne s'est manifestée mieux qu'ici. Nous avons été reçus fraternellement, mieux que nous ne l'attendions, et certainement, quand nous serons de retour à Paris, nos camarades regretteront de n'être pas venus en Bretagne.

Chers camarades, je vous remercie de tout mon cœur au nom de la Jeune Garde dont vous avez rendu la présence inutile. (*Bravos*).

M. DESGRÈES DU LOU. — La parole est au camarade Louis Meyer, un des premiers apôtres du *Sillon* en Bretagne.

Louis MEYER. — Chers camarades, cette journée de fête me rappelle d'autres journées très belles aussi, mais non pas par l'enthousiasme de la victoire. Nous n'étions pas certains de l'avenir du *Sillon* en Bretagne ou plutôt nous en étions certains, mais nous pensions que ce serait plus long, que pendant de longues années nous serions obligés de travailler, qu'on s'éloignerait de nous, qu'on ne nous donnerait pas son cœur et sa confiance, et qu'on attendrait avant de se donner tout entier au *Sillon*.

Mes chers amis, nous nous sommes un peu trompés. Nous n'étions pas assez confiants. Le succès a couronné nos efforts. Mais nous ne devons pas l'oublier, nous étions sûrs de la victoire, non parce que nous nous disions : il y a de la gloire à être du *Sillon* à l'heure actuelle, il faut beaucoup combattre et il faut beaucoup souffrir ; mais parce que chacun de nous se sentait prêt à souffrir, parce que tous ceux qui étaient et vivaient dans notre atmosphère avaient donné au *Sillon* toutes leurs énergies, tout leur cœur et leur bonne volonté. Nous sentions que nous étions assez forts pour triompher.

Je voudrais que dans cette journée de victoire, nous nous rappelions que nous avons une vertu à pratiquer, celle de la persévérance. La ténacité en Bretagne n'est pas chose rare. C'est même une vertu bretonne. Eh bien, appliquez-la au *Sillon* !

Quand vous rentrerez chez vous, n'oubliez pas la journée d'aujourd'hui. N'oubliez pas que vous vous êtes donnés tout entiers au *Sillon*.

Cela ne veut pas seulement dire : vous assisterez régulièrement aux grandes manifestations du *Sillon*, vous participerez à sa vie extérieure ; mais cela veut dire beaucoup plus encore : vous lui donnerez tous vos instants. C'est une orientation nouvelle.

Vous n'aurez pas seulement souci de vos propres intérêts, mais des intérêts de la patrie, non pas seulement dans les grandes circonstances, mais chaque jour dans l'humilité de votre effort. En acceptant votre labeur, vous servez la cause du *Sillon*, vous vous préparez à être de véritables novateurs, non pas dans les idées, mais des novateurs dans l'apostolat. Vous ne voudrez pas seulement vous sauver vous-mêmes, mais sauver les autres.

Il faut prier et faire du vôtre pour gagner les âmes. Vous pouvez attirer des âmes dans votre milieu familial, dans vos ateliers, dans vos bureaux. Vous aurez à cœur de les gagner au *Sillon* et vous ne serez heureux que dans l'accomplissement de ce devoir. Vous vous intéresserez aussi à ce qui se fait dans toute la France et non seulement dans votre province, car le *Sillon* est un, que ce soit le *Sillon* de Bretagne, de Paris ou d'ailleurs. Lorsqu'il y a une victoire à Limoges, dites que ce n'est pas seulement la victoire des camarades de Limoges, mais votre victoire. Soyez toujours grands de sentiments. Ne vous laissez pas absorber par votre milieu social : si vous êtes des ouvriers, voyez plus haut que les intérêts de la classe ouvrière. Voyez seulement l'amour, la justice, voyez simplement Dieu. (*Bravos*).

Donc, mes chers amis, donnez-vous tout entiers. Ayons de la ténacité, travaillons avec tout notre cœur et Dieu nous donnera la victoire. (*Applaudissements*).

M. DESGRÈES DU LOU. — La parole est au camarade d'Hellencourt, Secrétaire général du *Sillon*.

Le camarade d'HELLENCOURT, de Paris, Secrétaire général du *Sillon*. — Mes chers camarades, c'est à la Bretagne que je veux boire non seulement au nom des camarades de Paris, mais au nom des camarades du *Sillon* de toute la France.

Nous avons déjà eu bien souvent la joie de rencontrer les Sillonnistes de Bretagne, tant dans les Congrès que dans diverses réunions, et nous avons toujours cru que nous avions en eux des apôtres absolument dévoués au *Sillon*, remplis de cette ténacité dont parlait Meyer et de cette ardeur qui se cache sous des dehors un peu froids. Mais depuis que maintenant nous les avons vus dans leur milieu, en Bretagne même, nous les aimons autrement. Ce n'est plus seulement quelques individualités que nous aimons en Bretagne, c'est l'âme de la Bretagne elle-même qui est l'objet de notre affection. Cette âme nous est apparue avec des caractères tout à fait spéciaux que nous ne rencontrons pas en France. Cette Bretagne, dont nous ne rougissons pas, n'a pas besoin d'être envahie par le socialisme pour s'orienter vers les aspirations démocratiques du *Sillon*. Vous trouvez sur le sol même de la Bretagne, dans vos

traditions bretonnes, des trésors d'énergie et vous devez au catholicisme auquel vous êtes si attachés une orientation vers cette organisation de vie démocratique que nous rêvons au *Sillon*.

Je bois donc aux camarades du *Sillon* de Bretagne. Je bois à l'âme de la Bretagne : c'est la même chose que de boire au *Sillon* de Bretagne. (*Applaudissements répétés*).

M. DESGRÈS DU LOU. — La parole est au camarade MARC, Président du *Sillon*.

MARC SANGNIER s'avance tout au bord de la scène et il parle. Sa parole, lente d'abord, s'anime peu à peu et sa pensée s'élève à des hauteurs où tous les auditeurs jeunes et vieux, prêtres et laïques jouissent de la suivre, ravis. Oui ravis vraiment, car jamais il ne leur a été donné d'entendre une parole aussi convaincue, aussi entraînante, aussi apostolique. C'est ce que plusieurs se diront tout-à-l'heure. Pourquoi craindrions-nous de le redire ici ?

Voici ce toast que la sténographie a certainement défloré.

MARC SANGNIER. — J'ai vraiment trop de remerciements à faire. Aussi vous me permettrez de vous dire simplement et brièvement toute ma joie et la reconnaissance du *Sillon*. Il me faudrait d'abord remercier le Patronage qui a bien voulu nous donner cette salle, et le directeur intelligent et affectueux qui a si éloquemment montré que le *Sillon* est l'âme des patronages, parce que c'est en eux qu'il trouve les réserves d'énergie dont il a besoin pour aller à la conquête des âmes françaises.

Je voudrais remercier le représentant que Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc a bien voulu envoyer parmi nous et qui durant toute cette belle journée d'études, de prières et de pacifique triomphe, a voulu accepter d'être l'hôte du *Sillon*, l'hôte très aimé et très aimant.

Nous boirons aussi à ceux que nous saluons avec notre cœur dans l'enthousiasme dont notre âme déborde. Nous boirons à la santé de Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc qui nous a encouragés de sa paternelle bénédiction, à tout l'épiscopat français, au grand pape Pie X qui recevait dernièrement encore nos amis avec cette affectueuse bonté qui le caractérise et adoucit même le caractère trop auguste de sa paternité spirituelle, réclamant que nous le considérions non plus comme un père, mais comme un ami. Lui aussi voulait être un camarade du *Sillon*. (*Tonnerre d'applaudissements*).

Je vous remercie de la pensée aimable que vous avez eue de vous souvenir de mon grand et saint patron, l'évangéliste Marc. Les fleurs que vous m'avez données et les paroles si simples et si affectueuses, que l'un d'entre vous, l'un des plus jeunes, a prononcées et qui m'ont été encore plus précieuses que les fleurs, m'ont bien montré que vous avez quelque affection pour le président du *Sillon* et que vous n'accepteriez pas sans quelque déplaisir les prophéties qui, chaque jour, prédisent sa mort à bref délai. Aussi bien je me sens tout à fait en vie et même tout à fait heureux de vivre. (*Rires*).

Je regrette seulement que quelques contradicteurs ne soient pas

venus pousser la complaisance jusqu'à me donner une extinction de voix, afin de vous procurer le plaisir de la faire disparaître ce soir par votre accueil chaleureux. Aussi bien je comprends la pointe de mauvaise humeur que leur cause ce Congrès. Ils ont préféré faire de la philosophie en chambre et n'ont pas voulu la faire en notre compagnie. Nous ne saurions leur en avoir aucune rancune et nous espérons que bientôt une occasion favorable nous sera fournie de continuer avec eux des études qu'ils n'ont pas le droit de faire dans la solitude de leurs cabinets, car ils nous en doivent du moins les résultats.

Nous boirons aux adversaires : c'est une vieille habitude du *Sillon*. On boit tellement à leur santé, qu'ils nous le paient de retour, en ne venant jamais nous contredire, et que par une sorte de loi merveilleuse, ils contribuent, au contraire, à faire éclater la prédominance de nos doctrines par la réfutation si aisée des leurs. (*Applaudissements*).

Et maintenant que vous dire, sinon que nous avons l'âme pleine de joie et de force et que nous serions bien mauvais si nous ne remercions le bon Dieu des bénédictions qu'il nous a données à flot et du travail qu'il nous permet de faire ?

Mais c'est ici que cela commence à devenir difficile. Il y a des âmes bonnes et généreuses qui atteignent une sublimité et même une éloquence insoupçonnée. C'est facile et il n'y a guère de mérite à cela. Mais demain et les jours qui vont suivre, quand la vie va vous paraître terne ou grise, quand vous serez en contact avec les difficultés extérieures et intérieures, alors, camarades, il faudra vous souvenir des joies de ce Congrès, de l'enthousiasme qui soulevait nos cœurs, et de l'amitié qui resserrait nos âmes les unes contre les autres.

Autrement nous n'avons pas le droit de recevoir les joies que Dieu nous donne. C'est en quelque façon une dette que nous contractons envers lui et j'espère que les Bretons sauront se montrer fidèles et remercier Dieu de l'enthousiasme et de l'espérance qu'il a répandus dans leurs cœurs.

Et puis vous verrez que nous pourrions changer la France. Il y a des sceptiques, même ce soir. On a répété que ce que la chevalerie avait fait autrefois, le *Sillon* ne pourrait pas le faire.

Eh bien ! les camarades n'ont qu'à répondre en montrant que nous le pouvons. Si les hommes politiques nous montrent qu'il leur est difficile de rien faire sans les armes faussées de la haine, les procédés artificieux et les méchants complots, nous avons, nous autres, des armes plus fortes et plus nobles : la loyauté, la justice et l'amour. (*Applaudissements répétés*).

On dit que nous sommes naïfs de croire. Oui, nous croyons. Nous savons d'ailleurs que nous sommes des fous, et nous sommes fiers de l'être. Si quelqu'un disait : il est très joli de faire des banquets et des discours, mais nous ne croyons pas que le CHRIST soit assez fort pour que, en s'inspirant de son amour, on puisse être plus fort

que la haine, pour que, en s'inspirant de sa vérité, on puisse être plus fort que le mal ; si quelqu'un ne croit pas en cela, s'il ne croit pas très fortement que toute âme est prête à recevoir les germes de victoire que Dieu a préparés pour embellir cette âme, qu'il passe son chemin, il n'est pas du *Sillon*. Mais si nous le croyons, disons-le toujours en face des sceptiques.

Des catholiques, convaincus dans l'intimité d'une réunion, n'ont peut-être pas toujours le courage de répondre, lorsque les anticléricaux et surtout les indifférents les entourent et les obsèdent, lorsque la méchante atmosphère de l'égoïsme décourage leur cœur. Ils perdent confiance et ne répondent rien. Ils n'ont plus la fierté de la Cause. Nous devons donner de la fierté à la Cause du CHRIST dans le monde. Le plus souvent nous gardons la fierté pour nous et nous couvrons le CHRIST d'un manteau d'humilité dont il n'a pas besoin. C'est là le grand scandale des milieux catholiques français et de tant de prêtres, hélas ! Ils disent bien que le CHRIST est Dieu et qu'il vaincra le mal. Mais, dans la pratique quotidienne, ils pensent qu'en général le pays n'a plus confiance dans le CHRIST et disent que le CHRIST est moins fort que les hommes.

S'il est moins fort qu'eux et s'il n'apparaît pas comme triomphant, c'est parce que nous ne nous servons pas de Lui et que nous ne nous servons pas des armes qu'il a déposées entre nos mains, au service de la justice, de la vérité et de l'amour. C'est là tout le *Sillon*. Ceux qui croient cela, sont du *Sillon*. Les autres n'en sont pas. Voilà pourquoi on peut dire que nous sommes des idéalistes, des rêveurs, des utopistes, des fous, mais nous sommes fiers d'être tout cela, parce que tout cela est la vérité. Ne sentez-vous pas qu'il n'y a rien de plus vrai au monde que cela ?

Avec des gendarmes et des soldats on peut fermer nos écoles. Vous l'avez vu et vous vous en êtes indignés. On peut supprimer le Concordat, et on ne s'arrêtera pas là. On peut même nous tuer et nous donner à manger aux bêtes, comme autrefois les martyrs, mais il y a quelque chose qu'on ne peut pas faire, c'est que nous n'aimions pas et que nous n'adorions pas Jésus-Christ. (*Tonnerre d'applaudissements*).

Si on ne peut pas faire cela, on ne peut rien faire. Tant que nous nous aimerons, nous serons plus forts que les autres, qui se jalourent entre eux et mettent assez de haine dans le piédestal infâme de leur gloire pour qu'il s'écroule dans la boue.

On dit qu'ils sont forts, parce qu'ils ont la puissance et tout ce qui attache les âmes vulgaires et médiocres. Mais s'ils ne peuvent pas nous abaisser, s'ils ne peuvent pas nous faire tomber aussi bas qu'eux, alors ils n'auront pu rien faire, et c'est en vain qu'ils s'associeront pour tromper le pays et dépouiller la France. Ils ne pourront empêcher que la France ne vive dans nos cœurs. Elle sera prête pour la restauration que Dieu prépare et que demain il nous donnera.

Il y a des prêtres qui se contentent de dire : « Il faut que jeunesse se passe. Nous voulons conserver les âmes pures. Le *Sillon* est une école de préservation, voilà pourquoi nous aimons le *Sillon* ».

Nous voulons plus que cela. Dieu a mis dans nos cœurs une invincible foi dans l'avenir de la France. Pour que cela soit une chimère, il faudrait que Dieu mente à ses promesses. Or, si l'homme est souvent menteur, Dieu ne trompe jamais.

S'il en est ainsi, nous continuerons notre route, toujours. Rien ne nous découragera, ni les assauts, ni les railleries, ni les dettes de la tendresse.

Je vous supplie, jeunes gens et qui que vous soyez, de n'accepter d'entrer dans la vie, qu'à condition de continuer à voir ce qu'est vraiment la vie. N'acceptez de fonder une famille qu'à condition de la donner à Dieu à qui vous la devez. Dans le même combat qui nous a pris, allez jusqu'au bout. Si on ne va jusqu'au bout, on n'a pas le courage d'être un homme libre. Sachez que vous êtes marqués d'un signe indélébile, et que si vous trahissez la Cause, vous trahissez Dieu. Vous ne pouvez reculer sans trahir.

Vous ne pouvez pas revenir en arrière. Vous ne pouvez pas essayer d'abandonner la Cause. Vous ne pouvez pas dire : que nous importe maintenant la France ? C'était un rêve de jeunesse. Oui, c'était un de ces rêves de jeunesse qui se fixent dans le cœur ; il vous tourmentera toujours et tant que la France ne sera pas sauvée en devenant chrétienne, il vous défendra de rester tranquilles au coin de votre feu. Vous pourrez vous étourdir pendant quelques heures, mais il y aura des revanches de l'amour et ces revanches-là sont toujours victorieuses.

Donc, camarades, nous nous en irons avec joie et confiance. Mais je voudrais que les dernières paroles que je dois prononcer devant vous sur cette belle terre de Bretagne, soient des paroles d'affection et de tendresse. N'est-il pas vrai qu'il n'y a rien de plus doux et de plus utile ici-bas que de donner sa vie à une Cause qui dépense les énergies de notre existence ? Camarades, nous sommes bien unis dans la Cause. J'ai donc le droit de saluer ici en votre nom tout le *Sillon*. Car c'est ce qu'il y a de meilleur pour nous dans la vie. Le *Sillon* n'est que l'habit sous lequel se cache le CHRIST JÉSUS pour se manifester à la société contemporaine. Nous ne l'aimerions pas tant, si c'était une chose humaine. Le *Sillon* n'est beau que parce que le CHRIST l'habite. Voilà pourquoi nous l'aimons.

Je crois avec vous que c'est l'expression profonde, ardente, passionnée, rédemptrice de nos cœurs assoiffés d'amour et d'idéal.

Vive le *Sillon* ! (*Applaudissements prolongés*).

Après le Banquet.

Le Banquet terminé, on chante la *Marseillaise*, puis nos camarades se dispersent dans les rues et se rendent à leurs hôtels.

Un journal local accusa nos amis d'avoir conspué le Gouvernement.

« Après manger et boire, ajoutait-il, il était, en effet, impossible à nos pseudo-démocrates d'oublier qu'ils étaient avant tout réactionnaires et cléricaux ».

Le même journal avait dit avant le Congrès, et il devait répéter quelques jours après, qu'on ne pouvait douter de la bonne foi des Sillonnistes. Mais il lui fallait bien manifester sa mauvaise humeur. La *Croix des Côtes-du-Nord* insérait, le 7 mai, en réponse à ces affirmations, l'entrefilet suivant :

... Nous ne demanderons pas au *Republicain* de prouver ce qu'il avance ou d'expliquer pourquoi les Sillonnistes sont des pseudo-démocrates. Il serait peut-être tenté de répondre par de nouveaux mensonges.

Nous conterons simplement cette petite anecdote qui caractérise nettement la position prise par nos jeunes amis.

C'était le lundi du Congrès, à la gare, à onze heures du soir. Les *Jeunes Gardes*, presque tous ouvriers ou employés, reprenaient le train de Paris. Une vingtaine de camarades, dont MARC SANGNIER, étaient là, causant joyeusement des émotions de la journée. Les *Jeunes Gardes*, penchés à la portière de leur compartiment, ne se lassaient pas de redire leur surprise d'avoir trouvé la Bretagne si lancée dans le mouvement et le regret de la quitter si tôt.

Dans le compartiment voisin, un voyageur, en présence de cette expansion de jeunesse et de joie, ne cessait de ronchonner. Des sons inarticulés s'échappaient de sa bouche pendant que ses regards s'arrêtaient avec une insistance effarée sur MARC SANGNIER.

Il finit par l'interpeller assez grossièrement.

« Vive la politesse ! Monsieur », répondit MARC.

« Vive la République démocratique ! » riposta l'autre. Aussitôt, d'une seule voix, tous les camarades présents dans le train et hors du train, lancent un formidable : « Mais oui ! Vive la République démocratique ! Vive la République démocratique ! »

Fureur du bonhomme. Il se dresse, il trépigne, il s'applaudit lui-même, il crie : « A bas la calotte ! »

« Enfin, dit MARC, enfin, voici un contradicteur ! »

Tout-à-coup, autour de MARC, éclatent les cris de : « Vive la calotte ! Vive la calotte ! » Ces cris retentissent assourdissants, convaincus, au milieu des éclats de rire joyeux des camarades et des voyageurs penchés aux portières, cependant que le train, s'ébranlant, s'enfonçait dans les ténèbres.

« Vive la République démocratique ! Vive la calotte ! » Voilà en deux mots, si on les comprend bien, tout le programme des Sillonnistes. »

Les *Jeunes Gardes* emportent d'immenses gerbes d'ajoncs. Puissent ces fleurs leur rappeler toujours qu'il y a là-bas, aux bords de l'Océan, une terre où le *Sillon* se creuse, profond !...

TROISIÈME JOURNÉE

Au Patronage Saint-Joseph

Dès le début, nous avions décidé d'inviter MM. les Ecclésiastiques du diocèse de Saint-Brieuc à une réunion qui leur serait spécialement réservée. On avait fait courir tant de bruits faux sur le *Sillon*, son esprit, ses tendances ; on avait si souvent répété qu'il était ou qu'il allait être condamné à Rome, que l'on jugea nécessaire l'envoi à tous les curés et recteurs du département de la lettre suivante :

MONSIEUR LE CURÉ,

Nous sommes heureux de vous annoncer que, à l'occasion du 3^e Congrès régional du « Sillon de Bretagne », lequel se tiendra à Saint-Brieuc, sous la présidence d'honneur de MONSEIGNEUR, les 23, 24 et 25 avril prochain, MARC SANGNIER se propose de faire une conférence spécialement réservée à MM. les Ecclésiastiques et à leurs jeunes gens désireux de s'informer de l'esprit, des méthodes et des tendances du Sillon.

Cette conférence aura lieu au Patronage Saint-Joseph, le Mardi de Pâques, 25 Avril, à 10 heures du matin.

Nous ne doutons pas, M. le Curé, que vous vous intéressiez vivement à ce mouvement d'action sociale nettement catholique et démocratique. A la poussée faite de haine, d'athéisme et d'anarchie qui menace d'emporter jusque dans les abîmes notre démocratie française, les jeunes gens du Sillon ont résolument décidé d'opposer la force douce et conquérante du catholicisme dont la source se trouve dans le Christ Jésus.

Timides tout d'abord dans leur entreprise, ils se sont enhardis sous les encouragements réitérés du Souverain Pontife et ils ont eu le bonheur de s'entendre déclarer par Pie X lui-même, en l'audience solennelle du 10 Septembre 1904, qu'ils devaient « rester fidèles à leur bannière ». « Laissez-Nous vous dire, chers Jeunes Gens, ajoutait l'Auguste Pontife, que Nous vous aimons et que désormais chacun de vous pourra Nous considérer non pas seulement comme un Père, mais comme un Ami. »

Tout dernièrement encore, dans une lettre dont nous avons le plaisir de vous adresser la copie, S. S. Pie X demandait à tous les Evêques de France de vouloir bien, à l'exemple de S. Em. le Cardinal Archevêque de Paris, accorder leur bienveillance au Sillon comme ils l'accordaient à l'Association de la Jeunesse Catholique.

Inutile de vous dire, M. le Curé, que nous n'entendons nullement nous imposer, mais seulement nous proposer, faisant appel aux bonnes volontés qui

sentent la nécessité de se placer nettement sur un terrain où il est possible d'atteindre l'adversaire non pour l'écraser, mais pour le ramener à son seul Ami véritable, le Christ Jésus.

Ce n'est pas du tout le nombre que nous cherchons mais bien la qualité. Veuillez, M. le Curé, pardonner à notre jeunesse inexpérimentée cette démarche auprès de vous. Nous avons confiance que vous voudrez bien nous accorder un peu de cette bienveillance que Pie X nous a, dans sa bonté, si peu ménagée, en honorant de votre présence la conférence de MARC SANGNIER.

Nous avons l'honneur de nous dire, M. le Curé, avec le plus profond respect, vos très humbles et très dévoués serviteurs en N. S.

LE « SILLON DE BRETAGNE »

D'autre part, nous avons demandé à M. l'abbé Gouézin, directeur du Patronage, l'autorisation de tenir chez lui cette réunion d'ecclésiastiques. D'accord avec l'Evêché, il voulut bien nous l'accorder et le mardi matin, 25 avril, environ trois cents ecclésiastiques et quelques jeunes gens se trouvaient réunis autour de MARC SANGNIER.



Quatrième Séance de travail

M. l'abbé GOUÉZIN, *Directeur du Patronage*, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à ses hôtes et en remerciant MARC SANGNIER de sa conférence publique de la veille qui devait contribuer à faire aimer davantage Jésus-Christ.

Puis MARC SANGNIER prend la parole.

Mes chers camarades, je suis un peu étonné de voir un si grand nombre d'amis. On avait dit que c'était une petite réunion intime pour quelques ecclésiastiques accompagnés d'un nombre plus considérable de laïques. Mais il y a eu multiplication des ecclésiastiques. J'en suis extrêmement touché et extrêmement heureux.

Il faudrait que nous laissions à cette réunion son caractère de causerie. Aussi, ne vais-je pas exposer mes idées ni la méthode du *Sillon* ; nous l'avons fait surabondamment. Je voudrais maintenant que chacun d'entre vous me présente les difficultés, que le mouvement du *Sillon* peut rencontrer particulièrement dans les diocèses de Bretagne. J'attends vos questions et je voudrais que nous sortions d'ici avec des résolutions pratiques.

Par conséquent ce ne sont pas des idées générales dont nous allons nous entretenir, mais des difficultés locales qui peuvent se rencontrer partout. Il faut parler de nos affaires d'une façon très précise ; sans cela nous n'aboutirions à rien.

L'abbé ROUDAUT, de *Lannilis*. — La principale difficulté que nous avons rencontrée, c'est de ne pas avoir eu sous la main des ouvrages pratiques pour les Cercles d'études. Pour le choix des conférences, le Conseiller a vraiment une besogne très forte. Il n'a pas de sujets et il lui faudrait des séries de conférences. Nous avons été obligés de prendre les conférences de la Bonne Presse. On en trouve parfois de bonnes ; mais ce que j'aurais voulu trouver, ce sont des conférences dont le plan puisse être saisi facilement par les jeunes gens.

MARC SANGNIER. — L'*Office social* publie des tracts de quatre pages. Il y en a une vingtaine de parus. Ce sont des conférences préparées. Nous avons des conférences sur le repos hebdomadaire, le mouvement syndical, le mouvement des coopératives, etc.

L'abbé ROUDAUT. — Je voudrais un volume qui en plus des plans de conférences, renfermerait des conférences toutes faites.

MARC SANGNIER. — Les tracts de l'*Office social* suffisent.

L'abbé ROUDAUT. — Pas à tout. Un volume renfermant les conférences fondamentales serait de la plus grande utilité.

MARC SANGNIER. — Ce volume devrait varier suivant les régions. Nous avons cru que les tracts détachés permettraient de donner satisfaction à chaque province. Ce que vous voudriez donc, ce sont des chapitres de 10 à 15 pages sur un sujet. Il y a les tracts rouges.

L'abbé ROUDAUT. — Nous voudrions en avoir plusieurs, avec une suite logique.

L'abbé GOUCHEN. — Je demanderai au *Sillon* de faire publier un plus grand nombre de tracts rouges. Ces petites brochures ont donné à un de nos camarades de Brest l'idée de fonder de petits Cercles d'études dans un milieu nettement hostile à nos idées et d'y introduire l'esprit du *Sillon*. Parmi nos adversaires il n'y a pas seulement que des apaches, nous avons parfois l'injure trop facile, mais il y a des bonnes volontés qui cherchent la vérité avec passion. Ces petites brochures peuvent faire beaucoup pour les aider. Nous demanderons qu'on es multiplie, et qu'on les mette à meilleur marché. Quinze centimes c'est un peu cher !

MARC SANGNIER. — Vous pouvez les avoir à deux sous en les achetant en grande quantité.

L'abbé GOUCHEN. — Nous travaillons dans un milieu où nous croyons pouvoir en vendre beaucoup à ce prix. Mais, même en achetant par grande quantité, les brochures reviennent toujours à plus de 0 fr. 10 l'exemplaire.

MARC SANGNIER. — Je ne puis pas répondre exactement là-dessus. Il faudrait que l'administrateur soit là.

L'abbé CHARETON. — Nous avons un dépôt de brochures dans les Côtes-du-Nord. Nous ne demandons pas mieux que d'en faire profiter les autres départements bretons.

Il faudrait s'entendre pour que chaque département ait son dépôt. Ce serait une économie.

Adolphe RICHARD, directeur du service de propagande du *Sillon Rennais*. — Il vaudrait mieux que les tracts puissent être vendus à deux sous. On en vendrait un plus grand nombre.

MARC SANGNIER. — Deux sous, c'est un rond, quoi ! (*Rires*). Ça va être un sacrifice pour l'administration du *Sillon*. Mais il ne faut pas exiger des réductions trop fortes.

Un ABBÉ exprime le désir qu'on envoie des plans raisonnés de conférences à l'*Ajonc*. Ces plans d'études nous serviraient beaucoup, dit-il, et remplaceraient les tracts que nous ne pouvons avoir.

Michel EVEN se plaint de ne pas recevoir de correspondances pour l'*Ajonc*, si ce n'est de Morlaix et de Brest. Nous ne voulons pas, dit-il, d'articles d'intérêt général. Cela regarde le *Sillon*. L'*Ajonc* est simplement l'organe régional.

Ch. GUIDON. — Je demande que le *Sillon* central édite des tracts rouges sur les questions rurales, en breton même s'il le faut.

Quelqu'un demande quelles sont les différences entre les différentes séries de tracts éditées par le *Sillon*.

MARC SANGNIER. — Il y a trois sortes de tracts. Il y a d'abord le tract blanc de 4 pages, qui peut cependant être suffisant dans certains cas. Cela dépend de l'état de formation des jeunes ouvriers. A Rennes, ces tracts peuvent rendre beaucoup de services. Puis il y a le tract rouge qui a 32 petites pages. Il y a enfin le tract à 8 sous publié par l'*Office social*. Nous réservons les tracts rouges pour la diffusion des idées du *Sillon* dans les ateliers.

Maintenant, au point de vue du développement du *Sillon* dans les différents endroits de Bretagne, je vous prie d'expliquer les difficultés qu'il rencontre. Quelquefois il y a des difficultés par notre faute. Il faut faire notre examen de conscience et étudier ce que nous avons à faire.

L'abbé GOASDOUÉ. — Nous avons tâché de rayonner dans les environs de Guingamp, où les jeunes gens ne connaissent que la langue bretonne. Un camarade de Guingamp avait préparé une conférence française destinée à Tréglamus. Il y est allé avant nous et a voulu causer aux jeunes gens mais il a perdu son temps. C'est seulement après que j'ai eu fait la conférence en breton que la conférence française a été comprise. J'exprime le désir de voir se multiplier les conférenciers bretonnants.

L'abbé ROUDAUT. — Nous avons plusieurs conférenciers bretons. M. Soubigou, de Lesneven, trouve pas mal d'imitateurs. La prochaine conférence au Cercle de Lannilis sera une conférence bretonne donnée par un petit jeune homme de 14 ans.

Michel EVEN. — Dans le département des Côtes-du-Nord il y a aussi beaucoup de jeunes gens connaissant le breton : à Plouguernével, à Tréguier et à Guingamp.

L'abbé GOUCHEN. — Y a-t-il ici des membres de l'*Union Régionaliste Bretonne* ?

Michel EVEN. — Je vois ici tout près l'abbé Henry, de Plouguernével.

L'abbé HENRY. — Membre honoraire seulement !

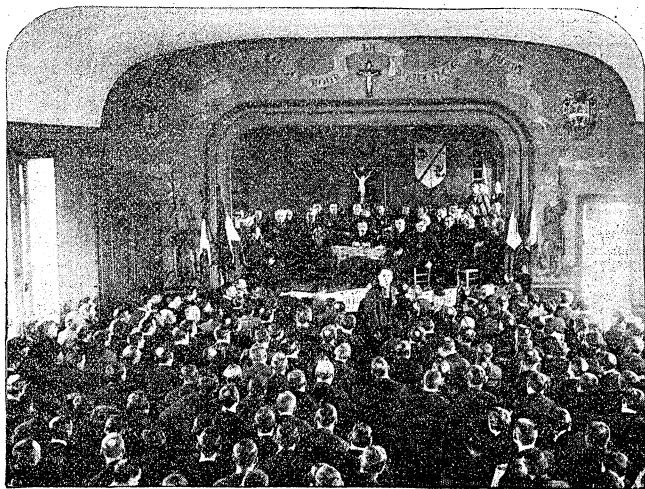
Michel EVEN. — On trouve que le *Sillon*, venant de Paris, contrarie le mouvement en faveur du maintien de la langue bretonne. Il n'y a rien à craindre de ce côté et j'espère qu'on comptera sur son concours (1).

V. ROBIC. — L'*Union Régionaliste Bretonne* ne se défie pas du *Sillon* ; c'est peut-être le *Sillon* qui se défie de l'*Union Régionaliste Bretonne*. Quoi qu'il en soit, je ne crois pas que l'*Union Régionaliste*

(1) On aime au *Sillon* les situations nettes. De là, cette discussion sur l'*Union Régionaliste*. Nos amis sauront, nous n'en doutons pas, reconnaître la loyauté de ces explications et défendre le *Sillon* du reproche qu'on lui fait d'être l'ennemi d'un régionalisme bien entendu.

Bretagne puisse aider le *Sillon*. L'Union Régionaliste Bretonne correspond à une idée purement littéraire et n'a pas l'intention de faire un travail pratique dans le sens social.

L'abbé ROUDAUT. — L'entente entre l'Union Régionaliste Bretonne et le *Sillon* pourrait entraîner l'adhésion de l'Union Régionaliste Bretonne.



LA RÉUNION AU PATRONAGE

MARC SANGNIER. — Quel est le but de l'Union Régionaliste Bretonne ?

L'abbé ROUDAUT. — Son but est de réveiller toutes les énergies de la province bretonne, d'en défendre la langue et les traditions.

M. DESGRÈES DU LOU. — On dit que le mouvement du *Sillon* est un mouvement unitif, tandis que le mouvement régionaliste breton est un mouvement décentralisateur, qui tend à réveiller les énergies provinciales, autant qu'on peut les réveiller. C'est pourquoi on a cru pouvoir prononcer le mot de tendance séparatiste.

L'abbé LECLERC, de Guingamp. — Dans un article récent du camarade d'Hellencourt paru dans le *Sillon*, il a été dit que le *Sillon* ne combat en rien le maintien des traditions qui ont fait la gloire d'une province. Mais il a été ajouté que d'après le *Sillon*, il faut

se garder de trop rappeler le passé. Il a été insisté surtout sur l'inconvénient qu'il y aurait à faire revivre les chansons d'autrefois. Cet alinéa a dû dépasser la pensée de l'auteur de l'article. Cependant l'article reposait sur une idée juste.

MARC SANGNIER. — Le *Sillon* est en soi un mouvement décentralisateur qui s'adapte sans cesse à toutes les régions de France. Il n'y a rien de plus homogène et de plus diversifié. Le *Sillon* est la revue de tous nos camarades, qu'ils soient de Bretagne, de Marseille ou de Dunkerque. Par conséquent je crois qu'il serait intéressant que nos camarades et tout spécialement vous, M. l'abbé, vous nous envoyiez un petit article qui traiterait la question à votre point de vue. De la sorte, nos amis de la France entière seraient heureux de voir ce qu'on pense en Bretagne de la question de décentralisation(1).

Quand il y a quelque chose d'exagéré dans le *Sillon*, on a le devoir d'y répondre dans le *SILLON*.

L'abbé LECLERC et ROBIC disent qu'ils craignent de créer un débat.

MARC SANGNIER. — Si on évite les discussions avec tant de soin, on en arrive à enlever tout ce qui est intéressant. L'unité consiste à mettre en commun toutes ses forces pour la défense des intérêts supérieurs de l'Eglise catholique. Il ne s'agit pas d'avoir tous le même genre de tête. Si au nom de l'unité catholique, on disait : Il faut que Desgrées du Lou imite le *Nouvelliste*, il serait très ennuyé. De même si on demandait au *Nouvelliste* d'avoir la physionomie de l'*Ouest-Eclair*, M. Desgrées en serait très embêté. (Rires).

Il faut faire sortir du tempérament breton actuel des chansons qui correspondront à son esprit.

Michel EVEN. — Une chanson vient d'être faite en breton pour le *Sillon*, par un de nos amis de Plouguernevel.

MARC SANGNIER. — Michel tient à ce qu'on en parle, parce qu'elle lui est dédiée. (Rires).

Michel EVEN. — C'est pour la vendre ! (On rit).

MARC SANGNIER. — Nous avons au *Sillon* une âme commune. Nous ne devons donc pas craindre d'exprimer nos idées. La question des vieilles chansons de Bretagne ne peut froisser cette unité. D'ailleurs nous n'en sommes pas menacés. Cela n'engage pas le mouvement du *Sillon*. De même que l'Eglise catholique est assez une et assez forte pour accepter la diversité et la variété, de même le *Sillon* doit accepter l'orientation des idées provinciales. La mesure de sa force, ce sera la multiplicité de son extériorisation. Nous n'avons pas à craindre cette multiplicité, parce que nous avons l'unité interne.

M. le chanoine de la VILLERABEL. — Le *Sillon* doit être breton. Les

(1) L'article de l'abbé Leclerc a paru dans le *Sillon* du 25 juin. Une lettre du camarade Robic, traitant le même sujet, est annoncée pour le numéro du 10 juillet.

membres sillonnistes doivent entrer dans le mouvement provincial. Notre personnalité ne doit pas être diminuée dans le *Sillon*, mais développée pleinement. Le *Sillon* doit développer toutes nos forces morales. Si l'esprit provincial est une force morale puissante, le *Sillon* doit le développer, parce qu'il n'y a aucune force qu'il doive négliger. (Applaudissements).

L'abbé LECLERC. — Comme conclusion au débat, je demanderai qu'on émette un vœu en faveur de l'*Union Régionaliste Bretonne*, qui travaille de toutes ses forces à développer l'esprit breton dans notre pays ; elle se tient sur un terrain neutre parce qu'elle veut grouper toutes les bonnes volontés. Mais comme elle peut nous aider dans notre tâche, je demande à ce qu'on émette un vœu en faveur de son développement.

V. ROBIC. — Je crois que le point sur le quel le débat a été porté, a une importance que personne ne soupçonne. Quand j'ai assisté au Congrès de Saint-Malo, j'ai été témoin de quelque chose de singulier. Un de nos camarades, un abbé, qui se trouvait à côté de moi, me dit à la fin du dîner : « Puisque tout le monde porte des toasts, il serait bon de parler de la Bretagne ». Depuis un moment, j'y songeais d'ailleurs. Je bus donc à la Bretagne, et je parlai du *Sillon* que nous creusions avec la même charrie, avec la même force, mais en chantant la vieille chanson bretonne.

A la suite du dîner, nous étions allés reconduire les camarades de Rennes à la gare. Là, un camarade rennais, qui ne se trouve pas à ce Congrès, et des plus qualifiés pour parler au nom du *Sillon* de Rennes, parce qu'il est des plus sympathiques et des plus vaillants, m'a dit au revoir. Puis il ajouta ces paroles textuelles : « Je te quitte avec l'impression douloureuse des paroles que tu as dites à la fin du banquet. » Il était accompagné de plusieurs Rennais qui nous ont dit : « Nous ne sommes pas Bretons et nous ne voulons pas qu'on nous prenne pour des Bretons ». (*Mouvements divers*).

Or si nous entendons avoir le même cœur que tous les camarades de France, nous prétendons que dans notre cœur et dans notre âme, il y a un bouquet de fleurs un peu différentes des autres. Nous avons l'ajonc, la bruyère et le genêt, qui font un bouquet moins présentable, mais qui, attaché avec les mêmes couleurs n'en a pas moins son charme. (Applaudissements prolongés).

Michel EVEN. — Il y a eu là un malentendu que je regrette, Robic le sait bien. D'ailleurs je n'étais pas au Congrès de Saint-Malo et ne sais pas exactement ce qui s'est passé. Mais je considère comme étant de mon devoir de défendre nos camarades de Rennes. C'est un peu, je pense, grâce aux sacrifices qu'ils se sont imposés que le *Sillon* de Bretagne existe ! Que signifie au fond cette discussion ? Pour ma part je tiens à dire combien tout cela m'attriste. Je ne suis pas Breton et pourtant c'est de grand cœur que j'ai donné tout mon

dévouement à la Bretagne sans faire de distinction entre gallos et bretonnants.

V. ROBIC. — Vous n'êtes pas breton, dites-vous, mon cher ami, mais vous êtes bien digne de l'être. Il n'y a plus de malentendu entre nous. Tout est fini. (*Vifs applaudissements*.)

Michel EVEN et Robic se serrent la main. (*Nouveaux applaudissements*).

M. le chanoine OLLIVIER. — Il me semble que l'*Ajanc* qui est l'organe régional du *Sillon*, répond aux désirs de tous. L'*Ajanc* satisfait les Français et en même temps les Bretons. Il reproduit non seulement des poésies bretonnes, mais même de la prose bretonne. Je crois que l'*Union Régionaliste Bretonne* ne peut qu'applaudir au contraire à la création de cet organe.

Nous ne montrons de cette façon de l'exclusion pour personne. L'*Union Régionaliste Bretonne*, étant faite pour développer les énergies morales de l'âme bretonne, ne peut constater qu'une chose, c'est qu'il y a un organe de plus qui travaille dans son sens.

L'abbé LECLERC. — Je suis sûr que l'*Union Régionaliste Bretonne* n'en veut pas au *Sillon*, loin de là.

Michel EVEN. — La preuve aussi que le *Sillon* n'en veut pas à l'*Union Régionaliste Bretonne*, c'est que plusieurs Sillonnistes en font partie, à commencer par moi.

M. DESGRÈS DU LOU. — On peut tout dire. Un des motifs pour lesquels le mouvement régionaliste breton, qui est à tous égards un mouvement de décentralisation, a rencontré de l'opposition dans certains milieux rennais ou gallos, c'est que certaines manifestations de ce mouvement régionaliste ont affecté parfois une allure que je trouve un peu exagérée. Il est évident qu'à moins d'avoir vécu constamment dans l'idée des traditions celtiques on est un peu surpris, quand on voit le compte rendu de cérémonies comme celles qui se sont faites à Lesneven (1).

Puis il y a certains articles de bardes sur le mouvement panceltique, où il est question de renouer les liens brisés avec les autres rameaux celtique, irlandais, écossais et gallo. On aperçoit là, non seulement un mouvement séparatiste, mais aussi un projet de constitution d'une sorte de fédération d'Etats-Unis panceltiques. Outre que ce n'est pas très fort comme conception politique, c'est difficilement réalisable.

Nous sommes très favorables au mouvement décentralisateur, nous croyons que nous avons une âme catholique fervente, mais nous sommes gênés dans nos sentiments bretons, quand nous voyons des exagérations pareilles. Les jeunes gens du *Sillon* qui ont manifesté

(1) Ici notre ami donne certains détails que les curieux retrouveront dans le récit des fêtes de Lesneven.

une certaine aversion pour le mouvement régionaliste, ont confondu le mouvement régionaliste avec ce panceltisme extravagant.

L'abbé LECLERC. — L'*Union Régionaliste Bretonne* ne prend pas à son compte ces manifestations de dilettante. Je crois que ce que d'Hellencourt a voulu atteindre, ce sont ces manifestations.

J'ai assisté à l'une de ces manifestations et j'en ai moi-même souri, bien que je l'ai trouvée très pittoresque. M. de l'Estourbeillon qui dirige l'*Union Régionaliste Bretonne* avec tant d'intelligence et de dévouement, se désintéresse absolument de ces cérémonies et il y est ouvertement hostile. Cette manifestation bardique s'est faite d'ailleurs en cachette à Gourin, parce qu'on ne voulait pas identifier le mouvement régionaliste avec cette réunion de bardes. Il paraît aussi qu'au Congrès de Plélan il y a eu une manifestation analogue, mais elle a été faite sans le concours de l'*Union Régionaliste Bretonne*.

M. le chanoine OLLIVIER. — Plusieurs ne connaissent pas ici le *Gorsedd* et l'*Union Régionaliste Bretonne*. Ce qu'il y a de certain, c'est que nous étions loin de nous attendre à ce qu'on soulève une difficulté à propos de l'œuvre du *Sillon*. L'*Union Régionaliste Bretonne* et le *Sillon* sont choses absolument distinctes et sont faits pour marcher, s'ils le veulent, la main dans la main. Nul ici ne peut contester que l'*Union Régionaliste Bretonne* ait son intérêt et même sa très grande utilité. Pour ce qui est des cérémonies, libre à chacun de les apprécier à son point de vue. Mais nous n'avons pas à les juger ici.

Il est une chose que je veux signaler, c'est que ce sont des jeunes gens de Rennes, ce sont des gallos qui sont venus dans la Bretagne bretonnante faire connaître et aimer le *Sillon*. Ce sont ces jeunes gens-là qui l'ont implanté tout d'abord dans nos maisons d'éducation. Si donc il peut y avoir par ailleurs quelques difficultés, ce sont des difficultés étrangères, me semble-t-il, au Congrès du *Sillon*. Quant à moi, je sens le besoin de manifester toute mon admiration et ma reconnaissance à cette jeunesse de Rennes, à laquelle nous devons tant. (*Applaudissements*).

M. le chanoine DE LA VILLERABEL. — Le *Sillon* sera parfaitement breton et pourra collaborer à tous les mouvements bretons. Chacun est libre de le faire suivant ses tendances. Par conséquent nous sommes prêts à servir toutes les œuvres utiles.

L'abbé GOUCHEN. — On fait un reproche aux Sillonnistes d'avoir des tendances exagérées à l'indépendance et de vouloir se soustraire à la direction de l'autorité ecclésiastique. J'aimerais entendre quelques explications à ce sujet.

B. CHANCERELLE. — A Nantes, la situation est aussi bien délicate. On ne connaît pas les Cercles d'études du *Sillon*. Aucun prêtre n'ose y venir, de peur de s'y compromettre.

MARC SANGNIER. — Les idées que je vais exposer ne sont pas de nous,

mais les idées que nous avons étudiées longuement à Rome avec le Vatican où il m'a été accordé personnellement jusqu'à douze heures d'audience.

Voici à quelles conclusions nous sommes arrivés.

Le *Sillon* n'est pas une œuvre diocésaine ni une œuvre paroissiale, pour beaucoup de raisons. D'abord parce qu'il déborde tous les diocèses. Il n'est pas dans un seul diocèse. Il n'y a qu'un seul *Sillon*. C'est un mouvement homogène. Par conséquent lorsque vous êtes à Saint-Brieuc, vous engagez le *Sillon* de Paris et de Marseille. Dans ces conditions, c'est un mouvement tel qu'il ne peut être limité à un diocèse.

D'un autre côté, les idées, le tempérament et les méthodes du *Sillon* lui sont propres et ne sauraient en aucune manière être imposés à tous les catholiques au nom du catholicisme. C'est aussi ce que le Pape a nettement expliqué dans sa réponse à notre lettre, quand il a dit : « Ne vous inquiétez pas, si vos méthodes sont critiquées par d'autres catholiques ; travaillez et restez fidèles à vos idées, conservez vos méthodes propres et laissez les autres faire ce qu'ils veulent ».

De plus, le *Sillon* est autonome. Ce n'est pas une émanation directe de l'autorité religieuse. Je ne suis pas président du *Sillon* par une délégation de l'évêque et du pape.

Notre action sociale, et, si jamais nous en faisons, notre action politique, ne sont pas des actions qui soient dirigées et déterminées par l'autorité religieuse. Cela a été nettement entendu. Mais nous sommes des catholiques, c'est-à-dire des hommes qui croient que la religion catholique a été instituée par le CHRIST, non seulement pour assurer le salut des individus, mais pour unir les hommes entre eux.

Par conséquent nous sommes tous soumis à l'Eglise catholique, non pas seulement individuellement comme catholiques, mais à toutes les directions générales que donne l'Eglise, lorsqu'elle s'adresse à l'humanité tout entière.

Ainsi, lorsque le pape publie une encyclique, fait paraître un *motu proprio*, cette encyclique et ce *motu proprio* ont une valeur qui s'impose à tous nos camarades du *Sillon*. De même un évêque, ayant juridiction sur tous les catholiques de son diocèse, a juridiction sur nos amis du *Sillon*, comme sur les autres. Il a le droit et le devoir de s'occuper de ce qu'on dit et de ce qu'on enseigne au *Sillon*, parce que si nous avions des idées hétérodoxes et si nous professons sur les questions sociales des théories en contradiction avec l'enseignement de l'Eglise, l'évêque aurait le devoir strict de dénoncer les tendances du *Sillon*.

Par conséquent l'évêque a le droit et le devoir de contrôler ce que nous faisons au *Sillon*, de même que le pape a le droit de contrôler ce qui se fait dans tous les Etats. Nous sommes vis-à-vis du pape et des évêques dans la situation où un gouvernement qui aurait le catholicisme

comme religion d'Etat, se trouverait vis à-vis du pape et des évêques. Voilà comment se pose la situation.

Donc toutes les fois que l'évêque fera appel à tous les jeunes catholiques de son diocèse, nous avons le devoir d'être les plus fidèles au rendez-vous et de rendre le plus largement compte de nos actions, parce que l'évêque est le père de tous les fidèles.

Quant à ce qui est de notre travail propre dans le *Sillon*, de nos idées démocratiques et de notre tempérament républicain, nous ne devons pas faire aux évêques et au pape l'injure de croire qu'ils peuvent abaisser leur rôle jusqu'à prendre parti dans ce débat.

Nous ne demandons pas de l'autorité ecclésiastique une approbation exclusive pour nos méthodes. Car l'Eglise domine toutes les contingences humaines. Ce sont les termes mêmes de notre adresse au Saint Père, termes inspirés par le cardinal Merry del Val.

Etant donné cela, vous voyez quelle doit être l'attitude de nos camarades du *Sillon*. Comme catholiques, ils peuvent s'occuper de l'action sociale et démocratique, conformément aux principes généraux qu'a posés la doctrine catholique, et sont soumis à l'autorité des évêques. Comme Sillonnistes, ils ont un certain nombre d'idées particulières et propres, idées libres que les évêques surveillent pour voir s'il n'y a rien dans ces idées de contraire aux principes catholiques, mais qu'ils ne peuvent ni imposer, ni défendre, pas plus qu'ils ne peuvent nous dire de préférer la monarchie à la République.

Ce n'est pas nous qui devons donner des instructions aux évêques ; mais Rome, elle, a donné des instructions dans ce sens. La lettre au cardinal Richard est très nette. Elle disait que, quelles que soient les divergences de méthodes, il fallait que les Evêques encouragent également et reçoivent avec un cœur égal tous ceux qui travaillent pour la Religion.

Ce qui a été expliqué dans cette lettre, c'est que, lorsqu'il y aurait une action commune pour la défense de l'Eglise, nous devrions faire passer nos préférences après et nous tenir avec pleine soumission sous l'autorité des Evêques pour la défense de l'Eglise.

C'est ce qui va arriver après la dénonciation du Concordat. Nous ne pourrions pas dire après cette dénonciation : « Nous aurons nos associations culturelles à part et nous aurons des curés sillonnistes ». Les Sillonnistes devront s'unir avec les associations catholiques groupées par les Evêques.

D'une façon générale les catholiques doivent rester unis, et ne former qu'une même armée avec des bataillons différents.

M. le Chanoine de la VILLERABEL. — La question, telle qu'elle doit se poser ici, est nettement établie. Personne, en matière d'opinion libre, n'a le monopole de la vérité. Voilà le grand point. Nous demandons la tolérance pour toutes les idées qui sont libres. *In dubiis libertas*.

MARC SANGNIER. — Donc je vous supplie de montrer que vous êtes

au courant, et ne laissez pas s'accréditer des légendes. Il y a des diocèses en France où l'on raconte que le *Sillon* aurait été condamné par Rome.

L'abbé LAISÉ. — On a dit à Rennes que les lettres de Mgr Merry del Val ont été travesties par le *Sillon*. C'est un professeur du Grand Séminaire qui m'a déclaré qu'on disait la chose à Rennes.

M. le chanoine de la VILLERABEL. — J'ai causé tout récemment avec le Supérieur du Grand Séminaire de Rennes. Il m'a dit qu'il voyait sans déplaisir le mouvement actuel du *Sillon*, parce qu'il se dessinait de plus en plus nettement. Il a ajouté qu'il ne s'opposerait pas, quant à lui, au développement du *Sillon*. C'est M. Michel, lui-même, qui m'a parlé ainsi.

MARC SANGNIER. — On a aussi raconté que j'étais franc-maçon et que je ne faisais pas mes Pâques (*On rit*).

L'abbé GOUCHEN. — Dans une Semaine religieuse, on a publié un extrait de la lettre de Mgr Merry del Val, où il est dit que les catholiques doivent être soumis aux Evêques sur le terrain politique et social, aussi bien que sur le terrain religieux. Certaines Semaines religieuses ont profité de ce passage, non pas pour mener campagne ouverte, mais pour jeter dans l'esprit de certains prêtres des doutes et des suspicions sur la légitimité de l'œuvre entreprise par le *Sillon*.

MARC SANGNIER. — Dans cette lettre, il était question des démocrates italiens et non des démocrates français. Or, au Vatican même, on m'a répété avec une force extrême qu'on ne voulait pas, que le Saint Père ne voulait pas, qu'on assimilât en aucune manière la situation de l'Italie à la situation de la France. Les démocrates chrétiens autonomes ont espéré nous compromettre dans leur aventure, en reproduisant dans les articles de tête de leurs journaux, par exemple dans la *Patria d'Ancone*, tout ce que le *Sillon* disait. Voici quel était leur raisonnement, et il est bien simple : Le Pape favorise le *Sillon* en France. Nous, nous sommes le *Sillon* d'Italie. Nous voulons être bénis et encouragés.

Or, au Vatican, on m'a déclaré qu'il n'y avait aucun rapport entre les deux situations. En Italie la situation n'est pas la même à cause du *Non expedit*. Les catholiques se trouvent entre les mains du Pape, et ils protestent contre l'envahissement de Rome et sa prise par le roi d'Italie, en ne faisant pas de politique. Donc l'action des catholiques en Italie est subordonnée à l'action des Evêques. Quand le Pape et les Evêques leur diront : vous pouvez faire de la politique, ils en feront.

Pour l'action sociale, il est évident que l'Eglise a un enseignement social, mais il est évident que cet enseignement social est simplement l'application de la morale évangélique aux contingences sociales. L'Eglise ne dit pas : j'aime mieux les coopératives que le patronat, mais comme le patronat n'est pas contre nature, elle dit de respecter les patrons comme représentant Jésus-Christ, et aux patrons, d'aimer

les ouvriers comme leurs fils. Mais, le jour où il n'y aura plus que des coopératives, l'Eglise dira que les coopérateurs doivent s'aimer entre eux comme des frères.

Cela est tellement vrai que, au temps de l'esclavage, elle disait aux esclaves : « Obéissez à vos maîtres comme à Dieu ». L'Eglise a toléré l'esclavage, mais elle a donné un tel sens de la paternité aux maîtres, et de la fraternité chrétienne aux esclaves, qu'elle a obtenu un état moral où les consciences se sont modifiées et ont abouti à la liberté.

Nous, nous avons le droit de chercher à remplacer, dans la mesure du possible, la propriété individuelle par la propriété collective des coopératives, mais nous n'avons pas le droit de dire : « La propriété privée, c'est le vol. Vous n'avez pas le droit d'être des patrons ».

Le *motu proprio*, c'est l'expression de la doctrine évangélique dans la société actuelle. De même au temps de la féodalité, l'Eglise édictait des règles contre le duel judiciaire. Donc vous voyez quel est le rôle du *Sillon*, qui est un rôle humain. C'est pourtant limpide, et je ne vois pas possibilité d'équivoque.

L'abbé GOUCHEN. — Pourquoi ne publieriez-vous pas dans l'*Univers* par exemple toutes ces explications.

MARC SANGNIER. — Je ne voudrais pas créer de polémique à n'en plus finir à ce sujet. Il y a là de plus, et surtout, une question de délicatesse...

On a écrit que j'étais allé réclamer à Rome le monopole pour le *Sillon*. On a montré cela au Pape et le Pape a fait démentir cette assertion qui fut émise par la *Semaine religieuse* de Cambrai et la *Vérité française*.

D'ailleurs, ce serait une mauvaise habitude d'aller toujours se plaindre à Rome. On est catholique et on travaille pour le bon Dieu. Ceux qui sont chargés de veiller sur l'Eglise nous bénissent, parce qu'ils le jugent à propos. Ce n'est pas la peine de leur dire tout le temps : « Je fais ceci, je fais cela ».

Je reviens à l'Italie où la situation n'est pas la même qu'en France, à cause du *Non expedit*. Les œuvres catholiques y sont placées sur le terrain exclusivement confessionnel.

On nous a bien expliqué à Rome que, en Italie, les démocrates autonomes veulent tous faire des œuvres confessionnelles. Or, le Pape ne peut tolérer qu'ils engagent le mouvement officiel de l'Eglise, sans que ce soit sous sa conduite absolue. Les Evêques ne peuvent pas couvrir toutes les idées des démocrates autonomes, de même qu'ils n'ont pas le droit d'imposer au nom de la doctrine catholique telles ou telles idées particulières de certains groupes.

La démocratie du *Sillon* ne peut être imposée à tous les catholiques. Un curé peut être du *Sillon*, mais il ne peut imposer à tous ses paroissiens ses idées particulières de Silloniste.

Mgr Delamaire, de Périgueux, ami du *Sillon*, me déclarait tout

récemment : « Comme évêque, je suis le père de tous mes fidèles. Si la *Jeunesse Catholique* me priait d'assister à un congrès, je m'y rendrais avec joie ».

Donc, comme catholiques, nous devons suivre l'Eglise ; nous avons sur la démocratie chrétienne des idées qui sont celles des encycliques, mais nous gardons nos idées personnelles et tâchons de nous servir de cette richesse originale du *Sillon* pour le bien de l'Eglise.

Il y a deux domaines, le domaine spirituel et le domaine temporel. Les schismatiques attribuent les deux pouvoirs au même César. Le Pape, lui, maintient la distinction. Les intérêts religieux doivent passer avant les autres, car les besoins de l'âme passent avant les intérêts matériels, mais ils ne les excluent pas.

M. DESGRÈES DU LOU. — Un dernier éclaircissement au sujet de cette expression : *Action bienfaisante parmi le peuple*. Comment cela s'entend-il à Rome ? Est-ce dans le sens d'une application aussi entière que possible dans la pratique des œuvres, des conclusions détaillées indiquées dans l'encyclique « sur la condition des ouvriers » ?

MARC SANGNIER. — Cette encyclique est l'expression très large de la doctrine chrétienne, qui domine toutes les contingences.

M. DESGRÈES DU LOU. — Beaucoup de catholiques estiment que l'encyclique « sur la condition des ouvriers » est extrêmement avancée.

MARC SANGNIER. — On ne peut être catholique si on admet que la loi de l'offre et de la demande puisse permettre à un patron d'imposer à un ouvrier un salaire de famine. (*Applaudissements*).

M. le chanoine de la VILLERABEL. — On met souvent en contradiction Pie X et Léon XIII : ce qui est absurde. Léon XIII a parlé en docteur, Pie X est plutôt un homme de détail et d'administration, il a été mêlé aux affaires diocésaines. Mais aucune des conclusions de Pie X ne peut contredire les enseignements de Léon XIII.

MARC SANGNIER. — On nous dit : vous donnez des choses qui ne sont pas dans les encycliques. Il faut s'entendre. Toutes les fois qu'on fait une application numérique d'un problème d'algèbre, on met les chiffres là où il y a des lettres.

Il y en a qui disent, par respect pour la formule : vous ne l'appliquerez pas, vous ne mettrez jamais de chiffres. Jamais vous ne ferez l'application des encycliques aux contingences politiques. C'est idiot. (*Rires*).

Chacun appliquera les encycliques suivant sa manière, suivant ce qui lui paraîtra le plus juste. Les Evêques ont pour mission de nous avertir quand on les applique mal. Ils font comme le professeur qui dit au gosse : « Vous vous trompez, petit, ceci n'égalise pas cela ». Nous n'appliquons pas l'encyclique en France, comme on le ferait en Autriche ou en Angleterre. Non seulement cela dépend des pays, mais même dans la même ville, il y en aura qui auront plutôt la manière de la Jeunesse Catholique, d'autres celle du *Sillon*.

Un auditeur réclame des éclaircissements sur les différences qui séparent le *Sillon* de l'A. C. J. F.

MARC SANGNIER. — Je viens d'achever une petite brochure d'une centaine de pages (1), où j'explique toute l'œuvre du *Sillon*. Je réponds aux différentes questions qu'on nous pose, par exemple : Le *Sillon* est-il républicain ? Un royaliste peut-il être du *Sillon* ? etc. Une table alphabétique permet de retrouver rapidement l'indication cherchée.

On me demande la différence qu'il y a entre l'Association de la Jeunesse Catholique et le *Sillon* ? Ils diffèrent par leurs méthodes, leur clientèle et leur tempérament. D'abord : la méthode. L'Association de la Jeunesse Catholique se propose de grouper le plus de cercles possibles de jeunes gens catholiques. Elle a pour but de faire une grande armée avec le plus de catholiques possible.

Nous, au *Sillon*, nous avons une autre méthode. Nous voulons une petite élite de catholiques composée de camarades entièrement pénétrés des idées du *Sillon*. D'un autre côté, nous voulons atteindre la masse de nos adversaires. La Jeunesse Catholique ne le cherche pas. Puis, nous sommes l'effort d'une génération ; dans dix ans, ce sera l'effort d'hommes faits. La Jeunesse Catholique reste toujours une œuvre de jeunes gens.

Il y a aussi différence de tempérament. Les éléments démocratiques et républicains viennent plutôt au *Sillon*, tandis que la Jeunesse Catholique a parfois une clientèle royaliste, conservatrice, qu'il ne faut pas du reste mépriser, parce que ce sont des catholiques et qu'ils constituent une richesse pour la France.

Il y a enfin différence de clientèle. A l'A. C. J. F. ils ont plus d'hommes compétents. Nous, nous avons plus de jeunes de la foule. Nous donnons le mouvement aux éléments ouvriers. Le *Sillon* est une œuvre populaire. Dans la Jeunesse Catholique, il y a aussi des ouvriers. Mais il n'y arrivent pas aussi facilement à diriger le mouvement. Les dirigeants de l'A. C. J. F. sont pour les deux tiers membres de professions libérales.

Enfin au *Sillon* il y a ceci de particulier, que tandis que la Jeunesse Catholique n'apporte que les idées générales courantes et admises par les catholiques, nous avons, nous, quelque chose de spécial. Il suffit d'être jeune catholique pour être de la Jeunesse Catholique. Pour être du *Sillon*, il faut être catholique et avoir confiance dans l'avenir de la démocratie. Nous sommes plus difficiles au *Sillon* qu'à la Jeunesse Catholique. Mais à ce compte-là, me disait Bazire, si vous prenez les meilleurs, il ne nous restera plus que les moutons. (*On rit*).

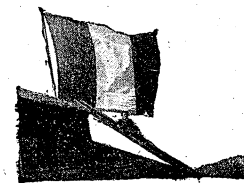
On nous a dit au Vatican que si on arrivait de cette façon à supprimer la Jeunesse Catholique cela ne faisait rien. « Pourvu que vous fassiez du bien, c'est tout ce qu'on demande, nous a-t-on dit ».

Nous nous voulons l'homogénéité. Ainsi dans l'Ain, il y avait des

groupes qui n'avaient pas l'esprit du *Sillon*, on leur a dit de s'en aller et ils s'en sont allés. La Jeunesse Catholique, au contraire, a, dans ses groupes, des royalistes, des républicains et des gens qui s'en fichent. Chez eux, c'est varié. (*On rit*).

L'autorité ecclésiastique a lieu de se réjouir de cette diversité. Car si la Jeunesse Catholique échoue, le *Sillon* a des chances de réussir, et réciproquement. S'ils échouent tous les deux, ce sera très embêtant. (*Hilarité*).

C'est donc entre les deux sociétés, non seulement une émulation, mais une rivalité dans la charité du CHRIST. Notre but à eux comme à nous, c'est de faire régner le CHRIST, de le faire connaître et aimer. Il faut que les uns ou les autres réussissent. (*Applaudissements prolongés*).



AU SOMMET DE L'USINE.

(1) Le *Sillon*, *Esprit et Méthodes*, par MARC SANGNIER, 34, boulevard Raspail.

Echange de dépêches.

Tous les assistants, en quittant le Patronage, se félicitèrent de la



MARC QUITTE SAINT-BRIEUC

clarté des explications de MARC. Certains croyaient que l'auteur de l'*Esprit démocratique* ne savait que rester dans les nuages d'un mysticisme incohérent. Ils s'apercevaient du contraire. « C'est clair comme eau de roche », nous disait un ami.

En même temps que la clarté, d'autres qualités de MARC apparaissaient : la loyauté de son attitude, une grande tolérance pour les autres groupements, le désir ardent de faire régner Jésus...

C'est pour mettre bien en lumière cette loyauté et cette charité que MARC voulut envoyer au Congrès de Quim-

per, où l'A. J. C. B. tenait ses assises, la dépêche suivante :

Saint-Brieuc, 25 avril, 2 h. du soir.

LEROLLE, Evêché Quimper.

Jeunes catholiques républicains démocrates du *Sillon* réunis Congrès Saint-Brieuc envoient Jeunes catholiques réunis Quimper assurance de leur union sur terrain défense religieuse.

SILLON DE BRETAGNE.

MARC reçut de J. Lerolle, le Président de l'A. C. J. F., la réponse suivante :

Quimper, 4 h. 56 du soir.

MARC SANGNIER, Evêché Saint-Brieuc.

Jeunesse Catholique bretonne réunie Congrès Quimper, envoie remerciements et saluts fraternels aux Jeunes Catholiques républicains démocrates du *Sillon*, réunis Congrès Saint-Brieuc.

LEROLLE, DUBOIS.

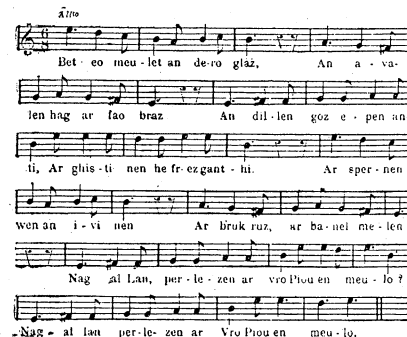
Le soir même, au train de 1 heure, MARC reprenait le chemin de la capitale.

AL LAN

Dédiée à Michel EVEN, Président du Sillon de Bretagne.

Musique de J.-M. RANNOU

Paroles de LOIZ PORZ-IZEL



Bet oc'h da oël-lan war ar roz ?
Nag a dantad ekreiz an noz !...
Lan berniet ken uhel ha tour
A zoug da Sant Ian-Vadezour
Ken lies a flammijen gaer
Vel a stereden zo en aer ;
Koantiz hon gherjer o pedi...
Pebez dudi !

Al lan zo devot ha zantel ;
El lan e hirvoud an avel
Vel eur beden-pé eur c'hlemvan.
Perag, kristen, na rit-hu van
Pa bik ho torn euz hen kempenn ?
— Digas a ra zonj euz ar 'Penn
Bet kurunet gant spenn noazuz :
Euz Penn Jezuz.

Bet eo meulet an dero glaz,
An avalen hag ar fao braz,
An dillen goz e pen an ti,
Ar ghistinen he froez gant-hi,
Ar spernen wenn, an ivinen,
Ar bruck ruz, ar banel melen ;
— Nag al lan, perlezen ar vro,
Plo en hen meulo ?

Aboue zo gherreg lez ar mor
A zo lan war douar Arvor,
Pa ziskennaz hon ebostel
Euz a Vreiz-Meur e Breiz-Izel,
Kaer oa gwellet tostik d'an od
Eun oter zavet war ar gheod
Ha lan melen da vokejou
Tro d'hon Otrou.

M'am bije-me telen Marzin,
Me a ganje war ma daoulin
En enor d'ar blantennik aour,
Tra ar pinvik ha tra ar paour,
En enor do lan Breiz-Izel,
Nag euz tomm nag euz ien na zell,
Hag a doll bleun e pep mare
Pep tu d'Arre.

Dre'r menciou, er c'hoajou don,
E vije klevet o tistón
Mouez Tual, Gweltas hag Herve,
Labourerien ar park neve ;
Mes, dre ma stement an éro,
Da viret an had tro war dro
Lan a zave, lan plomm ha stard
Vel eur zoudard.

Al lan zo mignon d'ar Breizad ;
Pa zév ar reo glazur ar prad,
Lan eve krennet ha blonset,
Gant han ve maghet ar ronset,
Gant lan eve gorret ar forn,
Hag ekreiz ar goany, pa ra skorn,
An tieghez en-dro d'an tan
A domm gant lan.

Here ar zent a ziwannaz,
Pell-amzer hon bro hen medaz,
Mes setu deût amprevânet
Ha prenvet en ifern ganet
Hag a skuill ho binim fleriuz
War irvi hon zent gloriuz !...
Mirit c'hwaz ed an Aveli,
Lan Breiz-Izel !

L'AJONC

On a chanté le chêne vigoureux,
Le pommier, le grand hêtre,
Le vieil orme ombrageant la maison,
Le châtaignier avec son fruit,
L'aubépine blanche et l'if touffu,
La bruyère empourprée et le blond genêt.
— Mais l'Ajonc, la perle du pays,
Qui le chantera ?

Si j'avais la harpe de Merlin,
C'est à genoux que je chanterais
En l'honneur de la plante d'or,
Propriété du pauvre comme du riche,
En l'honneur de l'Ajonc de Bretagne,
Qui sans craindre ni chaud, ni froid,
Verdit et fleurit en toute saison
De chaque côté d'Arré.

L'Ajonc est l'ami du Breton,
Quand la gelée brûle nos prairies,
Avec de l'Ajonc coupé et broyé
Se nourrissent encore nos coursiers.
Le four se chauffe avec de l'Ajonc,
Et l'hiver, quand il glace dur,
C'est autour d'un bon feu d'Ajonc
Que se réunit la maisonnée.

Avez-vous à la St-Jean parcouru nos cols ?
Que de grands feux au milieu de la nuit !
De l'Ajonc amoncelé, haut comme une
Envoûte à Saint-Jean-Baptiste [tour
Autant d'étincelles lumineuses
Qu'il y a d'étoiles au firmament ;
L'ornement de nos talus en prières...
Quelle fête !

L'Ajonc est pieux et sacré ;
Dans l'Ajonc gémit le vent
Comme une prière ou comme une plainte.

Pourquoi, chrétien, demeures-tu insensible
Quand la main se blesse en travaillant l'A-
[ajonc ?
— C'est qu'il fait penser à la tête divine
Qui fut couronnée d'épines meurtrières,
A la Tête de Jésus.

Depuis qu'il y a des rochers au bord de la
[mer,
Il y eut de l'Ajonc sur la terre d'Armor.
Quand vinrent nos premiers apôtres
De la Grande Bretagne dans la Petite,
Ce fut un beau spectacle de voir près du
Un autel dressé sur le gazon ; [rivage
L'Ajonc doré fournit les fleurs
Qui honorèrent la présence du Seigneur.

Par les montagnes et les forêts profondes,
Retentissait avec éclat
La voix de Tugdual, de Gildas et d'Hervé,
Les travailleurs du champ nouveau,
Mais à mesure qu'ils traçaient leur Sillon,
De tous côtés pour garder la semence
L'Ajonc se dressait haut et ferme
Comme un soldat.

Les semences de nos Saints germèrent et
[grandirent,
Longtemps le pays les moissonna,
Mais voilà que de hideux reptiles
Et de vils insectes, éclos dans les enfers,
Se mettent à répandre leur odieux venin
Sur les sillons de nos glorieux apôtres.
Faites-vous encore le gardien de la mai-
[son de l'Evangile,
Ajonc de Basse-Bretagne !

LOIZ PORZ-IZEL,
de Plouguernevel.

Extraits de Journaux

Nous donnons ci-dessous quelques extraits d'articles écrits dans le *Républicain des Côtes-du-Nord* et dans le *Réveil des Côtes-du-Nord*. Il est bon que nous sachions comment nous sommes compris par nos adversaires et ce qu'on nous reproche. Cela nous aidera à préciser notre idéal et à nous y attacher avec plus d'énergie.

1^{er} Extrait. — D'un article du *Républicain* du 5 Mars 1905, intitulé : **L'autre Démocratie.**

... Le but du Sillon est la préparation et l'organisation de la démocratie chrétienne. MARC SANGNIER a fort bien compris que la République était l'atmosphère de notre Société. Il s'est rendu compte de la direction nettement sociale du courant populaire, et, s'appuyant sur cette réalité qui affolait tant de catholiques conservateurs, il a rêvé, en parfait chrétien, d'utiliser, au mieux de l'Eglise, les aspirations du moment.

On ne dirige un mouvement populaire qu'en lui obéissant. C'est la notion précise de cette vérité sociologique qui préside à l'action démocratique de MARC SANGNIER.

Il importe d'ailleurs de bien mettre en lumière le caractère foncièrement religieux de la propagande sociale préconisée par le Sillon. L'organisation et l'essor de cette association correspond à la réforme de l'esprit chrétien.

Certains catholiques, au sens critique affiné, au lieu de rejeter sur la malice des radicaux la cause de tous leurs malheurs, se sont avisés de s'en rendre eux-mêmes responsables et de chercher dans une nouvelle voie le remède à leurs maux. Ils se sont aperçus que la presque unanimité des catholiques non seulement ne *vivaient* pas leur religion, mais s'écartaient comme à plaisir de la norme sociale tracée par Jésus-Christ.

La formule révolutionnaire, dans deux de ses termes au moins : fraternité et égalité, leur apparut ainsi comme résumant le christianisme social.

Et c'est ainsi que MARC SANGNIER, par la logique de sa foi fervente, est devenu démocrate pour s'être éclairé sur son devoir de chrétien. A ce sujet, il est permis de s'étonner que le chef du Sillon se soit arrêté à l'étape démocratique. Il devait aller jusqu'au socialisme, aboutissant logique du dogmatisme chrétien, mais il pensa sans doute que le mot effraierait et il se garda de proposer la chose.

Le républicanisme des Sillonnistes doit donc s'analyser, non pas en un but qui se suffit à lui-même, en une fin en soi, mais en un simple moyen de perfection plus morale encore que sociale. Etre démocrate, pour les amis de MARC SANGNIER, c'est être juste, donc un peu plus vertueux, c'est travailler à assurer le règne du véritable esprit chrétien.

Notre conception de la Démocratie, est, dans son principe, absolument différente de celle préconisée par les économistes du Sillon. Tout en faisant à l'affranchissement corporel la plus large place, nous prétendons encore, par le développement de l'instruction, mettre l'esprit du peuple à même de se libérer des vaines terreurs, des contraintes, des préjugés. La République tend nécessairement à rejeter la religion dans son domaine purement spirituel et ne lui permet pas, dans l'intérêt de la liberté qu'elle sauvegarde, la plus légère intrusion dans les affaires temporelles.

Notre Démocratie est donc anticléricale, par ce seul fait qu'elle protège la liberté individuelle. Toute autre forme populaire qui néglige ce point de vue essentiel n'est qu'une Démocratie de façade, une monstrueuse duperie.

Aussi, importerait-il pour notre république de combattre au plus tôt cette sœur bâtarde, cette fausse Démocratie que régirait le pape, si la tentative de MARC SANGNIER n'était appelée à tourner fatalement contre ses prévisions.

En libérant les individus des nécessités matérielles, il les arme de la libre faculté de tout oser et de tout mettre en discussion. Le miséreux a l'échine souple et pense d'abord à manger. Un homme pauvre ne peut être libre. *Primo vivere*. ... L'esprit se libère quand les besoins sont satisfaits. Les plus riches sont d'ordinaire les moins croyants. Les religions sont des œuvres toutes populaires à l'usage des déshérités qui y puisent des espérances et des illusions.

Ainsi SANGNIER, sans le vouloir et sans l'avoir le moins du monde prévu, travaille pour notre république laïque plus que pour son Eglise. Bien des catholiques avisés ont dénoncé le péril ; mais l'amour du peuple est à la mode chez les Sillonnistes et ceux-ci vont par les campagnes et par les villes, suscitant des syndicats et des coopératives, ouvrant l'esprit de la masse aux vérités économiques et sociales, en un mot, favorisant indirectement l'extension de notre doctrine républicaine qu'ils veulent précisément combattre.

Sic vos non vobis.

CH. GOUINGUENET.

*
* *

2^e Extrait. — D'un article du Republicain du 7 Mai 1905 intitulé : L'Assemblée du Sillon.

... Il serait puéril et mesquin de dénier à l'association du Sillon, née d'hier, un magique pouvoir d'expansion qu'explique du reste une interprétation séduisante du christianisme jointe à une entente parfaite des nécessités sociales de l'époque, nécessités longuement exposées dans le programme de SANGNIER.

Celui-ci, afin d'assurer le succès de la réforme religieuse, point capital de ses efforts, a jeté très habilement sur le terrain solide des revendications ouvrières une des bases de sa société. Par là même, il a su lui donner une vitalité et un essor favorables à la réalisation de son grand projet chrétien. Mais le réformisme des Sillonnistes n'est pas comme certains le croient, une manœuvre, une duperie.

Voir en SANGNIER et dans ses nombreux amis des hypocrites ou des Machiavel serait une erreur grossière, une injure gratuite indignes de républicains loyaux.

Le Sillon est démocrate sincèrement, obligatoirement pour ainsi dire. Ce qui suscite l'activité des congressistes c'est la réalisation de l'idéal chrétien formulé par le Divin Maître lui-même, idéal que dix-neuf siècles de cléri-

calisme trahirent sans vergogne pour le plus grand mal de la foi catholique, à peu près tuée aujourd'hui par les excès de ses adeptes. Le rêve de nos néo-chrétiens est d'imposer à la civilisation la norme évangélique, dans toute son intégralité, dans sa pureté surhumaine. Faire triompher l'amour, la justice, la vérité catholique en un mot, tel est l'objet de ce nouveau mouvement auquel préside une jeunesse généreuse et chrétienne au vrai sens du terme.

La démocratie, c'est-à-dire la recherche du bonheur pour le peuple, découle ainsi nécessairement de la conception de SANGNIER et devait être sa forme sociale d'élection. C'est en allant vers Jésus que le chef du Sillon a rencontré la République. Le droit du peuple à la vie et à la satisfaction de ses besoins intellectuels et matériels se voit ainsi dominé par une question de vertu et de sainteté. Les démocrates chrétiens ne sont pas républicains par pur amour du peuple, qui, étant le nombre, doit, en toute logique sociale, être la force, mais parce qu'il est saint et vraiment conforme à l'esprit de l'Evangile d'aimer les humbles et les malheureux, faire régner l'équité ici-bas.

C'est bien le sentiment religieux que nous trouvons à l'origine de leur tendresse pour l'ouvrier. Vouloir la justice est, pour eux, faire un grand pas vers la perfection. Chez nous au contraire le règne de la démocratie est une fin, une primordiale et essentielle question de droit et de raison.

Et ce qui démontre jusqu'à la criante évidence ce souci dominant d'être avant tout chrétien, c'est l'attitude de ces enfants de troupe de SANGNIER et plus particulièrement le ton apostolique des harangues et des proclamations.

Tous les discours des Sillonnistes, comme tous leurs actes et leurs gestes, tendent à développer chez leurs camarades le goût, la volupté de l'action : « Réalisons l'Evangile, disent-ils. Que notre doctrine soit une vie ! Améliorons-nous, sortons de notre sphère. Que chacun de nous soit un apôtre et travaillons à ramener à notre mère l'Eglise les dévoyés, les fidèles qui n'entendent plus ». La doctrine néo-catholique est tout entière dans l'apostolat.

Au reste, tout est subordonné à cette fièvre d'action et de bruit. Le Sillonniste doit être avant tout un être agissant, un combattif, un énergumène.

Le prosélytisme est sa fin, son but. Toutes ses préoccupations convergent à ce résultat confessionnel. Le fidèle se voit par suite sollicité d'étouffer en lui ce que Nietzsche appelait « la voix de la nature et le sens de la terre. » Il doit s'immoler à son idée corps et âme.

« Restez chastes pour être forts, disait l'autre jour SANGNIER. Dédaignez tout ce qui n'est pas absolument votre doctrine. Ne consommez pas votre peu de force en de stériles agitations. Soyez les serviteurs d'une seule pensée, d'un pur et exclusif amour de Dieu. »

Je ne rechercherai pas si cet ascétisme n'est pas une amputation de l'individu et, jusqu'à un certain point, une aberration et une impossibilité. Mais il importe de bien mettre en lumière les conséquences de cette austérité tant vantée. SANGNIER parvient par là à concilier le dogme de la pureté avec la tournure libérale de sa doctrine. Le dogme ne perd rien et se rattrape toujours de quelque manière. Le chef du Sillon ne pouvait qu'obéir à cette occulte et puissante logique du catholicisme et sa propagande s'analyse purement et simplement en une Croisade. Elle nous fait des moineillons laïcs. Elle n'est pas une révolution.

Il nous faut donc la combattre et nous efforcer de l'enrayer. Il n'y a pas péril encore, mais il importe d'aviser.

Une fois de plus, prenons garde, nous, Républicains, qui nous désintéressons si cavalièrement des électeurs de demain.

— CH. GOUINGUENET

Nous pensons que nos camarades sauront découvrir les sophismes que cache la rhétorique de M. Charles Gouinguenet.

Le principal est dans cette affirmation, que la Démocratie postule, exige, pour se réaliser, l'anticléricalisme, l'irréligion, la libre-pensée. Le *Sillon* veut précisément faire la preuve du contraire. Il n'est pas *démocrate chrétien* au sens ordinaire du mot : il ne veut pas se contenter de s'occuper du peuple, tout en le laissant en tutelle. Il veut apprendre à chaque citoyen à se diriger lui-même ; à prendre le plus plus qu'il pourra conscience de ses responsabilités civiques, pour en porter le poids à l'occasion ; à sacrifier s'il le faut, son intérêt particulier à l'intérêt général, qui n'est nullement la simple somme des intérêts particuliers. Le *Sillon* prétend qu'en dehors du CHRIST, une telle entreprise court à l'avortement. Jusqu'ici les événements semblent lui donner raison. Il demande qu'on lui fasse crédit.

En attendant, il ne se reconnaît pas le droit d'amputer la nature humaine du sentiment religieux qui lui est essentiel ou de prêcher la révolte contre toute autorité religieuse, sous prétexte d'émancipation. Seules, la raison dûment consultée et l'expérience faite ou à faire, et non pas les affirmations gratuites d'un anticléricalisme quelconque, pourraient lui faire lâcher prise.

*
* *

4^e Extrait. — Un entrefilet du « Réveil des Côtes-du-Nord » : Le *Sillon*.

Ceci fut écrit au lendemain du congrès. On y retrouvera les procédés de l'endroit, un dédain affecté pour tout ce qui n'est pas anticlérical, des insinuations perfides mêlées à de vains efforts d'impartialité.

La réunion du Sillon comptait, nous dit-on, environ trois mille personnes. C'est un chiffre qui paraîtra considérable. Mais pour lui attribuer son importance, il convient d'en compter les éléments, plus encore que de les peser.

Il y avait un tiers de prêtres environ. Or, le clergé ne jouit d'aucune liberté de penser. Les questions les plus capables d'influer sur la direction des affaires publiques, lui sont interdites. Il prend son mot d'ordre à Rome et ses instructions dans le catéchisme ou le syllabus. Ceux qui accompagnaient le clergé suivent son enseignement fait de docilité d'un côté, d'autorité de l'autre. En somme tout ce monde obéit à un mot d'ordre, qu'il ne doit pas discuter.

Les réunions de cette nature sont toujours très nombreuses. Mais elles constituent un simple troupeau sans vertu agissante. Ce sont des neutres. Unis, ils font illusion ; séparés, ils n'ont aucune vertu de propagande et ne peuvent jouer le rôle essentiel de ferment.

Un comité de dix militants, habitués à penser par eux-mêmes, à ne prendre d'autre conseil que celui d'une conscience indépendante, produit moins d'effet apparent, mais accomplit beaucoup plus de besogne. Les disciples de Jésus étaient un nombre infime. Ils ont remué le monde.

On a vu naguère un jésuite provoquer de nombreuses assemblées, qui lui faisaient un succès retentissant, et cependant, les résultats de tous ses efforts, s'est traduit par une poussée nouvelle et plus énergique d'anticléricalisme. Plus le curé se montre, moins on en veut.

Le Sillon cherche à faire illusion. Il est interposé entre le peuple et le clergé pour masquer l'intention de celui-ci de conserver sa domination séculaire. Il ne trompera personne. Ses réunions sont nombreuses, parce qu'on y va pour mériter la bonne grâce des patrons, tandis qu'on risque des représailles en venant aux assemblées républicaines. C'est tout le secret de cette foule, sans compter que dans le même pays, pour des localités un peu différentes, il est fort possible, si on y regardait de près, qu'on trouverait les mêmes visages. Il est infiniment probable en effet, que beaucoup de participants doivent se transporter d'un lieu à un autre, pour faire *figure*.

Il y a là-dessous beaucoup de *bluff*. Pour donner la mesure de l'esprit de tolérance et de bonté, qui anime certains partisans du Sillon, signalons l'aimable intention d'un ecclésiastique, qui en face de l'imprimerie du *Réveil* disait tout haut son regret de ne pas voir le D^r Boyer sur un bûcher pour avoir le plaisir d'y mettre le feu... Aimable et bon pasteur... (1)

Le Sillon fait du socialisme comme il peut. Il cherche à remonter aux sources du christianisme. C'est une façon indirecte de faire la leçon aux capitalistes cléricaux. Elle explique qu'aucun élu conservateur ou libéral ne fut présent à la réunion. Il y a peut-être moins de distance, en effet, de ce socialisme même chrétien, au socialisme libre-penseur, le nôtre, qu'au capitaliste libéral et même progressiste ou radical. Le mouvement vient un peu tard, alors que l'Eglise s'est solidarisée pendant si longtemps avec les partis monarchiques et bourgeois. Il n'en marque pas moins une curieuse orientation.

On est filandreur au *Réveil* et on sait y rire... jaune ! Oui, dame ! Nos camarades ne retiendront de ce factum que la dernière phrase. Elle est significative.

(1) Nous nous permettons de ne pas ajouter foi à cette petite anecdote qui fait vraiment trop bien dans le tableau...

CONCLUSION

Nous voici arrivés au terme de ce long compte-rendu.

Nous ne saurions mieux faire, pour finir, que de laisser MARC SANGNIER nous dire lui-même les impressions que ce Congrès avait éveillées en son âme ardente. Il les confiait à l'*Univers* du 27 avril.

C'est l'âme toute pleine encore des douces et pacifiques émotions du congrès de Saint-Brieuc que nous écrivons ces lignes.

Comment le tempérament le plus profondément, le plus naïvement démocratique, peut s'allier à la discipline catholique la plus vigoureuse, nous l'avons joyeusement senti dans ces immenses assemblées où l'âme même de la Bretagne semblait librement s'épanouir, unissant dans un harmonieux amour le respect des vieilles traditions et l'ardente passion des temps nouveaux que l'avenir appelle.

Depuis deux ans le *Sillon* s'est prodigieusement développé en Bretagne. Ce peuple rêveur et mystique était fait pour comprendre l'idéal de nos amis et ne devait pas laisser que de s'y attacher avec une invincible ténacité qu'aucun obstacle ne pouvait briser. Rien n'est plus faux, en effet, que de représenter la Bretagne comme une terre timide, engourdie dans les inconscientes routines d'une somnolente réaction. C'est une terre ardente, vigoureuse, féconde. Il ne faut pas prendre pour une inintelligence des besoins du temps présent, pour un dégoût de l'avenir, ce qui n'est que fidélité. Le Breton est, en effet, passionnément fidèle. Son âme ne s'ouvre pas aisément aux enthousiasmes faciles, mais elle retient, malgré les sollicitations contraires et les tentations du dehors, les affections auxquelles elle s'est une fois livrée. Elle sait beaucoup mieux se donner que se reprendre.

Nulle part, sans doute, mieux qu'en Bretagne, on ne devait plus aisément comprendre comment au *Sillon* nous entendions allier au respect de la tradition, l'attrait de l'avenir et des nécessaires évolutions qui le prépareront. Que le progrès ne soit autre chose que la tradition en marche, c'est ce que l'on admet en Bretagne non comme un brillant paradoxe, mais comme une réalité vécue.

Au reste, et alors même qu'ailleurs la monarchie avait domestiqué les seigneurs, les couvrant d'argent et de titres pour les rendre inoffensifs, les déracinant pour en faire sinon toujours un soutien, du moins un ornement du trône, la noblesse bretonne demeura bien longtemps essentiellement démocratique. On sait que, durant les luttes héroïques de la chouannerie, nobles et paysans combattaient fraternellement unis. La guerre même de Vendée aurait présenté, paraît-il, le curieux caractère d'une insurrection de la campagne tout entière contre les avoués et les notaires, les huissiers, les avocats des villes, toute cette gent pseudo-intellectuelle et passablement tyrannique.

Aujourd'hui, le divorce tend de plus en plus à s'accroître en Bretagne entre le catholicisme et les espérances, — disons mieux, — les regrets monarchiques. Le recteur conserve l'influence qui échappe au château. Et cela est, sans doute, providentiel, car le socialisme commence à entamer le vieux sol granitique et à y opérer chaque jour de plus larges fissures. Dès lors, le danger est que l'on en arrive bientôt à poser à la population bretonne ce triste et injurieux dilemme : Il faut choisir, — les temps nouveaux l'exigent, — entre l'atavisme catholique et le tempérament démocratique de la race.

C'est là que serait le vrai danger pour la Bretagne.

Heureusement que les recteurs et que les petits vicaires, par leurs origines, par leurs idées, par leurs allures, par leurs aspirations, par toute leur vie enfin, sont un écrasant démenti aux sophismes intéressés des apôtres du socialisme anticlérical. Rien de plus populaire, de plus actif, de plus

ouvert, de plus influent que le clergé breton ; rien de plus nécessairement orienté dans le sens de la République démocratique que les jeunes prêtres et les séminaristes de Bretagne, trop ardemment confiants dans la force sociale du catholicisme pour ne pas songer avec joie à essayer d'expérimenter sa puissance en vue de la réalisation des rêves même les plus hardis de l'âme contemporaine.

Voilà pourquoi le *Sillon* se sent si merveilleusement chez lui en Bretagne. Si le *Sillon* n'eût pas existé, les Bretons l'eussent inventé, tant celui-ci correspond merveilleusement à tout ce qu'il y a de mystique, de profond, de tendre, d'intérieur et de passionné en eux. Il y a là un éveil d'énergies jeunes que la politique locale ne peut évidemment pas manifester encore, d'autant plus que les exigences de l'heure présente et les nécessités de la lutte pour la défense des libertés religieuses imposent aux plus hardis, non des abdications, mais parfois des attentes et des délais.

Quoi qu'il en soit, ceux qui aiment la démocratie d'un amour véritable et conscient, ceux qui se sont rendu compte qu'elle réclame impérieusement la discipline intérieure et la force morale du catholicisme, peuvent jeter un regard confiant sur la vieille terre bretonne. Ils peuvent écouter battre son cœur. Elle est sûre et fidèle. On peut placer en elle beaucoup d'espérances. Elle ne les fera pas mentir.

Marc SANGNIER.



A PROPOS D'UNE BROCHURE

Il nous tombe sous la main, au dernier moment, une brochure de 158 pages contre laquelle nous tenons à mettre en garde nos amis. Elle a pour titre : *Les Idées du Sillon, étude critique* ; et pour auteur, l'abbé Emmanuel Barbier.

M. l'abbé Emmanuel Barbier n'a vu et n'a jugé le *Sillon* que par le dehors ; il n'en a aperçu ni le vrai sens, ni la véritable orientation ; il lui reste complètement étranger.

Pour lui, MARC SANGNIER est un homme entaché de libéralisme, de mysticisme, d'illuminisme, d'internationalisme, qui confond à plaisir l'ordre naturel et l'ordre surnaturel ; qui fait à Kant, à l'apologie de l'immanence, à la révolution, « satanique dans son essence », au socialisme qu'il veut absorber dans le catholicisme, de déplorables et ruineuses concessions ; qui subordonne sa foi catholique à ses conceptions politiques et va directement contre les règles que Léon XIII et Pie X ont imposées à la « Démocratie chrétienne »...

Rien que cela !... sans compter les insinuations malveillantes qui pullulent, à en faire hausser les épaules.

Cette brochure est une *charge*. Elle émane d'une plume que guide un esprit prévenu, systématiquement fermé aux exigences des temps présents, jaloux de maintenir, on devine trop pourquoi, l'« action populaire chrétienne » loin de toutes les contingences et de tous les contacts qui lui assureraient, enfin, quelques chances de succès.

Depuis longtemps, MARC SANGNIER a fait et il continuera de faire bonne justice de toutes ces mesquineries. Nos camarades et nos amis savent son ardent amour pour le CHRIST, son violent désir de rendre au Maître adoré la place qu'il n'a plus dans notre démocratie naissante et son inlassable dévouement à l'endroit des âmes que séduit un socialisme athée.

Qu'ils aient confiance malgré tout ! Et qu'ils se souviennent de ces paroles que le Pontife Suprême adressait aux Jeunes gens du *Sillon*, en Septembre 1904, après avoir pris connaissance d'un volumineux dossier qu'on lui avait adressé, Monsieur l'abbé, contre eux et contre leur chef :

« CHERS JEUNES GENS, LAISSEZ-NOUS VOUS DIRE QUE NOUS VOUS AIMONS ET QUE DÉSORMAIS CHACUN DE VOUS POURRA NOUS CONSIDÉRER NON PAS SEULEMENT COMME UN PÈRE, MAIS COMME UN AMI ».

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Dédicace	3
Un coup d'œil.....	5
 PREMIÈRE JOURNÉE.	
On arrive.....	7
Première Séance de travail.	
Allocution d'ouverture.....	8
<i>Rapport sur les Habitations à bon marché en Bretagne...</i>	11
Est-il bon de rendre l'ouvrier propriétaire ? p. 13. — Maisons individuelles, pour plusieurs familles, maisons types : p. 14. — Intervention de l'Etat, des départements, des communes : p. 17. — Avantages de la Société coopérative : p. 19. — Législation : p. 20, <i>note</i> . — Les vœux proposés : p. 21.	
Discussion sur les <i>Habitations à bon marché</i>	26
Vœux du Congrès touchant les <i>Habitations à bon marché</i> ...	36
 DEUXIÈME JOURNÉE.	
La messe du Congrès.....	37
Deuxième Séance de travail	39
<i>Rapport sur les Logements insalubres en Bretagne</i>	40
Hygiène : p. 41. — Propreté : p. 47. — Loyer : p. 49. — Améliorations à apporter aux logements insalubres : p. 51.	
Discussion sur les <i>Logements insalubres</i>	55
Vœux du Congrès touchant les <i>Logements insalubres</i>	57
Dépêches envoyées au Congrès.....	58

Allocution de M. le chanoine de la Villerabel.....	59
Allocution de MARC SANGNIER.....	64
Troisième Séance de travail	67
<i>Rapport sur le mouvement du Sillon en Bretagne</i>	68
La vie des Cercles d'études : p. 68. — Le travail des Cercles d'études : p. 71. — Comment on est du <i>Sillon</i> : p. 72. — L'amitié du <i>Sillon</i> : p. 74. — La situation du <i>Sillon</i> en Bretagne : p. 75. — De la diffusion du <i>Sillon</i> : p. 77. — Relations des Cercles entre eux : p. 79. — Pénétration : p. 80. — Les œuvres du <i>Sillon</i> : p. 83.	
Discussion sur le <i>Mouvement du Sillon</i>	85
Le <i>Sillon</i> et la politique : p. 86. — Le <i>Sillon</i> et les Patronages : p. 90. — Le <i>Sillon</i> est-il MARC SANGNIER ? p. 92. — Le <i>Sillon</i> et l'internationalisme : p. 93. — Le <i>Sillon</i> et les vocations ecclésiastiques : p. 95.	
La Réunion publique	98
Pourquoi cette réunion : p. 98. — Les préparatifs : p. 100. — La conférence : p. 100.	
<i>Nos Raisons d'espérer</i> , discours de MARC SANGNIER.....	102
Ce que nous demandons : p. 103. — Les aspirations contemporaines : p. 104. — Sans le CHRIST, pas de démocratie : p. 107. — Les difficultés : p. 111. — Le catholicisme, religion sociale : p. 114. — Une génération neuve : p. 117. — Ne pas garder sa vie pour soi : p. 120. — Invitations aux contradicteurs : p. 124. — L'ordre du jour : p. 126.	
Après la conférence.....	126
Le Banquet Démocratique	128
L'intérêt d'un banquet : p. 128. — Les toasts : p. 129. — Souhais de fête à MARC : p. 130, — Toasts de Michel EVEN : p. 130; — de M. le chanoine Le Goff : p. 132; — de M. le chanoine Ollivier : p. 132; — de V. Robic : p. 133; — de Gaignoux : p. 134; — de Guidon : p. 134; — de Rouyer : p. 135; — de Chancerelle : p. 136; — de l'abbé Goasdoué : p. 136; — de Frogé : p. 136; — de M. le chanoine de la Villerabel : p. 137; — de	

François : p. 137 ; — de Louis Meyer : p. 138 ; — de Ch. d'Hellen-
court : p. 139 ; — de MARC SANGNIER : p. 140.

Après le banquet..... 143

TROISIÈME JOURNÉE

Au Patronage Saint-Joseph..... 147

Quatrième Séance de travail..... 147

Les tracts du *Sillon* : p. 147. — L'*Office social* du *Sillon* : p. 148.

— Le *Sillon* et l'*Union Régionaliste Bretonne* : p. 149. — Le

Sillon et l'autorité religieuse : p. 151. — Le *Sillon* et les démoc-

rates italiens : p. 157. — Le *Sillon* et les Encycliques : p. 159.

— Le *Sillon* et l'A. C. J. F. : p. 160.

Echange de dépêches avec le Congrès de l'A. J. C. B..... 162

Al Lan, chanson de Loïz Porz-Izel, texte breton..... 163

La même, traduction française..... 164

Extraits de Journaux..... 165

Conclusion. Un article de MARC SANGNIER..... 170

A propos d'une brochure..... 173

Le Gérant : P. DUBOIS.